

Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère

par Stéphanie Raux

On entend ici par « objet » tout mobilier archéologique autre que les vases en céramique et les monnaies. Au total, 1642 objets ou fragments d'objets ont été recensés, illustrant la période comprise entre 400 et 300 av. n. è., sur le site de Lattes, à travers les découvertes effectuées dans plusieurs îlots appuyés au rempart à l'intérieur de la ville : l'îlot 1 dans la partie nord-est du gisement (voir l'étude de J.-C. Roux ci-dessus) et les îlots 22, 23, 24, 25, 27, 32 et 33 à son extrémité sud (voir plus haut les contributions de M. Py et D. Lebeau-pin). Les ensembles étudiés se rapportent à des pièces d'habitation : séjours, cuisines, vestibules ou encore cours latérales. Il convient d'ajouter à cet inventaire, pour avoir une image plus globale du IV^e siècle, les objets présentés dans des publications antérieures et dont on trouvera la liste et les provenances stratigraphiques dans un encart en annexe (Encart B).

Le catalogue des petits objets n'est cependant pas tout à fait exhaustif. En effet, les contextes stratigraphiques ont été sélectionnés, comme pour la céramique, en fonction de leur homogénéité chronologique. La liste des Us prises en compte pour chaque phase est fournie ci-dessus par M. Py dans l'analyse céramologique.

Les objets sont présentés par grands domaines d'activité et sont catalogués par type et par phase. L'inventaire est accom-

pagné pour chaque type d'objet d'une notice analytique comprenant, autant que faire se peut, les mentions des découvertes régionales similaires et les renvois à la bibliographie existante, lorsque les types d'objets ont été étudiés de manière relativement complète. On propose, enfin, une approche quantitative succincte visant à cerner la représentativité des grands types en usage au IV^e siècle sur le site de Lattes par rapport aux périodes d'occupation suivantes.

Les comparaisons régionales font appel à des sites dont les occupations s'étendent du Bronze Final à la fin du second âge du Fer, afin de replacer chaque type d'objet dans un contexte chronologique large – celui de la Protohistoire régionale. Bien que relativement abondantes, ces mentions souffrent néanmoins de l'absence de publications pour des sites majeurs, qu'il s'agisse d'habitats ou de nécropoles.

1. Catalogue

1.1. Domaine domestique

Le domaine domestique réunit des objets se rapportant aux activités effectuées à l'intérieur de l'habitation : conservation, préparation et cuisson des aliments, chauffage, éclairage et ameublement. Il peut s'agir d'objets

prélevés ou de structures construites observées en place sur le terrain.

Il est bien évident que les objets présentés ici ne sont que partiellement représentatifs des habitudes domestiques des habitants de Lattara. Le reflet de ce domaine ne serait complet que si s'étaient conservés également les ustensiles en bois, tissus, vannerie ou cuir dont l'existence est évidente ou très probable, mais dont ne nous est parvenu aucun témoignage matériel.

√ *Vaisselle, contenant*

• agrafe de réparation en plomb

Les agrafes ou brides de réparation des vases en céramique sont utilisées de façon relativement fréquente durant la Protohistoire. Elles se présentent sous forme de plaques de plomb étroites, à face externe convexe (certaines paraissant moulées, peut-être dans des roseaux), disposées sur les parois interne et externe du vase et réunies entre elles par des rivets de plomb coulés à l'intérieur de trous pratiqués au préalable dans la paroi du vase, de part et d'autre de la cassure. Les exemplaires présentés ici ne sont pas complets : seul un rivet est conservé pour chacun d'entre eux. Les dimensions sont variables et dépendent de la taille du vase à réparer et de celle de la cassure. Un seul type est représenté, révélant une technique de fabrication

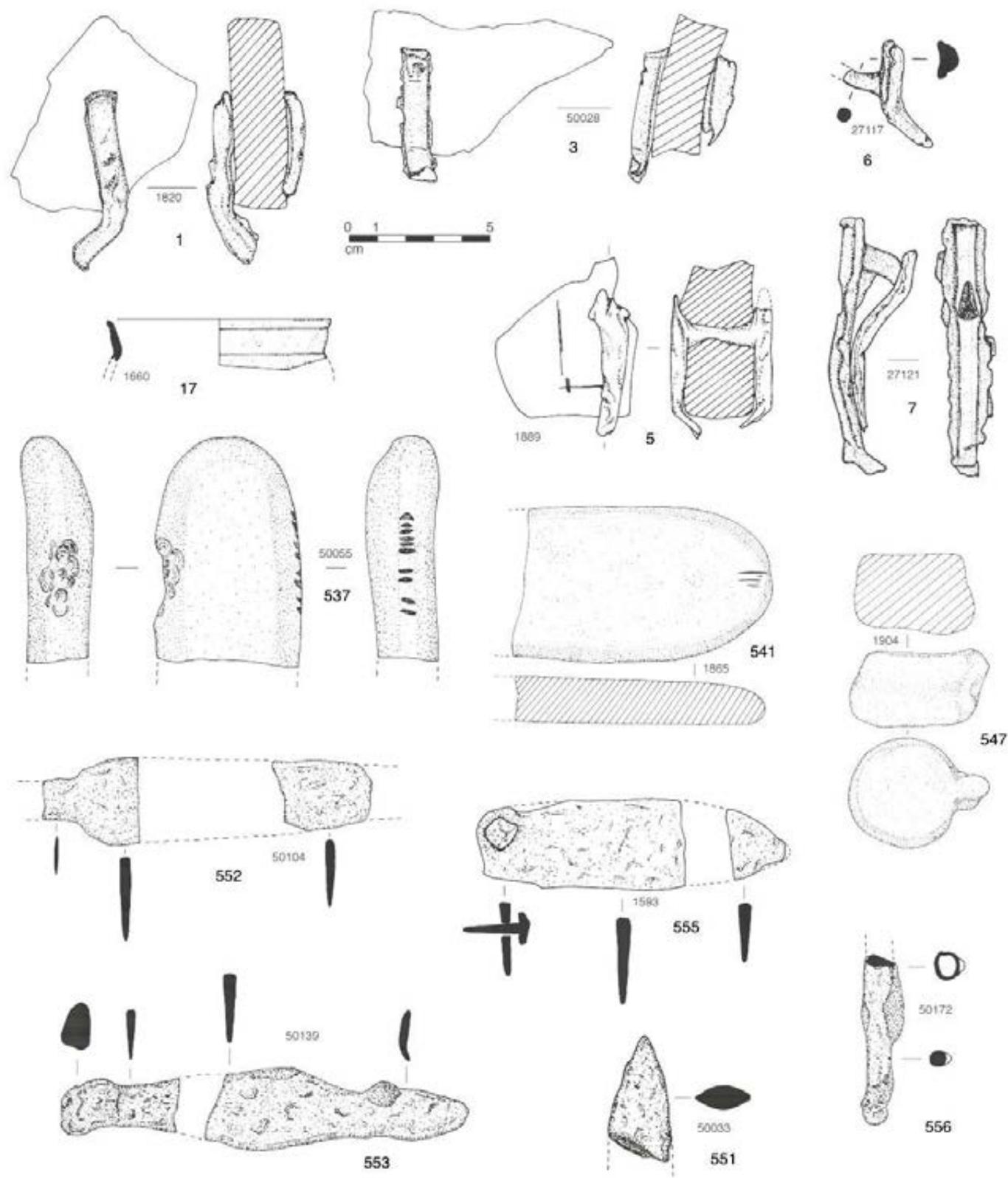


Fig. 1 : 1 à 7 : agrafes de réparation en plomb; 17 : simulum ou urne en bronze; 537-541 : aiguiseurs sur galets; 547 : concasseur en pierre; 551 à 555 : couteaux en fer; 556 : douille en fer; (éch. : 1/2).

constante.

Le procédé de réparation des vases s'applique généralement aux doliums, comme en témoignent les exemplaires recensés. Ces grands conteneurs servant principalement à stocker les céréales sont des vases difficiles à déplacer et surtout à remplacer. De plus, leur utilisation ne nécessite pas une étanchéité parfaite et supporte ce type d'assemblage. On rencontre également des agrafes de plomb, et plus fréquemment les perforations indiquant leur emplacement, sur la vaisselle de table, représentée au IV^e siècle par des céramiques d'importation : céramiques claire massaliète, attique, etc. On peut supposer que l'usage des vases réparés est parfois modifié après l'opération. Le fait de conserver plus longtemps les céramiques importées par le biais de la réparation peut être révélateur de leur prix d'achat plus élevé que la céramique produite localement. On note d'ailleurs l'absence à Lattes de réparations sur les vases de cuisson et de préparation des aliments en céramique non tournée locale.

Le nombre d'objets retrouvés en cours de fouille est assez faible. Cela tient moins à la rareté d'utilisation du procédé qu'à la récupération quasi-systématique du métal pour la refonte. Dans le cas des doliums au moins, la réparation s'effectue sur place, les agrafes étant coulées directement sur les vases, dans les pièces d'habitation où ils sont localisés. Cette pratique témoigne ainsi également d'une maîtrise locale de la métallurgie du plomb.

La mise en place de cette technologie est chronologiquement difficile à définir. L'utilisation du plomb est bien attestée au cours du IV^e s. et surtout à partir du III^e s. av. n. è. (Py 1990, p. 483) mais on peut faire remonter sa date d'apparition au VI^e siècle av. n. è., de manière sporadique. Des trous de réparation sont visibles sur un fond de céramique non tournée à La Liqueur (Gard) daté vers 600-575 av. J. C., mais aucun objet n'a été retrouvé sur le site montrant que le plomb était travaillé par les indigènes à une époque aussi ancienne (Py et al. 1984, p. 113, n° 17). On note également la présence d'une petite agrafe en plomb au sein d'un dépôt

d'objets métalliques aux Baou de Saint-Marcel à Marseille (Rayssiguier et al. 1989, fig. 7, n° 51), daté de la seconde moitié du VI^e siècle av. n. è. Ces agrafes pourraient, pour cette période, être des objets importés ou liés au commerce avec le monde grec et rien ne permet de les considérer comme des fabrications locales courantes : la majorité des réparations étaient sans doute alors effectuées au moyen de liens végétaux.

On remarque ensuite un développement de cet usage, notamment sur des sites littoraux ou en contact direct avec le monde méditerranéen : ainsi un exemplaire d'agrafe de réparation en plomb a été découvert au Mont-Garou (Sanary, Var) dans un contexte daté de 480-410 (Arcelin et al. 1982, p. 62 et fig. 23) ; et un autre dans le quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône) dans un niveau de la fin du Ve siècle ou du début du IV^e (Chausserie-Laprée et al. 1984, p. 23, n°28). Ce seraient à ce jour les mentions les plus anciennes attestant une métallurgie locale du plomb. Celle-ci va se développer au cours des périodes suivantes et la réparation des vases au plomb deviendra courante à partir du III^e s. av. n. è, pour les doliums et pour les vases de céramique commune ou d'importation.

[1] 1 agrafe de réparation en plomb sur dolium (fig. 1) (us. 1820) (1I : 400/375).

[2] 1 agrafe de réparation en plomb sur dolium (us. 50005) (1I : 400/375).

[3] 1 agrafe de réparation en plomb sur dolium (fig. 1) (us. 50028) (1I : 400/375).

[4] 1 agrafe de réparation en plomb sur dolium (us. 1621) (1H1 : 375/350).

[5] 1 agrafe de réparation en plomb sur dolium (fig. 1) (us. 1889) (1F : 325/300).

[6] 1 fr. d'agrafe de réparation de dolium, en plomb (fig. 1) (us. 27117) (27C : 325/275).

[7] 1 agrafe de réparation de dolium, en plomb (fig. 1) (us. 27121) (27C : 325/275).

• anse en bronze

Les éléments de vaisselle de bronze découverts en Gaule méridionale pour cette époque sont en général des importations grecques. L'identification de l'anse de vase spiralée n° [8] est hypothétique et aucun parallèle n'a pu être trouvé. L'attache n° [10] était placée à l'horizontale

sur le bord du vase et devait supporter une anse de type oméga comme notre exemplaire n° [9]. Les anses de ce type peuvent être attribuées à des situles, de petits coffrets ou encore à des miroirs en bronze du type à boîtier (Schwarzmaier 1997, fig. 5, 17, 40, 42). On note la découverte, dans les niveaux du Ve siècle av. n. è. de Béziers, d'une attache d'anse de situle ou de ciste à cordons en bronze vraisemblablement importée d'Italie centrale ou nord-orientale (Ugolini 1991 : fig. 31, n° 29). Les anses de type oméga sont le plus souvent associées aux situles et sont surtout connues dans le sud de la Gaule à partir de la Tène II (Arcelin 1973, p. 185). Mais les importations de vaisselle en bronze originaire de Grèce et de Grande Grèce ont certainement été moins rares au IV^e s. que n'en témoignent les découvertes dans les habitats, car ces vases devaient être précieux et leur matériau assez systématiquement récupéré pour la refonte : l'épave du Sec à Majorque, où l'on a recueilli les restes d'une quinzaine de vases grecs en bronze, témoigne de ce courant d'apports à destination de l'Espagne au deuxième quart du IV^e s. (Arribas 1987, p.533-561).

[8] 1 extrémité de tige spiralée en bronze, à section quadrangulaire : sans doute une anse de vase ou de tasse (fig. 2) (us. 33017) (22-33E : 400/375).

[9] 1 anse coulée en bronze, en forme d'oméga, à section losangique, ayant conservé une extrémité redressée, ornée d'un bouton souligné par une moulure (fig. 2) (us. 27240) (27E1 : 375/375).

[10] 1 attache d'anse de vase articulée, en bronze (fig. 2) (us. 27122) (27D2 : 350/350).

• bouchon et couvercle en terre cuite

Sont définis comme des « bouchons » les objets dont le diamètre est approximativement compris entre 7 et 15 cm. Ce sont des rondelles non percées de forme circulaire, taillées dans des parois de vases en céramique, à profil légèrement convexe, aux tranches parfois abrasées ou en biseau. Les matériaux utilisés à Lattes au IV^e s. av. n. è. pour leur fabrication sont essentiellement des parois de dolium ou d'amphore. Mais on les rencontre sur d'autres sites et pour des périodes plus récentes en céra-

mique non tournée, commune tournée et d'importation (campanienne A par exemple). Ces rondelles sont connues en Méditerranée orientale dès l'âge du Bronze et sont couramment utilisées durant toute la période préromaine (Castro-Curel 1976, p. 173).

Leur usage peut avoir été multiple : pions de jeu, de comptage, ostrakon (Castro-Curel 1976, p.188); mais l'hypothèse la plus fréquemment retenue est leur utilisation comme bouchons d'amphores ou autres récipients à embouchure étroite (cruches, urnes). La fouille de certaines épaves de la côte méditerranéenne a livré de ces rondelles taillées, encore en place, fonctionnant comme opercules d'amphores (Castro-Curel 1976, p. 183).

Du point de vue régional, il existe un bouchon de dimension proche en céramique non tournée avec oreille de préhension à Camp-Redon, daté du Bronze Final II (Prades et al. 1985, p. 58 et fig. 40, n° 3). Au Marduel, plusieurs rondelles de ce type taillées dans des panses de vase sont signalées dans des contextes du Bronze Final IIIb (Py, Raynaud 1982, p. 27 et fig. 29, n° 15 et 16 et Py et al. 1994, p. 206). A La Liquière, deux autres exemplaires ont été mis au jour dans une couche datant de 625-600 av. n. è. (Py et al. 1984, p. 174 et fig. 128, n° 9) (voir également deux exemplaires en pierre provenant de ce site, hors contexte) (Py et al. 1984, p. 196 et fig. 139, n° 4). Les sites catalans d'Ullastret, de Porqueras et de Mas Castellar (Pontos) en ont livré des lots importants répartis sur tout l'âge du Fer (Castro-Curel 1976).

La fabrication de ces objets à partir de matériaux de récupération peut donc remonter dans notre région au moins au Bronze Final. Elle perdure jusqu'à la période romaine même si les bouchons en céramique tournée, spécifiquement produits à cet usage, sont largement diffusés à partir du changement d'ère. Les rondelles, abondamment utilisées, répondent vraisemblablement à des besoins quotidiens et multiples; il s'agit d'une fabrication domestique et ponctuelle, non artisanale.

[11] 1 bouchon taillé dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 10 à 12 cm

(us. 1854) (1I : 400/375).

[12] 1 bouchon taillé dans une panse de dolium, d'un diamètre moyen de 7 cm (us. 24013) (22-33E : 400/375).

[13] 1 bouchon taillé dans une panse de dolium. Les tranches sont volontairement abrasées (fig. 3) (us. 50016) (1K : 400/375).

[14] 1 bouchon taillé dans une panse de dolium, d'un diamètre moyen de 11 cm. Les cassures présentent des traces d'usure (fig. 3) (us. 27231) (27E1 : 375/375).

Les couvercles, de diamètre supérieur à 15 cm, servent quant à eux lors de la cuisson ou à la protection non hermétique et à court terme des aliments. Les disques de cette dimension retaillés dans des panses de vases sont plus rares sur les sites régionaux de cette période que les rondelles de petite taille : la fonction de couvercle est en effet déjà amplement remplie par les exemplaires en céramique non tournée locale, abondamment représentés, et par ceux fabriqués en torchis.

[15] 1 fr. de dolium retaillé en couvercle, de forme grossièrement ovale, d'une longueur de 23 cm et d'une largeur de 19 cm (us. 1778) (1H1 : 375/350).

• dolium

◇ Cf. notice sur les agrafes de réparation en plomb.

[16] 1 fr. de dolium abandonné en cours de percement (trou de réparation non abouti) (us. 27122) (27D2 : 350/350).

• simpulum ou urne en bronze

Il s'agit soit d'un bord de petit vase dont la typologie n'est pas établie, soit d'un bord de simpulum dont le profil serait marqué par un épaulement. Rappelons que la présence de simplums est attestée en Gaule du Sud dans des nécropoles du VI^e siècle av. n. è. comme celle de Las Peyros à Couffoulens dans l'Aude (Solier et alii 1976). Ce fragment de vaiselle métallique pourrait être dans ce cas encore une importation grecque (voir ci-dessus, « anse en bronze »). Les simplums sont rares pour la période qui nous intéresse mais réapparaissent en grand nombre à partir de la période hellénistique, en provenance du monde italique.

[17] 1 bord de petite urne ou de simpulum en bronze (fig. 1) (us. 1660) (1G2 : 350/350).

• vase et cuve en torchis

Les vases en torchis sont des conteneurs semi-mobiles destinés au stockage, principalement des céréales, à court ou moyen terme. Ils sont constitués d'argile crue mêlée de paille hachée dont les empreintes sont visibles au sein des fragments lorsque ceux-ci ont subi une cuisson accidentelle : ce dégraissant exclusivement végétal permet, au même titre que les ajouts d'éléments minéraux, de structurer l'argile lors de l'élaboration du vase et de pallier son retrait lors du séchage. Il procure par ailleurs à la pâte des propriétés d'isolation et d'aération nécessaires à la conservation (Chausserie-Laprée, Nín 1990, p.104). Il s'agit d'un mode de conservation à l'air libre que l'on oppose au mode en atmosphère confinée, pour lequel sont utilisés des récipients hermétiquement clos ou des silos excavés (Garcia 1987, p. 45).

La quantité de vases en torchis mis au jour à Lattes est peu représentative de la réelle fréquence de leur utilisation : on ne retrouve en effet que les éléments ayant subi accidentellement l'action du feu ou qui se sont conservés dans des milieux particulièrement humides. Leur conservation est également très fragmentaire et ne permet pas à ce jour d'établir une typologie des formes ni d'évaluer leur contenance. Notons simplement que les bords de vases sont droits, légèrement évasés ou rentrants et que les parois, lissées et parfois enduites d'un fin engobe argileux, sont épaisses de 1 à 3 cm. Ces caractéristiques, ainsi que la présence de quelques fonds plats, évoquent la forme de jattes, du type de celle découverte sur un sol de la maison IlcA2 à Martigues (période 2 : 450/375 av. n. è.) (Chausserie-Laprée, Nín 1990, p. 110 et fig. 82). C'est sur le site de Lattes la forme qui semble la plus courante. Trois des bords de jattes sont ornés au sommet d'incisions qui ne sont pas sans rappeler les décors apposés sur les lèvres de jattes en céramique non tournée produites à la même période. Ce mode d'ornementation semble caractéristique de l'ensemble lattois. On retiendra également la présence de

quelques couvercles en même matériau, de forme discoïdale à bord arrondi ou biseauté (1 exemplaire) et de 2 cm d'épaisseur. Rappelons pour finir un fragment de vase à épaulement provenant de la maison en torchis de la zone 1 (UNF104) dont l'occupation est datée du début du IV^e s. av. n. è. (Roux 1996, p. 369 et fig. 2, n° 6).

Si à Lattes la documentation relative à ces conteneurs est restreinte, il n'en va pas de même pour l'ensemble du Midi : les sites de Martigues (Chausserie-Laprée et al. 1984 et 1990) et de Coudouneu (Verdin 1997) sont dans ce domaine les gisements les plus représentatifs du fait de destructions par incendie, mais on note également des mentions de ces vases en « matière légère » : dans le Gard au Marduel (Py, Raynaud 1982, p. 27 et fig. 29, n° 17), à La Liquière (Py et al. 1984, p. 96, n°3 fig. 72), à Espeyran (Barruol, Py 1978, p.36-37) et à Gailhan (Dedet 1980, n° 2 fig. 63 et Dedet 1987, p. 161 et fig. 93, 95 et 96) ; dans les Bouches-du-Rhône à Teste-Nègre (Gantès 1990, p. 80) et aux Baux-de-Provence (Gallia 1977, p. 518-519) ; dans le Var à La Courtine (Ollioules) (Arcelin et alii 1988, p. 46 et 69) et au Mont-Garou (Sanary) (Arcelin et alii 1982, p. 87 et fig. 19, 22 et 24) ; dans la Drôme au Pègue (Lagrand, Thalmann 1973, p. 54 et 55). À l'ouest de l'Hérault les mentions de vases en torchis sont beaucoup plus rares : quelques fosses du I^{er} Âge du Fer de Carsac (Aude) ont livré des fragments de torchis modelé, vraisemblablement attribuables à des vases de stockage de céréales mais interprétés comme éléments de fours à pains ou cloches à cuire (Guilaine et al. 1986, p. 187).

Mis à part les spécimens anciens du Marduel (Bronze Final IIIb) et de La Liquière (fin du VII^e s. av. n. è.), ou très récents des Baux-de-Provence (II^e-I^{er} s. av. n. è.), les exemplaires connus appartiennent en majorité à des contextes allant de la fin du VI^e au milieu du IV^e siècles av. n. è. Plus ou moins bien conservés, ils permettent néanmoins de donner une idée de la variété des formes et des tailles de ces conteneurs mobiles. On retiendra en particulier un récipient reconstituable (jatte à

fond plat et bord rentrant de 40 cm de diamètre d'ouverture et de 30 à 35 cm de hauteur) et l'ensemble des couvercles (de forme discoïdale et de 25 à 46 cm de diamètre) mis au jour à Gailhan, les deux exemplaires de récipients à lèvre déversée et à décor de cercles ocellés de la Courtine (diamètres : 36 et 38 cm) et les formes complètes du quartier de l'Île à Martigues. On remarque notamment dans ce dernier ensemble : des « vases cylindriques à bord droit, à carène fortement marquée au niveau de l'épaulement et à paroi verticale ; des urnes reposant sur un long support quadrangulaire ; des jattes de faible hauteur (20 à 30 cm) et de grand diamètre (0,60 à 1 m) ; des couvercles de forme discoïdale et de tailles variées » (Chausserie-Laprée et al. 1984, p. 52 et 53). Compte tenu de leur capacité inférieure à 1 m³ et de leur caractère déplaçable, on peut leur attribuer la fonction de vase de transvasement ou de transport des céréales entre le grenier et l'espace de mouture par exemple. Ils sont utilisés, en concurrence avec des amphores recyclées et des urnes en céramique non tournée, et en complément de structures fixes (cuves) construites à l'intérieur des pièces d'habitation et de contenance plus importante.

Les fragments de torchis qui sont attribués aux cuves (parois et bords) ne se distinguent des fragments de vases mobiles que par une épaisseur plus grande, le matériau les constituant étant exactement le même. Les informations que nous possédons sur les cuves proviennent en majorité d'observations faites sur le terrain, qui ont révélé des fonds en place et des parois effondrées ayant subi l'action du feu. À Lattes, six exemplaires ont à ce jour été découverts : cinq appartiennent à la zone 1 et un à la zone 27. Les mieux conservés sont ceux mis au jour dans les maisons 104 et 105 (zone 1), datées vers 375/350. Les cuves de la maison 104 (CV995 et CV972) sont de forme quadrangulaire et situées l'une à côté de l'autre dans un angle de la pièce 15A. La pièce 19 de la maison 105 possède une cuve carrée (CV1110) située le long d'un mur et le dernier exemplaire (CV1113), de forme circulaire se trouve dans un angle de la pièce 20 de la

maison 105 (pour les descriptions, se référer à Garcia 1992, p. 174 ; Roux et al. 1996, p.351 et fig. 30 et 31 ; et à la contribution de J.-Cl. Roux ci-dessus). On note chaque fois la présence d'un foyer à proximité de ces réserves de grains, vraisemblablement utilisé pour la torréfaction des céréales.

Les témoignages de ce procédé de conservation des céréales à moyen terme dans des cuves en torchis se retrouvent sur les nombreux sites régionaux déjà mentionnés pour les vases mobiles, entre le Bronze Final IIIb et le II^e siècle av. n. è., en concurrence avec d'autres modes de stockage tels que les vaisseaux en céramique (doliums) à partir du VI^e siècle av. n. è. (Garcia 1987, p.48 et Py 1990, p. 428), les récipients en matériaux périssables (vannerie) (Garcia 1987, p. 66 et Chausserie-Laprée, Nín 1990, p. 110), ou encore les silos creusés dans le sol et constituant des réserves hermétiques.

Le gisement du Pègue et surtout celui de Martigues sont riches d'informations sur les techniques de construction, les formes, les dimensions et les emplacements de ces cuves, placées systématiquement dans les pièces d'habitation, à l'abri des intempéries, en association avec des fours, des foyers et des aménagements de mouture. Elles sont construites sur le lieu de leur utilisation, façonnées par tranches successives d'environ 10 cm de haut ; les parois sont lissées et parfois enduites. Le fond en torchis repose généralement sur un radier de sable, de pierres ou de tessons, renforcé aux angles, qui a un rôle stabilisateur et isolant. Les formes sont quadrangulaires à angles vifs ou arrondis, parfois circulaires. Les parois sont verticales et sans doute de haute taille, l'ouverture supérieure est droite. Certains exemplaires de Martigues possèdent une ouverture dans la partie inférieure pour le prélèvement des grains (Chausserie-Laprée, Nín 1990, p. 92, fig. F et H). Les dimensions sont variées, les emprises au sol des cuves allant de 0,20 à 1 m² pour les cuves quadrangulaires et de 0,45 à 1,20 m. de diamètre pour les exemplaires circulaires. Leur capacité est supposée importante même si les dimensions en hauteur ne sont que restituées. Sur le site

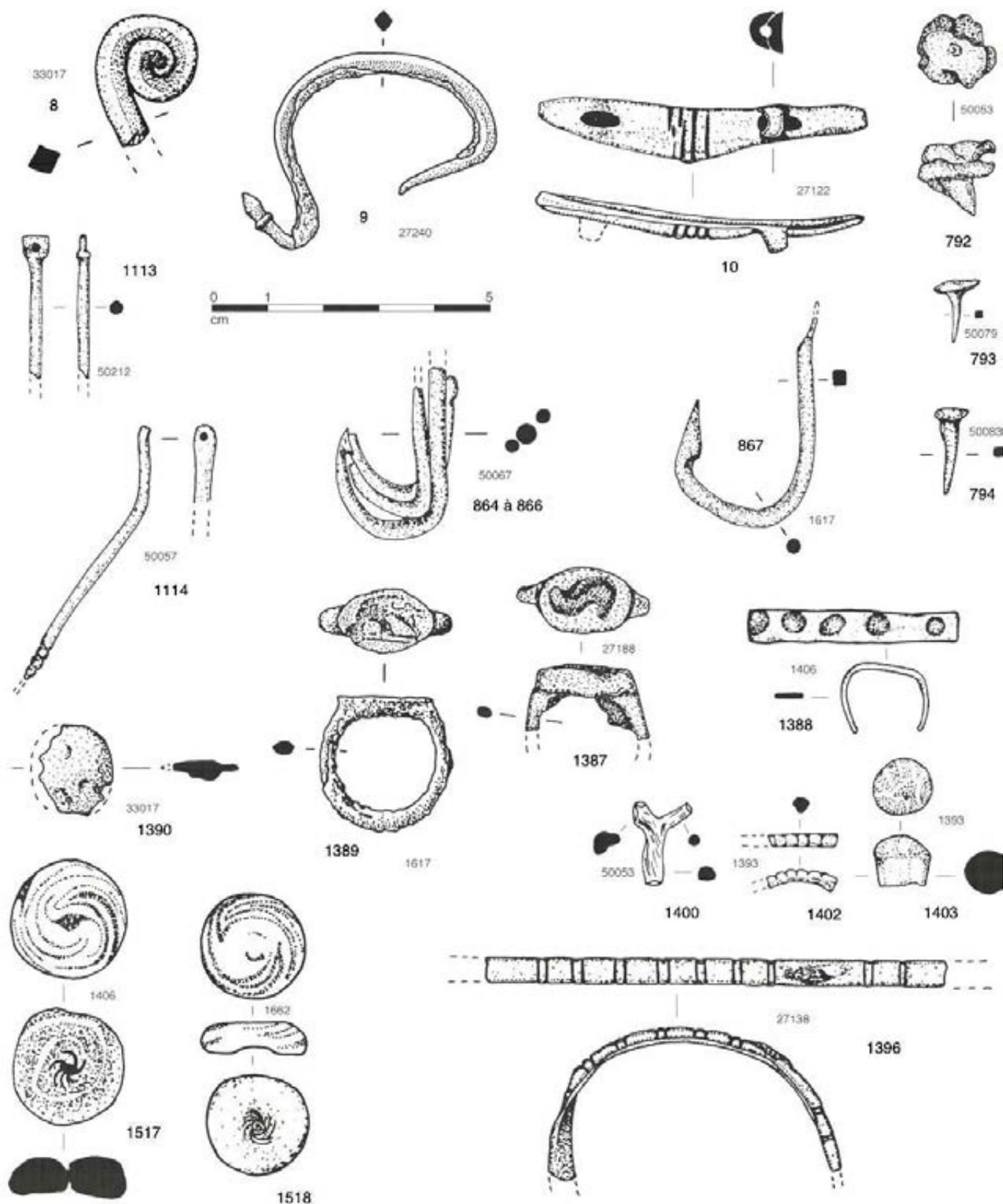


Fig. 2 : 8 et 9 : anses de vases en bronze (n° 9 : dessin M. Feugère); 10 : attache d'anse de vase en bronze; 792 à 794 : clous de coffret en bronze; 864 à 867 : hameçons en bronze (n° 867 : dessin M. Feugère); 1113 : aiguille en os; 1114 : aiguille en bronze; 1387 à 1389 : bagues en bronze (n° 1389 : dessin M. Feugère); 1390 : fragment de bouton en bronze; 1396 : bracelet en bronze; 1400 : branche de corail; 1402 : bâtonnet de corail; 1403 : cabochon de corail; 1517 et 1518 : cabochons ou pions de jeu (éch. : 1/1).

du Pègue, les capacités sont estimées de 35 à 100 litres (Lagrand, Thalmann, 1973, p. 54-55). Les céréales étaient stockées durablement, le plus souvent en vue de fournir l'alimentation des habitants d'une unité domestique pour une saison. Les emplacements privilégiés à l'intérieur des pièces sont les angles, le fond et le long des murs.

Les conteneurs en « matière légère » sont donc présents sur les habitats régionaux, dès le Bronze Final et tout au long de l'âge du Fer, mais il semble, compte tenu de la documentation disponible, que l'on doive situer l'apogée de leur utilisation au cours des Ve et IV^e siècles av. n. è. Cette utilisation du torchis pour la conservation des céréales appartient à un fonds traditionnel indigène ancien, qui perdure malgré l'emploi en parallèle, dès le VI^e siècle av. n. è., des vaisseaux en céramique dont le modèle provient du monde grec (pithos ou dolium). Les vases et cuves en torchis sont moins fréquents à partir du II^e siècle av. n. è., car totalement supplantés par les doliums.

- [18-27] 10 fr. de vases en torchis (us. 50067) (1L : 400/400).
 [28-29] 2 fr. de vases en torchis (us. 50112) (1L : 400/400).
 [30-32] 3 fr. de vases en torchis (us. 50138) (1L : 400/400).
 [33-36] 4 fr. de vases en torchis (us. 50172) (1L : 400/400).
 [37-43] 7 fr. de vases en torchis (us. 50200) (1L : 400/400).
 [44] 1 élément de paroi de cuve en torchis en 7 fr. (us. 1852) (1I : 400/375).
 [45] 1 élément de paroi de cuve en torchis en 8 fr. (us. 1852) (1I : 400/375).
 [46-54] 9 fr. de cuves en torchis (us. 1854) (1I : 400/375).
 [55-57] 3 fr. de vases en torchis dont 2 bords de jattes (fig. 3) (us. 1857) (1I : 400/375).
 [58-60] 3 fr. de vases en torchis (us. 1873) (1I : 400/375).
 [61] 1 bord de vase ou de couvercle de vase en torchis (us. 1909) (1I : 400/375).
 [62-71] 10 fr. de vases ou cuves en torchis dont 2 bords (1 ill. fig. 3) (us. 27207) (27E2 : 400/375).
 [72-76] 5 fr. de vases en torchis (us. 27216) (27E2 : 400/375).
 [77] 1 fr. de vase en torchis (us. 33026) (22-33E : 400/375).

- [78] 1 fr. de vase en torchis (us. 50001) (1I : 400/375).
 [79] 1 bord de vase en torchis (jatte à bord rentrant) (us. 50008) (1I : 400/375).
 [80] 1 fr. de vase en torchis (us. 50053) (1I : 400/375).
 [81-146] 66 fr. de parois en torchis, à surfaces interne et externe lissées, dont la plupart appartiennent à des vases (us. 50054) (1K : 400/375).
 [147] 1 fr. de vase en torchis (us. 50058) (1K : 400/375).
 [148-153] 6 fr. de vases en torchis dont 1 fond de vase quadrangulaire (us. 50071) (1I : 400/375).
 [154-156] 3 bords de vases en torchis (us. 50079) (1I : 400/375).
 [157-162] 6 parois de vases en torchis d'une épaisseur de 1 à 1,8 cm (us. 50080) (1I : 400/375).
 [163] 1 fr. de vase en torchis (us. 50081) (1K : 400/375).
 [164-196] 33 fr. de parois en torchis, à surfaces lisses, éléments probables de vases (us. 50099) (1I : 400/375).
 [197] 1 fr. de vase en torchis (us. 27231) (27E1 : 375/375).
 [198] 1 fr. de vase en torchis (us. 1571) (1H1 : 375/350).
 [199] 1 fr. de vase en torchis (us. 1797) (1H1 : 375/350).
 [200] 1 fr. de vase en torchis (us. 1799) (1H1 : 375/350).
 [201-210] 10 fr. de vases en torchis dont 1 bord (us 1802) (1H1 : 375/350)
 [211-214] 4 fr. de vases en torchis (us. 1850) (1H1 : 375/350).
 [215-216] 2 fr. de vases en torchis (us. 1880) (1H1 : 375/350).
 [217-228] 12 fr. de vases en torchis (us. 1899) (1H1 : 375/350).
 [229] 1 fr. de vase en torchis (us. 1903) (1H1 : 375/350).
 [230-238] 9 fr. de vases en torchis dont 1 bord à décor digité (fig. 3) (us. 1907) (1H1 : 375/350).
 [239-243] 5 fr. de vases en torchis (us. 24002) (22-33D : 375/325).
 [244] 1 fr. de vase en torchis (us. 25024) (22-33D : 375/325).
 [245-249] 5 fr. de vases en torchis (us. 1602) (1G2 : 350/350).
 [250] 1 fr. de paroi de vase en torchis dont la surface extérieure a reçu une fine couche d'enduit lissé de couleur beige rosée (us. 1602) (1G2 : 350/350).
 [251] 1 élément de paroi de cuve en torchis (en 5 fr.), épaisse de 2,4 à 3,1 cm et présentant une face extérieure lissée (us. 1705) (1G2 :

350/350).

- [252-319] 68 fr. de vases ou cuves en torchis comprenant 19 bords dont un décoré d'incisions (3 ill. fig. 3) (us. 1770) (1G2 : 350/350).
 [320-358] 39 fr. de vases en torchis dont 8 fr. de bords appartenant vraisemblablement à trois vases différents ; l'un des bords porte un décor incisé (fig. 3) (us. 1794) (1G2 : 350/350).
 [359] 1 bord de vase en torchis (fig. 3) (us. 27141) (27D2 : 350/350).
 [360] 1 fr. de vase en torchis (us. 1617) (1G1 : 350/325).
 [361-366] 6 fr. de vases en torchis dont 2 bords (1 ill. fig. 3) (us. 1630) (1G1 : 350/325).
 [367-371] 5 fr. de vases en torchis dont 1 bord (us. 1755) (1G1 : 350/325).
 [372-482] 111 fr. de parois de vases en torchis (us. 1518) (1F : 325/300).
 [483-487] 5 fr. de vases en torchis dont 2 bords de jattes et 1 de couvercle (2 ill. fig. 3) (us. 1661) (1G2 : 350/350).
 [488-505] 18 fr. de vases en torchis dont 2 bords de jarres (fig. 3) et 1 bord de couvercle (fig. 3) (us 24013) (22-33 E : 400/375).
 [506-518] 13 fr. de vases en torchis dont 3 bords de jattes (1 ill. fig. 3) et un bord de couvercle à bord biseauté (fig. 3) (us. 24003) (22-33D : 375/325).
 [519] 1 bord de grand couvercle discoïdal, à lèvre arrondie (fig. 3) (us. 50123) (1L : 400/400).
 [520-523] 4 fr. de vases en torchis dont un bord de couvercle (fig. 3) (us. 1839) (1I : 400/375).
 [524] 1 fr. de fond de vase en torchis (us. 50203) (1L : 400/400).
 [525-526] 2 fr. de vases en torchis dont un fond plat (us. 50163) (1I : 400/375).
 [527-532] 6 fr. de vases en torchis dont un fond plat (us. 50205) (1J : 400/375).
 [533-535] 3 fr. de vases en torchis dont 2 fonds plats (fig. 3) (us. 1758) (1H1 : 375/350).

√ outils

• aiguisoir sur galet

Seuls sont recensés ici les galets portant des traces d'utilisation très nettes, ce qui réduit leur nombre par rapport à ceux qui ont pu éventuellement servir d'aiguisoir mais sur lesquels les traces sont peu lisibles et donc peu fiables. Ces objets sont fréquents sur les sites d'habitat protohistoriques. Les aiguisoirs sont aménagés sur des galets de pierre dure et fine, choisis

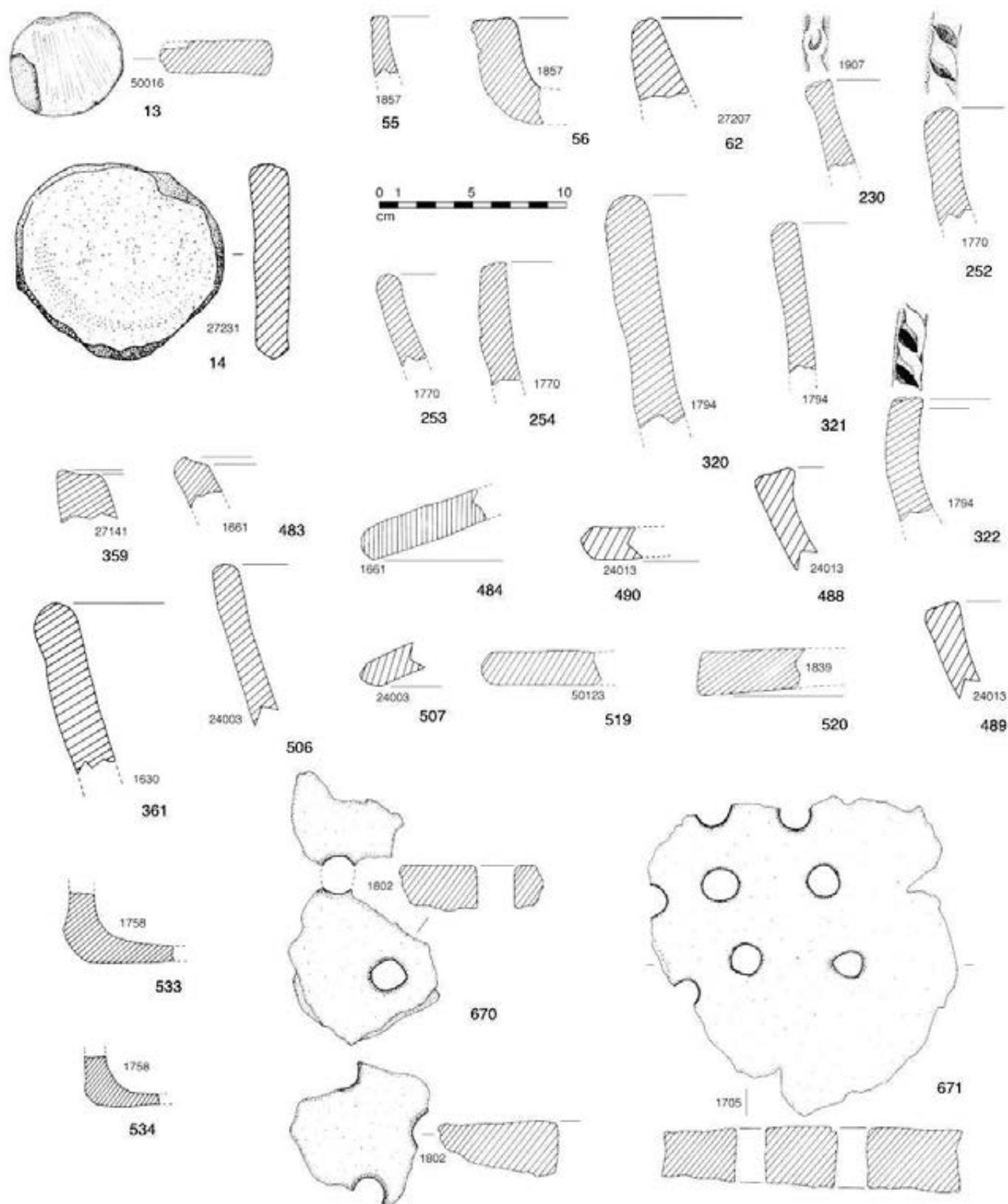


Fig. 3 : 13 et 14 : rondelles en terre cuite; 55 à 483, 488, 489 et 506 : bords de vases en torchis; 484, 490, 507, 519 et 520 : couvercles de vases en torchis; 533 et 534 : fonds de vases en torchis; 670-671 : soles de fours-gril en terre cuite; (éch. : 1/3).

pour leur efficacité. Ils sont utilisés pour les couteaux mais aussi pour tout instrument tranchant comme les serpettes, tranchoirs, etc. Au regard du mobilier métallique dont nous disposons, il est important de noter la faible représentation de ces outils tranchants par rapport à celle des aiguisoirs ou encore à celle des traces de découpe sur les restes osseux : ce phénomène s'explique par la récupération systématique des objets en fer cassés, repassant à la forge.

- [536] 1 galet en pierre dure portant des traces d'utilisation comme aiguisoir (us. 27246) (27E2 : 400/375).
- [537] 1 aiguisoir sur galet en pierre dure, portant des traces d'usure sur un côté et de percussion sur le côté opposé (fig. 1) (us. 50055) (1K : 400/375).
- [538] 1 aiguisoir aménagé sur galet de quartzite. Une extrémité porte des traces de feu (us. 50057) (II : 400/375).
- [539] 1 galet plat en pierre verte ayant servi d'aiguisoir : il porte des traces d'usure sur les tranches (us. 27250) (27E1 : 375/375).
- [540] 1 aiguisoir aménagé sur un grand galet de schiste (us. 1850) (IH1 : 375/350).
- [541] 1 aiguisoir sur galet de grès fin. On note des traces d'utilisation sur l'un des côtés et à l'extrémité (fig. 1) (us. 1865) (IH1 : 375/350).
- [542] 1 aiguisoir sur galet de pierre dure (us. 1473) (IG1 : 350/325).
- [543] 1 galet portant des traces d'utilisation comme aiguisoir (us. 1586) (IG1 : 350/325).

• concasseur en pierre

On note, comme pour les aiguisoirs, que les concasseurs sont constitués de manière quasi exclusive de galets de pierre dure et qu'ils sont régulièrement mentionnés dans les inventaires d'objets découverts sur les sites régionaux protohistoriques : à La Liquière par exemple, (Py et alii 1984, fig. 14) ; à Gailhan (Dedet 1987, fig. 99, n° 5) ; à Pignan (Raynaud et alii 1983, fig. 15, n° 38 et fig. 32) ; ou encore au Marduel, dès le Bronze Final II et pour le premier âge du Fer (Py et alii 1994, p. 215 et fig. 50, n° 15 et Py et alii 1992, p. 280). Les traces qui permettent de les distinguer des galets non fonctionnels sont d'une part le polissage dû au contact répété avec les mains de l'utilisateur et d'autre part des éclats

produits par la percussion. Les concasseurs sont utilisés dans des domaines divers : en métallurgie, pour le concassage du minerai ou le martelage des objets en fer en cours de fabrication (on retrouve de type de galets près des forges) ; mais aussi pour le concassage du dégraissant minéral (sable ou coquillage) mélangé à l'argile pour la fabrication de la céramique non tournée locale.

- [544-546] 3 galets, ayant probablement servi de concasseurs (us. 1787) (IH1 : 375/350).
- [547] 1 fragment de calcaire gréseux de forme arrondie, apparemment taillé et ayant servi de concasseur (fig. 1) (us. 1904) (IH1 : 375/350).
- [548] 1 concasseur sur galet de pierre dure (us. 1473) (IG1 : 350/325).
- [549] 1 galet portant des traces d'utilisation comme concasseur (us. 1586) (IG1 : 350/325).
- [550] 1 concasseur sur galet de grès (us. 1412) (IF : 325/300).

• couteau en fer

Les objets identifiés ici présentent tous une conservation fragmentaire à partir de laquelle il est difficile d'établir une typologie. Tout juste peut-on signaler que les soies plates et fines comme celle du n°[552], caractéristiques du deuxième âge du Fer (Tendille 1982, p. 46), existent déjà au IV^e s. Les autres individus, dont on peut seulement observer le profil de la lame, ne sont pas attribuables à une typologie précise.

Les couteaux sont d'un usage domestique répandu, comme en témoignent les traces sur les aiguisoirs et sur les restes osseux. L'état fragmentaire des pièces recensées et leur faible nombre sont des indices probants de récupération. Le site de Lattes n'est pas le seul sur lequel ce phénomène peut être observé. Il en va de même au sein d'habitats présentant des niveaux scellés par des destructions par incendies : les objets en fer sont récupérés à des phases ultérieures, le métal restant sans doute rare jusqu'à une phase avancée de l'âge du Fer. On note en comparaison l'abondance des couteaux en milieu funéraire par exemple, reflétant de manière plus réelle la fréquence de l'utilisation de ces instruments dans la vie quotidienne.

- [551] 1 pointe de lame de couteau en fer, très oxydée (fig. 1) (us. 50033) (1L : 400/400).
- [552] 1 lame de couteau en fer en deux fragments disjoints (manquent la partie médiane et la pointe). Le départ de la soie, plate et fine est conservé (fig. 1) (us. 50104) (1L : 400/400).
- [553] 1 couteau en fer de conservation lacunaire. La lame est conservée sur une longueur de 9 cm depuis la pointe ; le manche se termine par un renflement à section triangulaire (fig. 1) (us. 50139) (1L : 400/400).
- [554] 1 lame épaisse en fer, de couteau ou de lance (us. 50079) (II : 400/375).
- [555] 1 couteau en fer dont subsiste la lame courte (longueur : 9 cm) et le début de la soie comportant un rivet (fig. 1) (us. 1593) (IG1 : 350/325).

• douille en fer

Les talons à douille en fer, même s'ils sont de petites dimensions, sont généralement attribués à des lances ou à des javelines. On rappellera par exemple les deux exemplaires de petite taille découverts sur le site du Marduel vers 500-450 et 450-425 av. n. è. (Py 1990, p. 495 et doc. 130, n°9 et 10). Mais la forme tubulaire plutôt que conique et le renflement arrondi à l'extrémité de l'objet présenté ici font penser à un manche de petit outil ou à un étui à aiguille ou à poinçon plutôt qu'à un talon de javeline. Un objet similaire et interprété comme « étui » a été découvert à La Liquière sur un sol d'habitation daté de 575-500 av. n. è. (Py et al. 1984, p.64).

- [556] 1 talon conique creux en fer de forme étroite, terminé par un petit renflement à section pleine (diam. : 1 cm) (fig. 1) (us. 50172) (1L : 400/400).

• manche en os

Les ossements animaux sont sciés, taillés, polis pour former une panoplie de petits instruments variés, bien que peu abondants durant l'âge du Fer, tels que les aiguilles, épingles, poinçons, charnières de meubles, jetons de comptage, perles, lissoirs, appliques décoratives, etc. Ils sont également utilisés pour la fabrication des manches d'outils à soie, en concurrence avec le bois, le fer et le bronze. Les exemples de manches du IV^e siècle découverts à Lattes sont exclusivement en os.

L'emploi de ce matériau est ici plus utilitaire que décoratif, même si certains objets portent les traces d'ornements incisés. Le manche est réalisé par sciage d'un os long (de bovidé, suidé ou ovicapridé) aux deux extrémités puis dans le sens de la longueur. L'intérieur est généralement évidé pour l'emplacement de la soie de l'outil. Les deux parties du manche sont enfin fixées à la soie par des rivets. On remarque à partir du IV^e siècle av. n. è. l'emploi de bois de cerf dans leur fabrication alors que ce matériau était pour les périodes précédentes réservé à des outils divers (cf. notice : Travail de l'os, bois de cerf). On citera par exemple deux manches d'outil en bois de cerf mis au jour au Calla de Durban dans l'Aude, dans des pièces d'habitation du IV^e s. av. n. è. (Solier 1992, p. 347).

[557] 1 fr. de manche en os poli (longueur conservée : 4,5 cm) comportant deux petits trous de fixation (fig. 4) (us. 50164) (1K : 400/375).

[558] 1 manche d'outil taillé dans un os long. Une extrémité est polie ; l'autre comprend deux incisions parallèles à la coupure, très probablement décoratives (fig. 4) (us. 27013) (27E1 : 375/375).

[559] 1 moitié d'os long coupé et poli aux deux extrémités, ayant probablement servi de manche d'outil (fig. 4) (us. 1794) (1G2 : 350/350).

√ *Foyer et environnement du foyer*

• chenets en terre cuite

Les chenets apparaissent en Gaule Méridionale vers le premier quart du Ve siècle av. n. è. et sont abondamment représentés sur les sites du début du deuxième âge du Fer en Languedoc oriental, dans l'Hérault et le Gard (Py 1990, p. 794 et Feugère 1992b, p. 304 et 305).

On a supposé sans véritable preuve que le monde italique, en particulier la civilisation villanovienne (Chapotat 1959 p. 28), pouvait avoir été le point de départ de la diffusion vers la Gaule de ces objets (quelle que soit la fonction qu'on leur attribue, culturelle ou utilitaire) et des modèles zoomorphes. Les chenets disparaissent du Languedoc vers le milieu du II^e s. av. n. è. mais sont présents en Provence jusqu'à

la fin du deuxième âge du Fer et dans le Nord de la Gaule à partir du I^{er} siècle av. n. è. et à l'époque romaine (Déchelette 1927b, p. 907 à 912).

Ce sont, au IV^e siècle av. n. è., des ustensiles dont la fabrication et l'usage relèvent du domaine domestique. Modelés en argile et cuits, ils sont constitués d'un corps allongé dont le plan de pose est plat et dont le profil peut être rectangulaire ou trapézoïdal. Ce corps peut recevoir sur le dos et les flancs un décor composé de cercles concentriques estampés, de lignes incisées en chevrons ou en méandres. L'une des extrémités est droite ou légèrement biseautée (pour les exemplaires de la région nimoise notamment). L'autre extrémité est redressée et toujours zoomorphe, même si la figuration est parfois très stylisée. Le registre bestiaire est restreint : on note surtout deux espèces, le cheval et le bélier. Le cheval est caractérisé par la présence sur le sommet de la tête et du dos d'une crinière en relief et parfois par celle de deux oreilles en relief et de rennes incisés de part et d'autre du col. Le bélier quant à lui est reconnaissable à ses cornes enroulées et décorées de coups incisés. L'emplacement des yeux est signalé par une dépression circulaire (ou, dans une paire unique en son genre, par l'incrustation de tessons de céramique attique à vernis noir). La représentation d'autres espèces animales reste hypothétique. Peut-être peut-on voir un canidé dans l'exemplaire lattois n° [589] et dans un fragment découvert à Nîmes (Py 1990, doc. 273, n° 9). Les équidés et ovidés sont néanmoins largement majoritaires, même pour les périodes les plus récentes, traduisant l'importance attribuée à ces animaux dans l'esprit des populations.

La comparaison entre les chenets du IV^e s. av. n. è. et ceux appartenant aux périodes plus récentes ne montre pas d'évolution notable, ni dans le registre zoomorphe et les décors géométriques, ni dans les techniques employées pour leur élaboration. Il n'y a pas de différences stylistiques marquées ni de progrès esthétiques flagrants : on trouve à toute période des chenets à représentation élaborée et d'autres très schématiques. Il semble par

contre que les exemplaires soient de plus en plus grands et que leur fonction à partir de la conquête romaine soit plus votive qu'utilitaire. La question concernant leur destination durant la Protohistoire reste ouverte : il semble que, bien qu'ornés, ces objets aient une vocation surtout utilitaire. On les met traditionnellement en relation avec les foyers construits à sole décorée dont l'apparition est à peu près contemporaine. Ce type de foyers disparaît par contre bien avant les chenets, à la fin du III^e s. av. n. è. La seule relation certaine que l'on puisse établir entre les deux documents est qu'ils traduisent l'expression d'un art indigène et qu'ils sont les témoins de l'unité culturelle du Languedoc oriental au début du deuxième âge du Fer.

L'inventaire des fragments de chenets ornés à Lattes au IV^e siècle av. n. è. permet de compléter la liste des découvertes régionales (Feugère 1992b, p. 304-305) et de mettre en évidence leur relative abondance durant la période abordée.

[560] 1 extrémité de corps de chenet en terre cuite (us. 1820) (II : 400/375).

[561] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, de forme étroite (fig. 4) (us. 27207) (27E2 : 400/375).

[562] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[563] 1 corps de chenet en terre cuite dont une arête est décorée de coups imprimés (fig. 4) (us. 50053) (II : 400/375).

[564] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type bélier, à crinière se prolongeant jusqu'au museau dont les arêtes latérales et centrale sont décorées d'incisions. Les cornes sont figurées par un boudin d'argile également décoré de coups incisés et se terminant de chaque côté de la tête par une boucle. La bouche et les naseaux sont très clairement indiqués par des incisions (fig. 4) (us. 27013) (27E1 : 375/375).

[565] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, à museau appointé et comportant une crinière en relief. Les arêtes centrale et latérales sont ornées de coups incisés. Les yeux et les naseaux sont indiqués par de petites dépressions circulaires (fig. 4) (us. 27178) (27E1 : 375/375).

[566] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite (us. 27186) (27E1 : 375/375).

[567] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type bélier, dont ne subsiste que la partie supérieure. Les cornes sont consti-

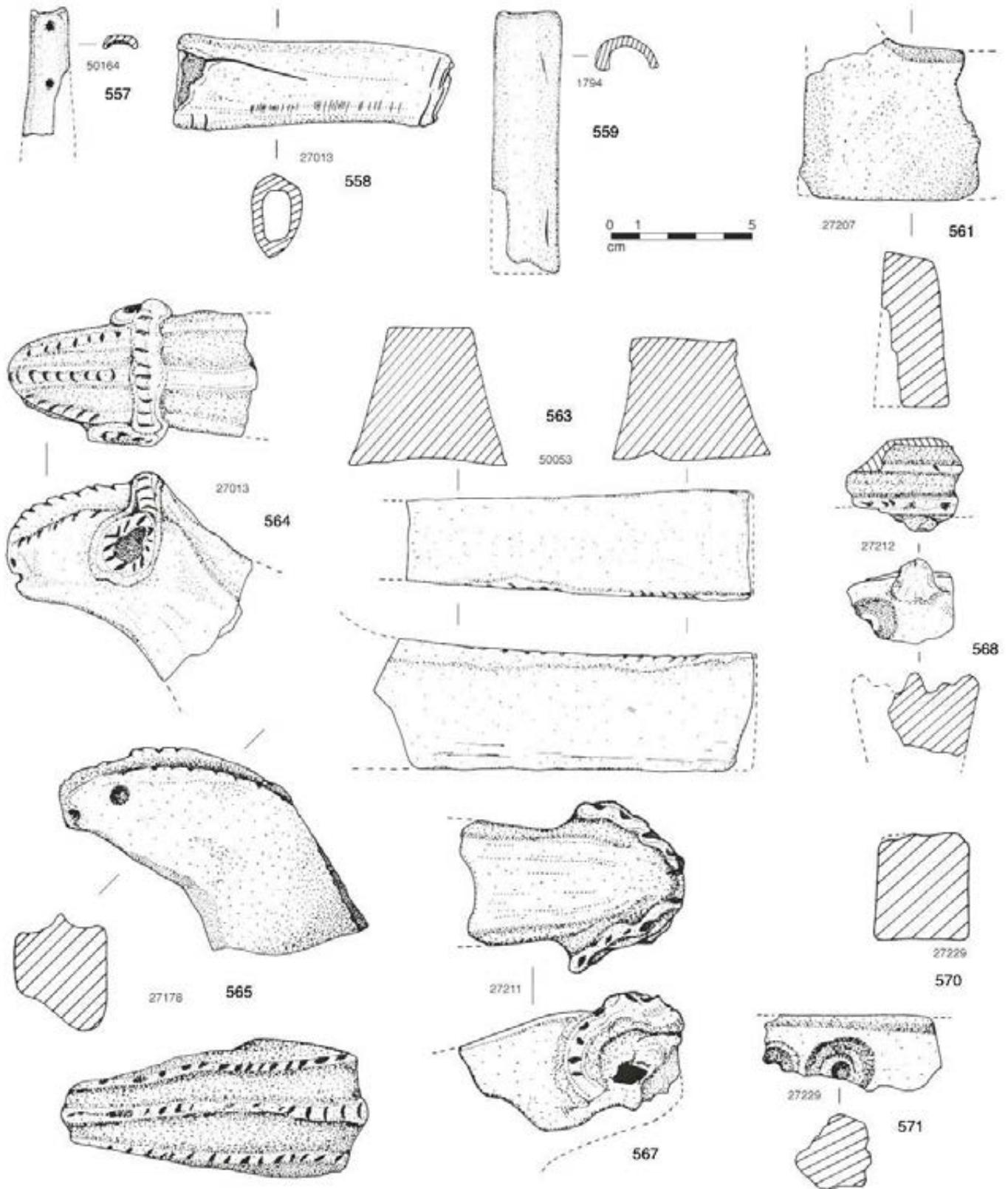


Fig. 4 : 557 à 559 : manches d'outil en os ; 561 à 571 : chenets en terre cuite ; (éch. : 1/2).

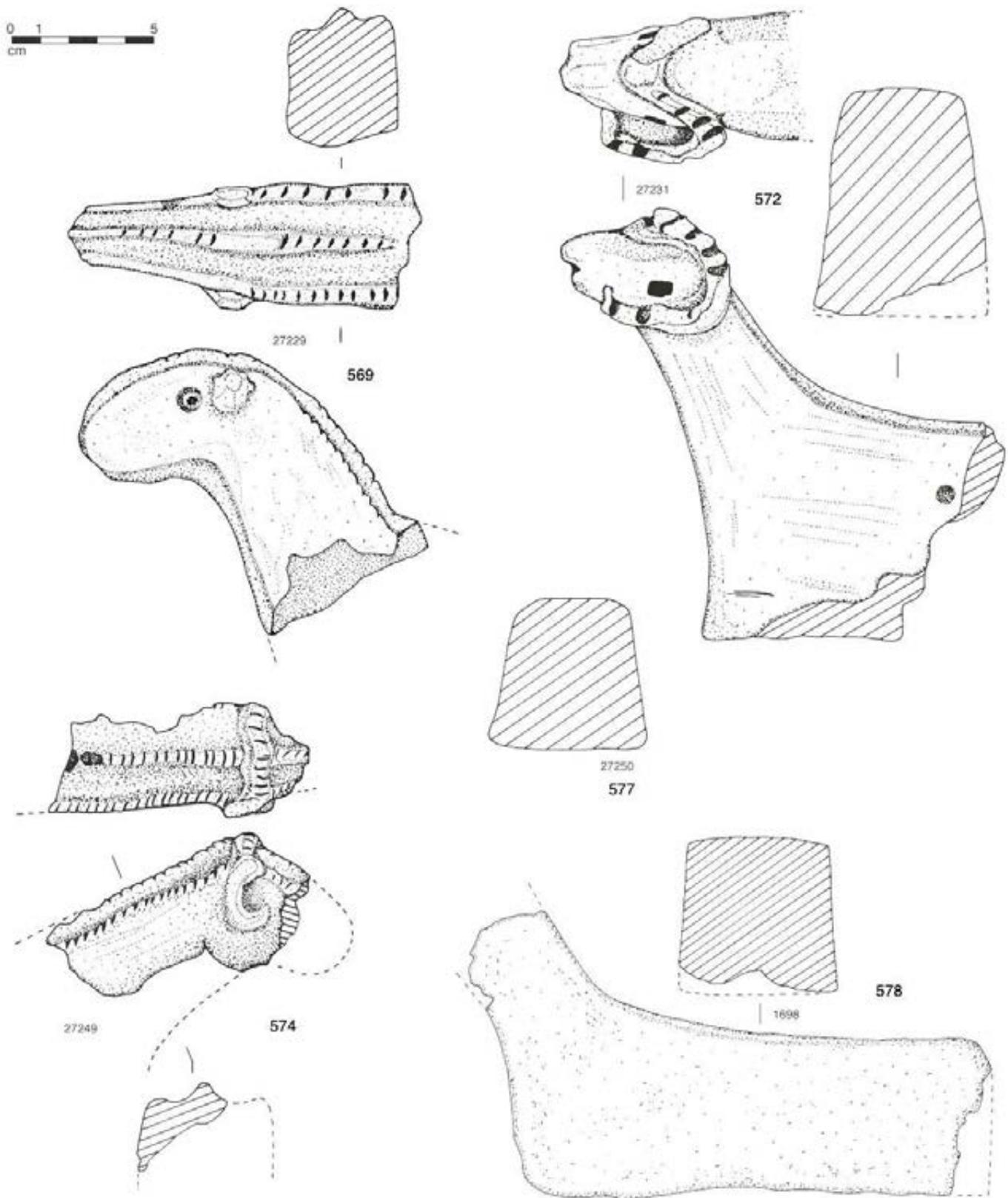


Fig. 5 : 569 et 572 à 578 : chenets en terre cuite; (éch. : 1/2).

- tuées par un boudin d'argile orné de coups incisés dont les extrémités semblent se terminer de chaque côté de la tête par une boucle. Les yeux sont figurés par de petits tessons de céramique attique à vernis noir insérés dans l'argile. Cette tête est appariée à un autre chenet appartenant à l'us 27231, n° [572] (fig. 4) (us. 27211) (27E1 : 375/375).
- [568] 1 fr. de tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, comportant une crinière en relief, l'indication d'une oreille relevée en pointe et celle d'un œil formé d'un cercle imprimé (fig. 4) (us. 27212) (27E1 : 375/375).
- [569] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, à crinière en relief se prolongeant jusqu'au museau, avec indication des oreilles par deux proéminences et des yeux par deux cercles imprimés. Les arêtes latérales et centrale du cou sont ornées d'incisions (fig. 5) (us. 27229) (27E1 : 375/375).
- [570-571] 2 fr. de corps de chenets en terre cuite dont l'un est orné de cercles concentriques imprimés (fig. 4) (us. 27229) (27E1 : 375/375).
- [572] 1 chenet zoomorphe en terre cuite, de type bélier, dont la morphologie est évoquée avec réalisme : les yeux sont figurés par insertion de petits tessons en céramique attique à vernis noir ; les cornes constituées par un boudin d'argile partent du sommet de la tête et rejoignent la gorge en formant une boucle et leur surface est crénelée par une série de coups incisés ; la bouche est indiquée par une rainure horizontale. Le corps est lisse et à section trapézoïdale. Ce chenet fait la paire avec celui trouvé dans l'us 27211, n° [567] (fig. 5) (us. 27231) (27E1 : 375/375).
- [573] 1 fr. d'avant-train de chenet en terre cuite, de profil arrondi. Il est possible que ce fragment appartienne à l'exemplaire dont la tête a été trouvée dans l'Us 27211 (us. 27231) (27E1 : 375/375).
- [574] 1 fr. de tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type bélier, avec petite corne enroulée, figurée par un boudin d'argile. La crinière en relief, les cornes et les arêtes latérales du cou sont ornées de coups incisés (fig. 5) (us. 27249) (27E1 : 375/375).
- [575-576] 2 fr. de corps de chenets en terre cuite dont une base (us. 27249) (27E1 : 375/375).
- [577] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, à section trapézoïdale et inorné (fig. 5) (us. 27250) (27E1 : 375/375).
- [578] 1 corps de chenet en terre cuite, à faces lisses, comprenant le départ du cou. La section est légèrement trapézoïdale et le dos un peu bombé (fig. 5) (us. 1698) (1H1 : 375/350).
- [579] 1 extrémité de corps de chenet à dos lisse, en terre cuite. La face arrière est perpendiculaire à l'axe de l'objet (us. 1767) (1H1 : 375/350).
- [580] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite (us. 1796) (1H1 : 375/350).
- [581] 1 fr. de chenet en terre cuite comprenant la base du col avec crinière en relief (us. 1904) (1H1 : 375/350).
- [582] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, inorné (us. 27032) (27D3 : 375/350).
- [583] 1 fr. de tête de chenet zoomorphe en terre cuite dont seuls le museau et l'extrémité de la crinière sont conservés (us. 27169) (27D3 : 375/350).
- [584-587] 4 fr. de chenets en terre cuite dont : 1 fr. de corps lisse à section trapézoïdale ; 1 base large ; la partie supérieure d'une tête portant une crinière en relief et l'emplacement des yeux en creux (fig. 6) ; et un museau de grand chenet orné simplement de petites incisions sur les arêtes périphériques (fig. 6) (us. 27177) (27D3 : 375/350).
- [588] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, à crinière en relief inornée. La tête est très schématisée, sans indications anatomiques (fig. 6) (us. 25019) (22-33D : 375/325).
- [589] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite. Les yeux sont indiqués par deux dépressions circulaires, les oreilles sont modelées en relief et la bouche est figurée par une encoche (fig. 6) (us. 32006) (22-33D : 375/325).
- [590] 1 avant-train de chenet en terre cuite, avec départ de la tête munie d'une crinière en relief se prolongeant sur le cou. Les yeux sont figurés par deux dépressions circulaires (fig. 6) (us. 32008) (22-33D : 375/325).
- [591] 1 arrière-train de chenet en terre cuite, à section rectangulaire. Le dos porte une cannelure centrale ; les flancs sont ornés de trois rangées de cercles imprimés (fig. 6) (us. 32008) (22-33D : 375/325).
- [592] 1 arrière-train de chenet en terre cuite inorné, à section rectangulaire aplatie (us. 32008) (22-33D : 375/325).
- [593] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, orné de grecques incisées (fig. 6) (us. 32019) (22-33D : 375/325).
- [594] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval. La crinière n'est pas représentée. Seuls les yeux sont figurés par deux dépressions circulaires et la bouche par une légère encoche. La base du cou porte sur un côté quelques traits incisés sans valeur décorative (fig. 7) (us. 1602) (1G2 : 350/350).
- [595] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, inorné (us. 27049) (27D2 : 350/350).
- [596] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, inorné, à section rectangulaire (us. 27133) (27D2 : 350/350).
- [597] 1 fr. de cou de chenet en terre cuite comportant une crinière en relief inornée (us. 27141) (27D2 : 350/350).
- [598] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, inorné (us. 27157) (27D2 : 350/350).
- [599] 1 avant-train de chenet en terre cuite, dont la tête, munie d'une crinière en relief, est très stylisée. Les surfaces antérieure et latérales sont peignées (fig. 7) (us. 1406) (1G1 : 350/325).
- [600] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite (us. 1461) (1G1 : 350/325).
- [601] 1 fr. de dos de chenet en terre cuite, inorné (us. 1540) (1G1 : 350/325).
- [602] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite dont l'extrémité antérieure est conservée (fig. 7) (us. 1617) (1G1 : 350/325).
- [603] 1 fr. de dos de chenet en terre cuite, inorné (us. 1741) (1G1 : 350/325).
- [604-609] 6 fr. de chenets en terre cuite, dont deux extrémités distales en biseau, une extrémité distale perpendiculaire et un dos. Parmi les autres fragments, l'un d'eux porte une crinière en relief, un autre a des faces peignées et un troisième porte un décor de pseudo-grecques profondément incisées (1 ill. fig. 7) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [610] 1 fr. de corps de chenet en terre cuite, très large, à crinière centrale figurée en relief et orné sur l'une des faces latérales de pseudo-grecques incisées (fig. 7) (us. 1518) (1F : 325/300).
- [611] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite de type cheval, de figuration schématique. Seule une crinière lisse est indiquée sous forme d'un bandeau en relief. Le reste de la tête et du museau sont lisses (fig. 7) (us. 1956) (1F : 325/300).
- [612] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, comprenant le cou. La représentation est schématique : seule la crinière est figurée par un léger relief (fig. 8) (us. 22025) (22-33C : 325/300).
- [613] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval. La bouche est figurée par une ligne incisée horizontale et la crinière par trois lignes en relief portant des coups incisés (fig. 7) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

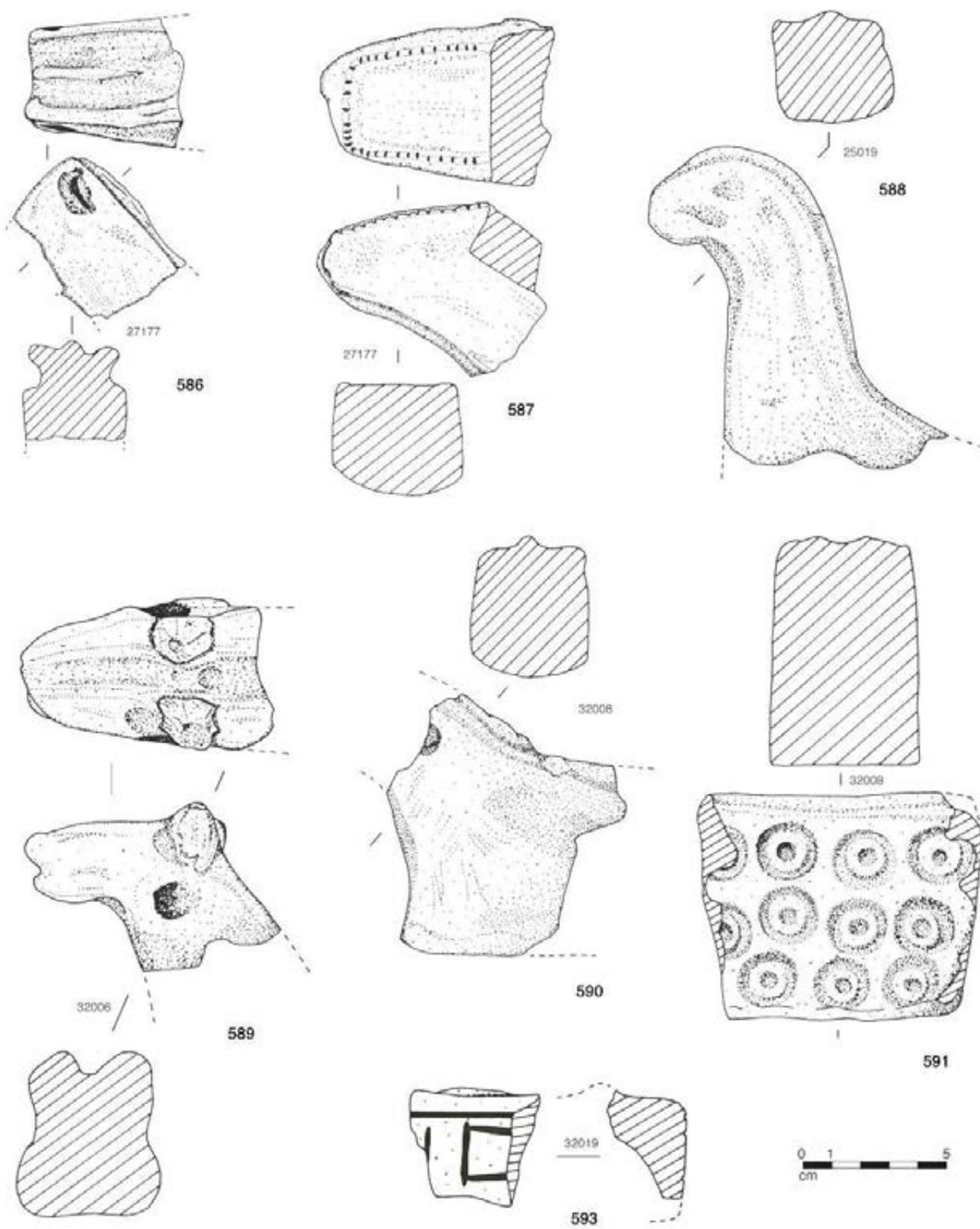


Fig. 6 : 586 à 593 : chenets en terre cuite; (éch. : 1/2).

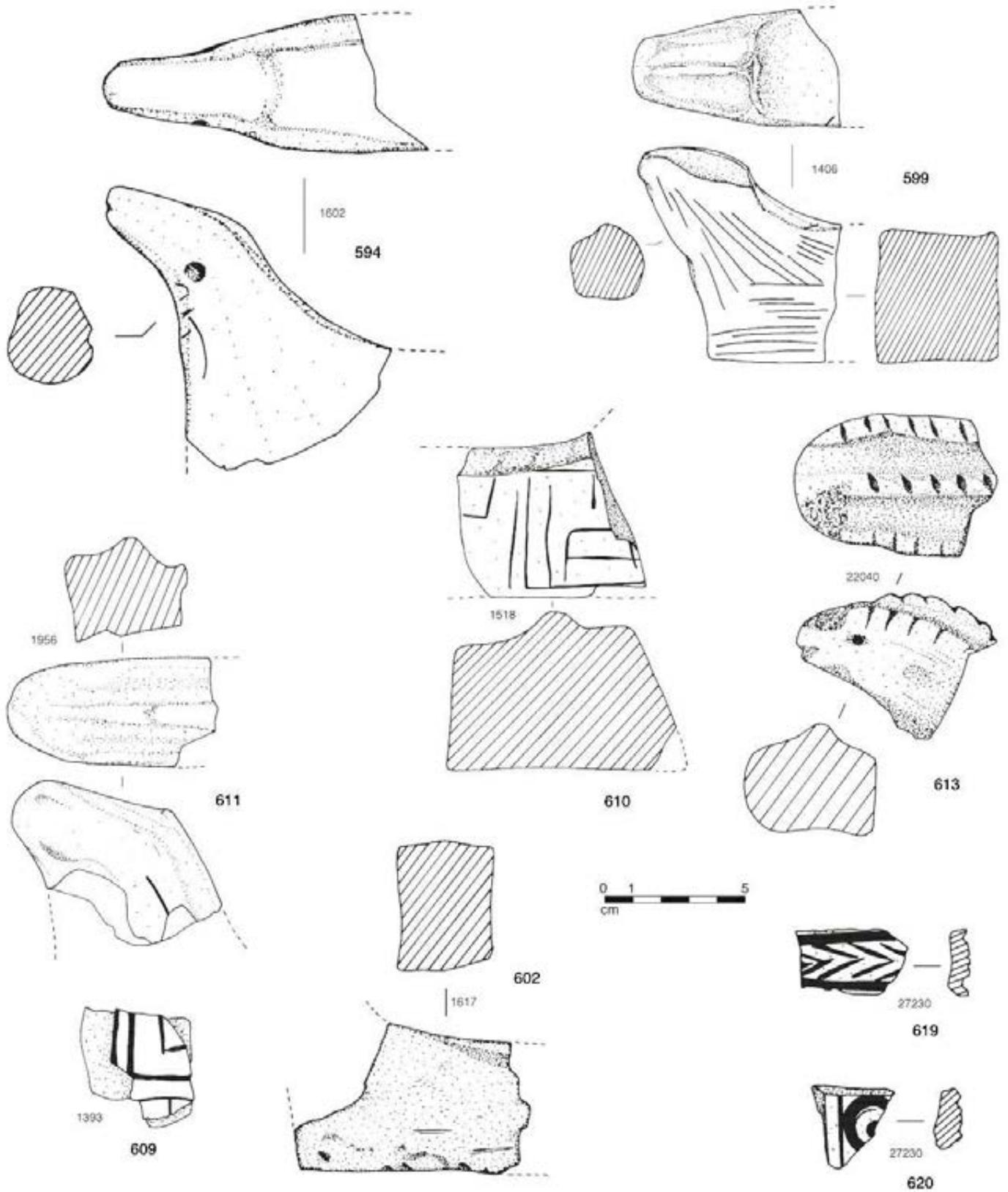


Fig. 7 : 594 à 613 : chenets en terre cuite; 619 et 620 : fragments de soles de foyers décorées; (éch. : 1/2).

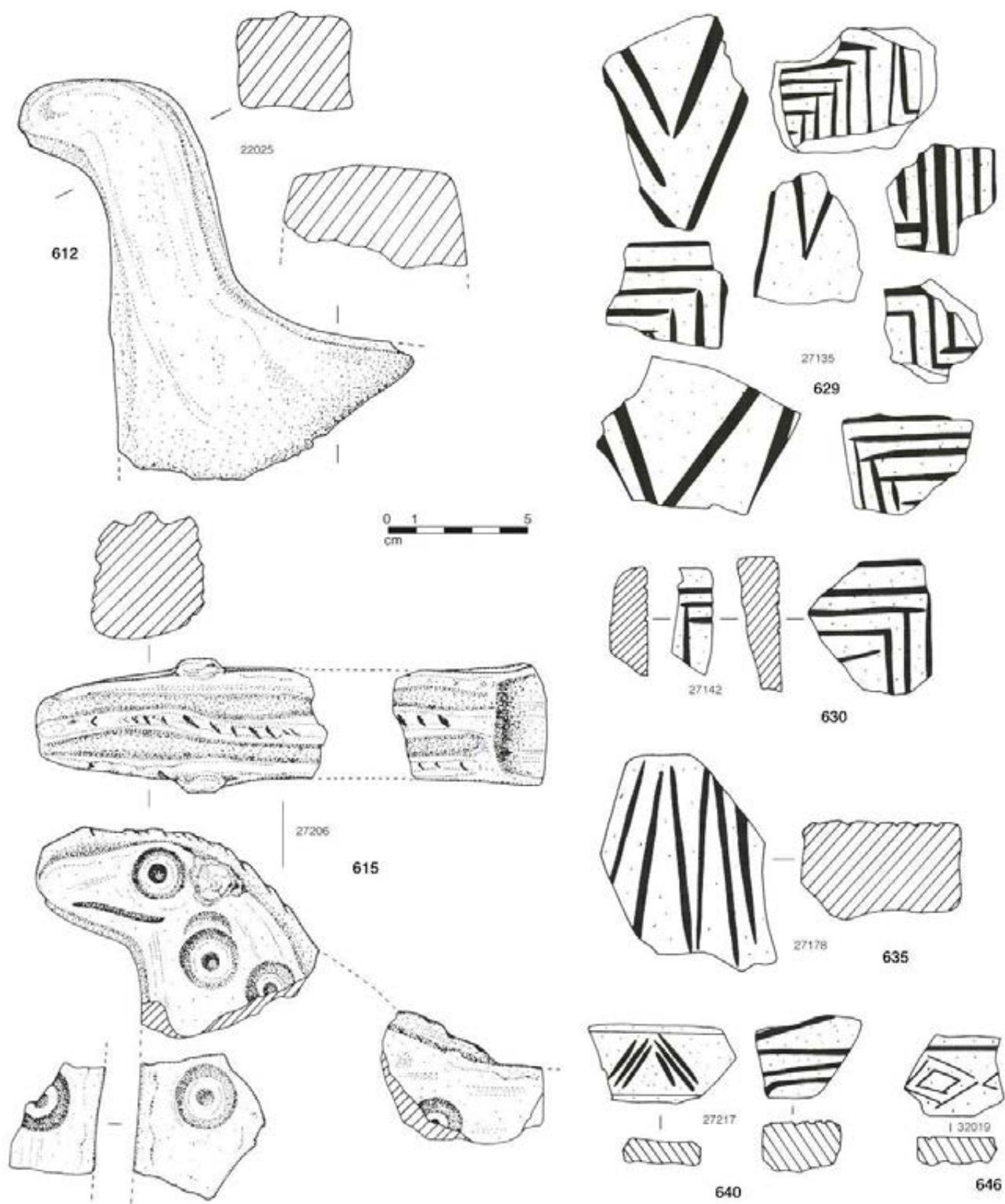


Fig. 8 : 612 et 615 : chenets en terre cuite; 629 à 646 : fragments de soles de foyers décorées; (éch. : 1/2).

[614] 1 fr. de base de chenet en terre cuite (us. 27206) (27C : 325/275).

[615] 1 tête de chenet zoomorphe en terre cuite, de type cheval, en trois fragments. La crinière est indiquée en relief et ornée de coups incisés de même que les arêtes du cou et le sommet de la tête. Les oreilles sont figurées par des mamelons en faible relief et les yeux par l'impression d'un poinçon de cercles concentriques qui a aussi servi à décorer le cou et les faces latérales du corps. La bouche est dessinée par une incision qui se prolonge sur les côtés sans doute pour figurer les rennes (fig. 8) (us. 27206) (27C : 325/275).

• foyer

Sont présentés ici les éléments de sole en argile provenant de foyers construits, décorés ou non et découverts en majorité sur le site au sein de remblais. On se reportera, en ce qui concerne les soles décorées mises au jour *in situ* sur les sols d'occupation, à une synthèse récente (Roux, Raux 1996) et aux compléments fournis par les études de fouille présentées ci-dessus par J.-C. Roux, D. Lebeau-pin et M. Py.

Les foyers construits sont constitués d'une sole d'argile lissée, de forme quadrangulaire, disposée sur un radier de pierres et/ou de tessons dans une fosse peu profonde. La sole, d'ordinaire unie, reçoit parfois un décor par incision, et plus rarement par excision, dessinant des motifs géométriques répartis par bandes concentriques en périphérie d'une plage centrale lisse, ou ornée simplement dans les angles. Les motifs périphériques les plus fréquents sont les biscèles, les chevrons imbriqués ou encore les méandres ou pseudo-grecques. Les angles de la plage centrale portent généralement à Lattes des sortes de M à double ou triple jambage imbriqués. Ces motifs sont caractéristiques d'un groupe culturel limité géographiquement au Languedoc oriental et chronologiquement au IV^e s. et au début du III^e s. av. n. è. Si le foyer décoré est présent avant et après cette période en Gaule méridionale (Roux, Raux 1996, fig. 32), il est d'une part beaucoup plus rare et d'autre part présente un décor moins abondant et moins élaboré.

La fonction de ces structures de com-

bustion particulières du fait de leur décor doit être principalement celle de chauffage et d'éclairage, et de cuisine de façon plus limitée : en témoigne leur emplacement privilégié au centre de pièces à vivre ou consacrées à la réception (Roux, Raux 1996, p.408-409).

[616] 1 élément de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 50123) (1L : 400/400).

[617] 1 fr. de sole de foyer construit, correspondant à une partie de la bordure périphérique et à un angle de la plage centrale décoré de triangles emboîtés (us. 1854) (1I : 400/375).

[618] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 27216) (27E2 : 400/375).

[619-620] 2 fr. de soles de foyer construit, décorés par incision de chevrons emboîtés et de scèles (fig. 7) (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[621] 1 fr. de sole de foyer construit décorée de lignes incisées (us. 27243) (27E2 : 400/375).

[622-623] 2 fr. de sole de foyer construit, dont un décoré de lignes parallèles incisées (us. 50058) (1K : 400/375).

[624] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 50071) (1I : 400/375).

[625] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 50164) (1K : 400/375).

[626-628] 3 fr. de soles de foyer construit, à surface lisse (us. 50181) (1K : 400/375).

[629] 1 sole de foyer construit, décorée, en 49 fragments. Les fragments appartiennent principalement à la plage centrale ornée de chevrons emboîtés aux angles. Les bordures sont représentées par quelques fragments portant des motifs de pseudo-grecques excisées (fig. 8) (us. 27135) (27E1 : 375/375).

[630] 1 élément de sole de foyer construit (en 2 fragments) décoré de pseudo-grecques incisées (fig. 8) (us. 27142) (27E1 : 375/375).

[631-633] 3 fr. de soles de foyer construit, à surface lisse (us. 27151) (27E1 : 375/375).

[634] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 27156) (27E1 : 375/375).

[635] 1 élément de sole de foyer construit (en 2 fragments), décorée. L'un des fragments représente un des angles de la plage centrale et porte un décor incisé de M imbriqués (fig. 8) (us. 27178) (27E1 : 375/375).

[636] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 27191) (27E1 : 375/375).

[637] 1 élément de sole de foyer construit (en 3 fragments), à surface lisse (us. 27229) (27E1 : 375/375).

[638] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 27233) (27E1 : 375/375).

[639] 1 élément de sole de foyer construit (en 4 fragments), portant un décor de bandes incisées et de scèles (us. 27169) (27D3 : 375/350).

[640] 1 élément de sole de foyer construit (en 4 fragments), décoré de lignes incisées (fig. 8) (us. 27217) (27D3 : 375/350).

[641-642] 2 fr. de soles de foyer construit, à surface lisse (us. 27222) (27D3 : 375/350).

[643] 1 élément de sole de foyer construit (en 9 fragments), décoré par incision de losanges, de pseudo-grecques et de cercles pouvant appartenir à des triscèles (fig. 9) (us. 27222) (27D3 : 375/350).

[644] 1 fr. de sole de foyer construit, décoré de lignes incisées (us. 25040) (22-33D : 375/325).

[645-646] 2 fr. de soles de foyer construit, décorés de lignes incisées, de chevrons et de losanges imbriqués (1 ill. fig. 8) (us. 32019) (22-33D : 375/325).

[647] 1 élément de sole de foyer construit (13 fragments), décoré d'un motif de grecques incisées (us. 27120) (27D2 : 350/350).

[648-649] 2 fr. de soles de foyer construit, à surface lisse (us. 27122) (27D2 : 350/350).

[650] 1 élément de sole de foyer construit (5 fragments), présentant des motifs de grecques, de chevrons et de triscèles obtenus par incision (us. 27133) (27D2 : 350/350).

[651] 1 fr. de sole de foyer construit, décoré de grands chevrons incisés (fig. 9) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

[652-653] 2 fr. de soles de foyer construit, à surface lisse (us. 27157) (27D2 : 350/350).

[654] 1 élément de sole de foyer construit décorée (en 10 fragments), présentant des motifs incisés de grecques et de chevrons sur les bordures périphériques et un M dans un angle de la plage centrale (fig. 9) (us. 28017) (27D2 : 350/350).

[655-658] 4 fr. de soles de foyer construit, décorés de lignes incisées (us. 1406) (1G1 : 350/325).

[659] 1 fr. de sole de foyer construit, décoré d'une ligne incisée (us. 1557) (1G1 : 350/325).

[660] 1 fr. de sole de foyer construit, décoré de lignes incisées (us. 28001) (27D1 : 350/325).

[661] 1 élément de sole de foyer construit (en 17 fragments) où sont représentés plusieurs thèmes décoratifs : chevrons, scèles et pseudo-grecques obtenus par incision (fig. 9) (us. 1393) (1F : 325/300).

[662-663] 2 fr. de soles de foyer construit, décorés de lignes incisées (us. 1412) (1F : 325/300).

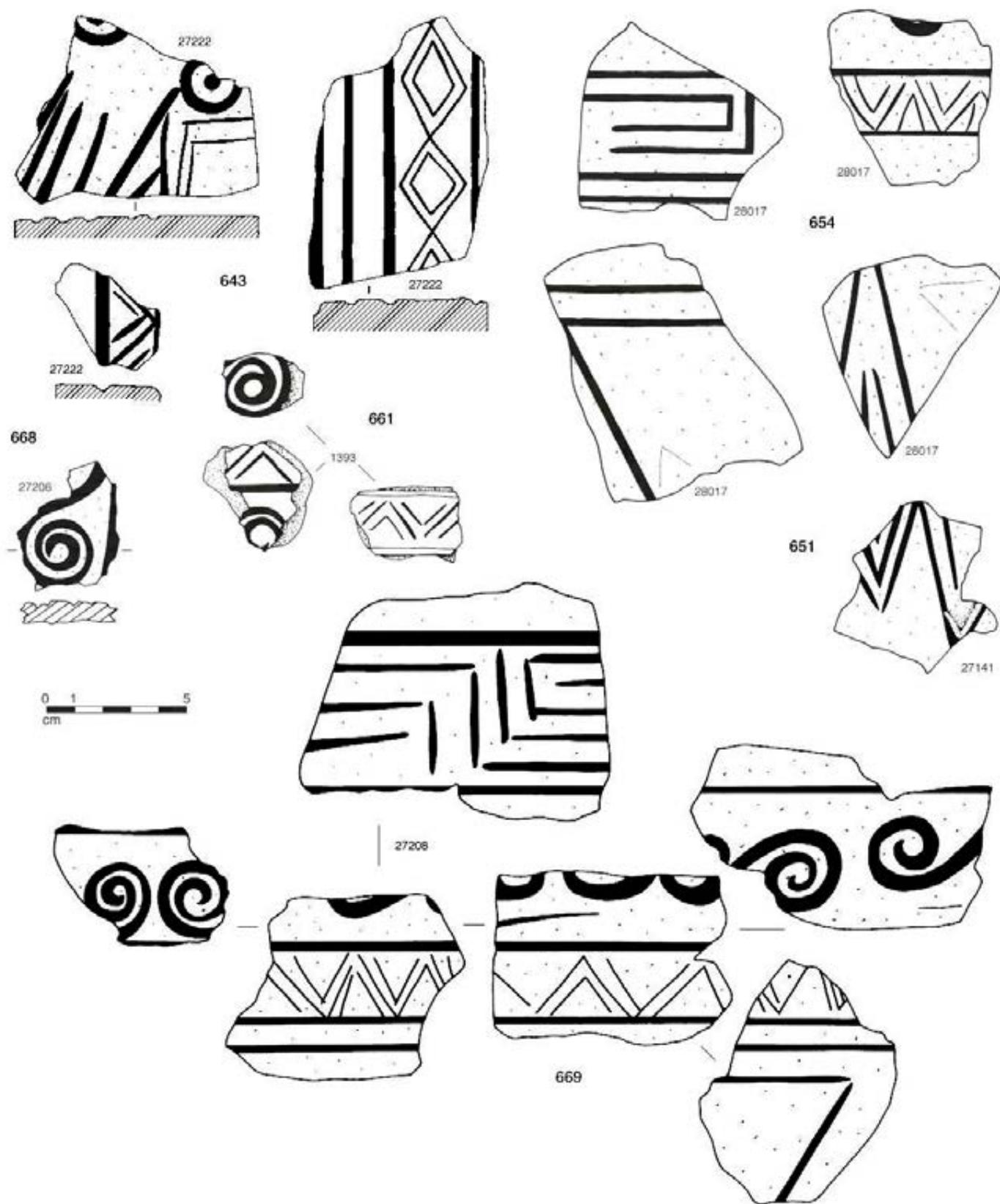


Fig. 9 : 643 et 651 à 669 : fragments de soles de foyers décorées; (éch. : 1/2).

[664-665] 2 fr. de soles de foyer construit, décorés de motifs de pseudo-grecques incisées (us. 1479) (1F : 325/300).

[666] 1 fr. de sole de foyer construit, décoré d'une spirale incisée (us. 1518) (1F : 325/300).

[667] 1 fr. de sole de foyer construit, à surface lisse (us. 27125) (27C : 325/275).

[668] 1 élément de sole de foyer construit en plusieurs fragments, dont un décoré d'un triscèle incisé (fig. 9) (us. 27206) (27C : 325/275).

[669] 1 sole de foyer construit de conservation fragmentaire, décorée par incision de pseudo-grecques, de chevrons emboîtés et de biscèles sur les bordures périphériques et de M imbriqués aux angles de la plage centrale (fig. 9) (us. 27208) (27C : 325/275).

• four-gril

Le four domestique de type gril est caractérisé par une sole mobile, percée de petits trous. Cette sole prend place au sein d'une structure démontable relativement complexe comme le montre l'exemplaire complet retrouvé à Martigues (Chausserie-Laprée, Nín 1990, fig. 23). Ces structures de cuisson sont attestées notamment : au Bronze Final III sur le site de Camp-Redon, Hérault (Prades et al. 1985, fig. 76, n° 9) ; au Bronze Final IIIb au Marduel, Gard (Py et al. 1994, fig. 13, n° 9) et à Mailhac, Aude (Louis, Taffanel 1955, fig. 56) ; au premier âge du Fer sur le site des Gardies à Pignan, Hérault, dans le dernier tiers du VI^e s. av. n. è. (Raynaud et al. 1983, fig. 30), à La Liquière, Gard, à la fin du VII^e ou début du VI^e s. av. n. è. (Py et al. 1984, fig. 123, 131 et 146), à Saint-Blaise, Bouches-du-Rhône sur un sol du VI^e s. av. n. è. (Arcelin 1971, p. 64-65 et Bouloumié 1984, p. 48), au Marduel, Gard, vers 525/475 (Py et al. 1984, fig. 34, n° 4), sur le site de L'Arquet, Bouches-du-Rhône, dans un niveau du Ve s. av. n. è. (Lagrand 1957, p. 198 et pl. 9, n° 1), sur le site des Courtinals à Mourèze (Hérault) dans la première moitié du Ve s. (Garcia, Orliac 1990, fig. 11), sur l'habitat du Plan de la Tour à Gailhan (Gard) vers 475/450 (Dedet 1980, fig. 33, n° 20-21 et fig. 68, n° 1-2), sur le site de Coudoune (Bouches-du-Rhône), également occupé au Ve siècle av. n. è. (Verdin 1996, fig. 14, n° 15).

Le fait d'en rencontrer au IV^e siècle av. n. è. traduit la survivance de traditions anciennes : hormis les exemplaires de Lattes, on note leur présence à cette période sur les sites de Roque de Viou (Gard) (Py 1972, p.98) et de Martigues (Bouches-du-Rhône) (Chausserie-Laprée, Nín 1990, p. 61). Considérés parfois comme des fours utilisés pour la cuisson des céramiques locales, ces structures ont pu avoir en réalité plusieurs fonctions domestiques comme la torréfaction des céréales et le fumage des viandes (Py 1990, p. 468). Le fonctionnement de ces grils mobiles nécessite un support au-dessus du feu qui peut être constitué par des trépieds en fer ou en céramique, ou encore par les tores en torchis (cf. notice : « tore en torchis »).

Aucune mention n'est faite de four-gril dans des contextes postérieurs au IV^e s. av. n. è., période pour laquelle on peut envisager sa disparition au seul profit du four à sole fixe et pleine, apparu en même temps, mais dont l'utilisation perdure jusqu'au I^{er} siècle av. n. è. (Py 1992b).

[670] 1 élément de sole de four de type gril (en 3 fragments), percée de trous d'un diamètre de 2 cm (fig. 3) (us. 1802) (1H1 : 375/350).

[671] 1 élément de sole de four de type gril (en 2 fragments) percée de petits trous (fig. 3) (us. 1705) (1G2 : 350/350).

[672] 1 fr. de sole de four de type gril percée de petits trous (us. 1755) (1G1 : 350/325).

• tore en torchis

Les tores sont des couronnes en torchis, de tailles variables. Leur fonction n'est pas clairement établie et sans doute font-ils partie des objets domestiques à usage multiple fréquemment rencontrés dans le petit mobilier des habitats proto-historiques. Les hypothèses émises concernant leur emploi convergent vers une définition de support mais encore faut-il déterminer la nature des objets supportés. On a pensé en premier lieu que les tores étaient placés près ou au-dessus des foyers pour maintenir les vases au feu pendant la cuisson d'aliments, ou encore pour soutenir des vases de stockage comme les amphores. Un exemple attestant ce dernier emploi aurait été repéré sur l'oppidum de Mont-

fau (Magalas, Hérault) au sein d'une maison de la première moitié du VI^e siècle av. n. è., détruite par un incendie : des amphores massaliètes étaient maintenues verticales par des tores en torchis « de fabrication indigène » (Bacou 1982-1983, p. 71 et fig. 14, n° 4 et 5). Ces couronnes ont aussi pu faire partie des systèmes de calage des vases dans un four de potier, pendant une cuisson, bien qu'aucune découverte *in situ* ne vienne conforter cette hypothèse. Enfin, nous avons supposé ci-dessus qu'il pouvait s'agir de supports de soles percées mobiles (cf. notice : « four-gril »).

Le site de Lattes n'a fourni qu'un seul exemplaire complet, de 23 cm de diamètre (cf. Encart B), mais ces objets nous sont connus par le biais d'autres gisements, notamment ceux détruits par incendie comme Martigues (Chausserie-Laprée, Nín 1990, p. 62 et fig. I, 66 et 70), ou encore le Marduel où quatre exemplaires complets et crus ont été mis au jour en place le long d'un mur dans une habitation occupée entre 440 et 420 d'une part (Py et alii 1992, fig. 20 et fig. 31, n° 1) et trois autres sur le sol d'une pièce incendiée vers 400, près d'une table de meule à grains et d'une surface empierrée (Py et alii 1992, fig. 47 et fig. 58, n° 48). La cuisson de ces couronnes n'interviendrait peut-être que lors de leur utilisation en liaison avec les foyers ou les fours et peut-être (comme le laisse suggérer le dernier exemple) en relation avec la torréfaction des céréales. Cette hypothèse est renforcée par la fouille du site de la Liquière (Gard) où les fragments de tores sont le plus souvent retrouvés associés à des résidus de fours en torchis (Py et alii 1984, fig. 72, fig. 111 et p. 123 et 139). Les dimensions de ces objets sont variables : le diamètre évolue généralement entre 20 et 30 cm mais le site de Pech-Maho (Aude) a livré un ensemble de tores de 15 à 50 cm de diamètre, indiquant peut-être des fonctions différentes (renseignements : Y. Solier). Une fois cuits, les tores sont peut-être détournés de leur fonction première et employés aussi pour soutenir des vases hors du feu. Ils semblent fabriqués en série, comme en témoignent les spécimens de Martigues, entassés les

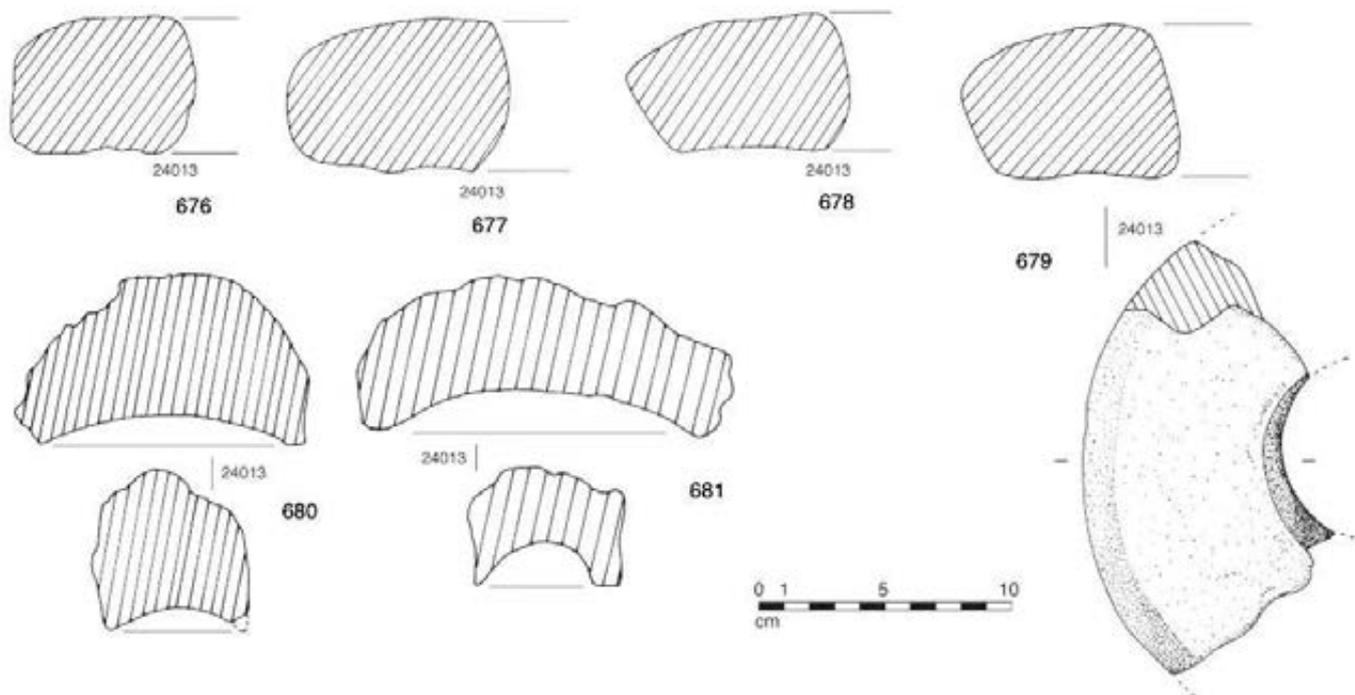


Fig. 10 : 676 à 679 : tores en torchis; 680 à 700 : « moules à tores » en torchis (photo : L. Damelet); (éch. : 1/3).

uns sur les autres en lots, au sein de différentes habitations, ou ceux du Marduel alignés le long d'un mur, peut-être en attente de cuisson. Le fait qu'ils soient disséminés dans l'habitat ne joue pas en faveur d'une production non domestique. Les étapes de fabrication sont encore mal définies, hormis le fait qu'ils soient modelés en torchis et mis à sécher avant utilisation.

On peut supposer qu'une série d'objets en torchis en forme de coquille mise au jour dans la maison 2401 de Lattes n° [680-721], et pour lesquels nous ne connaissons aucun parallèle, sont intervenus dans cette fabrication. Leur profil intérieur s'adapte en effet exactement au profil extérieur des tores, ce qui permet d'imaginer une fonction de moule en torchis cuit : disposés autour de la couronne en argile crue et maintenus par des cordes dont l'emplacement est ménagé au préalable, ils maintiendraient les tores lors de leur cuisson, d'une part pour qu'ils ne se collent pas entre eux, et d'autre part pour qu'ils ne se déforment pas sous l'action de la chaleur. Cette interprétation reste bien sûr encore du domaine de l'hypothèse de travail.

Les tores en torchis sont typiques du premier âge du Fer : leur présence est attestée sur des sites tels que la Liquière (Py et al. 1984, p. et fig. 147), le Marduel (Py et al. 1992, fig. 20) dans le Gard; la Roque de Fabrègues (Gallia 1957, p. 1-39) dans l'Hérault; Martigues (Chausserie-Laprée, Nín 1990) dans les Bouches-du-Rhône et de nombreux autres sites régionaux, dans les niveaux antérieurs au deuxième âge du Fer. Ils disparaissent apparemment après le IV^e s. av. n. è.

[673-675] 3 tores en torchis au minimum, en nombreux fragments (us. 1852) (II : 400/375).

[676-679] 4 tores en torchis de conservation fragmentaire (sections fig. 10) (us 24013) (22-33 E : 400/375).

[680-721] 42 objets énigmatiques en torchis, dont 31 complets et 11 de conservation lacunaire, portant des traces de feu, retrouvés groupés dans une couche d'incendie. Ces objets en forme de demi sphères aplaties ont une longueur variant de 12 à 15 cm, une largeur de 5 à 8 cm et une épaisseur de 6 à 8 cm. La face interne,

concave, est lisse et porte parfois des empreintes en creux de végétaux. La face externe, convexe, porte les traces d'un façonnage au doigt. Sur les faces latérales ont été pratiquées des encoches, avant cuisson, par impression de cordes tressées dont les empreintes sont nettement visibles (photo fig. 11). Six de ces objets assemblés permettent de reconstituer un cercle de 22 à 25 cm de diamètre (sections et photos fig. 10 et 11), ce qui semble correspondre au module d'un tore. Cette observation nous conduit à proposer une identification hypothétique de ces objets comme des « moules à tores » (us 24013) (22-33 E : 400/375).

[722] 1 fr. de tore en torchis (us. 33026) (22-33E : 400/375).

[723] 1 fr. de tore de petite taille, en torchis (fig. 12) (us. 50054) (1K : 400/375).

[724] 1 fr. de tore en torchis (us. 50182) (1J : 400/375).

[725] 1 tore en torchis, en 6 fragments (us. 27191) (27E1 : 375/375).

[726] 1 fr. de tore en torchis (us. 1899) (1H1 : 375/350).

[727-728] 2 fr. de tores en torchis (us. 27222) (27D3 : 375/350).

[729-750] 22 fr. de tores en torchis appartenant à un nombre d'exemplaires non défini (3 ill. fig. 12) (us. 1770) (1G2 : 350/350).

[751] 1 fr. de tore en torchis (fig. 12) (us. 1794) (1G2 : 350/350).

[752] 1 fr. de tore en torchis (us. 1627) (1G1 : 350/325).

[753] 1 fr. de tore en torchis (us. 1647) (1G1 : 350/325).

[754-755] 2 fr. de tores en torchis (us. 27206) (27C : 325/275).

√ Préparation des aliments

• broche à rôtir en fer

Les broches à rôtir appartiennent à une tradition ancienne de la Méditerranée orientale. Rappelons que le nom grec des broches, « *obeloi* », indique la fonction comme unité de mesure du métal et d'échange avant l'apparition de la monnaie. Un tel usage est également connu en Méditerranée occidentale : des broches en bronze ou en fer, réunies en faisceaux, sont fréquentes dans les tombes étrusques dès le VIII^e siècle av. n. è. (Déchelette 1927a, p.287). On peut également citer, entre autres exemples, les *obeloi* mises au jour dans les tombes 926 et 928 de la

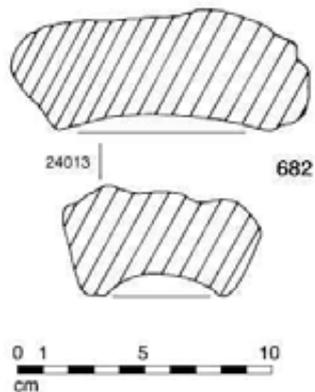
nécropole de Pontecagnano (Campanie) datées de la période dite « orientalisante » (750-550) (Agostino 1977, p. 9) : leur constante réunion par 10 individus va dans le sens d'une symbolique prémonétaire, au même titre que certains autres objets métalliques tels que les trépieds, bassins en bronze et pièces d'armement, et exprime la position sociale importante du défunt. Outre cette fonction, on peut également les considérer comme des objets usuels, liés aux sacrifices animaux (offrandes) et à la cuisson domestique des aliments en *optan* (Bats 1988, p. 40, 42, 212). Ces broches sont diffusées par le biais du commerce dans le monde continental et la Méditerranée occidentale à partir du premier âge du Fer. On notera leur présence par exemple dans des tombes du VIII^e siècle av. n. è. à Mailhac (Janin 1995, p. 37). Les mentions de telles découvertes sur les sites régionaux sont néanmoins relativement rares.

Les deux broches provenant de l'îlot 1 de Lattes, dont l'une fait partie d'un dépôt de boucherie (voir *infra*, l'étude d'A. Gardeisen) sont de typologie très simple : elles ne comportent pas de moyen de préhension particulier, les poignées étant seulement matérialisées par un renflement à une extrémité; elles ne correspondent pas aux typologies atlantiques, ibériques, égéennes ou italiques.

Aucun exemplaire n'a été signalé sur le site de Lattes pour les périodes postérieures mais un individu tardif est mentionné dans le mobilier métallique de la Tène III sur le site de Sainte-Blandine (Isère) (Chapotat 1970, p. 80 et pl. XXII, n° 1).

[756] 1 broche à rôtir en fer d'une longueur conservée de 71 cm. La pointe manque. La tige est à section ronde, d'un diamètre moyen de 1,4 cm. La poignée est caractérisée par une section ovale et par une extrémité à renflement (fig. 13) (us. 50032) (1L : 400/400).

[757] 1 broche à rôtir en fer, d'une longueur de 63 cm formée d'une tige à section arrondie d'un diamètre moyen de 1,5 cm. Une des extrémités est appointée tandis que l'autre semble comporter une poignée (d'une longueur d'environ 15 cm) terminée par un renflement (fig. 13) (us. 50004) (II : 400/375).



683 à 700

Fig. 11 : 682 à 700 : « moules à tores » en torchis; 701 : empreinte de cordage sur une des faces d'un « moule à tores » (photos : L. Damelet); (éch. : 1/3).

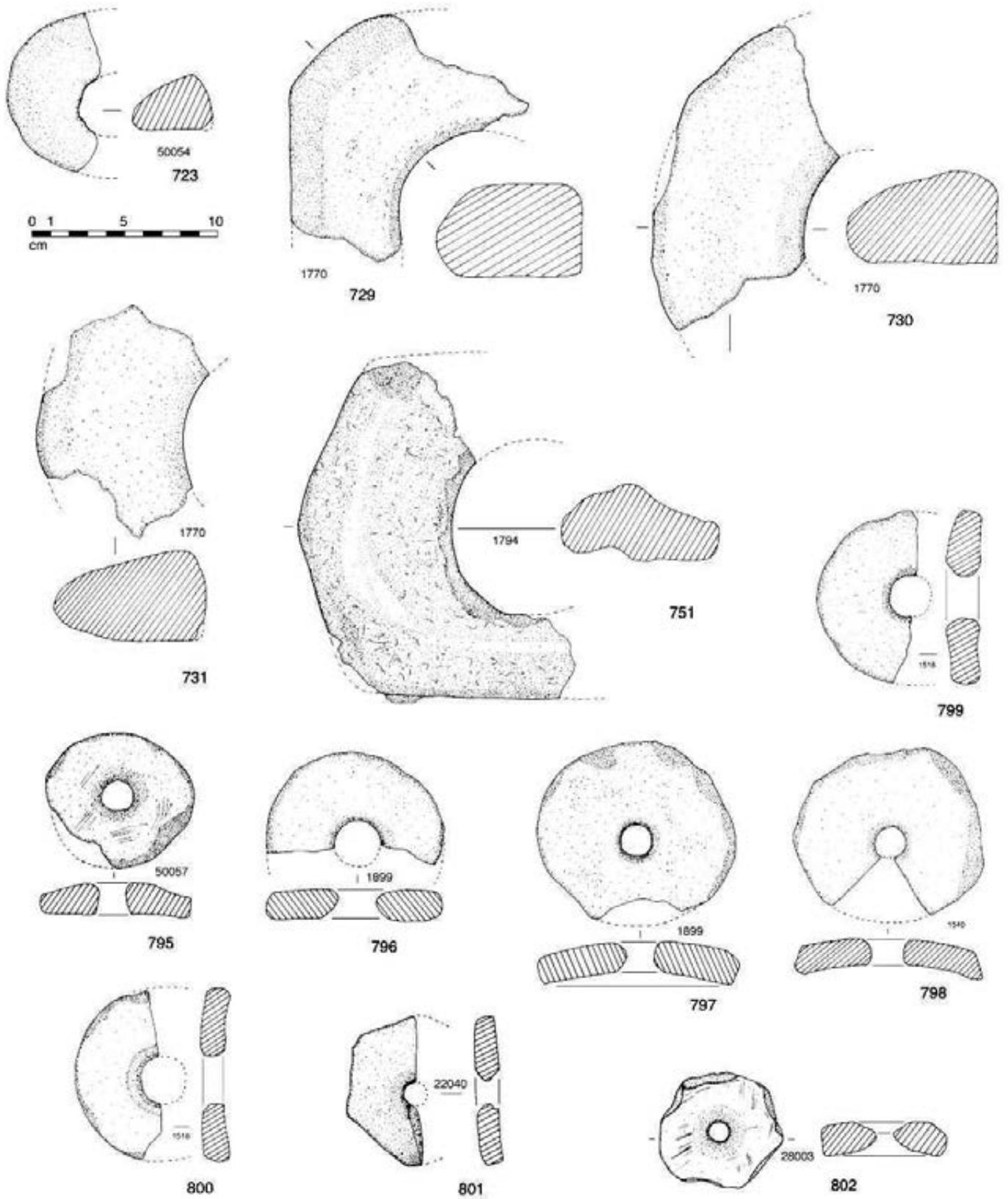


Fig. 12 : 723 à 751 : tores en torchis; 795 à 802 : rondelles percées en terre cuite; (éch. : 1/3).

• **broyeur sur anse d'amphore étrusque**

Des broyeurs sont aménagés sur des anses d'amphores étrusques de type 4 ou 4A (Dicocer, Lattara 6, 1993, p. 29). Ces anses sont sectionnées à moitié. Ce sont normalement les extrémités en contact avec la panse de l'amphore qui servent de broyeur : ces parties sont rendues légèrement convexes par leur utilisation et portent des traces nettement visibles de retaille et d'usure. La section ronde et leur profil courbe permettent une bonne prise en main de l'objet et en justifient le « recyclage » comme broyeur ou molette de mortier. D'autre part le dégraissant des pâtes d'amphore étrusque est particulièrement approprié à cette utilisation en friction.

Ces objets ne sont pas facilement repérables : les anses d'amphore sont le plus souvent traitées avec le reste de la céramique sans faire l'objet d'une attention particulière. Nous disposons en réalité de peu de références attestant ce type de réemploi. Mais on note un exemplaire sur l'habitat du Plan de la Tour à Gailhan vers 475/450 (Dedet 1980, fig. 67, n° 8), deux au Marduel (Gard), respectivement datés de 440/420 (couche 22, zone 11) (Py et alii 1992, p. 280) et de 250/200 (couche 101, zone 10) (Py et alii 1989, fig. 61, n° 9), deux autres dans des silos d'Ensérune (Hérault) postérieurs à 300 (Gallet de Santerre 1980, p. 134) et quatre sur l'oppidum de Nages (Gard) dans des contextes allant de 175 à 30 av. J.-C. (renseignements M. Py). Les périodes d'utilisation des broyeurs ne correspondent pas à celle de l'importation massive des produits étrusques et les découvertes portent même sur des sites où, comme à Nages, le début de l'occupation est nettement postérieur à l'arrêt de ces importations. Ces anses paraissent donc volontairement recherchées, sur le site même ou sur des lieux extérieurs, pour être aménagées en broyeur.

[758] 1 broyeur aménagé sur une anse d'amphore étrusque (fig. 13) (us. 27246) (27E2 : 400/375).

[759] 1 broyeur aménagé sur une anse d'amphore étrusque (fig. 13) (us. 27227) (27E1 : 375/375).

[760] 1 broyeur aménagé sur une anse d'amphore étrusque (fig. 13) (us. 27177) (27D3 : 375/350).

[761] 1 broyeur aménagé sur une anse d'amphore étrusque (fig. 13) (us. 25036) (22-33D : 375/325).

[762] 1 broyeur aménagé sur une anse d'amphore étrusque (fig. 13) (us. 25040) (22-33D : 375/325).

√ *Lampes*

• **lampe en terre cuite**

Parmi les lampes du IV^e s. présentes dans notre échantillon, 24 exemplaires sur 28 sont importés d'Athènes. Trois sont d'autre provenance : deux viennent de Marseille (1 en pâte claire, 1 en pseudo-attique) et une est d'origine indéterminée. Ces pièces cependant imitent les lampes attiques soit du point de vue du traitement de surface, soit du point de vue de la forme. Enfin une seule lampe, en céramique non tournée, est locale.

La forme la plus courante est représentée par le type Howland 25A (qu'il s'agisse des lampes attiques ou des imitations occidentales). Cette forme est attestée dans la stratigraphie de l'Agora entre le début du IV^e siècle et le premier quart du III^e s. av. n. è. On note également un exemplaire du type Howland 24C, daté sur l'Agora du IV^e s. Le type Howland 21B est présent à Lattes, durant le premier quart du siècle seulement. C'est la forme la plus fréquente sur le site de Béziers par exemple, à la fin du Ve siècle av. n. è (Ugolini 1993), site où l'on remarque également une forte représentation des lampes de provenance attique par rapport à celles produites localement.

Il est relativement rare de rencontrer au début du deuxième âge du Fer des lots de lampes attiques aussi importants que celui de Lattes. Ce trait témoigne de l'adoption par les populations qui entretiennent les contacts les plus étroits avec le monde grec de modes d'éclairage exogènes, inexistant dans l'hinterland indigène.

[763] 1 fond de lampe en céramique attique à vernis noir (fig. 13) (us 50001) (1I : 400/375).

[764] 1 bec de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 21? (fig. 13)

(us 50007) (1I : 400/375).

[765] 1 lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 21? (fig. 14) (us. 1799) (1H1 : 375/350).

[766] 1 bec de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 1827) (1H1 : 375/350).

[767] 1 lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 21B (fig. 14) (us. 1899) (1H1 : 375/350).

[768] 1 fond de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 1967) (1H1 : 375/350).

[769] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 25040) (22-33D : 375/325).

[770] 1 fr. de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 32025) (22-33D : 375/325).

[771] 1 fr. de bec de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 1406) (1G1 : 350/325).

[772] 1 fr. de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 1509) (1G1 : 350/325).

[773] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 1540) (1G1 : 350/325).

[774] 1 fr. de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 1617) (1G1 : 350/325).

[775] 1 fond de lampe en céramique attique à vernis noir (fig. 14) (us. 1629) (1G1 : 350/325).

[776] 1 fond de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 1630) (1G1 : 350/325).

[777] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir, avec arrachement de l'anse (us. 1741) (1G1 : 350/325).

[778] 1 bec de lampe en céramique attique à vernis noir (fig. 14) (us. 1748) (1G1 : 350/325).

[779] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 27033) (27D1 : 350/325).

[780] 1 bec de lampe, incomplet, en céramique attique à vernis noir, Type Howland 24C (fig. 14) (us. 1393) (1F : 325/300).

[781] 1 fr. de lampe en céramique attique à vernis noir correspondant à l'ouverture supérieure, soulignée par une rainure (us. 1412) (1F : 325/300).

[782] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 22008) (22-33C : 325/300).

[783] 1 fr. de base de lampe en céramique attique à vernis noir (us. 22040) (22-33C : 325/300).

[784] 1 fr. de réservoir de lampe en céramique attique à vernis noir (fig. 14) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

[785] 1 lampe en céramique attique à vernis noir, Type Howland 25A (fig. 14) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

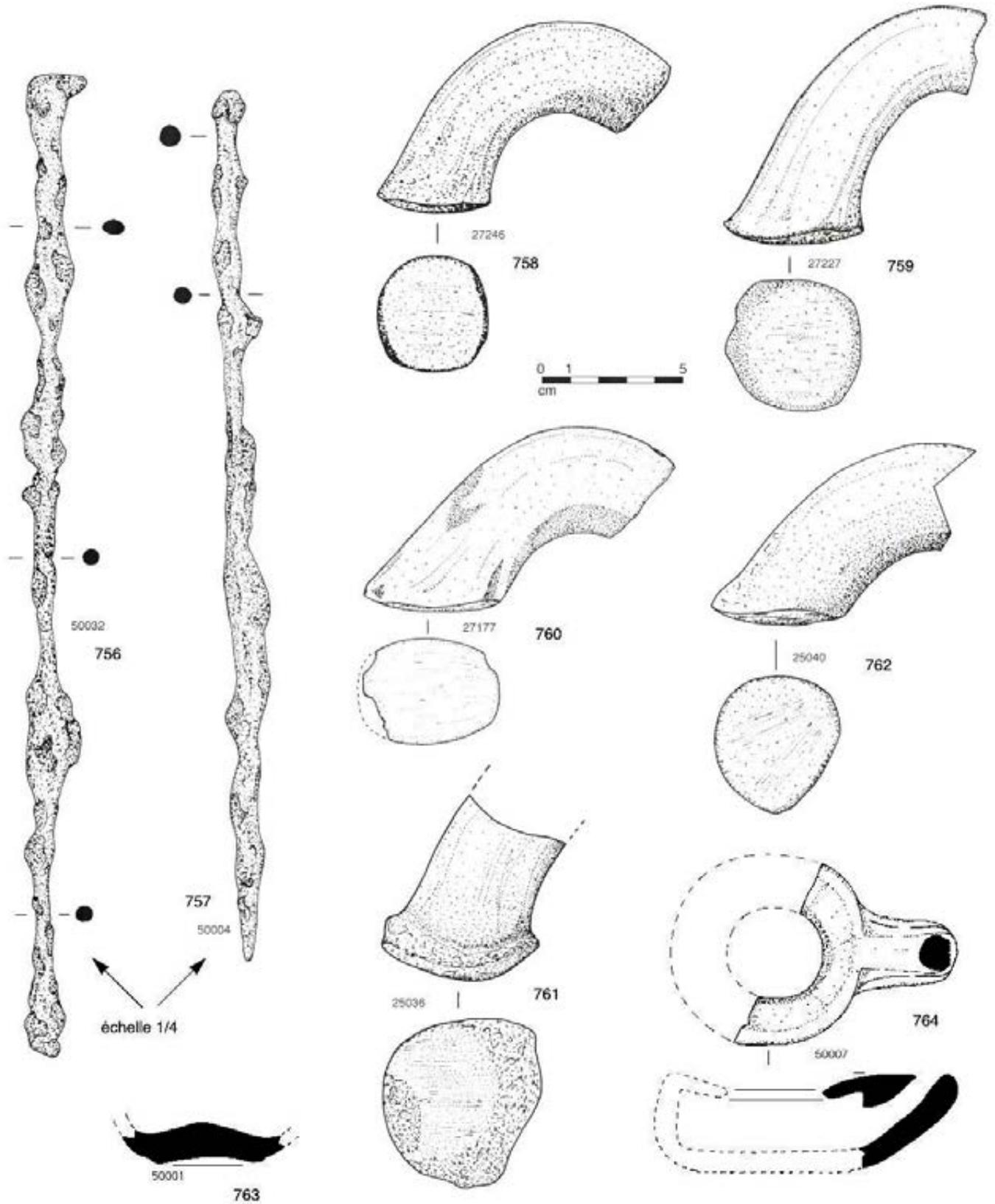


Fig. 13 : 756-757 : broches à rôtir en fer; 758 à 762 : broyeurs aménagés sur anse d'amphore étrusque; 763 et 764 : lampes en céramique attique à vernis noir; (éch. : 1/2).

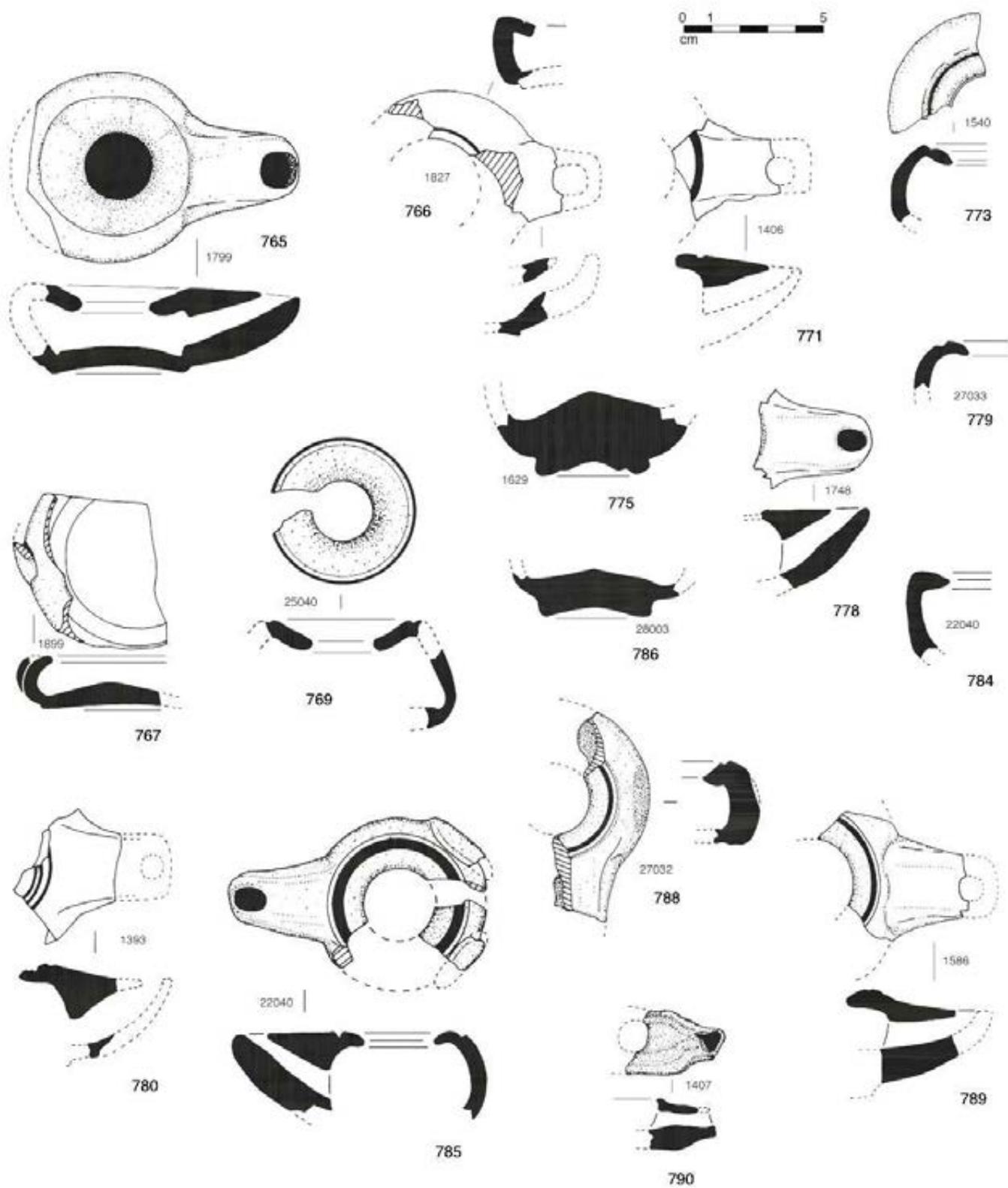


Fig. 14 : 765 à 786 : lampes en céramique attique à vernis noir ; 788 : lampe en céramique claire massaliète ; 789 : lampe en céramique pseudo-attique ; 790 : lampe en céramique non tournée ; (éch. : 1/2).

[786] 1 fond de lampe en céramique attique à vernis noir (fig. 14) (us. 28003) (27C : 325/275).

[787] 1 fr. de lampe en céramique à peinture noire, comportant un médaillon lisse et un large trou central (us. 50079) (1I : 400/375).

[788] 1 lampe en pâte claire imitant la forme des lampes attiques contemporaines de Type Howland 25A (fig. 14) (us. 27032) (27D3 : 375/350).

[789] 1 bec de lampe en céramique pseudo-attique, imitant le Type Howland 25A (fig. 14) (us. 1586) (1G1 : 350/325).

[790] 1 bec de lampe en céramique non tournée (fig. 14) (us. 1407) (1G1 : 350/325).

√ Ameublement

• applique décorative en bronze

Les appliques en bronze peuvent être cousues sur des pièces de cuir et de tissu mais servent également à décorer autant qu'à protéger de petits coffrets en bois, utilisés pour ranger les instruments de toilette et les parures. Elles sont dans ce cas fixées par de petits clous.

[791] 1 fr. d'applique en bronze, de forme circulaire, dont une moitié seulement est conservée (diam. obs. : 10 mm ; épaisseur : 2 mm) (us. 1627) (1G1 : 350/325).

• clou de coffret en bronze

Les clous de coffrets se caractérisent par leur petite taille, par le fait qu'ils soient en bronze et par la présence d'une tête plate ou bombée dont la fonction peut être décorative.

Un des plus anciens exemplaires de Gaule du Sud a été mis au jour à Béziers dans un contexte du Ve siècle av. n. è. (Ugolini 1991, fig. 33, n° 6).

[792] 1 tête de clou de coffret en bronze (fig. 2) (us. 50053) (1I : 400/375).

[793] 1 petit clou en bronze, de type clou de coffret (fig. 2) (us. 50079) (1I : 400/375).

[794] 1 petit clou en bronze, appartenant probablement à un coffret (fig. 2) (us. 50083) (1K : 400/375).

√ Divers

• rondelle percée en terre cuite

Tout comme les rondelles utilisées comme bouchons (ci-dessus, notice « bou-

chon et couvercle »), ces objets sont taillés dans des parois de vase en céramique. Ils sont ici de trois types : en céramique non tournée, en dolium et en amphore (massaliète et étrusque). Leur profil est légèrement convexe et leur épaisseur moyenne de 1,5 cm. Les diamètres extérieurs varient de 6,5 cm à 11 cm avec une plus forte fréquence entre 8 et 9 cm. Elles sont toutes perforées au centre par un trou d'un diamètre moyen de 1,5 cm. Les pourtours portent les traces de taille et parfois de polissage et d'usure.

La fonction de ces objets n'est pas à ce jour clairement définie : pesons de filets de pêche, bouchon de vase comportant un trou pour maintenir un bouton de préhension, pions de jeu ou éléments de « boulier » de comptage, disque de quenouille ? Il existe de fortes probabilités pour qu'ils aient également été utilisés comme pesons de tissage : d'une part, le trou central permet de les suspendre et leur poids est suffisant pour maintenir des fils de trame en laine sur un métier vertical élémentaire (Py 1990, p. 454 et Castro-Curel 1976, p. 192). Cette hypothèse est confortée par plusieurs indices : on a retrouvé d'une part une rondelle de ce type associée à un lot de fusaiöles et de pesons de tisserand sur l'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude) (Solier, Fabre 1963, p. 14) ; la similitude morphologique de ces objets avec les pesons de métiers à tisser verticaux représentés sur les vases peints montre que cette utilisation était effective dans le monde grec (Castro-Curel 1976, p. 188 et p. 191) ; on note enfin l'absence sur le site de Lattes à cette période de pesons de tisserands caractérisés, alors que le filage est quant à lui attesté par de nombreuses fusaiöles.

Les rondelles, percées et non percées, font partie des objets domestiques à usages multiples. Leur fabrication à partir de matériaux récupérés sur des vases hors d'usage révèle une technicité de bas niveau, ne correspondant pas aux critères d'une production artisanale. On les rencontre en abondance sur tous les sites régionaux de l'âge du Fer.

L'exemplaire le plus ancien de rondelle percée en Languedoc a été découvert sur le site de Camp-Redon (Hérault) dans un

contexte du Bronze Final III (Prades et al. 1985, fig. 76, n° 10 et 11). D'autres sont présents sur le site de La Liquière (Gard) vers 575-550 (Py et al. 1984, p. 102 et p. 182), sur l'oppidum des Gardies à Pignan (Hérault) dans la première moitié du Ve s. av. n. è. (Raynaud et al. 1983), durant la totalité de l'occupation du Marduel, etc. L'évolution de la fréquence d'utilisation de ces objets dans l'arrière-pays languedocien montre qu'elles sont présentes dès le Bronze Final IIIb, attestées en petit nombre entre 500 et 300 av. n. è. et que leur utilisation se développe surtout à partir du IIIe s. av. n. è. (Py 1990, doc. 109, p. 459).

[795] 1 rondelle taillée dans le fond d'un vase non tourné, dont le centre est perforé. Les tranches présentent des traces d'usure (fig. 12) (us. 50057) (1I : 400/375).

[796] 1 rondelle à trou central, taillée dans une panse d'amphore étrusque 3c (fig. 12) (us. 1899) (1H1 : 375/350).

[797] 1 rondelle à trou central, taillée dans une panse d'amphore massaliète (fig. 12) (us. 1899) (1H1 : 375/350).

[798] 1 rondelle à perforation centrale, taillée dans une panse d'amphore étrusque (fig. 12) (us. 1540) (1G1 : 350/325).

[799] 1 rondelle à trou central, taillée dans une panse de dolium. Seule une moitié est conservée (fig. 12) (us. 1518) (1F : 325/300).

[800] 1 rondelle percée au centre, taillée dans une panse d'amphore étrusque de type 5. Seule une moitié est conservée (fig. 12) (us. 1518) (1F : 325/300).

[801] 1 rondelle percée au centre, taillée dans une panse d'amphore massaliète. Seule une moitié est conservée (fig. 12) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

[802] 1 rondelle à perforation centrale, taillée dans une panse d'amphore massaliète. Le pourtour est façonné par éclats et non poli. Le percement a fait l'objet au préalable d'une usure conique assez large (fig. 12) (us. 28003) (27C : 325/275).

√ Conclusion

Le domaine domestique regroupe à lui seul 53 % des objets présentés dans ce catalogue (voir le graphique de répartition des objets par domaine en conclusion générale). Un nombre très limité d'entre eux sont des objets d'importation ou dont l'usage relève

d'une adoption de pratiques exogènes : usage du plomb pour la réparation des vases, éléments de vaisselle de bronze, lampes en céramique attique à vernis noir ou encore broches à rôtir en fer. Leur présence est liée aux influences du monde grec sur les habitants indigènes de Lattes ou, plus hypothétiquement, à la résidence de Grecs dans l'habitat. Le mobilier métallique inventorié offre cependant un reflet peu conforme à l'importance supposée de leur emploi, en grande partie masquée par le processus de récupération des matériaux.

Le reste des artefacts est principalement constitué de torchis et de terre cuite. Le torchis reste le matériau privilégié, du fait de la facilité de sa mise en œuvre et de ses propriétés réfractaires, des objets semi-mobiliers et liés aux structures de cuisson : ainsi les vases et cuves de conservation des céréales, les foyers et chenets zoomorphes, les fours-gril et les tores. Leur date d'apparition remonte en général à une période ancienne et leur emploi traduit la survivance de pratiques traditionnelles qui disparaîtront progressivement au cours du deuxième âge du Fer. Les objets en terre cuite sont, quant à eux, exclusivement issus d'une récupération de récipients hors d'usage : on citera les rondelles percées ou non, taillées dans des panses de vases et les broyeurs aménagés sur des anses d'amphores étrusques.

L'ensemble de ces outils et instruments est caractérisé par un bas niveau technique et par des possibilités d'usage multiple (rondelles, concasseurs, tores, etc.).

1.2. Domaine économique

Ce domaine est représenté par trois groupes d'objets ayant trait à des activités économiques de différente nature. Il comprend d'une part tout ce qui concerne la subsistance d'une communauté et l'exploitation de son territoire, définissant une économie purement vivrière. Sont ensuite présentés les objets se rapportant au commerce, instruments d'échange proprement dits, et enfin ceux liés à l'artisanat et à la fabrication de produits finis.

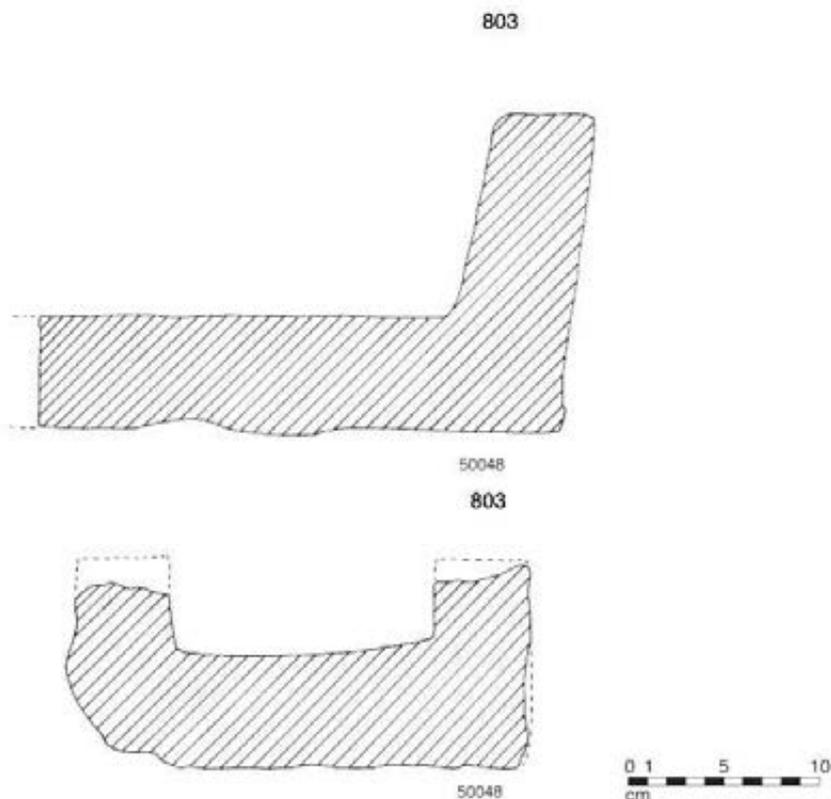


Fig. 15 : 803 : auge en pierre (photo : L. Damelet) ; (éch. : 1/2).

1.2.1. Économie vivrière

Les témoins des activités vivrières retrouvés sur le site sont essentiellement des outils et instruments divers illustrant les travaux agricoles, la chasse, la pêche et les structures semi-mobilières de transformation des aliments pour les rendre propres à la consommation. L'activité pastorale par contre, largement attestée par les restes de consommation, n'est illustrée pour l'heure aucun ustensile spécifique.

√ outils agricoles

• auge en pierre

Les auges font partie des rares objets, avec les maies de pressoir, les meules et les stèles votives, sur lesquels on peut observer les traces d'outils de taille de la pierre. L'architecture à cette époque utilise en effet exclusivement des moellons et blocs tout juste équarris ou bruts de ramassage ou d'extraction.

Ces auges en pierre appartiennent vraisemblablement au monde agricole ou artisanal. Peut-être doit-on leur attribuer le même rôle que les cuves en torchis, pour la conservation de grains ou autres produits alimentaires. L'utilisation de la pierre comme matériau correspond sans doute à une fin précise. Les auges sont de toute évidence des objets semi-mobilier, qui ne sont pas déplacés pendant leur utilisation. Elles sont peu fréquentes à la période qui nous intéresse. On peut citer en comparaison un lot d'auges en pierre provenant du site de Pech-Maho, issues de contextes de la fin du III^e siècle av. n. è. et liées à des espaces voués à une activité artisanale (métallurgie du fer : renseignements E. Gailledrat).

[803] 1 auge en calcaire coquillier tendre, en forme de parallélépipède. Cet objet semble avoir eu comme fonction première celle de stèle, taillée en délit et dont les arêtes étaient chanfreinées de manière irrégulière. Cette stèle a été secondairement creusée pour former une auge et les surfaces extérieures ont été en partie retaillées : une face a été sciée ; deux autres présentent les traces de retouches au ciseau droit dont la lame est large de 2 cm. L'arrêt du retaillage des surfaces extérieures se superpose aux cassures indiquant peut-être que l'auge a été brisée lors de cette opération et rendue

impropre à l'utilisation (renseignements : J.-Cl. Bessac) (sections et photo fig. 15) (us. 50048) (1L : 400/400).

• araire

L'identification des socs d'araire est peu évidente et le plus souvent incertaine. L'utilisation de l'araire dès le Bronze Final IIIb est néanmoins attestée par les représentations iconographiques sur les vases de production locale de type Mailhacien. La morphologie et la fonction de ces objets sont proches de celles des pics « à fouir » métalliques de la même période, avec lesquels il est possible de les confondre, notamment dans le cas d'une conservation médiocre.

Un parallèle morphologique peut être malgré tout établi entre l'objet découvert à Lattes et un soc d'araire de la Tène mis au jour en Suisse (Wyss 1974, fig. 22, n° 19) ou un autre provenant du site de Mas Castellar de Pontos (Catalogne) dans un contexte plus récent (250/200) (Catalogue 1998, p. 82).

[804] 1 soc d'araire en fer, dont l'un des côtés est incomplet. La forme primitive devait être triangulaire, avec deux faces repliées. L'aspect très ouvert de la pointe renforce l'hypothèse qu'il s'agit de l'extrémité d'une araire (fig. 16) (us. 27207) (27E2 : 400/375).

• pioche

La pioche est utilisée au défonçage des terrains secs ou caillouteux (Tendille 1982, p. 43). Au début du deuxième âge du Fer, les lames de pioche sont terminées à une extrémité par une douille. Pour les périodes plus récentes, elles possèdent un trou d'emmanchement dans lequel venait s'insérer un manche de bois perpendiculaire. Les exemplaires les plus anciens, de la fin du Ve siècle av. n. è., sont à lame étroite et peuvent également remplir la fonction de pic. Les pioches à lame large de Gaule du Sud semblent, pour la période qui nous intéresse, correspondre typologiquement aux modèles catalans du début du deuxième âge du Fer (Sanahuja Yll 1971, p. 84-86).

[805] 1 lame de pioche en fer (fig. 16) (us. 27194) (27E2 : 400/375).

• serpette

Les serpes et serpettes sont des outils utilisés généralement par percussion latérale, pour émonder et tailler les branches. Néanmoins, la morphologie variée des lames de serpes à l'âge du Fer laisse supposer qu'elles étaient également employées pour la récolte des céréales (moisson « à la gerbe »). La longueur de la lame et la courbure plus moins marquée à l'extrémité constituent un état fonctionnel intermédiaire entre les faucilles et les serpettes, outils spécifiques et individualisés, à partir du II^e s. av. n. è., notamment en Catalogne (Catalogue 1998, p. 82) mais aussi en Provence (Willaume 1987, p. 125, n° 141 et 142).

Ces outils possédaient un emmanchement à douille ou à soie et étaient maniés grâce à un manche en bois dont on ne retrouve les traces que dans des conditions de conservation propices. Les attestations de serpes et serpettes sont rares en Gaule méridionale avant le IV^e s. av. n. è. mais plus nombreuses à partir du III^e s. av. n. è. (Py 1979a, p. 86 à 89, Feugère 1992c, p. 156 et Tendille 1982, p. 44).

[806] 1 pointe de serpette en fer (fig. 16) (us. 1586) (1G1 : 350/325).

[807] 1 fr. de serpette ou de faucille en fer. La soie a une longueur de 8,5 cm. La lame, très peu recourbée, présente une largeur moyenne de 2,5 cm (fig. 16) (us. 1393) (1F : 325/300).

√ outils de transformation alimentaire

• meule

L'activité de mouture est très répandue dans l'habitat de Lattes au cours du IV^e siècle, comme sur la plupart des gisements du début du deuxième âge du Fer. On assiste en effet à partir du Ve s. av. n. è. à une augmentation notable de la fréquence des meules par rapport à la période précédente, fréquence qui culmine au IV^e siècle (Py 1990, p. 431). Cette activité semble domestique et non spécifique à un artisanat minotier. Les instruments de mouture sont en effet disséminés dans l'ensemble de l'habitat, ce qui conforte l'hypothèse d'une activité principalement pratiquée à l'échelle familiale.

Deux catégories de meules sont repré-

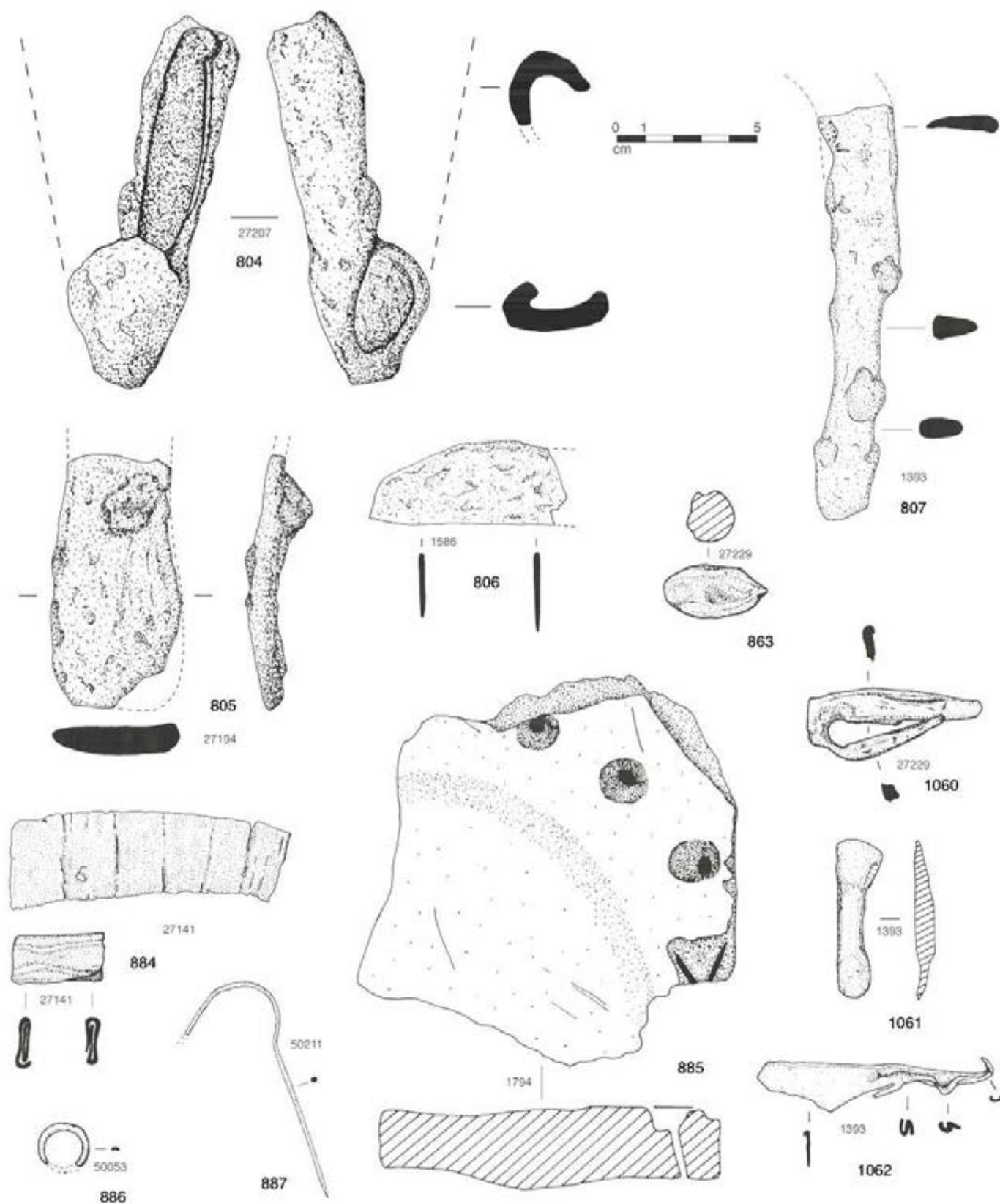


Fig. 16 : 804 : soc d'aire en fer; 805 : lame de pioche en fer; 806 et 807 : lames de serpette en fer; 863 : balle de fronde en terre cuite; 884 : étiquette en plomb non inscrite (dessin M. Feugère); 885 : moule de bronzier en torchis; 886 et 887 : objets en bronze en cours de fabrication; 1060 à 1062 : coulores et découpes de plomb; (éch. : 1/2).

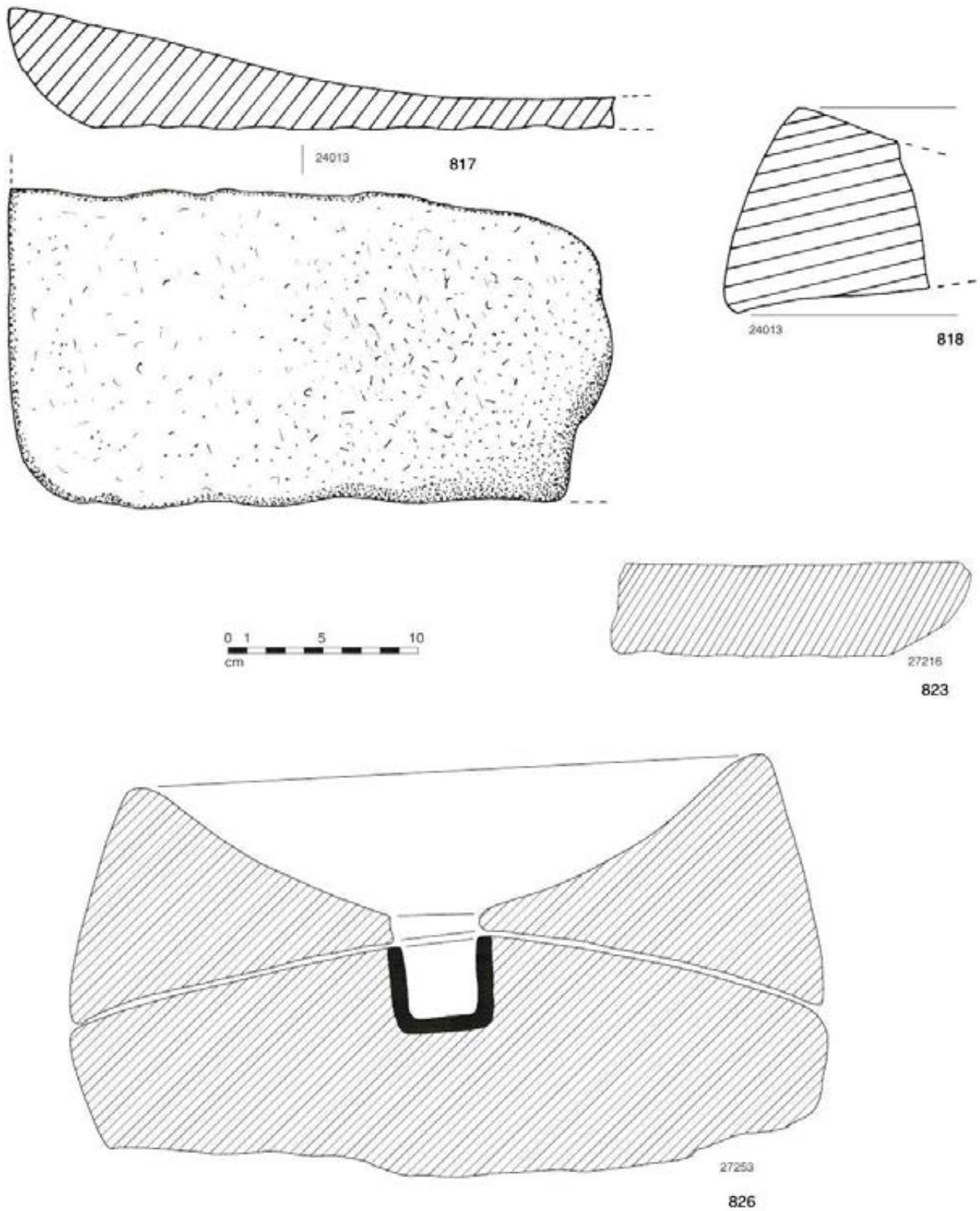


Fig. 17 : 817 et 823 : tables de meule en basalte ; 818 : fragment de catillus de meule rotative en basalte ; 826 : meule rotative en basalte ; (éch. : 1/3).

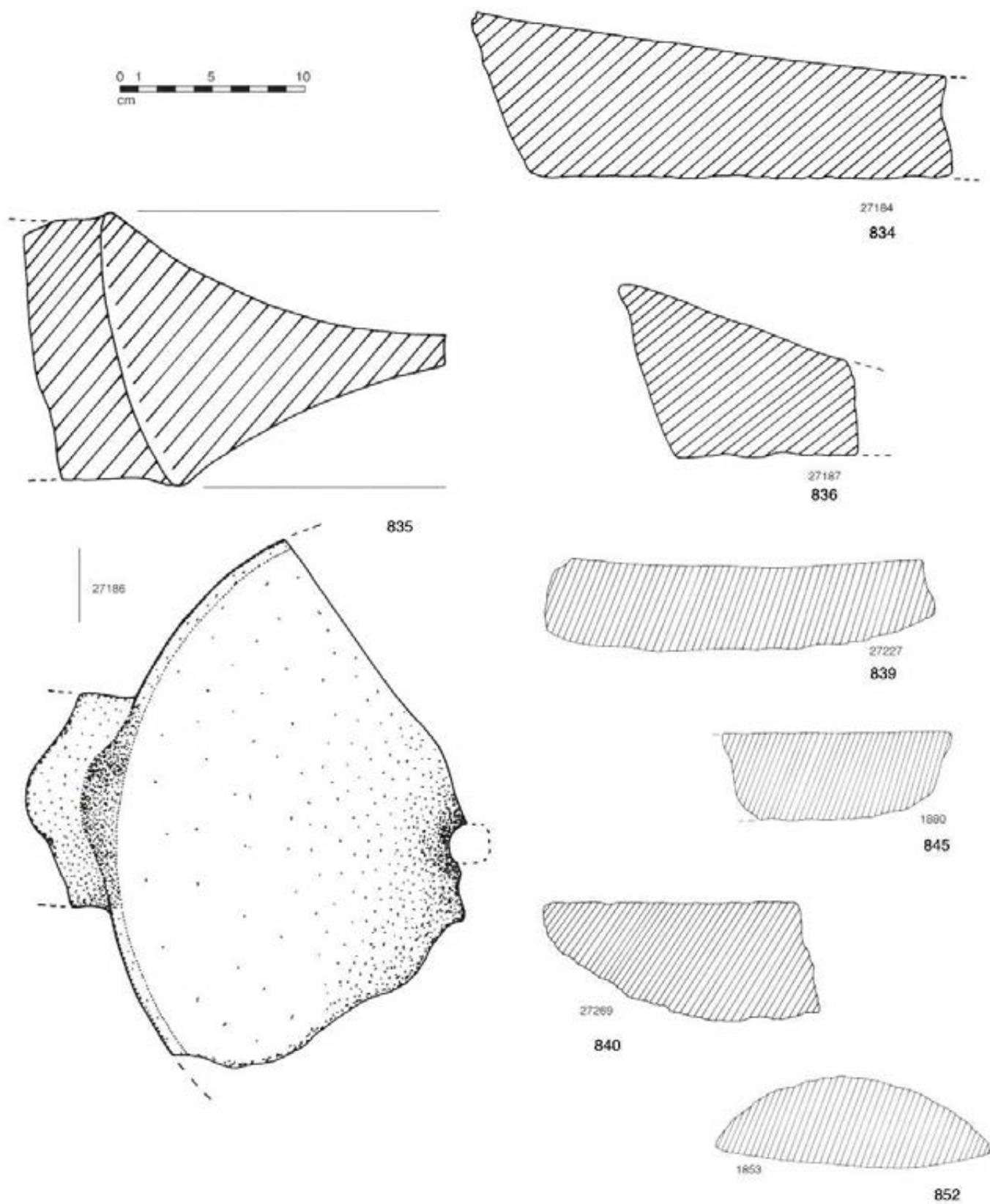


Fig. 18 : 835 : catillus de meule rotative en basalte; 834 et 836 à 845 : tables de meule; 852 : molette en basalte; (éch. : 1/3).

sentées à Lattes. La meule dite « à va-et-vient » d'une part (Py 1992a, type A), constituée d'une table fixe (partie dormante) et d'une molette (partie mobile), et la meule dite « basse rotative » de forme circulaire (Py 1992a, type B) à *meta* (partie dormante) et *catillus* (partie mobile).

Le type prédominant est le type A2 qui regroupe la majorité des tables et des molettes en basalte. La table est de forme quadrangulaire et la molette de forme oblongue. Ce type semble être une adaptation des meules du Bronze Final régional (Py 1992a, type A1) au modèle des tables grecques archaïques rectangulaires associées aux molettes à fentes. Il est attesté à Lattes jusque vers 200 av. n. è. On remarque la perdurance du type primitif A1, illustrée par la présence de deux tables de meule de forme visiblement circulaire et celle d'une molette constituée par un gros galet de grès. Ce type traditionnel et fréquent au Bronze Final, perdue au premier âge du Fer et se rencontre épisodiquement au cours du deuxième.

Les meules rotatives sont peu nombreuses et sont toutes du même modèle, à faces non planes : les *meta* sont épaisses et à trou non perforant (Py 1992a, type B2a) et les *catillus* sans bandeau supérieur marqué (Py 1992a, type B2e). Ces caractéristiques peuvent être vues comme un signe d'ancienneté car elles rappellent le premier type de meule basse rotative (Py 1992a, type B1) apporté en Gaule méridionale depuis le monde ibérique. On note à cette période la présence restreinte des molettes à fente de type « Olynthe », caractéristiques du monde grec, qui n'apparaissent pas avant 350 (cf. Encart B) et la relative homogénéité des formes des éléments de mouture, au sein du type A comme du type B2.

L'étude des meules de Lattes au IV^e siècle apporte des données nouvelles sur la chronologie et la diffusion des modes de broyage en Gaule du Sud. On considèrerait en effet, d'après les découvertes sur les sites de la région nimoise, que la meule rotative ne faisait son apparition que vers le III^e s. av. n. è. : il s'avère que les sites littoraux tels que Lattes en livrent des exemplaires dès le début du IV^e siècle,

exemplaires de modèle (si ce n'est d'importation) ibérique. Pour leur part, les molettes à fente du type d'Olynthe ne semblent pas apparaître dans cette région avant la seconde moitié du IV^e s. (à Lattes comme à Roque de Viou par exemple).

Le matériau utilisé est le plus souvent le basalte. On se reportera au sujet de la provenance de la matière première à l'article de J.-L. Reille publié dans ce volume.

[808] 1 fr. de table de meule en basalte dont la faible épaisseur indique une utilisation importante (us. 50090) (1L : 400/400).

[809] 1 fr. de table de meule en basalte bulleux présentant une bordure taillée en biseau. De fortes traces d'usure sur la face supérieure ainsi que la faible épaisseur de l'objet évoquent une utilisation intense (us. 50112) (1L : 400/400).

[810] 1 fr. de table de meule en basalte bulleux, fortement usé, d'une longueur de 24 cm, d'une largeur de 12 cm et d'une épaisseur maximum de 3 cm (us. 50119) (1L : 400/400).

[811] 1 fr. de meule en basalte compact à inclusions blanches (us. 50123) (1L : 400/400).

[812] 1 fr. de meule en basalte (us. 50125) (1L : 400/400).

[813] 1 fr. de meule en basalte à inclusions blanches (us. 50212) (1L : 400/400).

[814] 1 fr. de meule en basalte à inclusions blanches (us. 50222) (1L : 400/400).

[815] 1 fr. de table de meule en granit (us. 50223) (1L : 400/400).

[816] 1 fr. de meule dormante à va-et-vient en basalte scoriacé (us. 1854) (1I : 400/375).

[817] 1 fr. de table de meule en basalte comportant un des angles. La table est fortement usée, notamment au centre où l'épaisseur est réduite à 1 cm. Le bord est en biseau arrondi et la face de trituration nettement concave. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 17) (us. 24013) (22-33E : 400/375).

[818] 1 fr. de meule rotative en basalte représentant le bord d'un *catillus* à base nettement conique et à paroi latérale légèrement courbe. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 17) (us. 24013) (22-33E : 400/375).

[819-821] 3 tables de meule de conservation très fragmentaire, en basalte. Provenance : Saint-Thibéry (us. 24013) (22-33E : 400/375).

[822] 1 fr. de meule en basalte à inclusions blanches (us. 27216) (27E2 : 400/375).

[823] 1 fr. de table de meule en basalte bulleux d'une longueur de 27 cm, d'une largeur de 18 cm et d'une épaisseur de 5 cm. Un des

angles est conservé. Les faces latérales sont taillées en biseau. La surface de broyage présente un profil concave et l'épiderme comprend d'importantes vacuoles (fig. 17) (us. 27216) (27E2 : 400/375).

[824-825] 2 fr. de meules en basalte bulleux. Provenance : Saint-Thibéry (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[826] 1 meule rotative en basalte bulleux, comprenant une *meta* entière et quatre fragments du *catillus*. La *meta* d'un diamètre de 42 cm et d'une hauteur maximum de 12 cm présente une surface de trituration à un profil convexe marquée d'une série de rainures rayonnantes. Le trou central est rempli de plomb dans lequel est visible l'empreinte du scellement d'un axe vertical. Le *catillus*, d'une hauteur maximum de 14 cm, est relativement usé (faible épaisseur au centre) et présente également sur sa face inférieure de légères traces de rainurage. Ces rainures ont été pratiquées afin de rendre à la meule son pouvoir de broyage, peu avant son abandon. On peut supposer que le marteau taillant en fer trouvé sur le même sol a servi à cette opération. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 17) (us. 27253) (27E2 : 400/375).

[827] 1 table de meule en basalte bulleux, incomplète de tous côtés, de 11 cm d'épaisseur et 35 cm de longueur maximum conservée. Provenance : Saint-Thibéry (us. 50023) (1K : 400/375).

[828] 1 table de meule à va-et-vient, en basalte bulleux, d'une largeur de 31 cm et d'une longueur maximum conservée de 26 cm. La base est brute de taille. La face de travail présente des traces d'usure sur toute la surface et son profil est légèrement incurvé. Provenance : Saint-Thibéry (us. 50057) (1I : 400/375).

[829] 1 fr. de meule en basalte (us. 50071) (1I : 400/375).

[830] 1 élément de table de meule (en 2 fr.) en basalte bulleux. Provenance : Saint-Thibéry (us. 50163) (1I : 400/375).

[831] 1 fr. table de meule en granit, présentant une forte usure, d'une épaisseur maximum de 4,5 cm (us. 50164) (1K : 400/375).

[832] 1 fr. de meule en basalte à inclusions blanches (us. 50181) (1K : 400/375).

[833] 1 fr. de meule rotative en basalte bulleux relativement compact, correspondant au *catillus* dont subsiste une partie de la face latérale et de la surface de broyage. Cette dernière présente un profil concave. Provenance : Saint-Thibéry (us. 50207) (1J : 400/375).

[834] 1 fr. de table de meule en basalte bulleux

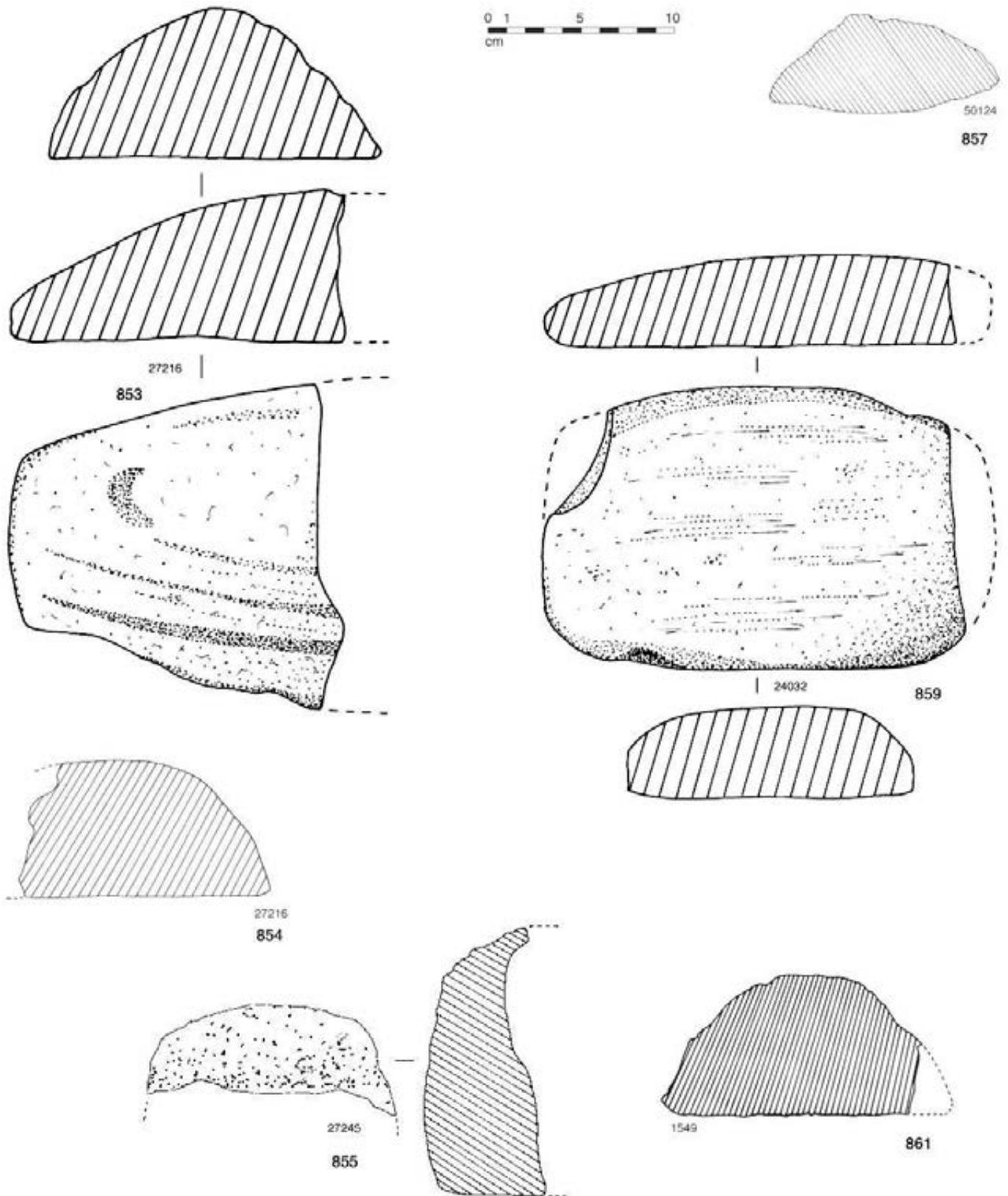


Fig. 19 : 853 à 861 : molettes de meules à « va-et-vient »; (éch. : 1/3).

- d'une longueur de 26 cm, d'une largeur de 20 cm et d'une épaisseur de 6,5 cm. La surface supérieure est concave et présente des traces d'usure et des traces d'oxyde de fer. Un angle arrondi est conservé. Les faces latérales sont taillées en biseau. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 18) (us. 27184) (27E1 : 375/375).
- [835] 1 fr. de partie supérieure de meule rotative en basalte bulleux, d'un diamètre estimé de 44 cm et d'une épaisseur maximale de 13 cm. Ce catillus appartient au type à excroissance latérale jouant le rôle de poignée. L'excroissance, dont l'extrémité est brisée, a une largeur de 14 cm et une hauteur de 15 cm. La partie supérieure présente un poli dû à une utilisation manuelle comme poignée lors de la rotation. Ce type de meule est notamment attesté à haute époque en Espagne et à Ensérune. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 18) (us. 27186) (27E1 : 375/375).
- [836] 1 angle de table de meule à va-et-vient en basalte bulleux. La surface de trituration est fortement concave. La face latérale est taillée en biseau. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 18) (us. 27187) (27E1 : 375/375).
- [837-838] 2 fr. de meules en basalte. Provenance : Saint-Thibéry (us. 27192) (27E1 : 375/375).
- [839] 1 table de meule en granit de type « va-et-vient » primitif (type néolithique) (fig. 18) (us. 27227) (27E1 : 375/375).
- [840] 1 fr. de table de meule en granit de type « va-et-vient » primitif (type néolithique) (fig. 18) (us. 27269) (27E1 : 375/375).
- [841] 1 fr. de table de meule plate en grès, correspondant à l'un des angles (us. 1621) (1H1 : 375/350).
- [842] 1 fr. de table de meule plate rectangulaire en basalte, correspondant à l'extrémité du petit côté, d'une largeur de 33 cm, d'une longueur conservée de 26 cm et dont l'épaisseur de 5 cm est révélatrice d'une usure importante. La partie inférieure présente au centre un surcreusement rectangulaire probablement destiné à en assurer la stabilité au sol. Le matériau employé correspond à un basalte scoriacé comprenant de nombreuses inclusions blanches. La pierre est très dégradée et particulièrement fragile (us. 1787) (1H1 : 375/350).
- [843] 1 table de meule (en 16 fragments), en basalte scoriacé à inclusions blanches. Comme pour l'exemple précédent [842], la pierre est dégradée et très fragile. (us. 1816) (1H1 : 375/350).
- [844] 1 fr. de meule en basalte. Provenance : Saint-Thibéry (us. 1845) (1H1 : 375/350).
- [845] 1 fr. de bordure de table de meule à va-et-vient en basalte. La face supérieure porte de très nettes traces d'usure. La faible épaisseur de l'objet implique également une très longue utilisation (fig. 18) (us. 1880) (1H1 : 375/350).
- [846] 1 méta de meule rotative en basalte de conservation fragmentaire et dont il n'est pas possible de restituer les dimensions. Provenance : Saint-Thibéry (us. 1602) (1G2 : 350/350).
- [847] 1 fr. de table de meule en basalte (us. 27157) (27D2 : 350/350).
- [848] 1 fr. de meule en basalte (us. 1662) (1G1 : 350/325).
- [849] 1 fr. de meule ou de molette en grès grossier ; Provenance : Saint-Thibéry (us. 1518) (1F : 325/300).
- [850-851] 2 fr. de tables de meule en basalte. Provenance : Saint-Thibéry (us. 1518) (1F : 325/300).
- **molette**
Cf. notice : meules.
- [852] 1 molette en basalte bulleux de forme oblongue. La face de travail, de profil arrondi, présente une usure très marquée. La face supérieure est polie par la manutention (fig. 18) (us. 1853) (1I : 400/375).
- [853] 1 extrémité de molette en basalte bulleux. La surface de broyage porte de nettes traces d'usure ainsi que d'oxydes de fer. Le dos est poli, probablement le frottement des mains lors de l'utilisation (fig. 19) (us. 27216) (27E2 : 400/375).
- [854] 1 fr. de molette en basalte bulleux. Seule la partie centrale est conservée. La section est de forme trapézoïdale (fig. 19) (us. 27216) (27E2 : 400/375).
- [855] 1 extrémité de molette en basalte bulleux, de section semi-ovale, assez haute. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 19) (us. 27245) (27E2 : 400/375).
- [856] 1 fr. de molette en basalte de forme oblongue. Provenance : Saint-Thibéry (us. 50071) (1I : 400/375).
- [857] 1 molette en basalte bulleux de forme oblongue, large de 13 cm, longue de 42 cm et d'une épaisseur de 5 cm. L'usure de la face de trituration est plus accentuée sur les extrémités hormis cependant sur un côté où un décrochement montre que la molette dépassait couramment de la table (fig. 19) (us. 50124) (1L : 400/400).
- [858] 1 fr. de molette en basalte à section semi-circulaire. Provenance : Saint-Thibéry (us. 27191) (27E1 : 375/375).
- [859] 1 molette fabriquée à partir d'un gros galet de grès. On remarque des traces de retouches sur les bords. La face de travail est usée, produisant un profil concave dans le sens de la longueur et convexe dans celui de la largeur (fig. 19) (us. 24032) (22-33D : 375/325).
- [860] 1 molette en basalte de forme oblongue et à section ogivale. Les extrémités présentent une face plane et la surface de trituration un profil légèrement concave. L'instrument semble n'avoir que très peu servi : les traces d'usures y sont en effet peu marquées. Provenance : Cap d'Agde (fig. 20) (us. 27141) (27D2 : 350/350).
- [861] 1 fr. de molette en basalte à section semi-circulaire. Provenance : Saint-Thibéry (fig. 19) (us. 1549) (1F : 325/300).
- **pressoir**
La maie est l'élément du pressoir situé juste sous les scourtins et destiné à recevoir le produit du pressurage de la pâte d'olives (obtenue après broyage des fruits). Elle est de forme circulaire ou polygonale, toujours monolithique, rainurée et munie d'un bec verseur ou d'un petit canal creusé par lequel s'écoule le liquide dans un bac à décantation (pour séparer l'huile des margines). L'emploi de la maie en pierre est systématiquement attribué aux pressoirs à huile. On ne connaît pas d'exemple avéré de pressoir à vin utilisant un bloc de pierre comme maie (Brun 1986, p. 235, note 13).
- Le site de Lattes avait déjà livré quatre fragments appartenant à des pressoirs à huile : deux becs de maies et un bloc d'assise de montant de treuil sur un sol de cour de l'îlot 4-sud (peut-être une huilerie de la première moitié du III^e s. av. n. è.) et un fragment de maie en réemploi dans l'architecture de la zone 2 (Garcia 1992b, p. 237-238).
- Daté des environs de 400 av. n. è., l'exemplaire présenté ici le plus ancien mis au jour sur le site (avec un autre exemplaire entier découvert en 1998 dans la zone 27 et non encore complètement dégagé : voir ci-dessus l'article de D. Lebeau-pin). Du point de vue régional, les éléments de pressoirs à huile sont assez bien représentés dans l'Aude, le Gard et l'Hérault (nous renvoyons pour l'inventaire à Garcia 1992b, p. 238 à 250) mais ont malheureusement été le plus souvent découverts hors

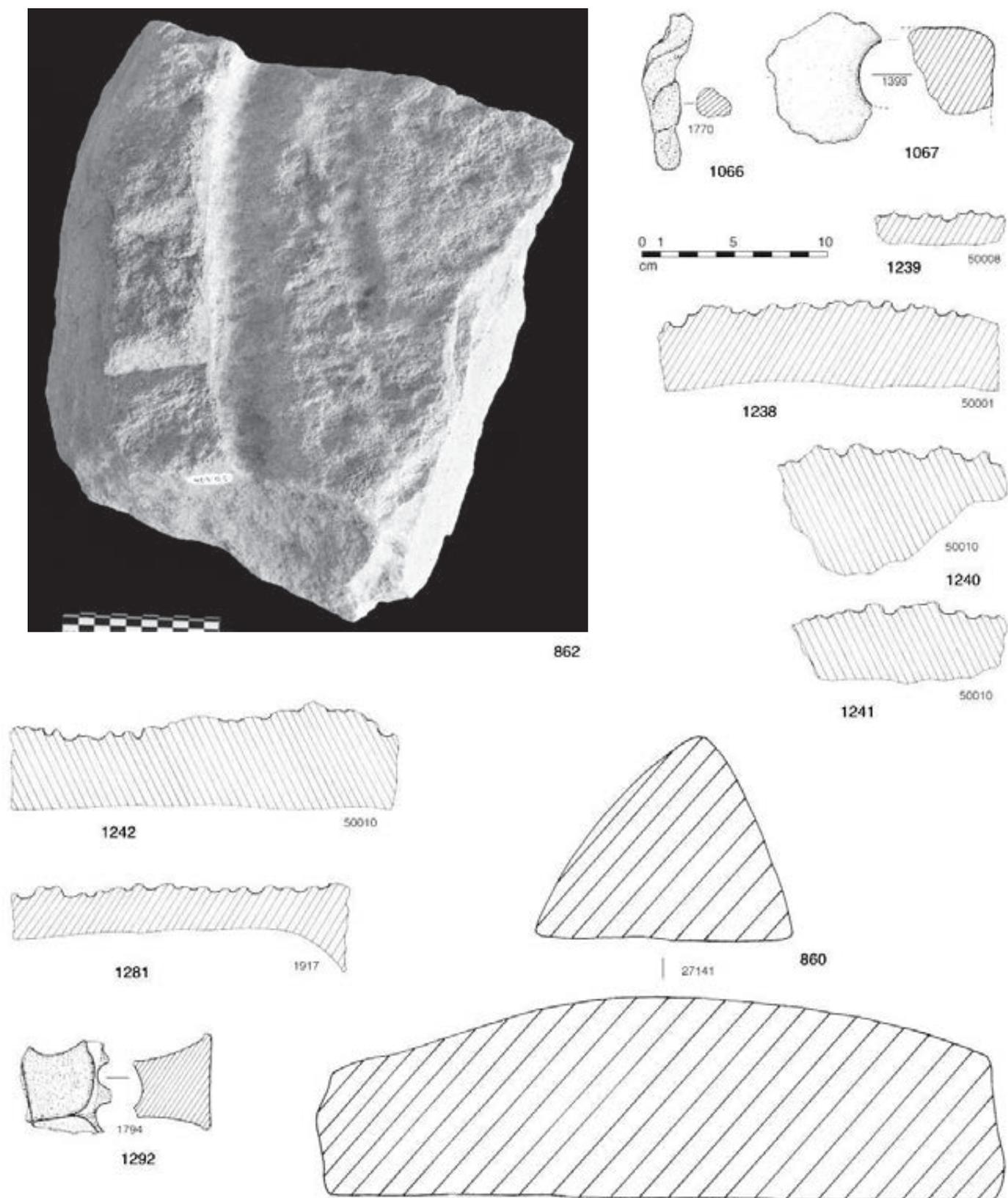


Fig. 20 : 860 : molette de meule à « va-et-vient » en basalte; 862 : fragment de maie de pressoir (photo : L. Damelet); 1066 : cale de potier en torchis; 1067 : fragment de sole percée en terre cuite; 1237 à 1292 : fragments d'éléments architecturaux en torchis, avec traces de clayonnage; (éch. : 1/3).

contexte. On remarque cependant une attestation de maie à Agde, également datée du IV^e s.

La production d'huile d'olive sur les sites de notre région répond vraisemblablement aux besoins des Grecs installés dans les comptoirs occidentaux d'une part et d'autre part à ceux créés par les premières importations d'huile en amphores. Certaines habitudes de vie et d'emploi de ce produit ont sans doute été adoptées par les autochtones : l'huile d'olive est traditionnellement employée dans l'alimentation, pour la conservation de certaines denrées, pour l'éclairage, l'entretien d'étoffes, la toilette (usage médical et parfums) (Brun 1986, p. 57-58). La présence d'oliviers (sauvages ou cultivés) dans un environnement proche du site de Lattes est mal attestée : on ne note pour le IV^e siècle qu'un nombre restreint de restes de noyaux. On peut supposer que les résidus de broyage des fruits ont pu être utilisés comme combustible, raison pour laquelle il n'en reste pas de traces.

Les maies de pressurage en pierre sont en Gaule caractéristiques de la période protohistorique. Elles seront remplacées à l'époque romaine par des aménagements à même le sol de dalles en mortier ou béton de tuileau étanche (Brun 1986, p. 235).

[862] 1 fr. de maie de pressoir à huile en grès à ciment siliceux d'une longueur et d'un large conservées de 34 et de 32 cm, d'une épaisseur maximum de 15 cm et d'un diamètre restitué d'environ 1,50 m. La bordure conservée présente sur la face supérieure une gorge arrondie ébauchée à la broche (largeur de la gorge : 4 cm). La face intérieure correspond à un joint de stratification qui n'a pas été retravaillé. On note l'absence de traces d'usure, indiquant qu'il s'agit probablement d'une ébauche de maie n'ayant jamais été utilisée (renseignements : J.-Cl. Bessac) (photo fig. 20) (us. 50104) (1L : 400/400).

✓ *instruments de chasse et de pêche*

• **balle de fronde en terre cuite**

Les balles de fronde en terre cuite sont de production locale et reprennent la forme en olive des importations grecques

(Feugère 1992c, p. 140-141). Elles peuvent être considérées comme des instruments de chasse, notamment pour les oiseaux, et comme des armes défensives. Plus légères que les balles en plomb et que les galets calibrés généralement employés par les indigènes comme projectiles, leur impact sera moins efficace en contexte de guerre. Mais des découvertes de lots de plusieurs dizaines d'entre elles dans une rue et dans une maison d'Entremont suggère une production et une utilisation en série, sans doute lors d'un siège de l'oppidum (Willaume 1987, p. 118). Les mentions de ces objets sont peu nombreuses. Signalons pourtant un lot de six balles sur le site du Mont-Joui à Florensac (Hérault) daté de la fin du VI^e siècle av. n. è. (Nicksels 1987, fig. 7, 8, 15, 25 et 30).

[863] 1 balle de fronde en terre cuite, en forme d'olive, d'une longueur de 3,6 cm (fig. 16) (us. 27229) (27E1 : 375/375).

• **hameçon en bronze**

Les hameçons sont des ustensiles de pêche courants dès le début du premier âge du Fer. Ils peuvent également être en fer mais dans une fréquence moindre, le bronze étant un matériau beaucoup moins sujet à la corrosion marine que le fer. Les tailles et les techniques de fabrication des hameçons, par martelage ou enroulement d'une tige de bronze, sont relativement variées (Feugère 1992c, p. 152). On note néanmoins deux constantes pour les exemplaires du IV^e siècle av. n. è. : la présence d'un dard marqué et le maintien du fil de pêche par ligature sur l'empile.

La faible représentation de ces objets sur le site est sans doute explicable par le fait que ces objets sont fréquemment perdus en cours d'utilisation à l'extérieur de l'habitat.

[864-866] 3 hameçons en bronze soudés ensemble, d'assez grandes dimensions. Le fait qu'ils se soient soudés indique qu'ils étaient probablement contenus dans un même étui, en matière périssable (fig. 2) (us. 50067) (1L : 400/400).

[867] 1 hameçon en bronze (fig. 2) (us. 1617) (1G1 : 350/325).

• **lest de filet**

Les lests de filet présents à Lattes au IV^e siècle av. n. è. sont de quatre types. Le plus représenté regroupe les galets plats, le plus souvent retaillés, percés à leur sommet pour les suspendre au filet. Deux autres types présentent une forme sub-circulaire identique mais sont constitués de matériaux différents : le torchis cuit d'une part, synonyme d'une fabrication sur le site, et la terre cuite d'autre part, d'origine massaliète, traduisant l'importation des objets depuis la fondation grecque. Enfin, quatrième et dernier type, les lests de filet en plomb qui n'étaient pas suspendus au filet mais accrochés directement par repli de la plaque sur un cordage. La faible dimension de certains d'entre eux laisse à penser qu'ils étaient également utilisés pour lester les lignes de pêche. Une étude précédente sur les différents types de lest mis au jour à Lattes durant toute la durée de l'occupation, mettait en évidence une succession chronologique dans l'emploi de ceux en pierre ou en terre cuite et de ceux en plomb (Feugère 1992c, p. 146 et 155). L'élargissement de l'échantillonnage pour une période plus ancienne montre que l'utilisation des différents types est contemporaine.

Les lests en plomb prennent place dans la série des objets fabriqués sur le site. Ils attestent une métallurgie locale du plomb dès le début du deuxième âge du Fer, au même titre que les agrafes de réparation de vases.

Rappelons que la pêche au filet (fixe ou flottant) et à la ligne sont toutes deux attestées par les analyses ichtyologiques effectuées sur les niveaux du IV^e s. av. n. è. (voir l'étude de M. Sternberg dans ce volume).

[868] 1 lest de filet de pêche en torchis, de conservation fragmentaire. Le sommet est arrondi; une face est plane et l'autre bombée (fig. 21) (us. 50067) (1L : 400/400).

[869] 1 lest de filet de pêche fabriqué à partir d'un galet de calcaire blanc. Le trou de suspension est percé au foret (idem [871]) (fig. 21) (us. 50104) (1L : 400/400).

[870] 1 lest de filet de pêche taillé dans un galet de calcaire gréseux et percé d'un trou de suspension (fig. 21) (us. 50012) (1I : 400/375).

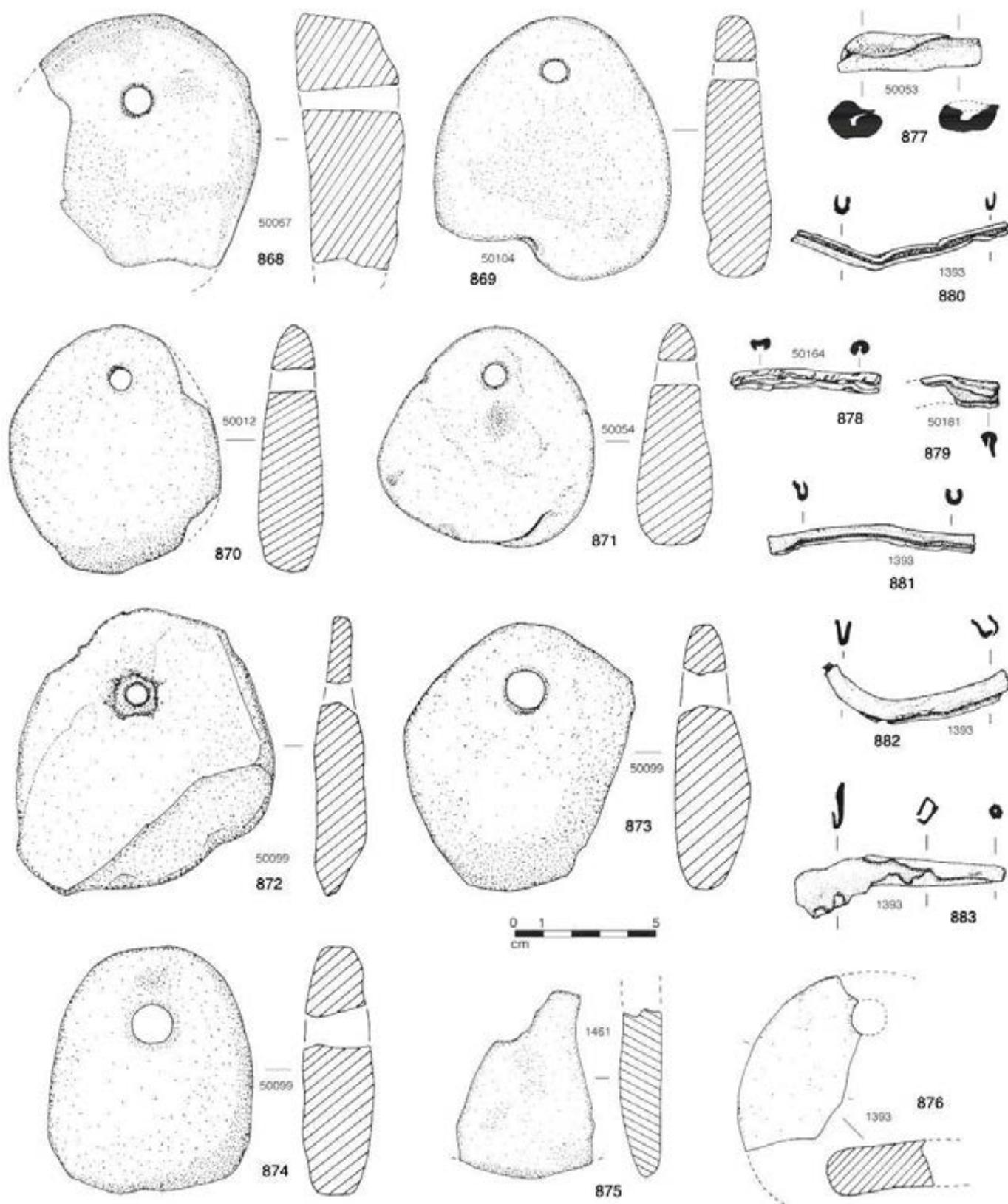


Fig. 21 : 868 à 876 : pesons de filet en torchis, en pierre et en pâte massaliète; 877 à 883 : lests de filet et de ligne de pêche en plomb; (éch. : 1/2).

- [871] 1 lest de filet de pêche taillé dans un galet de grès blanc et percé à une extrémité d'un trou circulaire pratiqué au foret (idem [869]) (fig. 21) (us. 50054) (1K : 400/375).
- [872] 1 lest de filet de pêche en schiste percé d'un trou de suspension (fig. 21) (us. 50099) (1I : 400/375).
- [873-874] 2 lests de filet de pêche taillés dans des galets de calcaire gréseux et percé chacun d'un trou de suspension (fig. 21) (us. 50099) (1I : 400/375).
- [875] 1 fr. de lest de filet de pêche en pâte massaliète de forme visiblement discoïdale (fig. 21) (us. 1461) (1G1 : 350/325).
- [876] 1 lest de filet de pêche en pâte massaliète de forme discoïdale, percé d'un trou de suspension avant cuisson (fig. 21) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [877] 1 lest de filet de pêche en plomb, de type tubulaire (fig. 21) (us. 50053) (1I : 400/375).
- [878] 1 lest de ligne de pêche en plomb fait d'une plaque enroulée sur la ligne et martelée : l'impact des coups est nettement visible (fig. 21) (us. 50164) (1K : 400/375).
- [879] 1 fr. de lest de ligne de pêche en plomb (fig. 21) (us. 50181) (1K : 400/375).
- [880-883] 4 lests de filet ou de ligne de pêche en plomb, constitués chacun par une plaque repliée (fig. 21) (us. 1393) (1F : 325/300).

✓ Conclusion

L'exploitation du territoire environnant dans un but de subsistance se traduit par l'agriculture (culture des céréales et des légumineuses), la chasse et la pêche en rivière, lagune et mer. L'instrumentum lié à ces activités est peu abondant et essentiellement métallique. Rappelons que beaucoup d'outils ou instruments pouvaient être en matériaux périssables comme le bois ou les fibres végétales constituant les filets et nasses de pêche et qu'ils ont aujourd'hui disparus. Ces objets sont également peu nombreux d'une part à cause de l'habitude de récupération du métal pour la reforge ou la refonte et d'autre part parce qu'ils étaient employés en dehors de l'enceinte urbaine. Les hameçons par exemple sont perdus sur les lieux de pêche et les balles de fronde ne sont sans doute pas récupérées après leur lancer.

Tout ce qui concerne la transformation des céréales est par contre bien représenté par

les structures de mouture. Les éléments de pressoir sont rares : la période envisagée semble en effet correspondre aux prémices de leur utilisation. Ces objets monolithes sont également régulièrement réemployés dans l'architecture à des périodes postérieures.

Aucune architecture à cette époque n'évoque la possibilité d'un stockage d'un grand volume d'aliments destinés à une commercialisation. L'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche sont des activités de subsistance qui semblent ne pas dépasser l'échelle de l'alimentation de la ville.

1.2.2. Économie marchande

L'économie marchande du IV^e siècle av. n. è. peut être illustrée par les objets servant d'instruments d'échange comme les monnaies, par les traces écrites explicitant un commerce de marchandises comme les graffites, ou encore par la fréquence d'importation d'amphores, de céramiques fines depuis les mondes ibérique, grec ou continental. Ces différents témoins ne rentrent pas dans le cadre de ce catalogue et l'unique indice dont nous disposons ici est une hypothétique étiquette en plomb.

• étiquette en plomb

Sont définies comme « étiquettes » certaines plaques de plomb de forme rectangulaire et de dimensions réduites, repliées et généralement percées d'un petit trou permettant leur accrochage. Sous cette forme, le plomb est un support d'écriture bien connu, au même titre que les vases en céramique et les amphores. La plupart des exemplaires nous livre des inscriptions en alphabets divers selon l'époque à laquelle ils appartiennent : Les plombs les plus anciens portent des inscriptions à la fois en grec et en étrusque. L'écriture ibérique fait son apparition sur ce type de support à partir du début du IV^e siècle et l'italique au cours du III^e siècle av. n. è.

Les textes sont en général relatifs à des transactions financières et ils voyagent par le biais du commerce maritime (Panosa Domingo 1993). Il peut s'agir également de lettres privées, d'états de cavalerie, de tablettes de malédictions placées dans les tombes du monde grec (Lejeune et alii

1988).

Les plombs inscrits sont bien attestés sur les sites des côtes catalanes et du Languedoc occidental. On citera en référence les plombs inscrits mis au jour sur le site de Pech-Maho (Sigean, Aude), l'un daté de la fin du Ve siècle av. n. è. et comportant d'un côté un texte étrusque (plus ancien) et de l'autre un texte ionien (Lejeune et al. 1988); et trois autres de la fin du III^e siècle av. n. è. à caractères ibériques (Solier 1979). D'autres exemplaires ont été découverts sur les sites d'Ampurias (fin VI^e et III^e siècle av. n. è.), d'Ensérune (Hérault) et de Gruissan (Aude), datés de la fin du IV^e siècle. A Olbia (Var), un plomb inscrit a été mis au jour dans un contexte de la fin du VI^e siècle av. n. è. (Sanmarti Grego 1988). La diffusion de ces textes est liée aux relations commerciales établies entre les différents comptoirs grecs d'occident à partir de la fin du premier âge du Fer. Le caractère bilinguiste des textes est révélateur de la participation des indigènes au pouvoir économique (Salviat 1988).

Les découvertes de plombs inscrits pour les périodes plus récentes, à partir du début du II^e siècle av. n. è., sont plus rares. Leur destination prend parfois un caractère votif mais des étiquettes à vocation purement commerciales existent encore jusqu'à la fin de la période romaine. Des exemplaires ont notamment été mis au jour lors de la fouille d'épaves du Bas Empire, accrochés ou enroulés sur des anses d'amphores. Les textes contiennent des noms de producteurs non d'amphores mais des produits alimentaires commercialisés (Lequément 1975 et 1976).

- [884] 1 plaque de plomb rectangulaire de 2,5 à 3 cm de large et de 10 cm de long, repliée cinq fois. Le plomb une fois déroulé n'a livré aucune inscription (fig. 16) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

✓ Conclusion

L'économie marchande est peu, voire non représentée sur le site de Lattes à travers les objets du IV^e s. La plaque de plomb n'est pas inscrite et peut ne pas avoir de lien avec une activité commer-

ciale. Les monnaies et notamment les oboles de Marseille sont totalement absentes des niveaux de cette période. Ce phénomène est curieux, d'autant que le commerce avec le comptoir grec est clairement établi par la présence des amphores et des céramiques de production massaliète. La question des formes de l'échange dans ce site indigène largement ouvert sur la Méditerranée reste posée.

1.2.3. Économie artisanale

La notion d'artisanat durant la période protohistorique ne sous-entend que rarement celle d'« atelier » de production. Si les métallurgies du bronze et du fer nécessitent l'acquisition de techniques et la mise en place de structures spécifiques, il n'en va pas de même pour la fabrication des objets en os ou en bois, des tissus ou même celle des céramiques. La majorité de la production d'objets finis utilitaires s'effectue dans un cadre domestique, à l'échelle de l'unité familiale, et n'est pas forcément destinée à la commercialisation.

√ métallurgie du bronze

• moule en torchis

La plupart des moules de bronzier attestés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sont en pierre (Py 1990, p. 474) mais leur usage perdure au cours de la période suivante : un moule de fondeur en grès, ayant servi sur une face à couler des fibules à pied bouleté et sur l'autre des anneaux de petite dimension a par exemple été retrouvé sur le site de Lattes dans un niveau du troisième quart du IV^e siècle av. n. è. (cf. encart B). Le fait que toutes les faces soient occupées indique une forte utilisation, une recherche de rentabilisation maximum de ces instruments dont la matière première est le plus souvent importée (Py et alii 1984).

D'autres types de moules sont constitués de terre cuite ou de torchis, qui sont de bons matériaux réfractaires et qui sont liés à la technique dite « à la cire perdue ». Leur présence n'est pour l'instant pas

connue avant le début du deuxième âge du fer. La conservation du moule recensé ci-dessous ne permet pas de restituer son utilisation de façon certaine. La présence d'alvéoles circulaires surmontant de petites tiges (dont l'une semble percée par accident) suggère que ce moule était destiné à la fabrication de petits clous en bronze, de type clou de coffret.

[885] 1 plaque en torchis portant des cupules en surface dont une est percée par un trou étroit fonctionnant sans doute comme moule de bronzier (fig. 16) (us. 1794) (1G2 : 350/350).

• objet en cours de fabrication

Certains objets en bronze mis au jour sur le site présentent un aspect non fini, avec des restes de barbares ou de coulures non limées, comme c'est le cas pour les anneaux moulés, ou parce qu'ils évoquent l'ébauche d'un objet reconnaissable, comme les fibules à arc filiforme. L'inventaire ci-dessous doit être complété par l'anneau non ébarbé [1385] et la fibule en cours de fabrication [1432]. Ces objets de parure non finis, la présence de goutellettes résidus de fonte dans un contexte de 350/325 (cf. encart B) et peut-être certaines tiges de fer et de bronze (cf. domaine indéterminé) destinées à la finition des objets attestent une métallurgie du bronze locale effective au cours du IV^e siècle av. n. è., même si aucune structure caractéristique de cet artisanat n'a jusqu'à présent été découverte sur le terrain.

[886] 1 anneau en bronze d'un diamètre de 17 mm présentant une face plane et l'autre bombée; il s'agit probablement d'un objet brut de coulée (fig. 16) (us. 50033) (1L : 400/400).

[887] 1 tige fine en bronze, appointée et recourbée pouvant être identifiée comme une fibule à arc filiforme abandonnée en cours de fabrication (fig. 16) (us. 50211) (1K : 400/375).

√ métallurgie du fer

• forge

L'identification des éléments de four de forge présentés ci-dessous repose sur les comparaisons effectuées avec les matériaux

issus des deux forges fouillées sur le site dans l'îlot 4-sud et datées du IV^e siècle av. n. è. (Lebeaupin 1994, p. 43).

[888] 1 fr. de paroi vitrifiée, sans doute un élément de four de forge (us. 1461) (1G1 : 350/325).

[889] 1 fr. d'argile vitrifiée, sans doute un élément de four de forge (us. 1557) (1G1 : 350/325).

[890] 1 fr. d'argile vitrifiée, sans doute un élément de four de forge (us. 27206) (27C : 325/275).

• lingot et loupe

Les lingots de fer et les loupes sont les rares témoins de la circulation du métal entre le lieu d'extraction et celui où sont fabriqués les objets. La première transformation du minerai brut (réduction) s'effectue généralement à proximité des mines. Les loupes sont les résultats de cette réduction et elles peuvent être commercialisées sous leur forme primaire ou sous forme de lingots de différentes tailles et donc de différentes valeurs. Leur découverte sur des sites de consommation où on ne décèle aucune trace de minerai brut sous-entend que ces sites étaient équipés de structures propres à la seconde transformation (épuration par battage et fabrication d'objets), à savoir de forges. La présence à Lattes d'un lingot et d'une loupe de fer correspond donc à une importation de matière première et une production d'objets finis sur le site. Les structures de forge déjà évoquées (cf. notice : forge) ainsi que la présence de nombreuses scories de fer en témoignent. A ceci s'ajoute la fréquence relativement faible au IV^e siècle av. n. è. de fragments d'objets en fer (couteaux, outils agraires) qui sont récupérés et reforgés au fur et à mesure. On note l'absence d'outils spécifiques au travail de la forge tels que pinces, limes et enclumes, qui ne sont régulièrement attestés que vers la fin de l'âge du Fer. On peut par contre associer à cette activité d'une part les concasseurs en pierre (cf. notice : concasseurs) et d'autre part les tiges de fer informes qui ont pu être utilisées pour des opérations de soudure (Py 1990, p. 481).

[891] 1 lingot de fer brut et informe, d'une

longueur de 8 cm, d'une largeur de 5,5 cm et d'une épaisseur de 2,5 cm., destiné à être travaillé (us. 27207) (27E2 : 400/375).

[892] 1 loupe de fer (us. 1486) (1G1 : 350/325).

• scorie de fer

Les scories sont les résidus ou déchets produits lors du traitement des lingots ou loupes de fer dans les forges, pour la fabrication des objets. Leur abondance sur le site au IV^e siècle av. n. è. atteste de la métallurgie du fer sans qu'il soit possible de spécifier si toutes sont le produit d'une activité artisanale, faisant intervenir un spécialiste (ce qu'attestent les deux fours du IV^e s. retrouvés dans les zones 1 et 4-sud), ou si certaines attestent une activité occasionnelle, à caractère plutôt domestique.

[893-894] 2 scories de fer (us. 50067) (1L : 400/400).

[895-896] 2 scories de fer de forme hémisphérique (us. 50098) (1L : 400/400).

[897] 1 scorie de fer (us. 50100) (1L : 400/400).

[898] 1 scorie de fer (us. 50139) (1L : 400/400).

[899] 1 scorie de fer (us. 50159) (1L : 400/400).

[900-901] 2 scories de fer (us. 50200) (1L : 400/400).

[902] 1 scorie de forge en fer (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[903-904] 2 scories de fer (us. 50001) (1I : 400/375).

[905-906] 2 scories de fer (us. 50016) (1K : 400/375).

[907-959] 53 scories de fer dont 5 de forme hémisphérique (us. 50053). Ces scories sont accompagnées de 14 fr. de terre vitrifiée qui attestent le travail du métal (1I : 400/375).

[960-972] 13 scories de fer dont plusieurs de grosse taille (us. 50054) (1K : 400/375).

[973-976] 4 scories de fer dont deux de forme hémisphérique (us. 50058) (1K : 400/375).

[977] 1 scorie de fer (us. 50081) (1K : 400/375).

[978] 1 scorie de fer (us. 50164) (1K : 400/375).

[979] 1 scorie de fer (us. 50195) (1K : 400/375).

[980] 1 scorie de fer (us. 27013) (27E1 : 375/375).

[981] 1 scorie de fer (us. 27150) (27E1 : 375/375).

[982-983] 2 scories de fer (us. 1783) (1H1 : 375/350).

[984] 1 scorie de fer (us. 1880) (1H1 : 375/350).

[985-987] 3 scories de fer (us. 32019) (22-33D : 375/325).

[988-989] 2 scories de fer (us. 1602) (1G2 : 350/350).

[990-994] 5 scories de fer (us. 1661) (1G2 : 350/350).

[995-1021] 27 scories de fer dont 2 de forme hémisphérique (us. 1406) (1G1 : 350/325).

[1022] 1 scorie de fer (us. 1509) (1G1 : 350/325).

[1023-1025] 3 scories de fer (us. 1617) (1G1 : 350/325).

[1026-1029] 4 scories de fer (us. 1630) (1G1 : 350/325).

[1030] 1 scorie de fer de forme hémisphérique (us. 1647) (1G1 : 350/325).

[1031-1032] 2 scories de fer (us. 1662) (1G1 : 350/325).

[1033] 1 scorie de fer (us. 27118) (27D1 : 350/325).

[1034-1042] 9 scories de fer, dont une de forme hémisphérique d'un diamètre max. de 11 cm (us. 1393) (1F : 325/300).

[1043-1050] 8 scories de fer dont 5 de forme hémisphérique (us. 1412) (1F : 325/300).

[1051] 1 scorie de fer de forme hémisphérique (us. 1469) (1F : 325/300).

[1052] 1 scorie de fer (us. 1747) (1F : 325/300).

[1053] 1 scorie de fer (us. 22028) (22-33C : 325/300).

[1054-1059] 6 scories de fer (us. 27121) (27C : 325/275).

√ métallurgie du plomb

• chute de découpe

Une métallurgie du plomb dès le IV^e siècle sur le site de Lattes est illustrée d'une part par la présence d'objets fabriqués sur place (agrafes, lests de filets ou de ligne de pêche, coulage de plomb dans les axes de meules rotatives, etc.), mais aussi par les chutes de découpe ayant échappé à la récupération du métal et par les coulures informes résultant sans doute de la fabrication des brides de réparation des vases en céramique.

[1060] 1 chute de découpe en plomb (fig. 16) (us. 27229) (27E1 : 375/375).

[1061-1062] 2 chutes de découpe en plomb (fig. 16) (us. 1393) (1F : 325/300).

• coulure

Cf. notice précédente.

[1063-1064] 2 coulures de plomb, de formes très irrégulières et de longueurs respectives de 4,7 et 4,4 cm (us. 50033) (1L : 400/400).

[1065] 1 coulure de plomb informe (us. 50201) (1L : 400/400).

√ production céramique

• cale

Les cales utilisées pour le maintien des vases dans les fours pendant la cuisson sont difficilement identifiables : les formes et tailles qu'elles revêtent sont très variées et à cette époque non standardisées. Elles sont fabriquées de manière sporadique et en fonction des besoins du moment. L'identification de l'objet cité ici reste donc hypothétique. La fouille d'un four de potier du VI^e siècle av. n. è. à Bezouze dans le Gard a livré quelques cales, en argile dégraissée similaire à celle destinée aux céramiques non tournées locales, en forme de boudins ou de mottes dans lesquelles les fonds de vases sont restés imprimés. Ces cales étaient disposées au sein d'un four en fosse dont le fond était tapissé de pierres (Py 1979b).

[1066] 1 boudin torsadé en torchis ayant pu servir de cale de potier (fig. 20) (us. 1770) (1G2 : 350/350).

• four

La cuisson de la céramique non tournée de l'âge du Fer est d'abord effectuée dans des fours en fosse ou four « en meule » (voir les exemples de Mailhac-Saint-Jean-de-Cas, Bezouze ou Beaumes-de-Venise). L'utilisation des grils mobiles pour la cuisson des vases n'est pas attestée par des découvertes explicites et reste du domaine de l'hypothèse (Py 1990, p. 466 et Py et al. 1984, p. 216). Par contre, les fours à sole percée ou à sole en barres se répandent au II^e âge du Fer. Un exemple existe à Béziers pour le Ve siècle av. n. è. (Ugolini 1987). Un fragment d'une telle sole, reconnaissable à son épaisseur, est aussi attestée à Lattes au IV^e siècle :

[1067] 1 fr. de sole de four d'une épaisseur supérieure à 5 cm, percée d'un trou de 4,5 cm de diamètre appartenant probablement à un four de potier (fig. 20) (us. 1393) (1F : 325/300).

• polissoir

Les galets portant des traces d'usure et de lissage ne sont sans doute pas tous des

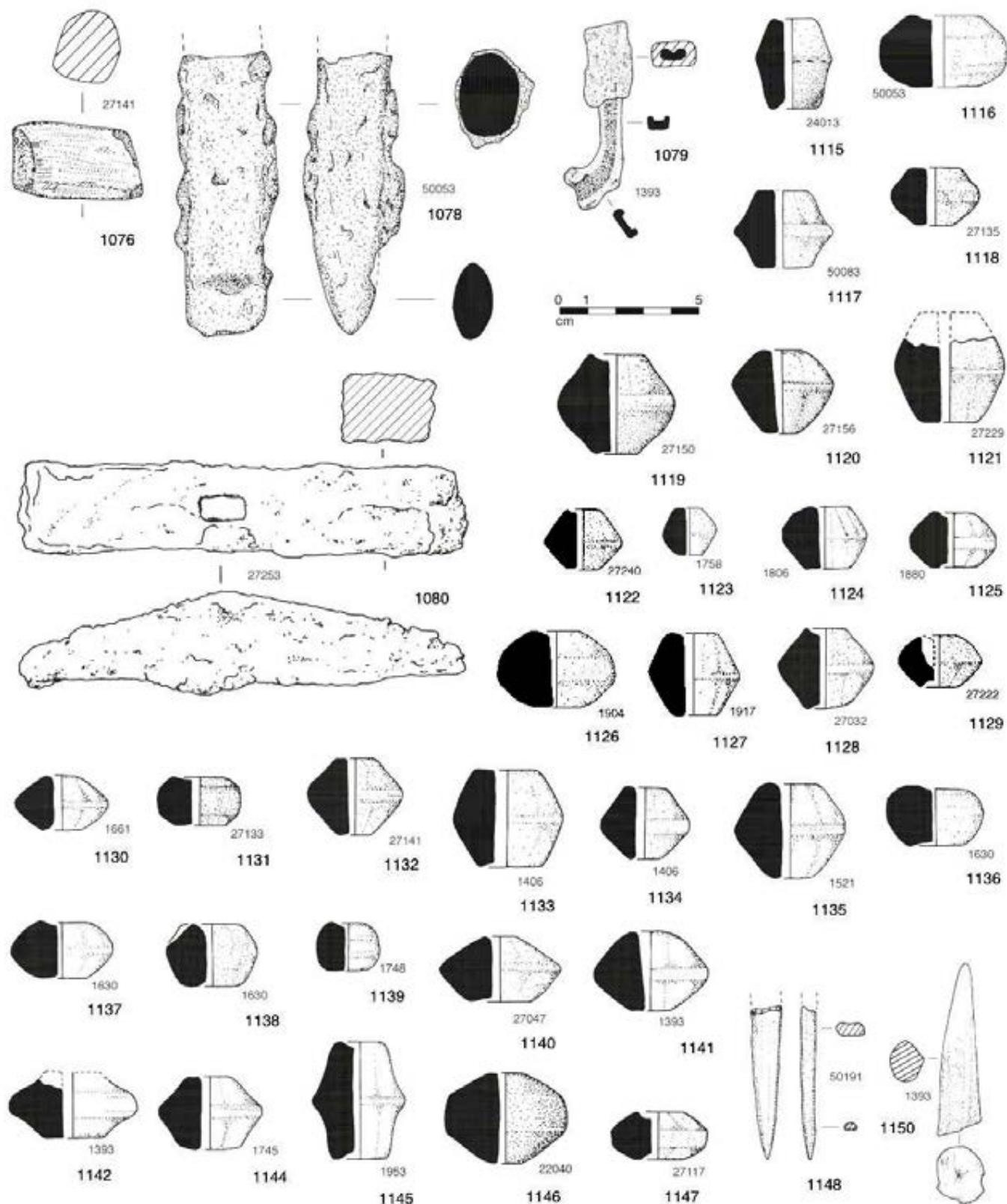


Fig. 22 : 1076 : polissoir en pierre; 1078 : coin en fer; 1079 : outil à gouge en fer; 1080 : marteau-taillant en fer (dessin M. Feugère); 1115 à 1147 : fusaioles en terre cuite; 1148 : poinçon en os; 1150 : cornillon de cervidé débité par sciage; (éch. : 1/2).

polissoirs utilisés dans le cadre de la production céramique, qui requiert généralement des pierres dures. Les polissoirs servent à égaliser la surface des vases en céramique non tournée. L'observation de la pâte de ces céramiques montre en effet que l'argile est enrichie d'un dégraissant minéral dont un tiers est représenté par des nodules de coquillages concassés correspondant à la situation lagunaire du site de Lattes, ce qui tend à montrer que la préparation de l'argile et la fabrication des vases sont locales. Ces polissoirs sont à ce jour, avec le fragment de sole de four présenté ci-dessus, les seuls témoins fiables d'une fabrication locale de poterie. Notons que leur découverte n'est pas groupée mais qu'ils sont au contraire disséminés dans l'habitat : cette remarque renforce l'hypothèse d'une production au moins en partie domestique, par unité ou groupe d'unité d'habitation, et non dans le cadre exclusif d'ateliers spécialisés.

Cette dernière remarque vaut pour l'ensemble des habitats régionaux de l'âge du Fer : les polissoirs sur pierre dure y sont fréquents et de répartition diffuse, comme à la Liquière, vers 625-600 (Py et alii 1984, fig. 128) ; à Gailhan, dans la deuxième moitié du Ve siècle av. n. è. (Dedet 1987, p. 122 et fig. 91, n° 5 et 7) ; au Marduel, de la fin du VIe au IVe siècle av. n. è. (Py et alii 1989, p. 137 et 189, Py et alii 1992, p. 265, 280 et 294 et Py et alii 1994, p. 219 et 248).

[1068] 1 polissoir sur galet de schiste gréseux (us. 50104) (1L : 400/400).

[1069] 1 fr. de polissoir en grès fin portant de très nettes traces d'usure sur une arête (us. 50124) (1L : 400/400).

[1070] 1 fr. de galet lisse ayant sans doute servi de polissoir (us. 50139) (1L : 400/400).

[1071] 1 petit galet poli ayant servi de lissoir (us. 50053) (1I : 400/375).

[1072] 1 éclat de galet en pierre noire ayant sans doute servi de polissoir (us. 50054) (1K : 400/375).

[1073] 1 fr. de galet en pierre dure noire portant des traces d'utilisation comme lissoir (us. 27147) (27E1 : 375/375).

[1074] 1 galet en schiste gréseux ayant peut-être servi de polissoir (us. 27177) (27D3 : 375/350).

[1075] 1 lissoir sur galet de pierre dure de cou-

leur noire (us. 25042) (22-33D : 375/325).
[1076] 1 fr. de galet en pierre ponce présentant des traces d'usure latérales et proximales, probablement utilisé comme polissoir (fig. 22) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

√ travail du bois

• coin en fer

Les deux coins en fer retrouvés dans des contextes du IVe s. ont pu servir à abattre des arbres ou à fendre des bûches. Le bois n'était pas seulement utilisé comme combustible ou pour la fabrication de petits objets de la vie quotidienne (cuiller, coffrets, chevilles, peignes, etc.), mais servait également en charpenterie sous forme de poutres et solives et à la construction navale.

Les coins en fer sont également utilisés pour l'extraction de la pierre ; mais une attribution des objets de Lattes à ce type d'activité n'est pas pertinente du fait d'une part de l'absence à proximité de carrières et d'autre part de la morphologie relativement courte de nos exemplaires : la longueur requise pour l'efficacité de coins dans un contexte d'extraction semble être au minimum de 20 cm (Bessac 1993, p. 299).

[1077] 1 fr. d'objet massif à section rectangulaire en fer pouvant correspondre à un coin (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[1078] 1 coin en fer (fig. 22) (us. 50053) (1I : 400/375).

• gouge à soie

Cet outil à gouge est incomplet et de fonction indéterminée. Il peut s'agir d'un outil agricole ou d'un instrument pour le travail du bois. On connaît un exemplaire de gouge à soie, trouvé en association avec un ciseau à bois en fer, sur le site de Gailhan (Gard) dans un contexte du dernier quart du Ve s. av. n. è. (Tendille 1982, p. 39).

[1079] 1 fr. d'outil en fer comportant une soie insérée dans un manchon en matière indéterminée (bois minéralisé?). Le départ de la lame est recourbé et présente sur une face une gorge centrale qui va en s'élargissant (fig. 22) (us. 1393) (1F : 325/300).

√ taille de la pierre

• marteau-taillant

Le marteau-taillant fait partie des outils à percussion lancée oblique permettant de réduire l'épaisseur ou d'aplanir la surface d'une pierre tendre ou ferme (Bessac 1986, p. 39). L'outil désigné ici sous cette appellation appartient en réalité à une variante du marteau-taillant, la « polka », dont les tranchants sont orientés perpendiculairement à l'axe du manche et non parallèlement (Bessac 1986, p. 53). Les polkas elles-mêmes présentent des variations morphologiques et fonctionnelles parmi lesquelles on trouve les marteaux de moulin, outils spécifiques utilisés pour la retaille des meules. L'outil découvert sur le site reposait sur le sol d'une pièce sur lequel a été également abandonnée, près du foyer central, une meule rotative en basalte (voir la présentation de ce sol dans l'étude de D. Lebeaupin, ci-dessus). La partie dormante de la meule montre de profondes rainures destinées à faciliter l'accrochage des grains à moudre, qui ont sans doute été effectuées avec cet outil (voir cependant ci-dessus les réserves émises par L. Saffiotti à propos des micro-traces de basalte relevées dans la pièce).

Il reste en tout état de cause probable que les outils protohistoriques pouvaient répondre à plusieurs emplois et que ce marteau de moulin a également pu être utilisé pour la taille d'autres objets utilitaires en pierre, tels que la maie de pressoir n° [862].

[1080] 1 marteau-taillant en fer d'une longueur de 161 mm et d'une largeur de 30 mm, présentant un profil triangulaire typique, avec une base rectiligne et deux tranchants (ici de longueur inégale) perpendiculaires à l'axe de frappe (fig. 22) (us. 27253) (27E2 : 400/375).

• rebuts de taille de basalte

Les éclats de basalte sont retrouvés sur le site de Lattes en grande quantité. Leur mauvais état de conservation (souvent pulvérulent) ne permet malheureusement pas leur prélèvement systématique. Certains de ces éclats présentant des traces d'usure (surface plane et polie) et doivent être

interprétés comme des fragments de meules hors d'usage. Mais le plus grand nombre offre des arêtes de fracture vives ou sont de si petites dimensions qu'il ne peut s'agir que de brisures résultant de l'activité de taille, de retaille et d'entretien des meules dont l'usure nécessite souvent un rafraîchissement des surfaces de broyage.

Les fragments du IV^e siècle av. n. è. appartiennent d'une part à des remblais de destruction ou de réaménagement (par apport de dépotoir ou de terre) et d'autre part à des niveaux d'occupation en espace intérieur. Ils correspondent dans ce dernier cas à une activité de retaille des meules en cours d'utilisation. La répartition des éclats sur le site n'est en aucun cas révélatrice d'un quelconque atelier de fabrication. La découverte de deux molettes en basalte de type A3 accidentellement brisées lors de leur élaboration (cf. Encart B) pourrait cependant attester la fabrication sur le site, dès le IV^e siècle av. n. è., d'éléments de meules à partir de blocs bruts importés. L'une de ces molettes a été réemployée dans les fondations d'un mur en pierres, daté de 325/300.

La fouille d'une ruelle du II^e siècle av. n. è. (ruelle 102) a livré une recharge exclusivement constituée d'éclats aux arêtes vives, sur deux mètres de long et formée d'un apport unique : l'abondance de cet amas de résidus tend alors à prouver l'existence d'un atelier de taille pour cette période (Py 1992a, p. 215).

- [1081-1082] 2 éclats de basalte (us. 50163) (1I : 400/375).
 [1083] 1 éclat de basalte bulleux (us. 27178) (27E1 : 375/375).
 [1084] 1 éclat de basalte bulleux (us. 27186) (27E1 : 375/375).
 [1085] 1 éclat de basalte (us. 1850) (1H1 : 375/350).
 [1086-1087] 2 éclats de basalte (us. 1904) (1H1 : 375/350).
 [1088] 1 éclat de basalte (us. 27169) (27D3 : 375/350).
 [1089] 1 éclat de basalte (us. 1629) (1G1 : 350/325).
 [1090] 1 éclat de basalte (us. 1630) (1G1 : 350/325).
 [1091-1111] 21 éclats de basalte, correspondant pour partie à des fragments de meules (un exemplaire présente une face usée) et

pour partie à des éclats de taille lors de la fabrication des meules (us. 1393) (1F : 325/300).
 [1112] 1 éclat de basalte (us. 1479) (1F : 325/300).

√ textile, mégisserie

• aiguille

Les aiguilles à chas sont des instruments de couture ou d'assemblage de pièces de tissus attestés dès l'âge du Bronze. Les plus anciennes sont fabriquées en os, selon des formes que reprendront les premiers exemplaires en bronze. Du point de vue typologique, l'emplacement du chas en haut de l'aiguille, sur la tête, est caractéristique de la période allant jusqu'à la fin du premier âge du Fer. A la période suivante apparaissent des aiguilles percées au deux tiers de leur longueur et non plus au sommet (Tendille 1982, p. 40). Les aiguilles présentées ci-dessous montrent que l'emploi de l'os pour leur fabrication est encore effectif et leur datation du début du IV^e siècle av. n. è. les situe dans le prolongement des modèles du premier âge du Fer.

- [1113] 1 fr. d'aiguille à chas en os à tête plate et carrée (fig. 2) (us. 50212) (1L : 400/400).
 [1114] 1 aiguille à chas en bronze. La tige est décorée d'incisions du côté de la pointe. La tête est aplatie et percée d'un trou rond (fig. 2) (us. 50057) (1I : 400/375).

• fusaïole en terre cuite

Les fusaïoles ont pour fonction de les-ter le fuseau, auquel elle permettent d'imprimer le mouvement rotatif continu nécessaire au filage de la laine. Elles sont parfois fabriquées en plomb, mais le plus souvent en terre cuite. L'argile employée, généralement à gros dégraissant minéral, est identique à celle des vases en céramique non tournée. Les fusaïoles sont des objets de production et d'utilisation typiquement domestiques. Elles offrent une grande diversité de formes et de tailles tout au long de la Protohistoire, depuis le Bronze Final jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Les profils sont le plus souvent bitronconiques, mais peuvent être aussi arrondis (sub-sphériques) ou facettés. Une récente typologie

établie par D. Holstein (Holstein 1998, p. 258 et p. 262) situe plus particulièrement le profil bitronconique (type Ic2) à la fin de l'âge du bronze et au premier âge du Fer. Le deuxième âge du Fer serait caractérisé par des fusaïoles à profil bitronconique surbaissé (type IIa3, IIa4 et IIa5). Du point de vue régional, les nombreuses attestations de ces objets montrent que le type Ic2 est majoritaire au deuxième âge du Fer, tandis que les formes rondes sont plus fréquentes au cours des périodes précédentes (Py 1990, p. 454). Il est à noter qu'aucun des exemplaires de Lattes ne porte le décor incisé fréquent sur les fusaïoles du Bronze Final IIIb ou du premier âge du Fer.

L'apparition des fusaïoles est difficile à cerner mais remonte pour le moins au néolithique. Leur présence est plus fréquente et systématique à partir de la fin du Bronze Final. On les rencontre en contexte d'habitat, bien disséminés dans l'ensemble des contextes stratigraphiques des sites, ce qui tend à prouver que le filage de la laine est courant dès une période ancienne d'une part et à caractère domestique d'autre part. Elles sont également attestées dans les tombes féminines, en tant qu'attribut de la défunte. Les fuseaux quant à eux sont généralement en matériaux périssables (bois) et les fusaïoles restent le plus souvent les seuls témoins de cette activité de filage.

Certains de ces objets utilitaires, de taille particulièrement petite, peuvent avoir également été utilisés comme perles dans la confection de colliers et de parures faisant intervenir une grande variété de matériaux.

- [1115] 1 fusaïole en terre cuite de forme bitronconique, étroite. Cet objet a aussi pu faire fonction de perle (fig. 22) (us. 24013) (22-33E : 400/375).
 [1116] 1 fusaïole en terre cuite, de forme arrondie (fig. 22) (us. 50053) (1I : 400/375).
 [1117] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 50083) (1K : 400/375).
 [1118] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27135) (27E1 : 375/375).
 [1119] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27150) (27E1 :

- 375/375).
- [1120] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27156) (27E1 : 375/375).
- [1121] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27229) (27E1 : 375/375).
- [1122] 1 petite fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique. Elle a aussi pu être utilisée comme perle (fig. 22) (us. 27240) (27E1 : 375/375).
- [1123] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique et de petite taille (fig. 22) (us. 1758) (1H1 : 375/350).
- [1124] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1806) (1H1 : 375/350).
- [1125] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1880) (1H1 : 375/350).
- [1126] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1904) (1H1 : 375/350).
- [1127] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
- [1128] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27032) (27D3 : 375/350).
- [1129] 1 fusaïole de petite taille en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27222) (27D3 : 375/350).
- [1130] 1 fusaïole en terre cuite, de forme biconique (fig. 22) (us. 1661) (1G2 : 350/350).
- [1131] 1 fusaïole en terre cuite, à profil arrondi (fig. 22) (us. 27133) (27D2 : 350/350).
- [1132] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27141) (27D2 : 350/350).
- [1133-1134] 2 fusaïoles en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1406) (1G1 : 350/325).
- [1135] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1521) (1G1 : 350/325).
- [1136-1138] 3 fusaïoles en terre cuite, dont deux ont un profil arrondi et une un profil bitronconique (fig. 22) (us. 1630) (1G1 : 350/325).
- [1139] 1 fusaïole en terre cuite, à profil arrondi (fig. 22) (us. 1748) (1G1 : 350/325).
- [1140] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 27047) (27D1 : 350/325).
- [1141-1143] 3 fusaïoles en terre cuite, de forme biconique (2 ill. fig. 22) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1144] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique (fig. 22) (us. 1745) (1F :

- 325/300).
- [1145] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique très allongée (fig. 22) (us. 1953) (1F : 325/300).
- [1146] 1 fusaïole en terre cuite, de forme bitronconique, dont n'est conservé qu'une moitié (fig. 22) (us. 22040) (22-33C : 325/300).
- [1147] 1 fusaïole en terre cuite, à profil facetté (fig. 22) (us. 27117) (27C : 325/275).

• poinçon

La plupart des objets auxquels on attribue l'appellation de poinçon sont, pour la période de l'âge du Fer fabriqués à partir de cornillons de cervidés amincis et polis à une extrémité. Mais on les rencontre également taillés dans des os longs. Leur utilisation entre en jeu dans différents domaines, en particulier dans le travail du textile et la mégisserie. Ils peuvent par exemple servir à tasser les fils de trame vers le haut dans le cadre d'un métier à tisser vertical. Leur présence est bien attestée sur les sites d'habitat de Gaule du Sud durant tout l'âge du Fer. Signalons quelques exemplaires anciens mis au jour dans des contextes d'habitat, datés du début et de la fin de l'âge du Bronze (Renault et col. 1996, fig. 9, n° 8 à 10 et Bérato et alii 1989, fig. 16, n° 85).

- [1148] 1 poinçon taillé dans un os long et poli (fig. 22) (us. 50191) (1L : 400/400).

√ travail de l'os

Les objets en os sont relativement rares. Mis à part les manches d'outil, notamment en bois de cervidés (cf. notice : « manches en os »), on note la présence d'un pion de jeu ou de comptage, d'un poinçon et d'une aiguille à chas qui sont taillés dans des ossements animaux.

Il n'y a pas d'outillage spécifique au travail de l'os : les instruments utilisés tels que les couteaux, perçoirs et polissoirs interviennent également dans d'autres domaines de production (Py 1990, p. 459). Les rebuts de taille et de fabrication comme les extrémités d'os sciés sont les rares témoins d'un travail local.

• bois de cerf

L'utilisation des bois de cerf dans la

fabrication d'outils est attestée dès la fin de l'âge du Bronze. Il s'agit entre autres : de pics agricoles comme celui du Bronze Final IIIb découvert à Tonnerre I (Py 1990, doc. 111, n° 4) ou les exemplaires du premier âge du Fer de Carsac (Guilaine et al. 1986, p. 189 et fig. 2 et 3); d'extrémités polies ayant servi de poinçon comme les découvertes de Camp-Redon pour le Bronze Final II et III (Prades et al. 1985, fig. 39, n°29 et fig. 76, n° 19); de mors de cheval mis au jour à Martou ou Carsac (Guilaine et al. 1986, fig. 14 et p. 189); ou encore de « peignes à carder » comme ceux provenant du Calla de Durban et datés de la première moitié du IV^e siècle (Solier 1992, fig. 61, n° 1-2 et p. 344). Cet emploi perdure au cours des deux âges du Fer, comme en témoignent les nombreuses découvertes de cornillons et autres rebuts sciés sur les sites régionaux entre le VI^e et le II^e siècle av. n. è.

[1149] 4 bois de cerf ouvragés. Les bois sont débités à la scie et également sciés dans le sens de la longueur. On note que la partie du bois formant une fourche est volontairement conservée afin de produire un instrument à trois appendices, chacun de ces appendices étant percé d'un trou de fixation. Les faces supérieures sont polies sur les bords et portent de nombreuses traces de découpe. Chacun des individus a longtemps été considéré comme une moitié de manche d'outil à soie : les moitiés de bois de cerf seraient assemblées deux à deux par trois rivets. Mais la configuration complexe de ces « manches » à trois extrémités laisse songeur quant à la définition de l'outil en question. Il est donc permis d'envisager d'autres hypothèses de destination de ces objets, comme par exemple des passelanières de harnachement de cheval, des éléments de suspension à caractère domestique ou liés à l'activité textile.

- [1149-a] (fig. 23) (us. 27232) (27E2 : 400/375).

- [1149-b] (fig. 23) (us. 27290) (27E2 : 400/375).

- [1149-c] (fig. 23) (us. 1904) (1H1 : 375/350).

- [1149-d] (fig. 23) (us. 1525) (1E2 : 300/300).

- [1150] 1 extrémité de bois de cerf sectionnée par sciage. Il s'agit d'un rebut de fabrication (fig. 22) (us. 1393) (1F : 325/300).

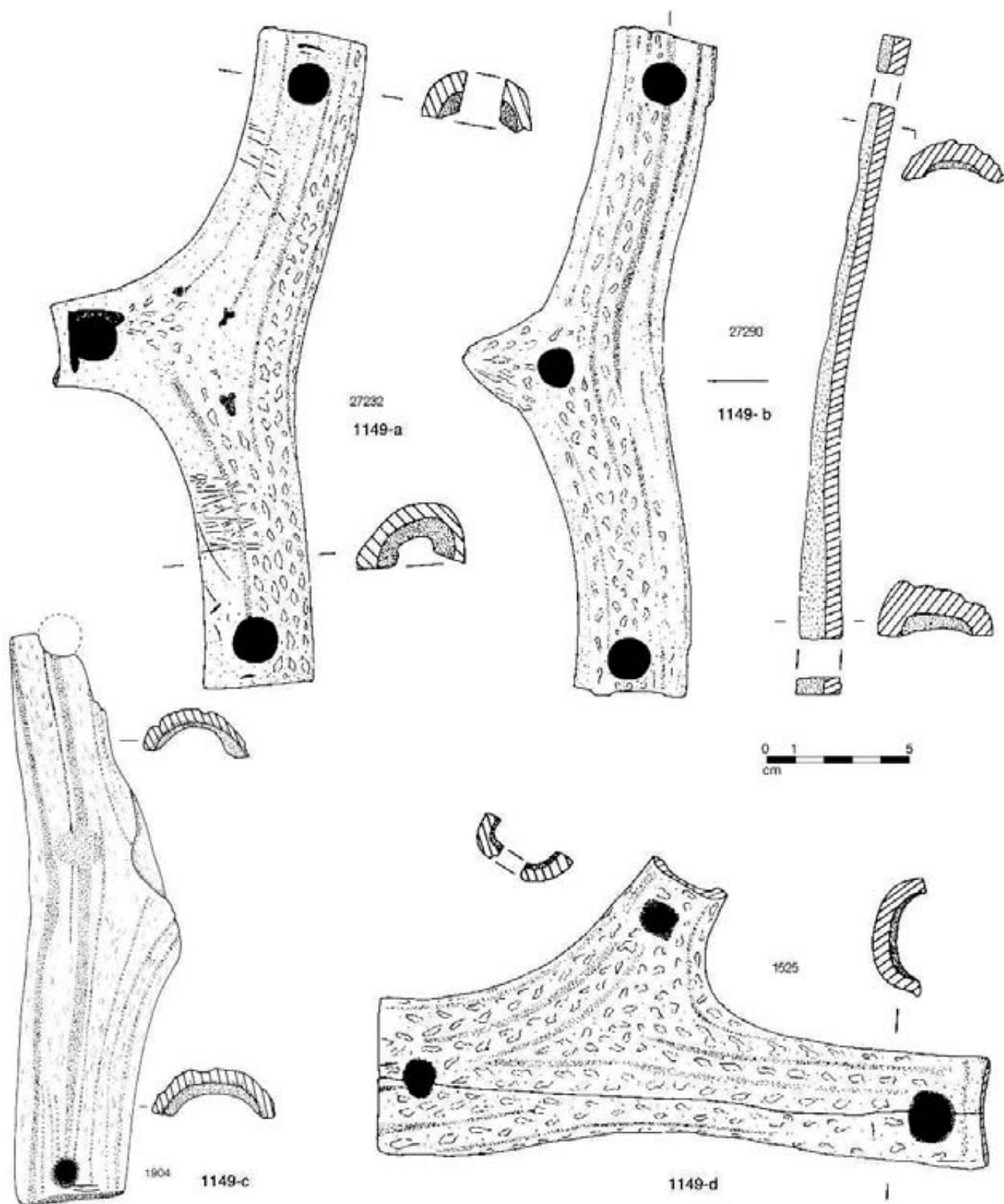


Fig. 23 : 1149 a, b, c et d : instruments en bois de cerf, de fonction indéterminée; peut-être des montants de scie de long; (éch. : 1/2).

√ travail du verre

• scorie de verre

La fabrication du verre, qui requiert une technologie assez avancée dans la maîtrise du feu, est connue en Gaule du sud dès le Chalcolithique. La fréquence de perles est alors faible mais les attestations sont localisées sur des sites éloignés les uns des autres. L'analyse de leur composants montre qu'elles sont toutes produites par des « ateliers » différents et ne sont pas diffusées par un centre particulier (Ambert 1989 et Feugère 1992a, p. 152 et fig. 1).

Les objets en verre sont peu nombreux sur le site de Lattes pour la période étudiée. On note la présence de cabochons (ou pions de jeu) et de perles (cf. notice : « perle en verre ») dont certaines sont unies et d'autres décorées de pâte de verre. Les premières peuvent être des produits locaux. L'identification de scories, bien que conjecturale, témoignerait dans le même sens. Mais ces témoins ne sont pas suffisants pour attester d'un travail du verre sur le site et il convient d'attendre la mise au jour un « atelier » de fabrication, tel que celui d'Entremont daté du II^e siècle av. n. è. (Willaume 1987) pour envisager une production locale d'objets en verre.

[1151] 1 scorie de verre (?) (us. 27142) (27E1 : 375/375).

[1152] 1 fr. de scorie de verre (?) (us. 1461) (1G1 : 350/325).

√ Conclusion

En l'absence de structures spécifiques mises au jour sur le terrain, les indices d'une activité métallurgique du bronze sur le site sont relativement tenus : nous disposons de quelques goutelettes de bronze, interprétés comme résidus de fonte, de deux moules et quatre objets en cours d'élaboration. On peut éventuellement y ajouter quelques tiges ou plaques de bronze indéterminées qui ont pu servir de petit lingot pour la finition des objets ou être découpés et préparés pour une refonte en creuset. Les outils, creusets et lingots caractéristiques manquent à l'inventaire. La métallurgie du fer est

par contre bien illustrée par deux forges, ainsi que par des lingots, loupes, scories, galets concasseurs et nombre d'instruments divers cassés et destinés à la reforgé. Les outils caractéristiques tels que pince à feu ou enclume sont cependant absents. En ce qui concerne le plomb, on ne peut s'appuyer, pour attester de son travail local, que sur les chutes de découpe et sur une agrafe de réparation de vase abandonnée en cours de coulée (cf. Encart B). Toutes ces observations nous permettent néanmoins d'affirmer que les habitants de Lattes au IV^e siècle av. n. è. maîtrisaient suffisamment les différentes techniques de métallurgie pour produire un certain nombre d'objets finis en bronze, en fer et en plomb. L'existence et la localisation d'ateliers spécifiques n'ont cependant pas encore été vérifiées. Il n'est donc pas possible de déduire de manière indéniable une organisation sociale en corporations artisanales spécifiques.

Il en va de même pour la production de la céramique non tournée locale, qui ne semble pas centralisée au sein d'un atelier particulier. On peut supposer que chaque unité familiale réalisait les vases dont elle avait besoin au fur et à mesure et se réunissait éventuellement pour les cuissons. Mis à part la nature du dégraissant coquiller, visiblement local, les indices d'une production sur le site sont rares. On note la présence de lissoirs mais les outils servant à décorer les vases comme les peignes ou guilloches devaient être en bois, et ont aujourd'hui disparu.

Le travail du bois est sous-entendu, même en l'absence de vestiges. Ce matériau était utilisé dans l'architecture (constitution des charpentes et des cloisons) mais aussi pour la batellerie, l'ameublement et la fabrication de multiples récipients et instruments domestiques. Les outils propres à la menuiserie sont encore une fois peu nombreux : des coins en fer et un outil à gouge.

La pierre taillée ne fait pas partie des habitudes architecturales et est seulement effectuée pour la fabrication d'éléments semi-mobilier tels que les maies de pressoir et les meules. La fabrication des meules sur le site à partir de blocs de

basalte importés n'est vérifiée que pour la seconde moitié du IV^e siècle, période pour laquelle on a retrouvé deux molettes à fente en cours d'élaboration. Les éclats de basalte appartenant à la première moitié du siècle peuvent provenir du simple entretien des surfaces de broyage et n'attestent pas de la fabrication locale des meules dès le début du IV^e s.

Le filage de la laine est représenté par de multiples fusaioles, disséminées dans l'habitat : cette activité est proprement féminine (comme le montrent les fusaioles déposées dans les tombes) et domestique. Les fuseaux étaient généralement en bois et ne nous sont donc pas parvenus. Il en est de même pour les métiers à tisser verticaux dont l'existence serait attestée par les rondelles taillées et percées servant de pesons. Les pesons en terre cuite modelés de forme tronconique ou pyramidale n'apparaissent que qu'à La Tène Finale (Ferdière 1984, p. 232). Les autres outils relatifs au tissage sont les navettes plates, les peignes et palettes de tassement des fils de trame, généralement en bois. L'assemblage des pièces de tissus est illustrée par quelques aiguilles.

Les traces de scie et de polissage sont visibles sur la plupart des déchets ou objets finis mais le travail de l'os ne requiert pas d'outillage spécifique. Le matériau prédominant est le bois de cerf, facile à se procurer par simple ramassage.

Il convient d'ajouter à ce panel d'activités la fabrication hypothétique de perles en verre et celle bien attestée de perles de corail dont les branches brutes sont importées.

L'économie artisanale à cette époque peut donc être résumée par une dispersion à l'échelle familiale de différentes activités, hormis pour la métallurgie. Les habitants produisent en priorité pour eux-mêmes : les objets finis sont utilisés dans un cadre domestique et l'absence de structures de production à grande échelle montre qu'ils ne sont vraisemblablement pas destinés à un commerce organisé.

Talus, Astragales, Osselets : de l'os à l'objet

par Armelle Gardeisen

L'astragale ou talus, communément désigné sous le terme d'osselet, est un os appartenant à la première rangée tarsienne des mammifères. Dans le cadre de leur utilisation ou de leur modification, les astragales issues de contextes archéologiques proviennent principalement d'espèces appartenant au sous-ordre des artiodactyles (bovidés, cervidés, suidés). On peut donc penser que leur choix est généré par une forme commune à ces familles zoologiques, les différences selon les espèces étant liées à la taille de l'os et à de menues variations morphologiques qui n'altèrent pas la conformation générale de l'objet.

Leur présence dans les assemblages fauniques résultant des activités de débitage des carcasses de ruminants ou de porcins est fréquente : on en retrouve dans les déchets car leur compacité favorise leur conservation. Toutefois, c'est leur localisation stratigraphique ou contextuelle qui souligne que leur trouvaille n'est pas seulement liée au processus d'exploitation de l'animal mais à un traitement et à une utilisation spécifiques de l'os lui-même. Cette utilisation se concrétise par des dépôts isolés ou multiples en contexte funéraire ou domestique et par des aménagements notables de la forme initiale de l'os par abrasion, découpe, sciage et perforation.

À Lattes, on dénombre un ensemble de dix-sept astragales assimilables non plus à du matériel faunique mais à du mobilier archéologique, dans le sens où celui-ci est manufacturé. La plupart de ces éléments appartient à des moutons ou chèvres et présentent une ou plusieurs faces abrasées. On remarque encore un astragale en cours de découpe qui porte une entaille de couteau, associé à un autre qui a été percé (Us 5092) ainsi que deux astragales de cerf aménagés. Enfin un exemplaire non aménagé était associé à l'inhumation en urne d'un bébé d'environ six mois (Us 4239).

Il ne semble pas y avoir de déterminisme lié à l'espèce ou à la latéralité de l'os. Les modèles sont reproductibles : les astragales portent les traces de la désarticulation du pied (n = 8/17) ; parallèlement seule la face latérale a été aplanie (n = 5/17), parfois les deux faces latérale et médiale (n = 4/17), ou encore quatre faces (n = 1/17) par découpe et/ou polissage (fig. A-2) ; cinq objets présentent un lustré de surface très caractéristique d'une usure d'utilisation et enfin les deux astragales de cerf portent des négatifs d'enlèvements corticaux sur les bords anguleux de leurs articulations, comme pour « tailler » l'os.

- *Astragales de mouton ou chèvre*
-400/-375 : Us 27308 (trois talus droits de moutons dont un juvénile et deux talus gauches de chèvres), Us 50240 (un talus droit de mouton? juvénile), Us 51010 (un talus droit).

- 375/-350 : Us 27177 (un talus gauche).
- 325/-300 : Us 1409 (un talus gauche).
- 250/-225 : Us 4482 (un talus droit).
- 225/-200 : Us 1284 (un talus droit).
- 175/-150 : Us 3110 (un talus gauche).
- 150/-125 : Us 3079 (un talus droit).
- 50/-25 : Us 4239 (un talus droit de chèvre non modifié mais associé à une sépulture de périnatal).
- 25/-1 : Us 5092 (un talus droit découpé transversalement et un talus droit perforé).

- *Astragales de cerf*
-400/-375 : Us 123050 (un talus droit).
- 300/-300 : Us 1525 (un talus droit).

Le caractère commun à ces éléments pour le IV^e siècle a. n. è. est l'aplanissement par abrasion de une à quatre faces de l'os (fig. A-1, A2 et dessin fig.31, n° 1519).

On observe également sur quatre talus de mouton ou de chèvre et sur un de cerf un aspect poli et lustré de toute la surface de l'os attribuable au frottement au cours de l'utilisation.

La perforation ou le sciage de l'os ne sont observés que sur deux ossements issus de niveaux plus récents, dans le dernier quart du I^{er} siècle a. n. è. (Us 5092). On en connaît des exemples de la seconde moitié du III^e siècle à Pech-Maho (tombe de chef : Solier 1968). D'autres ossements percés ont également été retrouvés dans la nécropole d'Amathonte (chypriote récent) ce qui fait remonter la chronologie des astragales percés d'un millénaire en Méditerranée orientale. L'action de perforation est généralement associée au transport des os, par exemple sur une tige de bois, ou bien à leur enfilage lors d'un montage en collier. Il apparaît par ailleurs que ces éléments pouvaient être suspendus comme le suggèrent l'exemplaire en or de la nécropole de Varna, en Bulgarie, qui présente à la fois un système de suspension et des faces aplanies. Cette découverte ancienne (Ve millénaire) d'un astragale façonné semble être le premier témoin de la reproduction des astragales dans d'autres matériaux (bronze, terre cuite) : on retrouve des exemples postérieurs dans le monde grec en particulier, entre autre au sein du dépôt de l'Antre Corycien, près de Delphes, ainsi qu'à Argos en Grèce.

Les sanctuaires (de même que les nécropoles) grecs ou chypriotes ont fourni de nombreux astragales à faces polies. Ces phénomènes de dépôts d'astragales semblent apparaître au Proche Orient au cours du Bronze final et se propager vers l'ouest, en Italie (Monte Ozol) au cours du premier âge du Fer puis dans le sud de la Gaule (Ensérune, Lattes, Le Marduel, Arles) jusqu'au changement d'ère. Les sanctuaires en particulier se caractérisent par des dépôts très importants d'ossements pouvant aller jusqu'à des milliers (environ 22000 pièces à l'Antre Corycien), parfois des centaines (environ 600 au Monte Ozol), quelques dizaines (nécropole du Céramique et Agora d'Athènes ou Ensérune dans l'Hérault) ou bien à quelques ossements se répartissant dans des tombes ou des niveaux d'habitats.

Ces cas de dépôts spécifiques d'osselets sont particulièrement nombreux dans le monde égéen ainsi que dans le Levant. En effet, de nombreux astragales travaillés ou non et provenant de divers contextes archéologiques et de diverses espèces animales ou encore des reproductions ont été découverts en

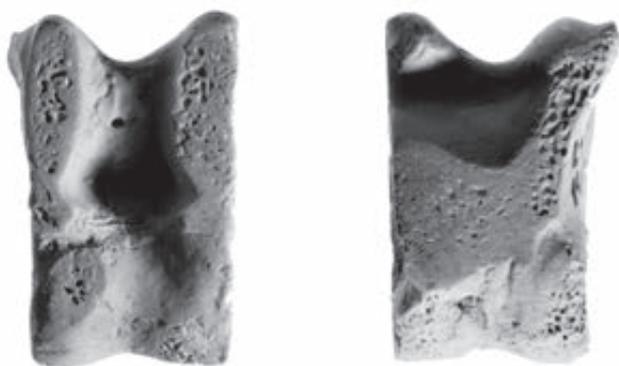


Fig. A-1 : Astragale (talus gauche de mouton ou chèvre) présentant les quatre faces dorsale, plantaire, latérale et distale aplanies ainsi que des stries de désarticulation de l'articulation distale du tibia sur les bords proximal et ventral de la face médiale. Us 1409, 325-300
(cliché L. Damelet).



Fig. A-2 : De gauche à droite : deux astragales (talus droit) de mouton ou chèvre en vue plantaire avec le bord latéral aplani (cf. flèches). On aperçoit deux stries longitudinales de découpe qui suggèrent que les faces aplanies ou abrasées étaient préliminairement découpées : Us 27308 : 400-375. À droite : astragale (talus droit) de mouton ou chèvre en vue latérale aplani. Individu juvénile. Cet os porte également des stries de désarticulation sur sa face plantaire. Us 50240 : 400-375.

Méditerranée orientale et au Proche Orient. Ces objets sont principalement interprétés comme pièces de jeux mais leur utilisation dans des contextes rituels, apotropaïques ou divinatoires est également évoquée, ce qui leur confère une double valeur religieuse et laïque.

Les espèces majoritairement représentées sont les moutons et les chèvres. On recense ensuite des astragales de cervidés (cerf, chevreuil, daim), dans une moindre mesure de suidés et plus rarement de caprinés (bouquetin, chamois).

Si la fonction ou la valeur de l'astragale en tant que telle est difficile à définir sur la seule base des contextes archéologiques, il ressort de leur présence que leur sélection au sein du squelette revêt un caractère particulier en rapport avec la morphologie de l'os, sa situation dans le corps de l'animal et sa fonction au sein du squelette.

On notera à ce propos que l'astragale, communément désigné sous le terme de talus en anatomie, est un ossement facilement et directement atteint par la lame du couteau lors de la découpe de l'animal (découpe du pied ou récupération de la peau). Il a pu être facilement repéré à cause de sa position dans l'articulation mais aussi à cause de sa morphologie originale et compacte qui le rend facilement préhensible.

Ce choix et cet usage ont une signification culturelle qui se traduit par l'extension de l'emploi de l'astragale dans le monde méditerranéen d'est en ouest, en particulier de la seconde moitié du second millénaire à la fin du premier millénaire avant notre ère. L'usage des osselets a perduré jusqu'à nos jours, en particulier en tant que jeu, aussi bien dans le monde méditerranéen et en Europe occidentale que sur le continent américain et jusqu'en Asie (Mongolie).

Bibliographie

Arcelin 1990 : P. Arcelin, Arles. In : Voyage en Massalie, Catalogue de l'exposition 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud, Musées de Marseille, 195-201, 1990.

Boessneck 1964 : J. Boessneck, H.-H. Müller & M. Teichert, Osteologische unterscheidungsmerkmale zwischen Schaf (*Ovis aries* Linné) und Ziege (*Capra hircus* Linné). *Kühn-Archiv*, 78, 1-129, 1964.

Chaix 1987 : L. Chaix, Les chèvres du Monte-Ozol (Italie) : découpe et sacrifice durant le premier âge du Fer. *Anthropozoologica*, premier numéro spécial, 67-69, 1987.

Chavane 1980 : M.J. Chavane, L'os et l'ivoire à Chypre de l'époque néolithique à l'époque classique : inventaire. In : Objets en os historiques et actuels, travaux de la maison de l'Orient, 1, 23-40, 1980.

Eisenberg 1989 : L.E. Eisenberg, On gaming pieces and culture contact. *Current Anthropology*, 30, 3, 345, 1989.

Fabre 1990 : V. Fabre, Rites domestiques dans l'habitat de Lattes, sépultures et dépôts d'animaux. *Lattara* 3, 391-416.

Foster 1984 : J.V. Foster The Bones from the Altar West of the painted Stoa. *Hesperia*, 53, 73-82, 1984.

Gardeisen inédit : A. Gardeisen, Analyse archéozoologique de la faune du Marduel (Gard).

Gardeisen inédit : A. Gardeisen, Analyse archéozoologique des offrandes animales de la nécropole d'Ensérune (Hérault).

Gilmour 1997 : G.H. Gilmour, The nature and function of Astragalus bones from archaeological contexts in the Levant and eastern mediterranean. *Oxford Journal of Archaeology*, 16 (2), 167-175, 1997.

Halstead 1992 : P. Halstead & G. Jones, Animal bones and burial customs in early iron age Thasos : the faunal remains from the cemeteries of Kastri settlement. In : H. Koukouli-Chryssanthaki, *Proistoriki Thassos : Ta Nekrotaphia tou Oikismou Kastri*, Ministère de la Culture, Athènes, 753-755, 1992.

Poplin 1984 : F. Poplin, Contribution ostéo-archéologique à la connaissance des astragales de l'Antre Corycien. In : L'Antre Corycien II, BCH Supplément IX, 381-393, 1984.

Poplin 1991 : F. Poplin, Réflexions sur l'astragale d'or de Varna, les pieds fourchus et la métallisation de l'animal. In : Découverte du métal, J.-P. Mohen (dir), Picard Ed., pp.31-43, Paris, 1991.

Reese 1985 : D.S. Reese, The Kition Astragali. In : V. Karageorghis (Ed), Excavations at Kition - V. The Pre-Poenician Levels, part II, 382-391, 1985.

Reese inédit : D.S. Reese, The Astragali from the Sanctuary of Demeter and Kore at Corinth.

Sève 1980 : M. Sève Un puits argien du haut-empire. *Bulletin de Correspondance Hellenique*, Suppl. VI, *Etudes argiennes*, 295-321, 1980.

Solier 1968 : Y. Solier, Une tombe de chef à l'oppidum de Pech maho (Sigeac, Aude). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1, 7-37, 1968.

Stordeur 1980 : D. Stordeur, Les derniers objets en os de l'Europe occidentale (résultats d'une enquête de 1976). In : Objets en os historiques et actuels, travaux de la maison de l'Orient, 1, 63-73, 1980.

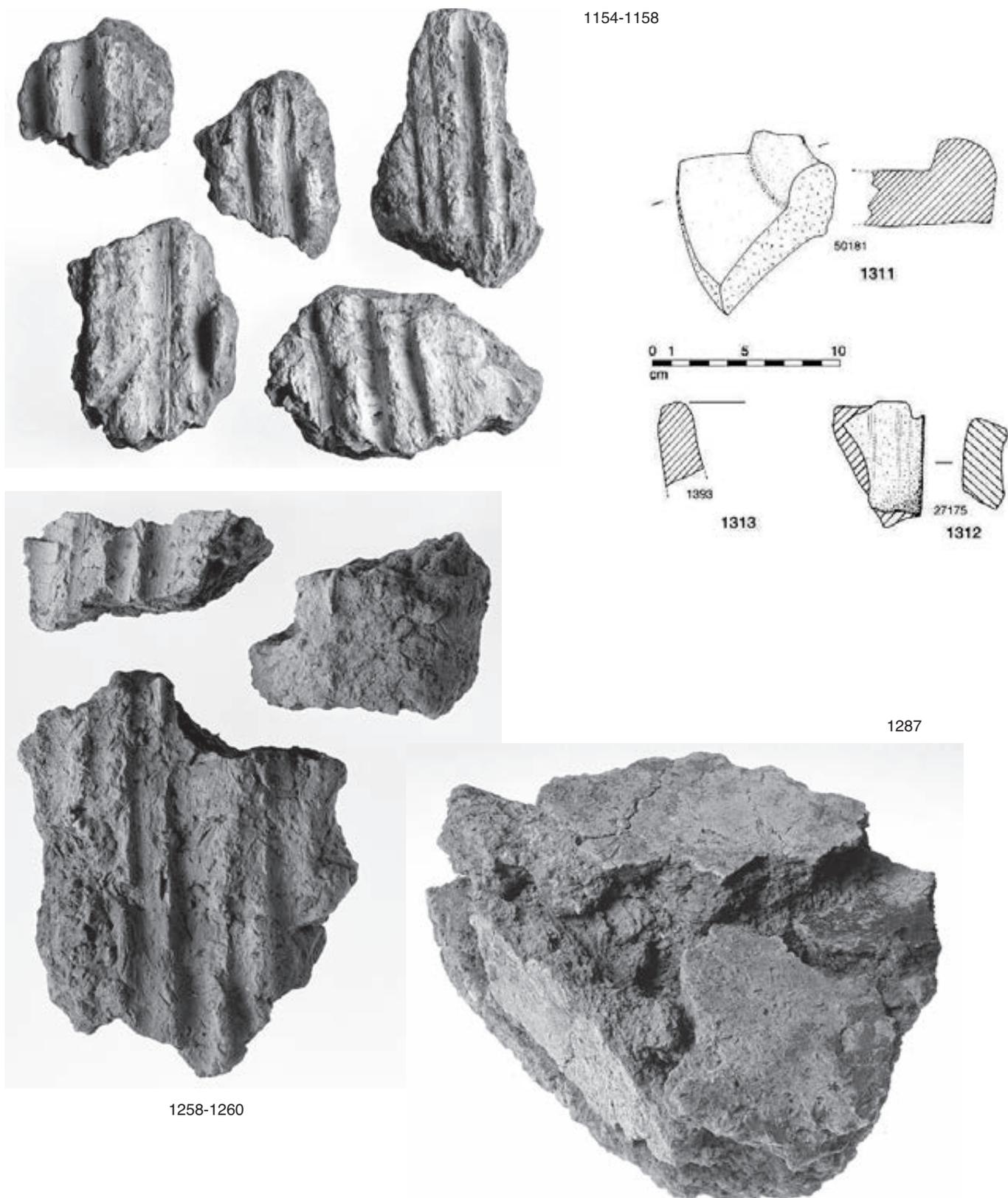


Fig. 24 : 1154 à 1287 : éléments d'architecture en torchis (photos : L. Damelet) ; 1311 à 1313 : fragments de tuiles-cheminée ou tuiles-canal en pâte massaliète; (éch. : 1/3).

1.3. Domaine immobilier

Sont regroupés sous cette rubrique les artefacts relatifs à l'architecture et à la construction des habitations, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des murs, de la toiture ou des huisseries.

√ matériaux de construction

• pierre taillée

Les pierres taillées sont totalement absentes de l'architecture, les murs en pierre étant constitués de blocs bruts ou juste équarris. Seuls quelques objets utilitaires tels que les maies de pressoir, les stèles et les meules ou mortiers en basalte font intervenir le travail de la pierre sur le site.

Ce bloc de calcaire tendre, visiblement façonné sur toutes ses faces, a été mis au jour sur une sédimentation de sol et se trouve donc bien hors contexte architectural : peut-être doit-on le rattacher à un aménagement plus complexe comme un pressoir à huile, bien qu'aucun élément spécifique ne permette de lui attribuer une quelconque fonction.

[1153] 1 bloc de calcaire tendre taillé (us. 50125) (1L : 400/400).

• éléments d'architecture en torchis

Le torchis, matériau constitué d'argile crue mêlée de paille hachée, est abondamment utilisé au IV^e s. av. n. è. pour la fabrication, nous l'avons vu, d'objets mobiliers et semi-mobiliers tels que les vases et cuves destinées à la conservation des céréales (cf. notice : « vase et cuve en torchis »). Il constitue également une grande part de l'architecture, même si le nombre de fragments mis au jour ne reflète pas cette image. Rappelons que ne nous parviennent que les fragments ayant subi l'action du feu, ce qui a permis leur conservation.

Le torchis est mis en œuvre dans trois grands domaines de la construction. On le trouve d'une part dans l'élévation de parois extérieures d'habitations, sur clayonnage : le meilleur exemple de cet emploi est la maison en torchis fouillée dans la zone 1 du site (UNF 104, datée de -375/350) : les murs sont constitués de plaques de torchis

dressées sur une armature interne de poteaux plantés et de roseaux. Des jambes de force en bois étaient disposées en oblique à l'extérieur (Roux et al. 1996). Ce mode d'élévation des murs porteurs est un héritage des techniques de construction de l'âge du bronze. L'apparition sur le littoral méditerranéen de solins de pierres supportant les élévations de terre crue s'effectue au cours du VI^e siècle av. n. è. et se généralise à la fin du Ve s. (Garcia, Orliac 1990, p. 24).

La seconde utilisation, un peu similaire, concerne les cloisons intérieures, construites en bois et en torchis.

Les couvertures des maisons en pierres enfin sont constituées d'une charpente en bois soutenant une couche de roseaux liés ou non en gerbes plates, et souvent recouverte d'une épaisse couche de torchis. Plusieurs sites comportant des niveaux de destruction par incendie ont livré des lambeaux de toitures effondrées datées des Ve et IV^e siècles av. n. è. et dont les descriptions sont similaires : à Lattes (Buxó et al. 1996), au Marduel (Py et al. 1992, p.319 à 325), à Martigues (Chausserie-Laprée, Nín 1987, p. 76), sur le site des Courtinals à Mourèze (Garcia, Orliac, 1990, p. 24). Les fragments de torchis utilisés pour la toiture portent sur une face les empreintes du lit végétal sur lequel ils reposent. L'autre face est plate, sans marques d'angles, ce qui permet de restituer ces toitures à pan unique, plat ou légèrement incliné pour l'évacuation des eaux (Chazelles 1996, p. 278). La mise en œuvre du torchis pour la couverture peut aussi se faire sur lattis comme c'est le cas pour la maison de l'unité 1 de Gailhan, du milieu du Ve s. av. n. è. (Dedet 1987, p. 23) : le lattis, constitué de branches et de planchettes, est disposé perpendiculairement aux poutres de la charpente et recouvert d'une couche de torchis. Toutes ces couvertures sont estimées d'un grand poids et réservées aux maisons à murs porteurs en pierre dont la fonction peut être relayée par des poteaux et piliers en bois situés à l'intérieur des pièces d'habitation (Chausserie-Laprée et al. 1984, p. 57 et fig. 244).

Les fragments d'éléments d'architecture en torchis de Lattes se rapportent aux

parois en terre et aux couvertures sur lits de roseaux :

[1154-1169] 16 fr. de torchis dont 6 portent des empreintes de clayonnage (photo fig. 24) (us. 50017) (1L : 400/400).

[1170-1171] 2 fr. de torchis (us. 50212) (1L : 400/400).

[1172-1220] 49 fr. de torchis de construction dont 5 portent des traces rubéfiées (us. 24013) (22-33 E : 400/375).

[1221-1224] 4 fr. de torchis (us. 24020) (22-33E : 400/375).

[1225] 1 fr. de torchis (us. 27244) (27E2 : 400/375).

[1226-1236] 11 fr. de torchis (us. 27246) (27E2 : 400/375).

[1237] 1 fr. de torchis (us. 33017) (22-33E : 400/375).

[1238] 1 fr. de torchis portant des empreintes de clayonnage (fig. 20) (us. 50001) (1I : 400/375).

[1239] 1 fr. de torchis portant des empreintes de clayonnage (fig. 20) (us. 50008) (1I : 400/375).

[1240-1242] 3 fr. de torchis portant des empreintes de clayonnage (fig. 20) (us. 50010) (1I : 400/375).

[1243-1257] 15 fr. de torchis portant des traces de clayonnage (us. 50068) (1K : 400/375).

[1258-1267] 10 fr. de torchis portant des traces de clayonnage (photo fig. 24) (us. 50181) (1K : 400/375).

[1268] 1 fr. de torchis (us. 27151) (27E1 : 375/375).

[1269] 1 fr. de torchis (us. 27191) (27E1 : 375/375).

[1270-1275] 6 fr. de torchis (us. 27192) (27E1 : 375/375).

[1276-1280] 5 fr. de torchis (us. 27227) (27E1 : 375/375).

[1281] 1 fr. de torchis portant des empreintes de clayonnage (fig. 20) (us. 1917) (1H1 : 375/350).

[1282] 1 fr. de torchis (us. 1960) (1H1 : 375/350).

[1283] 1 fr. de torchis (us. 27174) (27D3 : 375/350).

[1284] 1 fr. de torchis (us. 27222) (27D3 : 375/350).

[1285] 1 fr. de torchis portant des empreintes de clayonnage en roseaux (us. 24003) (22-33D : 375/325).

[1286] 1 fr. de torchis (us. 32025) (22-33D : 375/325).

[1287] 1 fr. de torchis de grandes dimensions, comportant un angle et deux faces lissées (élément d'architecture) (Photo fig. 24) (us. 1659) (1G2 : 350/350).

[1288-1290] 3 fr. de torchis (us. 1770) (1G2 : 350/350).

[1291] 1 fr. de paroi en torchis portant des empreintes de poutres et de branchages (us. 1794) (1G2 : 350/350).

[1292-1293] 2 fr. de torchis portant des traces de clayonnage (1 ill. fig. 20) (us. 1794) (1G2 : 350/350).

[1294-1302] 9 fr. de torchis (us. 27122) (27D2 : 350/350).

[1303] 1 fr. de torchis (us. 27133) (27D2 : 350/350).

[1304-1310] 7 fr. de torchis (us. 22023) (22-33C : 325/300).

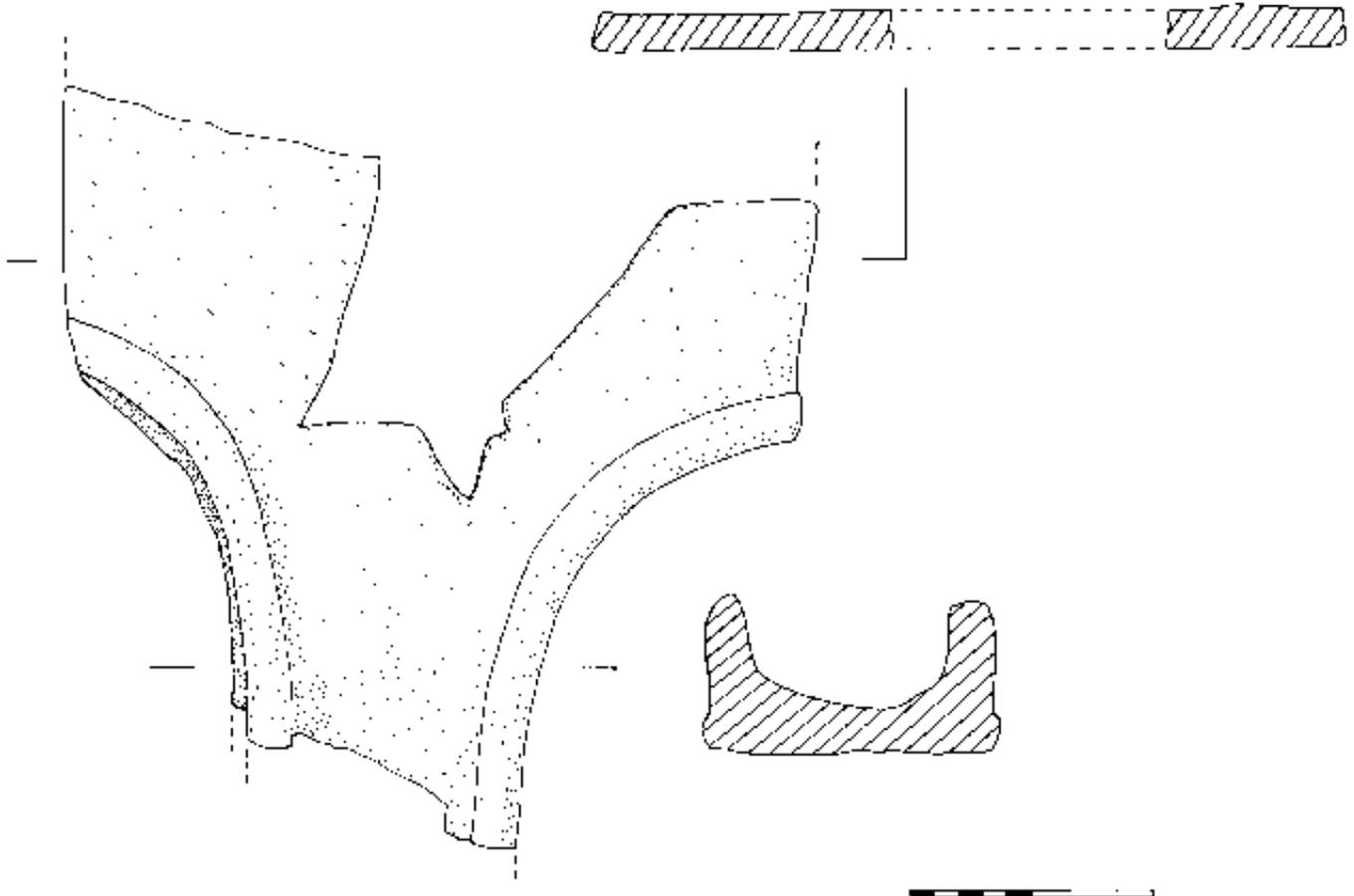
• tuile canal

Les tuiles sont rares sur le site au I^{er} siècle et ne sont pas les éléments constitutifs ordinaires de la toiture. Les *regulae* et *imbrices* n'apparaissent en effet en Gaule méridionale que vers le milieu du II^e siècle av. n. è. Les seuls fragments pré-

levés dans les contextes antérieurs appartiennent à des « tuiles-canal » ou « tuiles-cheminée », vraisemblablement mises en place sur les toits ou en haut des murs (Bacou 1982-1983, fig. 11) afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie sur les toitures ou celle des fumées des foyers. Leur emploi n'est pas propre aux modes de construction indigènes mais fait plutôt partie des apports du monde grec. Les tuiles grecques, appelées « tuiles à opé » sont de forme rectangulaire et à trou central : il s'agit dans ce cas de tuiles-cheminée. Les éléments dont nous disposons à Lattes, bien qu'incomplets, montrent que leur morphologie est différente. Il s'agit de tuiles plates, épaisses de 2 à 3 cm, à rebord d'une hauteur de 6 à 8 cm et dont une extrémité comporte une ou deux découpes semi-circulaires en vis-à-vis. Ces tuiles pouvaient être assemblées par un système

de rainures et languettes (Chazelles 1996, p. 280 et fig. 21, n° 6 à 8 bis), et recevoir un couvercle amovible afin de fermer le ou les trous d'évacuation des fumées lors des intempéries.

L'exemplaire le plus complet a été découvert sur le site dans les fouilles du GAP et est actuellement conservé dans les réserves du Musée de Lattes (nous remercions M. Christian Landes pour nous avoir aimablement donné accès à cet objet, figuré ci-dessous). Cet élément inédit comporte visiblement un « bec verseur » permettant de canaliser les eaux de pluie depuis le toit vers des caniveaux ou peut-être vers des vases de stockage et s'apparente alors aux tuiles-canal. Il permet de revenir sur le problème de la fonction mixte de ces objets qui peuvent servir tout autant à l'évacuation des fumées qu'à celle des eaux de pluie.



On ne connaît pas à ce jour de mention de ces tuiles dans les sites protohistoriques de l'hinterland. Elles sont par contre attestées sur le site de Lattes entre le IV^e et le II^e siècle av. n. è. mais sont peu fréquentes, ce qui semble indiquer un emploi ponctuel. La pâte qui les constitue, à inclusions micacées abondantes, les rattache aux productions massaliètes : cela exclut qu'elles aient été fabriquées sur le site et renforce l'hypothèse d'un apport depuis le monde grec. On note également leur présence sur le site des Baou de Saint-Marcel à Marseille, daté de 425/400 (Guichard et alii, 1993, p. 245).

[1311] 1 tuile en pâte micacée d'origine massaliète, munie d'un orifice limité par une bordure en relief (tuile cheminée) (fig. 24) (us. 50181) (1K : 400/375).

[1312] 1 bord de tuile-canal en céramique massaliète (fig. 24) (us. 27175) (27E1 : 375/375).

[1313] 1 bord de tuile-canal en céramique massaliète (fig. 24) (us. 1393) (1F : 325/300).

✓ *huisserie et charpente*

• clou en fer

Les clous en fer n'apparaissent pas sur les sites régionaux avant la deuxième moitié du Ve siècle av. n. è. Leur présence reste peu abondante avant la fin du II^e s. av. n. è. (Py 1990, doc. 145, p. 516). En ce sens, le nombre important de clous de charpente mis au jour à Lattes, et ce dès le début du IV^e siècle, distingue nettement ce gisement des sites de l'hinterland où l'assemblage des éléments de charpente par des liens ou par encastrement reste le plus fréquent pour l'ensemble de l'âge du Fer (Michelozzi 1982, p. 55-56). L'utilisation courante de clous en fer dès cette époque (et régulièrement par la suite) montre clairement que Lattes dispose d'une certaine avance technologique par rapport aux sites indigènes méridionaux (cf. Chausserie-Laprée, Nín 1987, p. 76). La question de l'origine de l'utilisation des clous en fer en charpenterie reste cependant posée. Sans doute s'agit-il ici, comme précédemment pour les tuiles en terre cuite, d'une acquisition liée à l'importance des contacts méditerranéens. On remarque l'absence de

clous en fer sur les sites de l'hinterland occupés aux VI^e et Ve siècles av. n. è. comme à Florensac (Nickels 1987), à Pignan (Raynaud et alii 1983) ou aux Courtinals à Mourèze (Garcia, Orliac 1990) dans l'Hérault; à Gailhan (Dedet 1987) ou à La Liquière dans le Gard. Rappelons que ce dernier site a néanmoins livré un élément d'huisserie en fer (Py et alii 1984, fig. 43). Quelques individus sont par contre présents dans des niveaux du Ve siècle av. n. è. à Béziers (Ugolini 1991) ou sur le site de Roque de Viou (Gard) durant l'occupation du IV^e s. (Garmy 1974, p. 21). Au Marduel (Gard), ils n'apparaissent qu'à partir de -420, leur présence reste épisodique jusque vers -300, période à partir de laquelle ils se rencontrent plus fréquemment (Py et alii 1989, 1992 et 1994).

À Lattes, la mise au jour de ces éléments le plus souvent au sein de remblais dans les pièces d'habitation ne rend pas compte de leur réelle destination à la charpenterie : aucun exemplaire n'a par exemple été retrouvé au cours de la fouille fine de la toiture carbonisée et effondrée dans la maison 104 de l'îlot 1 datée du deuxième quart du IV^e siècle (Roux et alii 1996).

[1314] 1 tête de clou en fer (us. 50033) (1L : 400/400).

[1315] 1 pointe de clou en fer (us. 50106) (1L : 400/400).

[1316] 1 tête de grand clou en fer (fig. 25) (us. 50123) (1L : 400/400).

[1317] 1 clou en fer (fig. 25) (us. 24013) (22-33E : 400/375).

[1318-1319] 2 clous en fer (us. 50079) (1I : 400/375).

[1320] 1 fr. de clou en fer (longueur conservée : 6,5 cm) (fig. 25) (us. 50164) (1K : 400/375).

[1321] 1 pointe de clou en fer (us. 50164) (1K : 400/375).

[1322-1323] 2 pointes de clous en fer (us. 27013) (27E1 : 375/375).

[1324-1325] 2 pointes de clous en fer (us. 27135) (27E1 : 375/375).

[1326-1327] 2 pointes de clous en fer (us. 27156) (27E1 : 375/375).

[1328-1330] 3 tiges de clous en fer (us. 27172) (27E1 : 375/375).

[1331-1332] 2 clous de charpente en fer, de longueurs respectives de 18 et 20 cm. Le

plus long, à tige à section quadrangulaire possède une tête bombée (fig. 25) (us. 27211) (27E1 : 375/375).

[1333] 1 clou en fer à tige à section carrée et tête plate d'une longueur de 5,5 cm (fig. 25) (us. 27233) (27E1 : 375/375).

[1334-1335] 2 pointes de clous en fer dont l'une est recourbée (us. 27169) (27D3 : 375/350).

[1336] 1 pointe de clou en fer (us. 27174) (27D3 : 375/350).

[1337] 1 pointe de petit clou en fer (us. 27222) (27D3 : 375/350).

[1338] 1 pointe de clou en fer (us. 25007) (22-33D : 375/325).

[1339] 1 pointe de clou en fer (us. 32025) (22-33D : 375/325).

[1340] 1 clou en fer à tête bombée et à tige à section carrée (fig. 25) (us. 1661) (1G2 : 350/350).

[1341-1342] 2 pointes de clous en fer dont l'une recourbée (us. 27133) (27D2 : 350/350).

[1343] 1 clou en fer (fig. 25) (us. 27157) (27D2 : 350/350).

[1344-1345] 2 pointes de clous en fer (us. 1406) (1G1 : 350/325).

[1346] 1 pointe de clou en fer (us. 1586) (1G1 : 350/325).

[1347] 1 pointe de clou en fer (us. 1617) (1G1 : 350/325).

[1348] 1 fr. de clou en fer (fig. 25) (us. 1748) (1G1 : 350/325).

[1349] 1 tête de clou en fer (us. 28001) (27D1 : 350/325).

[1350-1357] 8 clous en fer, dont 2 complets (longueur totale : 7,2 cm et 6,4 cm) (4 ill. fig. 25) (us. 1393) (1F : 325/300).

[1358-1359] 2 pointes de clous en fer (us. 1518) (1F : 325/300).

[1360] 1 clou en fer (fig. 25) (us. 27117) (27C : 325/275).

[1361] 1 clou en fer à section quadrangulaire, d'une longueur de 20 cm (fig. 25) (us. 27128) (27C : 325/275).

[1362-1363] 2 clous en fer (us. 27210) (27C : 325/275).

• ferrure

Les ferrures et pitons en fer sont des éléments d'huisserie caractéristiques. Ils interviennent dans le fonctionnement des portes et des vantaux en bois. Leur apparition et leur fréquence suivent chronologiquement celles des clous en fer. Ces éléments restent rares avant le II^e siècle av. n. è. On note cependant la présence d'une ferrure sur le site de la Liquière dans un

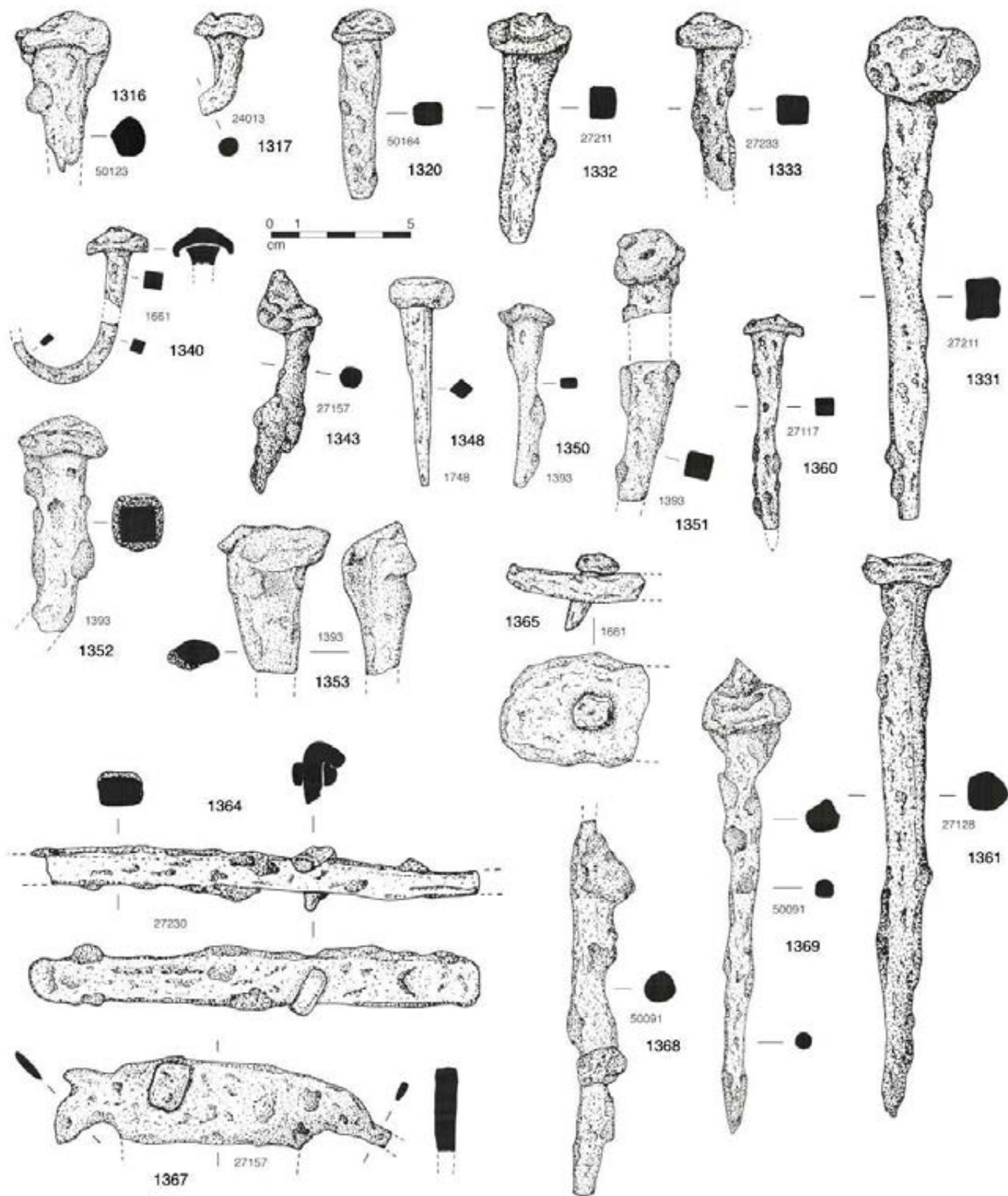


Fig. 25 : 1316 à 1361 : clous en fer; 1364 à 1367 : ferrures; 1368 et 1369 : pitons en fer; (éch. : 1/2).

contexte du VI^e siècle (Py et alii 1984, fig. 43), puis d'une autre vers 325-300 sur l'habitat de Roque de Viou (Py 1990, doc. 144, n° 19). Les attestations sont plus abondantes après 150 av. n. è.

[1364] 1 ferrure en fer à section rectangulaire, longue de 16 cm, large de 2 cm et d'une épaisseur de 0,7 cm, comprenant un rivet constitué d'une tige dont la tête a été repliée (peut-être un clou tordu) (fig. 25) (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[1365-1366] 2 fr. (dont une extrémité) de ferrures rivetées en fer (1 ill. fig. 25) (us. 1661) (1G2 : 350/350).

[1367] 1 ferrure de porte, en fer, ouvragée et rivetée (fig. 25) (us. 27157) (27D2 : 350/350).

• piton

Cf. notice : « ferrure »

[1368-1369] 2 pitons en fer. L'un est complet (longueur : 16,7 cm) et présente une tête en ogive. La tige, à section carrée, s'arrondit vers la pointe. Le second, dont manquent la pointe et la tête est à section ronde (fig. 25) (us. 50091) (1L : 400/400).

[1370] 1 piton en fer à tête terminée par une pointe (fig. 26) (us. 50201) (1L : 400/400).

[1371] 1 piton en fer, à section quadrangulaire et à tête plate formant un angle (fig. 26) (us. 50011) (1I : 400/375).

[1372] 1 piton coudé en fer, à section quadrangulaire (fig. 26) (us. 50163) (1I : 400/375).

• anneau en fer

Les anneaux en fer font partie des objets à fonctions multiples : instruments de préhension, comme les poignées de porte ou de couvercles de coffre ; moyen d'accrochage, de réunion et de suspension d'éléments divers. Les tailles sont variées et liées à ces différents types d'utilisation.

[1373] 1 anneau en fer, à section ronde, d'un diamètre de 3,7 cm et d'une épaisseur de 0,6 cm (fig. 26) (us. 50172) (1L : 400/400).

[1374] 1 fr. d'anneau en fer, à section ovale (fig. 26) (us. 50172) (1L : 400/400).

[1375] 1 anneau en fer (en 2 fr.), à section ronde (fig. 26) (us. 27230) (27E2 : 400/375).

[1376] 1 gros anneau en fer, à section ronde (15 mm), d'un diamètre extérieur de 75 mm (fig. 26) (us. 27253) (27E2 : 400/375).

[1377] 1 fr. de grand anneau en fer, à section ronde (us. 50053) (1I : 400/375).

[1378] 1 anneau en fer à section ronde, vraisemblablement situé à l'extrémité d'une tige à section quadrangulaire dont n'est conservé que le départ. Il peut s'agir de l'extrémité en anneau d'un couteau ou d'un élément d'huissierie (fig. 26) (us. 50144) (1J : 400/375).

[1379] 1 anneau en fer, à section ovale, d'un diamètre moyen de 2,4 cm (fig. 26) (us. 50163) (1I : 400/375).

[1380] 1 fr. d'anneau en fer, à section ronde (fig. 26) (us. 1393) (1F : 325/300).

√ Conclusion

Les modes de construction rencontrés sur le site de Lattes au IV^e s. av. n. è. sont de deux types : une architecture en pierres d'une part, composée de blocs et moellons non taillés, juste équarris, mais qui se résume la plupart du temps à des fondations ou des solins sur lesquels reposent des élévations en terre ; et une architecture employant exclusivement des matériaux périssables d'autre part, briques en terre crue (adobes), torchis et bois. Leur utilisation conjuguée dans la constitution des murs porteurs, des cloisons et des toitures traduit la conservation de traditions anciennes, remontant au moins au Bronze Final IIIb. Ce type d'architecture est commun à tous les sites d'habitat de l'âge du fer fouillés dans le sud de la Gaule. L'importation d'éléments novateurs comme les tuiles-canal en pâte massaliète reste limitée, en dépit d'une large ouverture commerciale du site sur le monde grec.

On remarquera cependant l'emploi exceptionnel sur le gisement lattois des clous de charpente en fer et des éléments d'huissierie qui sont presque totalement absents pour la même période dans les habitats de l'Hinterland.

1.4. Domaine personnel

Sont regroupés dans ce domaine tous les éléments de parure de tête, de membres et de vêtements, de quelque matière qu'ils soient, ainsi que les objets destinés à la toilette.

√ Parure

• anneau en bronze

Les petits anneaux en bronze ont des usages multiples dans la parure. On les

trouve comme éléments de ceinture, faisant le lien entre l'agrafe et la chaîne : ils présentent en ce cas une usure marquée sur un côté. Ce sont également des instruments de suspension d'objets de parure et, cousus sur le vêtement, ils peuvent permettre sa fermeture avec un système à cordons. Leur présence est attestée très tôt et est abondante sur les sites d'habitat ou dans les dépôts de bronzes dès le VI^e siècle av. n. è. Obtenus par moulage dans des matrices de pierre, leur fabrication ne requiert pas une technologie particulièrement élaborée et ils font partie des objets couramment fabriqués dès la maîtrise de la métallurgie du bronze.

[1381] 1 fr. d'anneau en bronze, à section ronde (fig. 26) (us. 27151) (27E1 : 375/375).

[1382] 1 anneau en bronze à section plate, d'un diamètre de 3,6 cm (fig. 26) (us. 27156) (27E1 : 375/375).

[1383] 1 anneau en bronze à section ronde, de conservation fragmentaire et tordu secondairement, et d'un diamètre moyen de 5 cm (fig. 26) (us. 1827) (1H1 : 375/350).

[1384] 1 anneau en bronze, de profil anguleux à l'extérieur et arrondi à l'intérieur, d'un diamètre de 2,9 cm (fig. 26) (us. 1760) (1G1 : 350/325).

[1385] 1 anneau en bronze à section plate et profil extérieur anguleux, non ébarbé, d'un diamètre de 2,2 cm (fig. 26) (us. 1393) (1F : 325/300).

• anneau en verre

Peu d'anneaux sont attestés aux périodes anciennes. On en connaît un fragment en pâte de verre de couleur bleu cobalt à Béziers au Ve s. av. n. è. Ses dimensions semblent identiques à celles de l'anneau découvert à Lattes (Ugolini 1991, p. 188 et fig. 33, n°15). Ces anneaux peuvent être portés comme des bagues, cousus pour orner des vêtements ou encore être associés aux perles dans la constitution de colliers et de pendeloques.

[1386] 1 fr. d'anneau en verre bleu inorné, dont une face est plate et l'autre bombée et d'un diamètre restitué de 2,4 cm (fig. 26) (us. 27117) (27C : 325/275).

• bague

Les bagues sont relativement rares dans le Sud de la Gaule durant l'âge du Fer. On

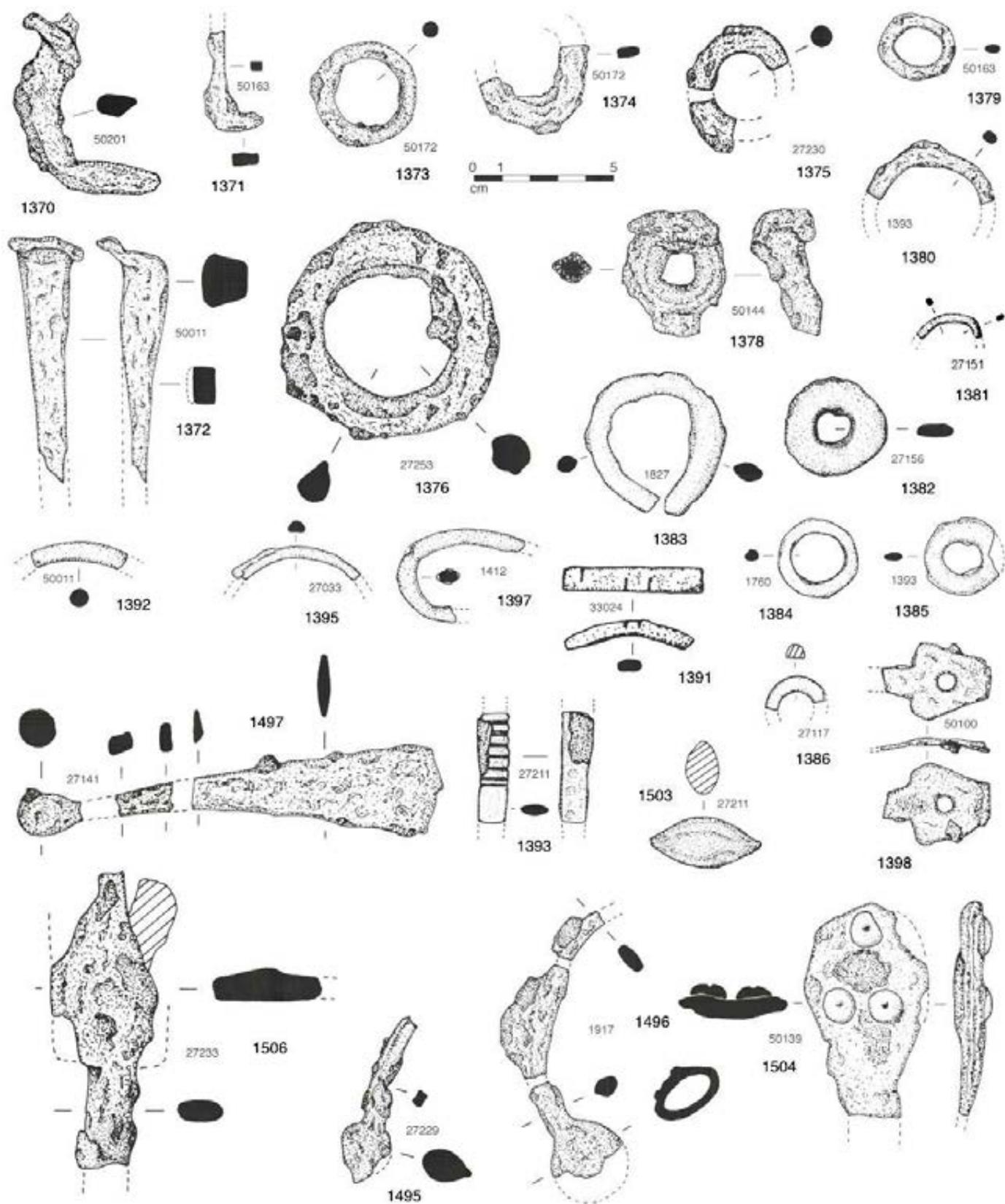


Fig. 26 : 1370 à 1372 : pitons en fer; 1373 à 1380 : anneaux en fer; 1381 à 1385 : anneaux en bronze; 1386 : anneau en verre; 1391 à 1397 : bracelets en bronze; 1398 : agrafe de ceinture en fer; 1495 et 1496 : torques en fer; 1497 : rasoir en fer; 1503 : balle de fronde en plomb; 1504 : poignée d'épée en fer, décorée de cabochons en bronze; 1506 : départ de lame d'épée en fer; (éch. : 1/2).

les rencontre en bronze ou en fer, sous des formes variées : les plus fréquentes sont des anneaux simples, ouverts ou fermés, décorés ou non d'incisions ou de motifs estampés. On note également la présence d'anneaux spiralés reprenant des modèles anciens du début du Bronze Final (Vindry 1978, fig. 8, n° 136c) et enfin de bagues à chaton ou à intaille (Tendille 1980, p. 102). Tous ces types sont attestés au IV^e siècle av. n. è., comme en témoignent les découvertes régionales (par ex. : Solier 1992, fig. 31, n° 8, 9 et 13). La bague ouverte à anneau décoré de cercles estampés [1388] se rattache à des modèles connus pour le deuxième âge du Fer continental (Déchelette 1927b, fig. 545, n° 1).

Les deux autres exemplaires de Lattes ne correspondent par contre pas aux formes les plus courantes : il s'agit de bagues portant à leur sommet un décor incisé, en creux, qui rappellent les bagues-sceaux d'origine méditerranéenne, grecque ou étrusque (renseignement : M. Feugère).

[1387] 1 bague en bronze dont manque une partie de l'anneau à section ovale. La face supérieure, de forme ovale, porte un motif en creux : il s'agit peut-être d'une baguesceau (fig. 2) (us. 27188) (27E1 : 375/375).

[1388] 1 bague ouverte en bronze, formée d'une tôle décorée de cercles estampés (fig. 2) (us. 1406) (1G1 : 350/325).

[1389] 1 bague en bronze dont la face supérieure, de forme ovale, porte un décor incisé : il semble s'agir d'un personnage dont le corps en arc de cercle évoque la position d'un danseur, tourné vers la gauche, une jambe repliée et l'autre tendue en avant et tenant devant lui deux objets verticaux moulurés (fig. 2) (us. 1617) (1G1 : 350/325).

• bouton

Les boutons en bronze sont des objets d'ornement et d'habillement dont l'utilisation est attestée tout au long de l'âge du Fer. On peut durant le IV^e siècle rencontrer deux types d'accrochage du bouton sur l'habit : par le moyen d'un rivet ou par une bélière. Les boutons rivetés sont plats, de forme ronde ou ovale et sont percés au centre d'un petit trou permettant le passage du rivet en fer ou en bronze. Ils sont appliqués sur des pièces de cuir comme les

ceintures ou les baudriers. Les boutons à bélière, également circulaires, peuvent avoir une forme bombée ou plate. Ceux-ci sont vraisemblablement cousus sur un habit. Leur date d'apparition remonte à la fin de l'âge du bronze dans les mondes méditerranéen et continental (Tendille 1980, p. 104-105). Ces objets à la fois utilitaires et de parure sont fréquemment employés et leur découverte n'est pas rare, que ce soit en contexte d'habitat, de nécropole ou de dépôt de bronzes (Garcia 1987b).

[1390] 1 bouton en bronze inorné; la conservation lacunaire qui ne permet pas de dire s'il était riveté ou à bélière (fig. 2) (us. 33017) (22-33E : 400/375).

• bracelet en bronze

Le lot de bracelets en bronze de Lattes reflète pour moitié la perdurance de fabrication et d'utilisation de bracelets fins d'un type courant au I^{er} âge du Fer (Tendille 1979 types 2, 3 et 4). Ceux-ci pouvaient être portés comme simple bracelet ouvert ou encore rassemblés en un faisceau d'armilles maintenues par une barrette en bronze. Ces faisceaux d'armilles sont déjà connus au Bronze Final IIIb (nombreux dans les tombes de la nécropole du Moulin à Mailhac, par exemple) mais surtout attestés dans la seconde moitié du premier âge du Fer. On se reportera à ce sujet à la récente synthèse de Dedet, Gauthey 1994, p. 111. L'autre partie des exemplaires appartient au type plus caractéristique du deuxième âge du Fer (Tendille 1979 type 6) : bracelet massif à section arrondie. On note dans notre échantillonnage peu de bracelets ornés.

Les bracelets en bronze perdurent jusqu'à la fin du deuxième âge du Fer mais sont concurrencés à partir du III^e siècle av. n. è. par ceux en verre d'origine continentale (Feugère 1992b, p. 160 et Feugère et al. 1994, p. 244).

[1391] 1 fr. de bracelet en bronze, à section ovale, orné d'incisions (Tendille type 6) (fig. 26) (us. 33024) (22-33E : 400/375).

[1392] 1 fr. de bracelet massif en bronze, à section ronde, inorné (Tendille type 6) (fig. 26) (us. 50011) (II : 400/375).

[1393] 1 fr. de bracelet déroulé en bronze, à

section ovale aplatie, orné d'une série de moulures sur la face externe (Tendille type 2) (fig. 26) (us. 27211) (27E1 : 375/375).

[1394] 1 fr. de bracelet fin en bronze, à section quadrangulaire plate (Tendille type 3) (us. 27169) (27D3 : 375/350).

[1395] 1 fr. de bracelet en bronze, à section semi-circulaire, inorné (Tendille type 4) (fig. 26) (us. 27033) (27D1 : 350/325).

[1396] 1 fr. de bracelet en bronze à section ovale aplatie (Tendille type 2) (largeur : 4 mm; épaisseur : 2 mm). La face extérieure est décorée d'incisions parallèles se présentant par groupes de deux (fig. 2) (us. 27138) (27D1 : 350/325).

[1397] 1 fr. de bracelet en bronze à section ovale, tordu secondairement, apparemment inorné (Tendille type 6) (fig. 26) (us. 1412) (1F : 325/300).

• ceinture

Les agrafes de ceinture habituellement rencontrées en Languedoc se rattachent en majorité aux modèles ibériques ou celtiques, relativement élaborés. On peut citer les nombreux exemplaires provenant d'Ensérune, datés du début du IV^e siècle av. n. è., imitant les agrafes d'Italie du Nord et du Tessin ou de la péninsule ibérique (Feugère et al. 1994, p. 249-251).

L'agrafe de Lattes présentée ici, de forme triangulaire à jour unique, aux extrémités à crochet d'une part et rivet et douille d'autre part, appartient quant à elle à un type beaucoup plus rare dans les régions méditerranéennes, et qui serait à rapprocher des productions champenoises : on peut la comparer à une petite agrafe de ceinture en fer découverte dans une tombe de la nécropole de Mont Troté (Ardennes), datée de la Tène Ia (Rozoy 1987, p. 283, fig. 233-MT23 et fig. 235).

On ne connaît à ce jour dans le Midi que deux exemplaires de morphologie similaire : l'un est en bronze et a été découvert à Béziers, daté du Ve siècle av. n. è. (Ugolini 1991, p. 185 et fig. 33, n° 9); le second, en fer, provient de la fouille d'une habitation du Ve siècle également, située dans les Bouches-du-Rhône (Verdin 1996, fig. 19, n° 12).

[1398] 1 fr. d'agrafe de ceinture ajourée en fer, de forme triangulaire. L'objet, incomplet, est conservé sur une longueur de 4 cm (fig. 26) (us. 50100) (1L : 400/400).

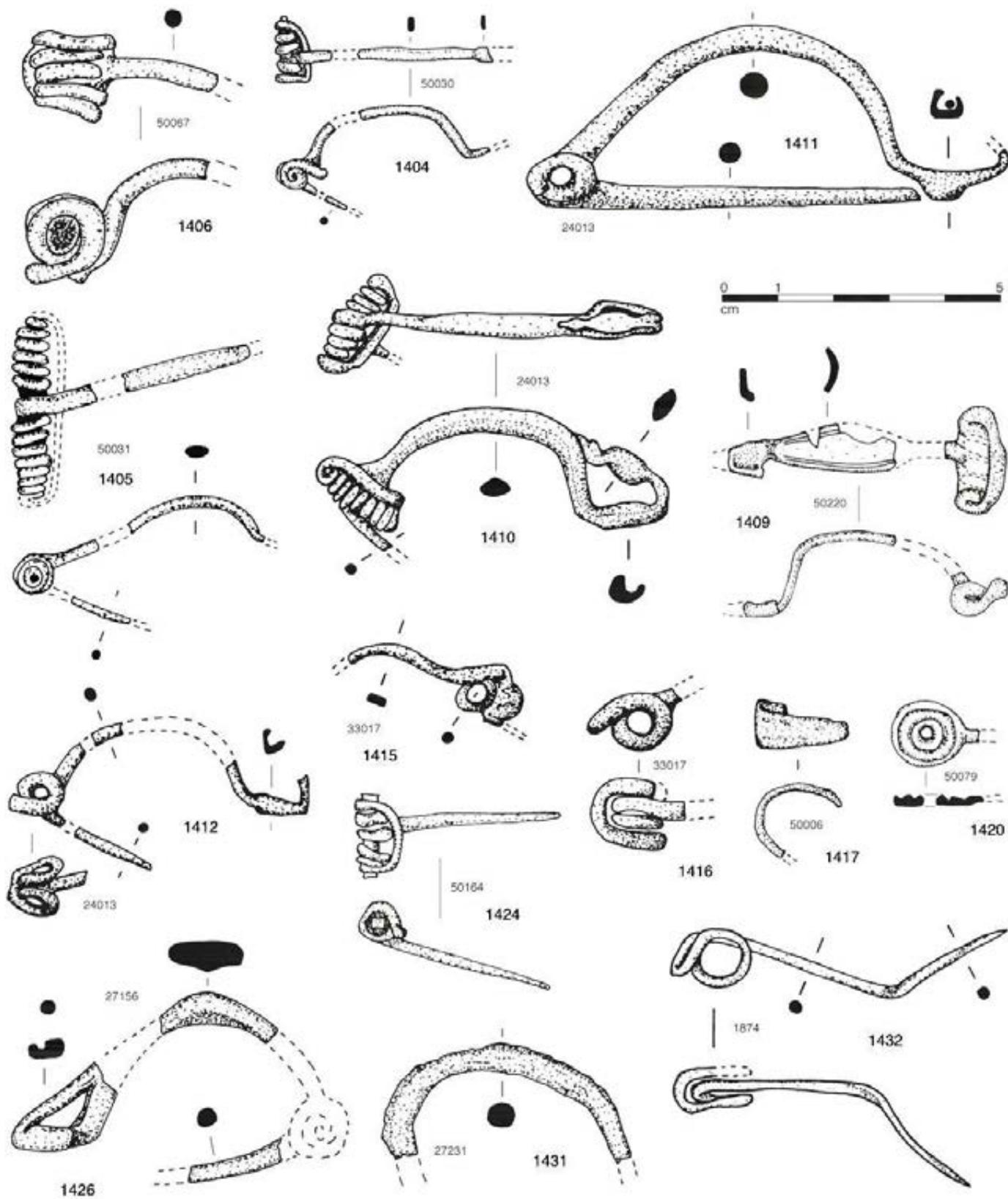


Fig. 27 : 1404 à 1432 : fibules en bronze; (éch. : 1/1).

• corail

Le corail a surtout été, jusqu'à une période récente, attesté sur des objets de parure celtiques. Un commerce semble avoir relié très tôt les zones de production méditerranéennes et les zones de consommation continentales, hallstattienne et laténienne. Il semble que la distribution du corail vers le monde celtique ait été assurée jusqu'à la fin du VI^e siècle av. n. è. par la Méditerranée orientale et par la Provence, tandis que les régions occidentales, Catalogne et Languedoc, auraient pris le relais à partir du Ve s. On se reportera, sur ces questions à une mise au point récente sur le Midi de la Gaule (Rondi-Costanzo 1997) qui a permis d'élargir nos connaissances sur l'exploitation et la transformation de ce matériau visiblement prisé dans la confection des parures.

Les coraux sont attestés sur les côtes catalanes et pyrénéennes mais sont par contre totalement absents des fonds marins languedociens. La présence de branches brutes sur des sites protohistoriques tels que Béziers, Lattes ou Le Marduel (Py et alii 1989, p. 161 et Py et alii 1992, p. 280), ne s'explique que par le commerce de la matière première, avec le monde grec, italique ou ibérique.

Le corail est rare sur les sites languedociens avant le Ve siècle av. n. è. Il devient par contre fréquent entre le Ve et le III^e s. av. n. è., dans des contextes d'habitat comme de nécropole. Le fait qu'on ait découvert à Lattes n'est donc pas exceptionnel et permet d'attester, sinon la récolte, du moins la transformation de la matière première en objets finis sur le site même. On recense en effet, en plus des branches non ouvragées, des perles (cf. notice : « perle en corail »), des bâtonnets taillés, polis et décorés d'incisions destinés à orner les arcs de fibules, des cabochons taillés et polis placés sur des bagues, des ornements de pieds de fibules, d'épées ou d'appliques en bronze. On peut aujourd'hui soutenir que les fibules ornées de corail recensées dans le Midi et de morphologie continentale ont été en partie au moins fabriquées et ornées par des ateliers méridionaux. La destination de ces objets reste hypothétique : étaient-ils fabriqués

pour les habitants de Lattes ou pour être diffusés? Dans ce cas, le site aurait eu un rôle intermédiaire de distributeur entre les lieux de pêche et les consommateurs continentaux, comme cela a été supposé pour Béziers et Ampurias (Rondi-Costanzo 1997, p. 226). Signalons enfin que le travail du corail ne semble pas nécessiter d'outillage spécifique et que les rebuts de fabrication (débris de très petite taille) sont difficilement repérables. Seuls les branches brutes et les objets finis témoignent d'un possible atelier de transformation sur le site.

[1399] 1 branche de corail, non ouvragée (us. 27223) (27E2 : 400/375).

[1400] 1 branche de corail, non ouvragée (fig. 2) (us. 50053) (1I : 400/375).

[1401] 1 branche de corail, non ouvragée (us. 1630) (1G1 : 350/325).

[1402] 1 bâtonnet de corail orné d'une série d'incisions, probablement destiné à orner le dos d'une fibule en bronze (fig. 2) (us. 1393) (1F : 325/300).

[1403] 1 cabochon en corail à sommet arrondi, dont la partie inférieure est sans doute destinée à être insérée dans un aménagement tubulaire (fig. 2) (us. 1393) (1F : 325/300).

• fibule

Sur les 58 individus répertoriés ci-dessous, 31 sont typologiquement identifiables et assimilables aux types fréquemment rencontrés entre l'Hérault et le Rhône à partir du Ve siècle av. n. è. La quasi totalité des fibules de Lattes sont en bronze : on ne note que 3 exemplaires en fer, présents dans la seconde moitié du IV^e siècle. La typologie utilisée pour leur identification repose sur une étude des fibules protohistoriques de la région nimoise (Tendille 1978). Les types les mieux représentés, de fréquences équivalentes, sont les Types Tendille 8 et 9. Ils regroupent les fibules en bronze à pied replié sur l'arc, les unes à arc filiforme et les autres à arc épaissi à section ovale. Sont aussi représentés pour les fibules en bronze les types 6, 7 et 11. Quant aux fibules en fer, elles sont toutes du type 10. Les datations proposées par C. Tendille pour les objets de la région nimoise appartiennent à une fourchette chronologique allant de la fin du Ve s. au début du III^e siècle av.

n. è., datations auxquelles se conforment les fibules de Lattes. L'ensemble est homogène, comportant uniquement des exemplaires à pied replié sur l'arc, forme classique du IV^e s. av. n. è. représentée de l'Aude à la Provence (Tendille 1978, p. 112). Cette forme reprend les modèles de fibules de La Tène I. Signalons que les fibules en fer, appartenant plus précisément aux contextes de la fin du IV^e siècle sont des imitations des modèles en bronze. Enfin un exemplaire à faux ressort ornemental [1438] et quelques ressorts montés sur axe indiquent une survivance des morphologies du premier âge du Fer. On note la faible présence de fibules de type ibéro-aquitain (à pied en col de cygne) (Feugère et al. 1994, p. 241).

L'aire géographique du Languedoc oriental, au sein de laquelle s'inscrit le site de Lattes, subit l'influence des apports continentaux et reproduit les modèles de la Tène I, qui caractérisent les fibules du deuxième âge du Fer méditerranéen.

[1404] 1 fibule en bronze, de conservation fragmentaire, comportant un arc filiforme et un ressort bilatéral à cinq spires, monté sur axe, à corde interne (Type Tendille 8) (fig. 27) (us. 50030) (1L : 400/400).

[1405] 1 fibule en bronze fragmentée, dont subsistent le ressort bilatéral, l'arc et un élément de l'ardillon. L'arc est à section pleine ovale et le ressort, long et vraisemblablement à corde interne, est constitué de 14 spires montées sur un axe en bronze (Type Tendille 9) (fig. 27) (us. 50031) (1L : 400/400).

[1406] 1 ressort de fibule en bronze avec départ de l'arc. Le ressort, bilatéral et de grosse taille présente quatre spires et une corde extérieure. L'arc est filiforme et à section arrondie (Type Tendille 8) (fig. 27) (us. 50067) (1L : 400/400).

[1407] 1 ressort de fibule en bronze, fragmentaire, à corde extérieure (us. 50123) (1L : 400/400).

[1408] 1 pied de fibule en bronze, replié sur l'arc, très fin et comportant trois moulures (Type Tendille 7) (us. 50138) (1L : 400/400).

[1409] 1 fibule en bronze dont subsiste le ressort bilatéral et une partie de l'arc. Le ressort comporte 6 ou 8 spires et une corde extérieure. L'arc est large et présente une section légèrement bombée. La partie supérieure porte un décor d'incisions fines

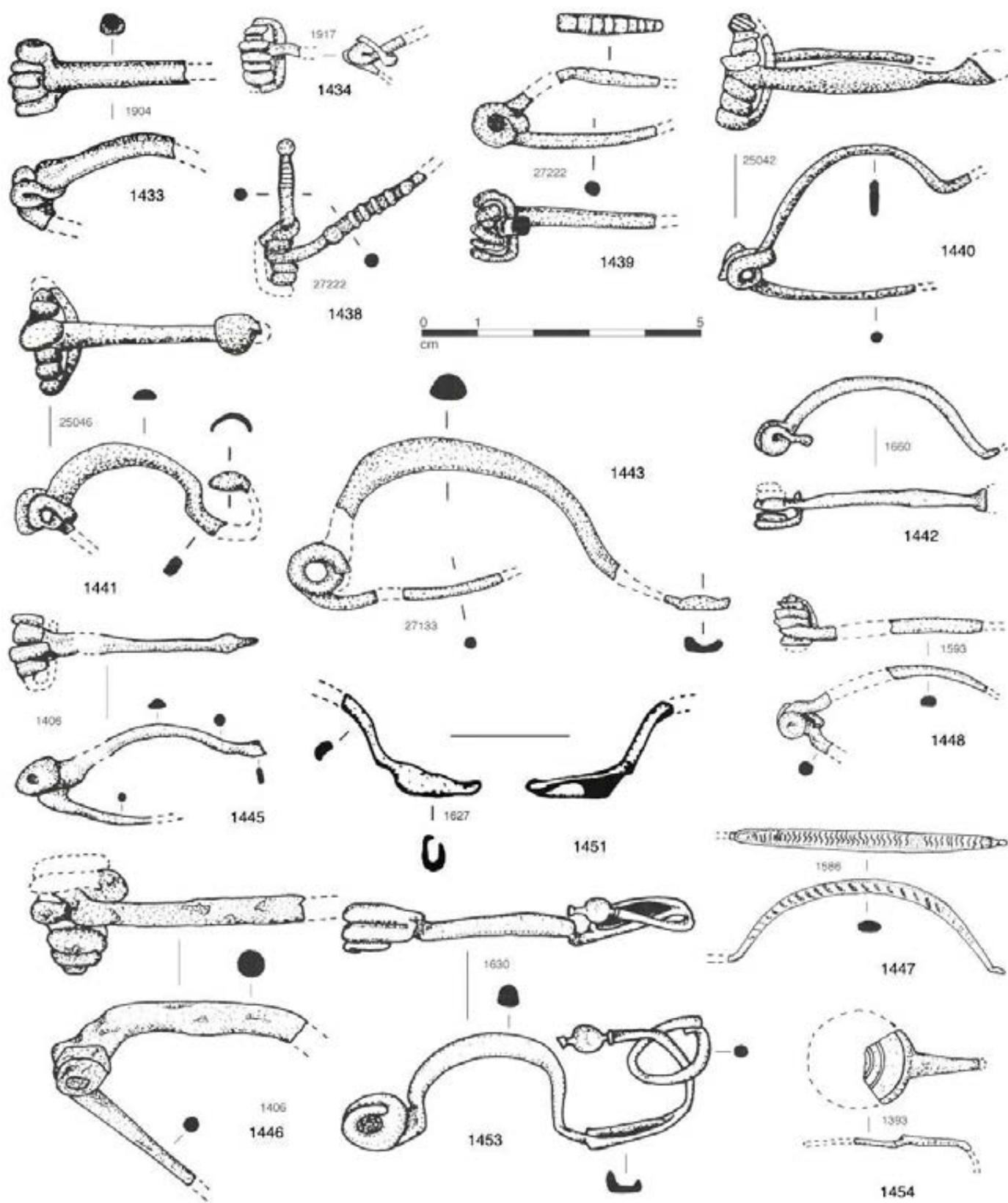


Fig. 28 : 1433 à 1454 : fibules en bronze et en fer; (éch. : 1/1).

- (Type Tendille 7) (fig. 27) (us. 50220) (1L : 400/400).
- [1410] 1 fibule en bronze à arc épaissi à section ovale, à ressort bilatéral à huit spires et corde intérieure et à pied en « bec de cygne » replié sur l'arc (Type Tendille 9) (fig. 27) (us. 24013) (22-33E : 400/375).
- [1411] 1 grande fibule en bronze à arc épaissi à section ronde, inorné. On note le départ d'un pied replié sur l'arc mais dont l'extrémité manque; une seule spire du ressort est conservée (Type Tendille 9) (fig. 27) (us. 24013) (22-33E : 400/375).
- [1412] 1 petite fibule en bronze à arc filiforme à section ronde, à ressort bilatéral à deux spires et corde extérieure, à départ du pied sans doute replié sur l'arc (Type Tendille 8) (fig. 27) (us. 24013) (22-33E : 400/375).
- [1413] 1 ressort de fibule en fer (us. 27230) (27E2 : 400/375).
- [1414] 1 fr. d'ardillon de fibule en bronze (us. 33017) (22-33E : 400/375).
- [1415] 1 fr. de fibule en bronze comportant une partie du ressort bilatéral et de l'arc filiforme à section quadrangulaire. L'absence de pied ne permet pas de l'identifier typologiquement (fig. 27) (us. 33017) (22-33E : 400/375).
- [1416] 1 ressort de fibule en bronze, bilatéral, à trois spires et corde extérieure (fig. 27) (us. 33017) (22-33E : 400/375).
- [1417] 1 arc de fibule à section plate en bronze, recourbé secondairement. L'absence de pied ne permet pas de l'identifier typologiquement (fig. 27) (us. 50006) (1I : 400/375).
- [1418] 1 ardillon de fibule en bronze (us. 50053) (1I : 400/375).
- [1419] 1 ressort de fibule en bronze, de conservation lacunaire (us. 50053) (1I : 400/375).
- [1420] 1 pied de fibule à disque en bronze : le centre est percé d'un trou, sans doute destiné à recevoir un ornement en corail (Type Tendille 11) (fig. 27) (us. 50079) (1I : 400/375).
- [1421] 1 fr. de fibule en bronze comportant une partie du ressort bilatéral (6 spires) à corde intérieure et de l'arc filiforme à section ronde (Type Tendille 8) (us. 50081) (1K : 400/375).
- [1422] 1 fr. de ressort de fibule en bronze (us. 50083) (1K : 400/375).
- [1423] 1 ardillon et 1 fr. de ressort de fibule en bronze (us. 50097) (1K : 400/375).
- [1424] 1 ressort de fibule, bilatéral, à 6 spires et corde intérieure, enroulé sur un axe en bronze (fig. 27) (us. 50164) (1K : 400/375).
- [1425] 1 fr. de ressort de fibule en bronze (us. 50181) (1K : 400/375).
- [1426] 1 fibule en bronze, de conservation fragmentaire. L'arc est épaissi, à section plate. Sont également conservés le porte ardillon et un fragment de l'ardillon. Le pied semble replié sur l'arc (Type Tendille 9) (fig. 27) (us. 27156) (27E1 : 375/375).
- [1427] 1 arc de fibule en bronze, en multiples fragments (us. 27211) (27E1 : 375/375).
- [1428] 1 fr. de ressort de fibule en bronze (us. 27227) (27E1 : 375/375).
- [1429] 1 ardillon de fibule en bronze (us. 27229) (27E1 : 375/375).
- [1430] 1 arc de fibule en bronze, à section arrondie et présentant un renflement médian (Type Tendille 9) (us. 27229) (27E1 : 375/375).
- [1431] 1 arc de fibule en bronze, épaissi et à section ovale (Type Tendille 9) (fig. 27) (us. 27231) (27E1 : 375/375).
- [1432] 1 ardillon de fibule en bronze, avec départ du ressort ne présentant qu'une spire latérale. Il s'agit vraisemblablement d'une fibule abandonnée en cours de fabrication (fig. 27) (us. 1874) (1H1 : 375/350).
- [1433] 1 fragment de fibule en bronze, à arc à profil arrondi et de section ronde; le ressort bilatéral est à 6 spires et corde intérieure. L'objet est très corrodé (Type Tendille 8) (fig. 28) (us. 1904) (1H1 : 375/350).
- [1434] 1 ressort de fibule en bronze, bilatéral, à six spires et corde intérieure comportant le départ de l'arc filiforme (Type Tendille 8) (fig. 28) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
- [1435] 1 ressort de fibule en bronze, incomplet des deux côtés (us. 27169) (27D3 : 375/350).
- [1436] 1 arc de fibule en bronze, épaissi, à section ovale (Type Tendille 9) (us. 27174) (27D3 : 375/350).
- [1437] 1 fr. d'ardillon de fibule en bronze (us. 27177) (27D3 : 375/350).
- [1438] 1 fr. de fibule en bronze à faux ressort ornemental et arc filiforme, mouluré (fig. 28) (us. 27222) (27D3 : 375/350).
- [1439] 1 fr. de fibule en bronze à ressort bilatéral court à six spires et corde intérieure et dont l'arc filiforme est décoré d'incisions (Type Tendille 7) (fig. 28) (us. 27222) (27D3 : 375/350).
- [1440] 1 fibule en bronze à ressort bilatéral à six spires et corde intérieure, à arc à section plate et pied sans doute relevé sur l'arc (fig. 28) (us. 25042) (22-33D : 375/325).
- [1441] 1 fibule en bronze comportant un ressort bilatéral à corde intérieure, un arc épaissi à section ovale et un pied en forme en timbale replié sur l'arc (Type Tendille 6) (fig. 28) (us. 25046) (22-33D : 375/325).
- [1442] 1 fr. de fibule en bronze à ressort bilatéral court à corde intérieure et à arc filiforme (Type Tendille 8) (fig. 28) (us. 1660) (1G2 : 350/350).
- [1443] 1 fibule en bronze à arc épaissi à section arrondie (Type Tendille 9) (fig. 28) (us. 27133) (27D2 : 350/350).
- [1444] 1 ressort de fibule en fer, de conservation lacunaire (us. 27157) (27D2 : 350/350).
- [1445] 1 fr. de fibule en bronze comportant un ressort bilatéral court, un arc étroit à section triangulaire et une partie de l'ardillon (Type Tendille 8) (fig. 28) (us. 1406) (1G1 : 350/325).
- [1446] 1 fr. de fibule en fer comportant un arc à section ronde, une partie du ressort et le départ de l'ardillon (Type Tendille 10) (fig. 28) (us. 1406) (1G1 : 350/325).
- [1447] 1 arc de fibule en bronze à section plate, comportant un riche décor incisé sur le dos et l'une des tranches (Type Tendille 7) (fig. 28) (us. 1586) (1G1 : 350/325).
- [1448] 1 fr. de fibule en bronze comportant une partie du ressort à corde intérieure et une partie de l'arc filiforme (Type Tendille 8) (fig. 28) (us. 1593) (1G1 : 350/325).
- [1449] 1 ardillon de fibule en bronze (us. 1617) (1G1 : 350/325).
- [1450] 1 pointe d'ardillon de fibule en bronze (us. 1627) (1G1 : 350/325).
- [1451-1452] 2 porte ardillons de fibule en bronze (1 ill. fig. 28) (us. 1627) (1G1 : 350/325).
- [1453] 1 fibule en bronze, à arc lisse épaissi et à section ronde, à pied replié sur l'arc et terminé par une boule. Le ressort est incomplètement conservé et l'ardillon manquant. Une tige repliée est enfilée sur l'arc (peut-être un fragment de l'ardillon) (Type Tendille 9) (fig. 28) (us. 1630) (1G1 : 350/325).
- [1454] 1 pied de fibule à disque, en bronze. Le pied est fin et de section ovale. Le disque comporte une gorge limitée par des lignes en relief, qui devait accueillir un ornement de bâtonnets de corail (Type Tendille 11) (fig. 28) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1455] 1 fibule en fer dont ne manque que l'ardillon. Le ressort bilatéral est court. L'arc a une section quadrangulaire. Le type de l'extrémité du pied (sans doute replié sur l'arc) n'est pas déterminable (Type Tendille 10) (fig. 29) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1456] 1 ardillon de fibule en bronze (fig. 29) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1457] 1 ardillon de fibule en bronze (fig. 29)

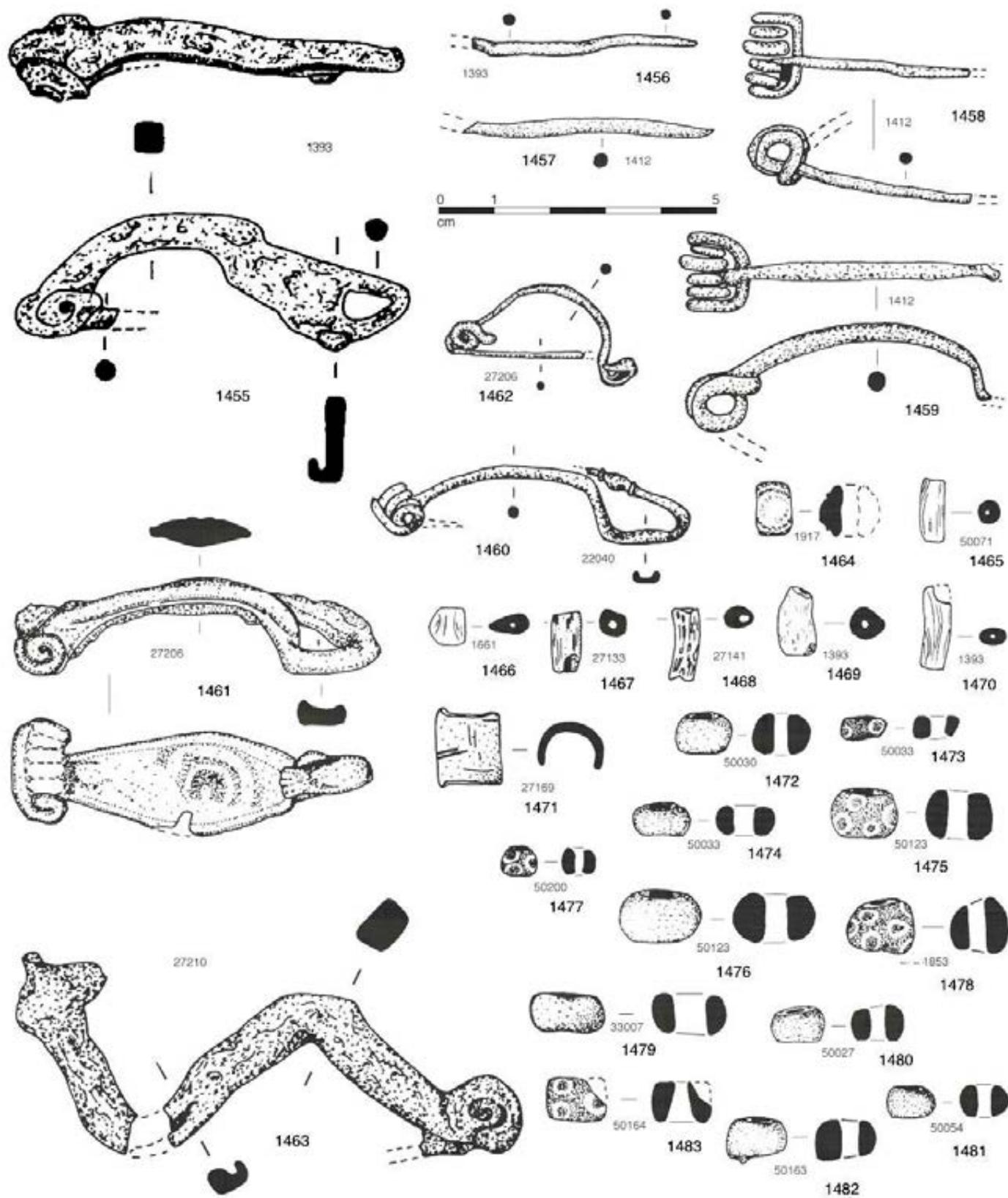


Fig. 29 : 1455 à 1462 : fibules en bronze; 1463 : fibule en fer; 1464 : perle en bronze; 1465 à 1470 : perles de corail; 1471 : perle en os; 1472 à 1483 : perles en verre; (éch. : 1/1).

(us. 1412) (1F : 325/300).

[1458] 1 fibule en bronze, comportant seulement le ressort et l'ardillon. Le ressort est bilatéral à 6 spires et corde intérieure (fig. 29) (us. 1412) (1F : 325/300).

[1459] 1 fibule en bronze, comportant un ressort bilatéral court à 6 spires et corde intérieure et un arc filiforme légèrement renflé à section ronde. Ardillon et pied manquant (Type Tendille 8) (fig. 29) (us. 1412) (1F : 325/300).

[1460] 1 fibule en bronze dont manque l'ardillon. Le ressort bilatéral est court, à quatre spires et corde extérieure. L'arc est filiforme à section ronde. Le pied mouluré dont manque l'extrémité, est replié sur l'arc (Type Tendille 8) (fig. 29) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

[1461] 1 fibule en bronze dont manque l'ardillon. Le ressort bilatéral présente six spires et une corde extérieure. L'arc est large et à section ovale voire losangique. Le départ du pied, tordu secondairement, indique qu'il était replié sur l'arc. Ce dernier présente en surface des traces circulaires qui pourraient constituer un décor (Type Tendille 7) (fig. 29) (us. 27206) (27C : 325/275).

[1462] 1 petite fibule filiforme en bronze, complète. Le ressort bilatéral comprend 8 spires et une corde intérieure. Le pied très fin est orné de petites incisions (Type Tendille 8) (fig. 29) (us. 27206) (27C : 325/275).

[1463] 1 fibule en fer à pied replié sur l'arc. Le ressort bilatéral est de conservation lacunaire. L'arc est épais, à section quadrangulaire (Type Tendille 10) (fig. 29) (us. 27210) (27C : 325/275).

• perle en bronze

Les perles en bronze sont relativement rares. On peut citer entre autres un exemplaire sur l'habitat du Thouar dans le Var, du Bronze Final II/IIIa (Bérato et alii 1989, fig. 16, n° 83), un autre sur le site du Marduel dans le Gard, daté du Bronze Final IIIb (Py et al. 1994, p. 206 et fig. 13, n° 1) et un ensemble de 10 individus dans le dépôt de bronzes de Carcassonne constitué vers 600 av. n. è. (Guilaine 1969, pl. 15, n° 151).

Les formes sont rondes ou tubulaires et les dimensions peuvent être variées. La présence de ces perles dans la constitution des parures montre la grande diversité des matériaux employés à cet effet. Elles sont en effet à associer aux perles en verre, en

corail, en os et en terre cuite abondantes durant tout l'âge du Fer.

[1464] 1 fr. de perle en bronze portant un décor ocellé en relief (fig. 29) (us. 1917) (1H1 : 375/350).

• perle en corail

Le corail, importé sous forme de branches brutes, était probablement transformé sur le site en objets de parure divers (cf. notice : « corail »), parmi lesquels des perles, toujours de petite dimension. Leur forme, suivant la morphologie naturelle des branches, est généralement tubulaire. Elles peuvent également avoir un profil arrondi, en tonnelet. Les extrémités des perles présentent des traces de sciage et de polissage. La surface peut être retaillée et polie ou laissée brute. Elles sont finement percées, de manière très régulière, sans doute au foret ou au vilebrequin (Rondi-Costanzo 1997, p. 227). On peut citer comme exemple régional deux perles en corail aux surfaces laissées brutes sur le site du Marduel (Gard), trouvées dans un contexte daté de 475/450 (Py et alii 1994, p. 250 et fig. 50, n° 9).

Quelques branches brutes et un bâtonnet destiné à orner une fibule sont encore présents sur le site de Lattes au cours du II^e siècle av. n. è. Ce matériau est néanmoins plus abondant dans nos contextes du IV^e siècle.

[1465] 1 perle tubulaire en corail (fig. 29) (us. 50071) (1I : 400/375).

[1466] 1 petite perle en corail poli, finement perforée (fig. 29) (us. 1661) (1G2 : 350/350).

[1467] 1 perle tubulaire façonnée dans une branche de corail, non polie (fig. 29) (us. 27133) (27D2 : 350/350).

[1468] 1 perle tubulaire en corail façonnée à partir d'une branche brute, polie seulement aux extrémités (fig. 29) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

[1469-1470] 2 perles tubulaires en corail (fig. 29) (us. 1393) (1F : 325/300).

• perle en os

La petite dimension de cet objet permet difficilement de lui attribuer une fonction autre que celle de perle.

[1471] 1 morceau d'os long tronçonné des

deux côtés portant des traces de découpage sur la face extérieure. Les extrémités sont polies et l'intérieur paraît avoir été évidé pour former un anneau ou une perle (fig. 29) (us. 27169) (27D3 : 375/350).

• perle en verre

Les premières perles en verre repérées en Gaule du Sud datent de la période Chalcolithique et du Bronze ancien. Ce sont des perles unies, de formes et de couleurs variées. Elles sont fréquentes sur les sites régionaux durant tout l'âge du Fer. L'origine de la fabrication du verre est à la fois méditerranéenne (Moyen-Orient) et continentale. Les populations indigènes de Méditerranée occidentale se sont appropriées les procédés à une période ancienne pour fabriquer des objets de parure de morphologie simple et limitée (Ambert 1989 et Feugère 1992a, p. 152 et fig. 1) : les perles à décor ocellé sont en effet rares dans le Midi avant le milieu du Ve siècle av. n. è. Leur présence reste peu abondante et diffuse d'un point de vue géographique, du Roussillon à la Provence. L'exemplaire le plus ancien date du Bronze Final IIIb, découvert dans le Gard sur l'oppidum de Gauto-Fracho : il s'agit d'une perle en verre bleu sombre dont le décor ocellé est significatif en creux, sans incrustation de pâte de verre colorée (Dedet 1975, fig. 10, n° 3 et fig. 12). Il pourrait préfigurer l'apparition des perles du type de celles découvertes au Ve siècle av. n. è., attestées par exemple au Calla de Durban (Aude) (Solier 1992, fig. 30, n° 1 à 3), au Plan de la Tour à Gailhan (Gard) (Dedet 1980, fig. 68, n° 10), ou sur des sites provençaux (Vindry 1978, p. 18, n° 26 et p. 22, n° 67). On en a également découvert une à Lattes, dans un niveau daté du premier quart du Ve s (Py 1996, p. 86 et fig. 2, n° 31). Deux types se distinguent parmi ces perles : celles à fond bleu sombre et à décor de cercles blancs et celles à fond clair et à décor blanc et bleu. Les perles à fond clair sont d'origine continentale (Venclova 1990). Le décor ocellé concentrique semble caractéristique de la période de La Tène I et évoluera à partir de la Tène II vers des motifs spiralés, notamment en Europe Centrale (Zepezauer 1989).

Sur le site de Lattes, les perles les

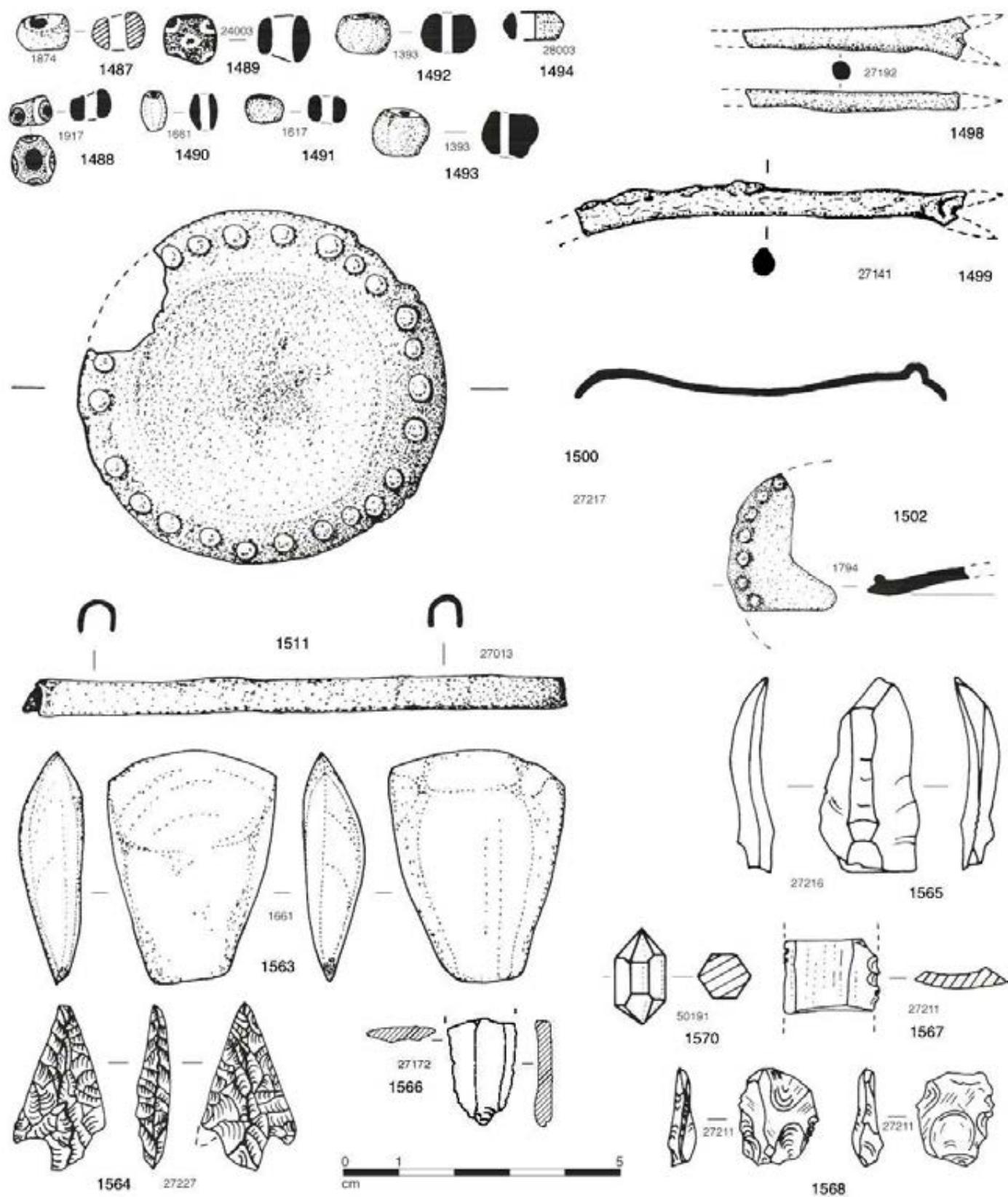


Fig. 30 : 1487 à 1494 : perles en verre; 1498 et 1499 : scalptorium en bronze; 1500 et 1502 : disques perlés en bronze; 1511 : gouttière de bouclier, en bronze; 1563 : hache polie; 1564 : pointe de flèche en silex; 1565 à 1568 : fragments de lamelles en silex; 1570 : quartz; (éch. : 1/1).

mieux représentées sont les perles unies : la majorité d'entre elles sont bleues ; on note 2 exemplaires en verre de couleur verte et un en verre jaune. Les dimensions varient de 7 à 14 mm avec une concentration des individus aux alentours de 10 mm de diamètre. Les formes sont arrondies, sphériques sauf une perle-tonnelet de type palafittique, plus rare dans notre région.

Les perles à décor ocellé sont moins nombreuses et se répartissent en deux séries : une de taille inférieure à 1 cm de diamètre et une de diamètre égal ou supérieur à 1 cm. Les plus petites sont décorées d'une « rangée d'yeux » et les autres, plus hautes, de 2 rangées. Elles présentent toutes la même forme arrondie et la même couleur de fond d'un bleu assez foncé. Les incrustations de pâte de verre forment des cercles simples blancs ou concentriques blancs et jaunes et blancs et bleu-vert. Si les modèles sont empruntés aux productions du monde continental, les couleurs et la simplicité des décors en pâte de verre semblent définir une production régionale, aux registres peu variés : on note entre autre l'absence de perles côtelées attestées au Ve siècle av. n. è., à Béziers par exemple (Ugolini 1991, p. 188) ou sur le site du Marduel (Py et alii 1992, fig. 31, n° 21), celle de perles à bossettes et enfin celle des décors en pâte de verre spiralés.

- [1472] 1 perle en verre bleu d'un diamètre de 1 cm (fig. 29) (us. 50030) (1L : 400/400).
- [1473] 1 perle en verre bleu d'un diamètre de 7 mm, décorée de 3 cercles de pâte de verre blanche (fig. 29) (us. 50033) (1L : 400/400).
- [1474] 1 perle en verre bleu, unie, d'un diamètre de 1 cm (fig. 29) (us. 50033) (1L : 400/400).
- [1475] 1 perle en verre bleu, à décor ocellé de pâte de verre blanche et jaune, d'un diamètre de 12 mm (fig. 29) (us. 50123) (1L : 400/400).
- [1476] 1 perle en verre bleu, unie, d'un diamètre de 14 mm (fig. 29) (us. 50123) (1L : 400/400).
- [1477] 1 petite perle en verre bleu à décor ocellé de pâte de verre blanche, d'un diamètre de 6 mm (fig. 29) (us. 50200) (1L : 400/400).
- [1478] 1 perle en verre bleu à décor ocellé en pâte de verre blanche, d'un diamètre de 12 mm (fig. 29) (us. 1853) (1I : 400/375).
- [1479] 1 perle en verre bleu, inornée, d'un diamètre de 13 mm (fig. 29) (us. 33007) (22-33E : 400/375).
- [1480] 1 perle en verre bleu, unie, d'un diamètre de 9 mm (fig. 29) (us. 50027) (1I : 400/375).
- [1481] 1 perle en verre bleu, unie, d'un diamètre de 9 mm (fig. 29) (us. 50054) (1K : 400/375).
- [1482] 1 perle en verre bleu, unie, d'un diamètre de 1 cm (fig. 29) (us. 50163) (1I : 400/375).
- [1483] 1 fr. de perle en verre bleu, à décor ocellé de pâte de verre blanche, d'un diamètre de 11 mm (fig. 29) (us. 50164) (1K : 400/375).
- [1484] 1 perle en verre bleu fragmentée, inornée (us. 27135) (27E1 : 375/375).
- [1485] 1 perle en verre vert, à l'état pulvérulent (us. 27150) (27E1 : 375/375).
- [1486] 1 perle en verre vert fragmentée, inornée (us. 27192) (27E1 : 375/375).
- [1487] 1 perle en verre bleu inornée, d'un diamètre de 9 mm (fig. 30) (us. 1874) (1H1 : 375/350).
- [1488] 1 perle en verre bleu, à décor ocellé en pâte de verre blanche, d'un diamètre de 7 mm (fig. 30) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
- [1489] 1 perle en verre bleu à décor ocellé : les décors sont obtenus par incrustation de cercles de pâte de verre blanche cernant un noyau de verre bleu-vert (fig. 30) (us. 24003) (22-33D : 375/325).
- [1490] 1 petite perle en verre bleu, unie, en forme de tonnelet (diamètre : 4 mm ; hauteur : 7 mm) (fig. 30) (us. 1661) (1G2 : 350/350).
- [1491] 1 perle en verre bleu, inornée, d'un diamètre de 7 mm (fig. 30) (us. 1617) (1G1 : 350/325).
- [1492-1493] 2 petites perles en verre, l'une jaune et l'autre bleue, toutes deux d'un diamètre de 1 cm (fig. 30) (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1494] 1 perle en verre bleu-vert inornée, d'un diamètre de 9 mm (fig. 30) (us. 28003) (27C : 325/275).

• torques

Les torques ou colliers rigides sont des éléments de parure que l'on rencontre en contexte de nécropole dès le VII^e siècle av. n. è. dans l'Aude (Louis, Taffanel 1958, fig. 188, n° 9) et dans l'Hérault (Groupe Archéologique des Chênes-Verts, fig. 5 et fig. 8), mais aussi dans le Tarn (Müller et alii 1995, fig. 6, n° 6). On signale ensuite

des torques en bronze ou en fer, torsadés ou lisses dans le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe (Garcia 1987b) et dans quelques habitats du VI^e et du Ve s. comme La Liquière dans le Gard (Py et alii 1984, fig. 86) ou Coudouneu dans les Bouches-du-Rhône (Verdin 1996, fig. 19, n° 3). Ces parures sont donc rares dans le sud de la Gaule, avant le II^e siècle av. n. è. (Tendille 1980, p. 101) et considérées d'origine celtique. Leur fréquence se multiplie à partir de la fin du II^e âge du Fer où ils sont abondamment représentés dans la statuaire provençale préromaine sur des bustes de guerriers ou de divinités (Salvati 1987, p. 168 à 193).

Les torques ouverts à extrémités bouletées, comme les exemplaires lattois, font partie de la typologie du deuxième âge du Fer et succèdent aux modèles plus simples, à tige filiforme, de la période hallstattienne.

[1495] 1 tige en fer terminée par un renflement en forme d'olive correspondant vraisemblablement à une extrémité de torque (fig. 26) (us. 27229) (27E1 : 375/375).

[1496] 1 extrémité de torque à boule creuse, en fer (fig. 26) (us. 1917) (1H1 : 375/350).

√ Toilette

• rasoir

Le rasoir présenté ci-dessous se rattache à un type peu fréquent en Gaule du Sud, mis à part dans la région nimoise (Tendille 1981, p. 64) où il apparaît au milieu et surtout à la fin du IV^e siècle av. n. è. Sa forme est celle d'un couteau, à dos droit et lame concave. Elle est très différente du type classique des rasoirs en forme de croissant, présents dès le début du deuxième âge du Fer notamment dans les contextes de nécropole, et reprenant les modèles continentaux. Les rasoirs de type « couteau » semblent appartenir à une production spécifiquement régionale.

[1497] 1 rasoir en fer à lame triangulaire et soie à section arrondie et terminée par un renflement. Le dos est droit et la lame concave. La pointe manque (fig. 26) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

• scalptorium

Le scalptorium est un ustensile de toilette, en bronze ou en fer constitué par une tige terminée par une extrémité bifide. L'autre extrémité est parfois insérée dans un manche ou en anneau. Sa fonction est celle de grattoir (gratte-poux). Il fait son apparition dans les habitats et les tombes languedociennes au début du premier âge du Fer (Tendille 1981, p. 61) et son utilisation perdure jusqu'à la période romaine, dans une moindre mesure. Les premiers scalptoriums sont caractérisés par une tige assez fine et par un anneau d'extrémité formé par la tige aplatie par martelage et enroulée sur elle-même. L'évolution de la forme au deuxième âge du Fer verra la tige s'épaissir considérablement. Les exemplaires lattois sont incomplets mais la finesse de la tige à section ronde permet de penser qu'ils ont été fabriqués sur le modèle de ceux du premier âge du Fer.

L'anneau permet de réunir le scalptorium à deux autres petits instruments de toilette, la spatule (cure-oreille) et la pince à épiler, en une « trousse » dont on a retrouvé un exemplaire complet sur le site de Roque de Viou par exemple, dans un contexte de la fin du IV^e siècle av. n. è. (Tendille 1981, p. 63). Ces objets sont souvent découverts dans des contextes funéraires, dès le VII^e siècle av. n. è. : dans une tombe de la nécropole de Recobre à Quarante par exemple (Dedet 1976, fig. 1, n° 13) ; dans la nécropole de la Maladrerie à Albi (Müller et alii 1995, fig. 6, n° 7 et 12) mais aussi dans les ensembles funéraires d'Ensérune ou d'Agde (Nickels et alii 1989) ou encore dans les tombes à tumulus héraultaises du premier âge du Fer (Gasco 1978).

Les pinces à épiler sont d'un usage plus ancien : on les rencontre ainsi en petit nombre dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) du Bronze Final IIIb (Tafanel, Janin 1998) alors que les scalptoriums y sont absents.

[1498] 1 scalptorium en bronze à tige à section ronde. Seul le départ de l'extrémité bifide est conservé (fig. 30) (us. 27192) (27E1 : 375/375).

[1499] 1 scalptorium en bronze à tige à section ronde. Seul le départ de l'extrémité bifide

est conservé (fig. 30) (us. 27141) (27D2 : 350/350).

√ harnachement

• disque perlé

Les disques perlés sont des éléments décoratifs en bronze, destinés à l'origine à orner des pièces de harnachement, baudriers et cuirasses. On leur attribue une origine étrusco-italique, tout comme les bassins en bronze à rebord perlé produits depuis le Bronze Final IIIb en Étrurie et diffusés en Gaule occidentale à partir du VII^e siècle av. n. è. (Bouloumié et alii 1977, p. 1) : on note en particulier la découverte de huit de ces bassins aux environs de Lattes (Soriech) à la fin du siècle dernier (Landes 1988, p. 62 et fig. 5 et 6). La fabrication des disques perlés consiste en un découpage d'une tôle de bronze et en un martelage pour obtenir le profil concave et le rebord convexe, sur lequel les bossettes (ou perles) sont obtenues au repoussé. Des exemplaires bien conservés montrent des petits trous pratiqués sur le pourtour ou au centre du disque afin de le fixer sur une pièce de cuir.

Leur présence est attestée en Languedoc du Bronze Moyen à la fin du deuxième âge du Fer, mais ils sont plus abondants au premier âge du Fer. La majorité d'entre eux appartiennent à des contextes du VI^e siècle av. n. è., contextes dans lesquels on les trouve en séries et dans des tailles très diverses (cf. étude de Tendille 1980, p. 109). Pour les périodes suivantes, la taille se réduit et la fonction peut prendre un caractère votif : il en va ainsi pour le disque perlé trouvé sur le site du Pègue dans la Drôme (Lagrang, Thalman 1973, p. 54), volontairement placé (avec une hache polie) sous un vaisseau en torchis, et pour les exemplaires isolés mis au jour dans les tombes provençales jusqu'au II^e siècle av. n. è. (Arcelin 1979, n° 6 fig. 16). Dans ces exemples tardifs, l'usage ornemental de ces objets caractéristiques du premier âge du Fer semble avoir été détourné dans un but votif.

[1500] 1 disque perlé en bronze, d'un diamètre de 6,5 cm (fig. 30) (us. 27217) (27D3 : 375/350).

[1501] 1 fr. de disque perlé en bronze (us. 1660) (1G2 : 350/350).

[1502] 1 fr. de disque perlé en bronze, d'un diamètre restitué de 4 cm (fig. 30) (us. 1794) (1G2 : 350/350).

√ Conclusion

Le domaine personnel est surtout illustré par les objets de parure qui font appel à des matériaux très divers : verre, os, fer, bronze, corail. Le port de fibules, bagues, bracelets et colliers de perles semble tenir une place importante dans les habitudes vestimentaires des lattois du IV^e siècle av. n. è., bien que leur nombre soit restreint à 8 % de l'ensemble des objets inventoriés (cf. graphique de répartition des objets par domaine en conclusion générale). Un rapide tour d'horizon des mobiliers découverts en contexte funéraire nous donne une image plus réaliste de leur représentativité : la plupart des sépultures de cette période contiennent des éléments de parure et de toilette.

La majorité des modèles de bagues, fibules, perles en verre ainsi que l'emploi du corail comme ornement sont d'origine continentale et datent de la période de La Tène I. Le site de Lattes apparaît donc essentiellement tourné vers le monde celtique, du moins en ce qui concerne les objets de parure.

1.5. Domaine social

Ce domaine concerne tous les objets ayant trait aux rapports sociaux, qu'ils soient ludiques, votifs ou belliqueux.

√ armes

• balle de fronde en plomb

Les balles de fronde en plomb sont présentes en Gaule méridionale à partir du Ve siècle av. n. è. Le modèle semble importé de Grèce. Leur fréquence est faible dans les sites indigènes, les gaulois méridionaux utilisant le plus souvent comme projectiles de défense des galets calibrés ou des balles de fronde en terre cuite et en pierre. Les balles en plomb se rencontrent par contre en plus grand nombre sur les sites grecs comme celui d'Ampurias. On se reportera, pour les exemplaires issus des fouilles anciennes de Lattes et pour les attestations en Méditer-

ranée nord-occidentale, à la mise au point publiée récemment par Michel Feugère (Feugère 1992c, p. 140).

[1503] 1 balle de fronde en plomb, en forme d'olive, d'une longueur de 4 cm (fig. 26) (us. 27211) (27E1 : 375/375).

• épée

Les armes sont généralement peu nombreuses dans les contextes d'habitat, et se présentent la plupart du temps sous forme de petits fragments. Les éléments de lame d'épée retrouvés dans la ville de Lattes sont en effet très lacunaires, par là même difficilement identifiables et a fortiori rattachables à une typologie. Les épées issues de contextes du début du deuxième âge de fer en Gaule du Sud présentent le plus souvent les caractéristiques des armes du monde celtique, d'où elles sont importées ou dont elles copient les modèles.

La majorité de l'équipement guerrier du II^e âge du Fer du Midi renvoie plutôt aux zones continentales qu'à la Méditerranée, mis à part pour les balles de fronde en plomb et peut-être la poignée d'épée analysée ci-dessous [1504] dont on ne connaît pas de correspondant ni régional, ni celtique.

[1504] 1 poignée d'épée en fer, d'une longueur conservée de 8 cm. La tige est étroite (largeur : 2 cm) et se termine par une extrémité de forme ovale (largeur : 4,5 cm). Elle est décorée de trois cabochons de bronze disposés en triangle (fig. 26) (us. 50139) (1L : 400/400).

[1505] 1 pointe de lame d'épée en fer. L'objet est très corrodé : son identification reste sous réserve (us. 50080) (1I : 400/375).

[1506-1507] 2 objets en fer soudés ensemble dont l'un pourrait être le haut d'une lame d'épée avec départ de la soie (fig. 26) (us. 27233) (27E1 : 375/375).

• fourreau d'épée

Les bouterolles de fourreau d'épée sont des éléments dont la morphologie est porteuse de sens du point de vue chronotypologique. Ainsi les bouterolles en fer de forme ogivale sont-elles caractéristiques du début du II^e âge du Fer. Le mauvais état de conservation des fragments de fourreau dont nous disposons à Lattes ne nous per-

met cependant pas de mettre en évidence des éléments discriminants les rattachant à une typologie précise.

[1508] 1 pointe de fourreau d'épée de type Tène I en fer, comportant une bouterolle non ajourée (fig. 31) (us. 27233) (27E1 : 375/375).

[1509-1510] 2 objets en fer soudés ensemble : 1 pointe de fourreau d'épée et une ferrure. Le fourreau possède une extrémité en ogive non ajourée. La ferrure, tordue présente au moins trois rivets en fer. Les deux objets ne semblent pas avoir de relations fonctionnelles (fig. 31) (us. 27013) (27E1 : 375/375).

• gouttière de bouclier

Les gouttières de bouclier, situées en périphérie de l'objet sont destinées à en renforcer le maintien et sont généralement en fer. En témoignent les exemplaires du IV^e siècle av. n. è. publiés précédemment (cf. Encart B). L'emploi du bronze à cet usage est plus rare et peut-être peut-on rattacher l'objet présenté ci-dessous à une arme d'apparat ou miniature plutôt que de défense effective.

[1511] 1 gouttière en tôle de bronze appartenant vraisemblablement à un bouclier (fig. 30) (us. 27013) (27E1 : 375/375).

• lance et javeline

Les talons de lance ou de javeline sont de forme triangulaire ou pyramidale et à emmanchement à soie ou à douille (sur ces types, voir Brunaux 1988, pl. LIII-LIV).

Les pointes de lance en « feuille de saule » et à nervure centrale saillante appartiennent typologiquement à la période hallstattienne ou encore à La Tène I, où les modèles anciens perdurent (Brunaux 1988). Leur origine est considérée comme continentale et témoigne de la mise en place au deuxième âge du Fer d'un commerce d'armes régulier entre la Gaule du Sud et le monde celtique.

[1512] 1 talon de lance ou de javeline en fer, de forme triangulaire, à douille partiellement conservée (fig. 31) (us. 50123) (1L : 400/400).

[1513] 1 talon de lance ou de javeline en fer d'une longueur de 12 cm, à tête conique incomplète d'un côté (longueur : 2,5 cm)

et à emmanchement à douille (fig. 31) (us. 50006) (1I : 400/375).

[1514] 1 pointe de javeline en fer, d'une longueur de 14 cm. L'emmanchement est à douille (longueur : 4,5 cm ; diam. : 1,5 cm). La lame, de forme ogivale est incomplète d'un côté (fig. 31) (us. 50083) (1K : 400/375).

[1515] 1 pointe de lance en fer d'une longueur restituée de 27 cm ; l'emmanchement à douille est long de 10 cm (fig. 31) (us. 1806) (1H1 : 375/350).

√ jeux

• bille en pierre

Le jeu de billes ne semble pas faire partie des habitudes ludiques avant la période romaine. Quelques séries sont néanmoins connues en Méditerranée, datant d'une part de la période prédynastique en Égypte, et d'autre part beaucoup plus tard à Rome. Les billes paraissent par contre totalement inconnues dans le monde grec (Catalogue 1992, p. 76). Il n'est donc pas évident d'attribuer une fonction de jeu à cet objet qui a pourtant été volontairement façonné et porte les traces d'une utilisation.

[1516] 1 bille en calcaire gréseux, de forme sphérique. La surface est soigneusement lissée et porte des traces de rubéfaction (fig. 31) (us. 1393) (1F : 325/300).

• cabochon en verre

Ces cabochons en verre, de forme circulaire, dont une face est plate et l'autre bombée, portent un décor spiralé en pâte de verre. On peut les considérer comme des pions de jeu, comparables aux nombreux jetons en verre utilisés pour les jeux de table durant la période romaine (Catalogue 1992, p. 37 et 175). Une autre interprétation de leur fonction y verrait des éléments de parure, fixés à leur support par collage.

On n'en connaît peu de similaires dans la région dans un contexte aussi ancien. Signalons un exemplaire identique de forme, de dimension et de décor provenant du site de Pech-Maho, mais hors contexte : la destruction violente du site qui scelle les niveaux d'occupation indique néanmoins un *terminus ante quem* de la fin

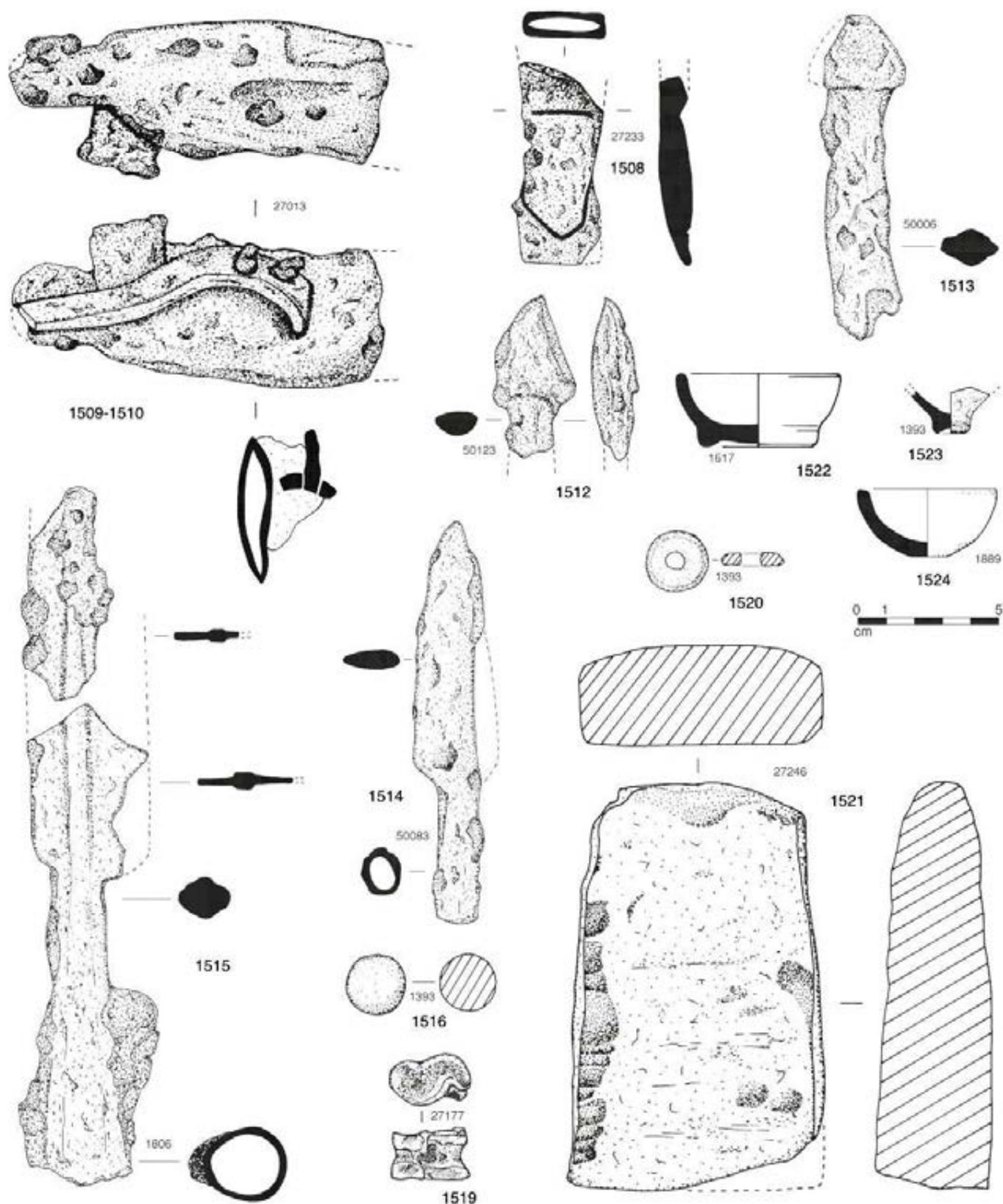


Fig. 31 : 1508 : bouterolle de fourreau d'épée, en fer; 1509 et 1510 : lame d'épée en fer et ferrure soudées ensemble; 1512 à 1514 : pointes de javelines en fer; 1515 : pointe de lance en fer; 1516 : bille en pierre; 1519 : osselet; 1520 : jeton en os; 1521 : stèle miniature en pierre; 1522 à 1524 : vases miniatures en céramique non tournée; (éch. : 1/2).

du III^e siècle av. n. è.

[1517] 1 cabochon en verre bleu sombre, de forme circulaire, comportant un décor en spirale de pâte de verre jaune et une trace d'attache au revers (fig. 2) (us. 1406) (IG1 : 350/325).

[1518] 1 cabochon en verre bleu très clair décoré de spirales de pâte de verre jaune, de forme circulaire (fig. 2) (us. 1662) (IG1 : 350/325).

• osselet

Les astragales de mouton sont souvent récupérés afin de constituer soit des jeux d'osselets, soit des dés à quatre faces, chaque face recevant une valeur chiffrée. Leur usage est connu par de nombreuses découvertes dans des tombes d'enfant ou encore par les textes et l'iconographie antiques. L'origine du jeu d'osselets n'est pas connue; on constate seulement qu'il est répandu en Méditerranée orientale (Égypte, Grèce) dès l'âge du Bronze. Ces astragales ont parfois été reproduites par moulage dans d'autres matériaux, comme le bronze, le plomb, voire l'or et l'argent (Catalogue 1992, p. 100). Nous renvoyons pour plus de précisions à l'encart d'A. Gardeisen ci-inclus (Encart A), qui prend en compte le matériel issu de contextes non représentés dans la présente étude (mobilier de la campagne de fouille 1998 et des périodes plus récentes). On notera que les astragales ayant pu être utilisés comme osselets sont présents sur le site de Lattes jusqu'au changement d'ère.

[1519] 1 astragale de mouton, portant des traces de polissage (élément de jeu d'osselet?) (fig. 31) (us. 27177) (27D3 : 375/350).

• pion de jeu en os

Les rondelles en os, de petite dimension et percées en leur centre, sont la plupart du temps interprétées comme des pions de jeu de table ou encore comme les éléments mobiles d'un système de comptage à boulier. Elles sont relativement peu fréquentes sur les sites régionaux de l'âge du Fer, bien que le travail de l'os soit abondamment représenté par d'autres types d'objets tels que les aiguilles, poinçons, outils agraires et manches d'outils.

[1520] 1 rondelle en os, percée au centre, d'un diamètre de 2,3 cm et d'une épaisseur moyenne de 0,5 cm (fig. 31) (us. 1393) (1F : 325/300).

√ objets votifs

• stèle en pierre

Les stèles en pierre sont fréquemment découvertes sur les sites protohistoriques de Gaule du Sud, parfois en position initiale, le plus souvent en réemploi dans une architecture postérieure à l'époque de leur fabrication et de leur utilisation. On note leur présence dans le Gard, sur le site du Marduel vers -525/475 (Py et al. 1994, p. 251) et sur celui de Vié-Cioutat dès le milieu du Ve siècle av. n. è. (Dedet 1992); dans l'Hérault sur le site de La Ramasse en réemploi au sein du rempart du III^e siècle av. n. è. (Garcia 1992c); dans les Bouches-du-Rhône au Pègue, à Saint-Blaise (Bessac, Bouloumié 1985), à Martigues (Bessac, Chausserie-Laprée 1992) et dans de nombreux autres sites, du VII^e s. au I^{er} s. av. n. è. On se reportera pour plus de détail à la synthèse publiée par Arcelin et al., 1992.

À Lattes, deux exemplaires ont été retrouvés dans des murs de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle av. n. è. (Roux 1992). La morphologie de la stèle miniature présentée ci-après est très proche de l'une de ces stèles, ainsi que de celles du Marduel, de profil légèrement tronconique, à sommet arrondi et surbaissé et présentant quatre chanfreins sur les arêtes des fûts. Elle correspond au type bétylécippe (type III de Bessac, Bouloumié 1985), essentiellement rencontré sur la rive gauche de la vallée du Rhône et dans l'Hérault (Arcelin et al. 1992, fig. 4).

La fonction des stèles de pierre grandeur nature concerne soit le domaine votif et cultuel, soit le domaine funéraire. Elles peuvent avoir une fonction de dépôt ou de signalisation. On peut par contre s'interroger sur la réelle destination des miniatures, par ailleurs rarement signalées.

[1521] 1 stèle miniature en calcaire tendre, de forme rectangulaire (longueur : 14,7 cm; largeur moyenne : 9 cm), présentant sur toutes ses faces de nettes traces de taille pra-

tiquées avec un ciseau à tranchant légèrement arrondi de 1,7 cm de largeur (fig. 31) (us. 27246) (27E2 : 400/375).

• vase miniature

Ces petits vases reprennent des formes contemporaines de vases en céramique non tournée locale, en particulier des urnes et des coupelles. Ils font partie d'un point de vue technologique des productions domestiques. La fabrication de vases miniatures est attestée à des périodes anciennes comme au Bronze Moyen comme en témoigne la découverte d'un exemplaire au sein du dépôt votif ou funéraire de La Grotte du Hasard à Tharoux dans le Gard (Roudil et al. 1993, fig. 46, n° 4). On les rencontre également épisodiquement tout au long des périodes suivantes dans des contextes d'habitat, au Bronze Final II et III par exemple dans les gisements héraultais de Tonnerre I et II (Prades et al. 1985, p. 120, fig. 92, n° 11 et 14) ou sur l'habitat de Gailhan vers la fin du Ve siècle av. n. è. (Dedet 1987, fig. 76, n° 4).

À Lattes on ne note qu'un exemplaire supplémentaire aux trois présentés ci-dessous, découvert en surface de la zone 1 (us. 1138, phase 1A : non daté).

Les occurrences de ce type d'objet sont donc assez rares durant les âges du Bronze et du Fer. On peut les considérer comme des miniatures destinées aux rites de libations, notamment pour les coupelles ou constituant des dépôts votifs dans des contextes funéraires ou de fondation d'habitat. Ils auraient dans ce cadre une vocation cultuelle ou culturelle. Ils ont parfois été interprétés comme des jouets d'enfants mais l'évocation de jouets spécifiquement fabriqués pour les enfants doit cependant être regardé avec un œil critique : il se peut que ce concept soit inopérant pour la Protohistoire.

[1522] 1 vase miniature (coupelle) correspondant vraisemblablement à un vase-jouet, en céramique non tournée (fig. 31) (us. 1617) (IG1 : 350/325).

[1523] 1 fond de vase miniature en céramique non tournée (fig. 31) (us. 1393) (1F : 325/300).

[1524] 1 vase miniature (coupelle) en céramique non tournée (fig. 31) (us. 1889) (1F : 325/300).

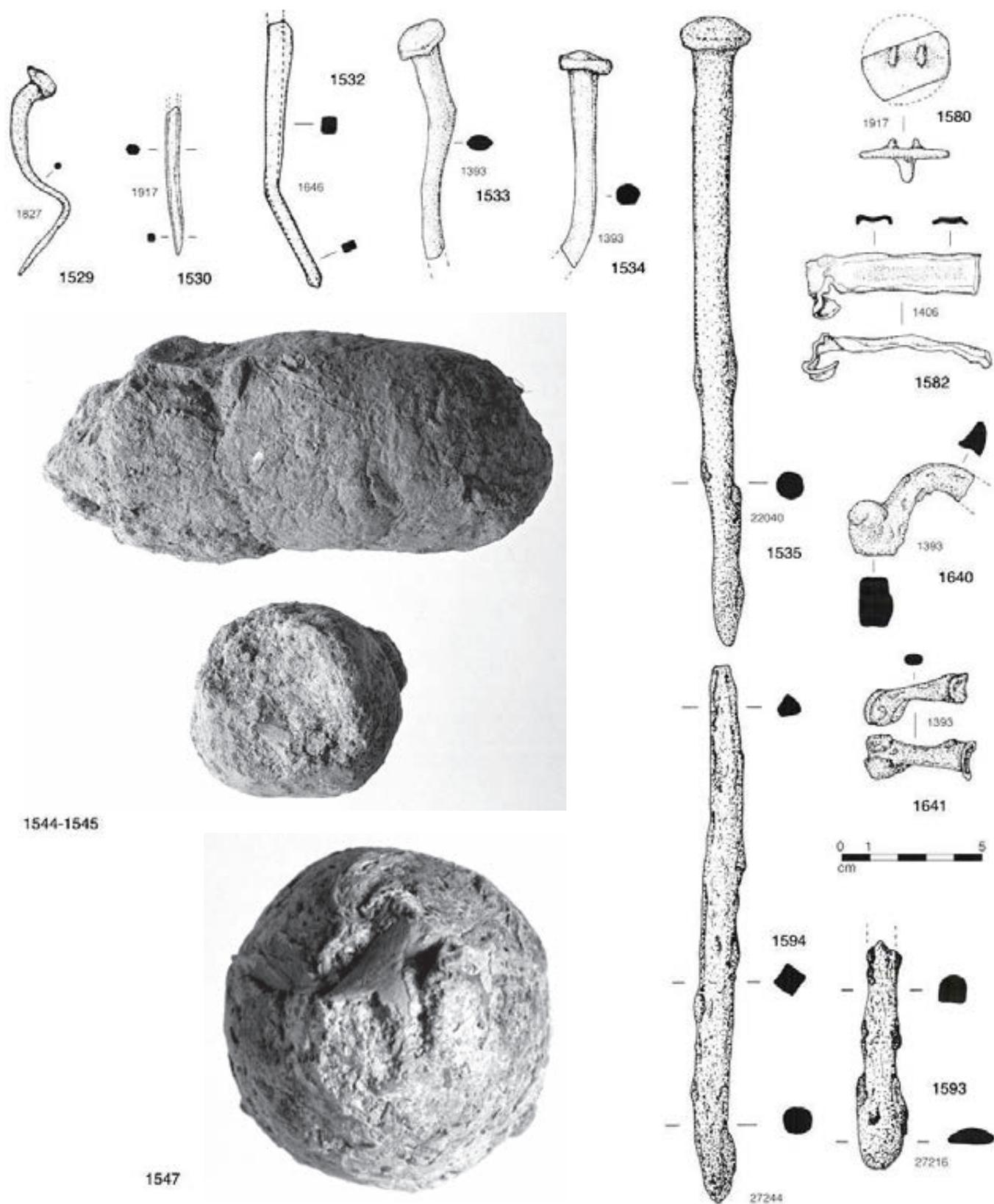
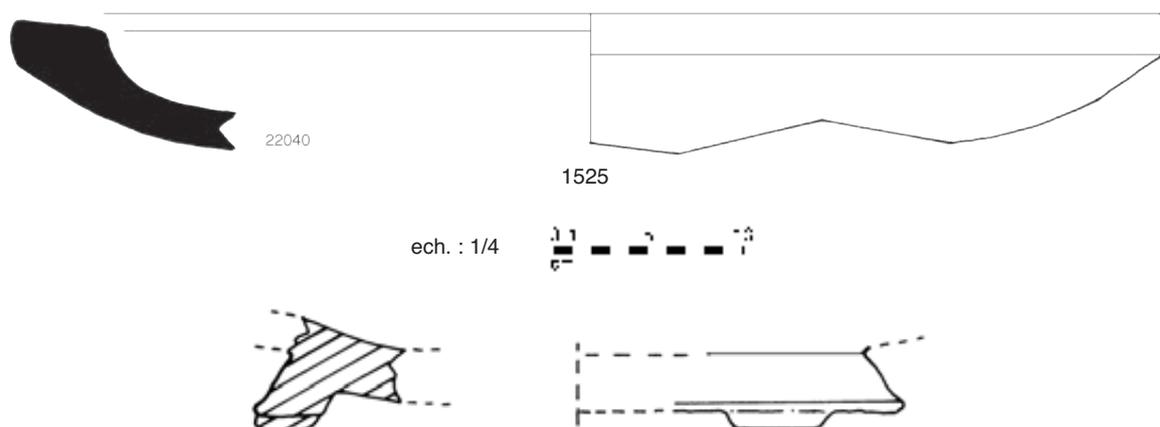


Fig. 32 : 1529 à 1535 : clous en bronze; 1544 à 1547 : coprolithes (photos : L. Damelet); 1580 : objet indéterminé en bronze (peut-être bouton); 1582 : plaque de plomb; 1593 et 1594 : tiges en fer; 1640 et 1641 : objets en fer indéterminés; (éch. : 1/2).



• vasque en terre cuite

Le bord inventorié ci-dessous peut appartenir à une vasque à libations ou vasque lustrale. Ces récipients sont bien connus dans le monde méditerranéen oriental, sous l'appellation « louterion », « perirranterion » ou « cheironipton » et sont à double usage. Ils sont d'une part voués aux libations (purifications par l'eau) lors de cérémonies culturelles ou votives et d'autre part destinés à l'ablution des mains avant de pénétrer dans des lieux de culte ou de réunion, dans les bains et les palestres mais aussi dans les maisons particulières. Ils étaient dans ce cas placés à la porte de l'édifice. Dans le cadre des ablutions, les vasques sont généralement montées sur un pied haut. Elles peuvent être en céramique commune ou fine et de capacités variables. Dans le cas des libations, elles sont munies d'un bec verseur, ou trouées et à pied vraisemblablement ajouré pour l'écoulement de l'eau. Un individu relativement complet et proche de la vasque lattoise est présenté dans le mobilier de l'Agora de la fin du VI^e s. av. n. è. (Sparkes 1970, fig. 16 et pl. 87, n° 1876). Leur présence est courante sur les sites de Grèce et de Grande Grèce au cours du VII^e au IV^e siècle av. n. è. Les habitations du site de Laos, par exemple, situé sur la côte Tyrrhénienne en livrent un nombre important (renseignement oral M. Bats). Ces vasques sont par contre extrêmement rares en Gaule du Sud. L'exemplaire de

Lattes est produit en pâte massaliète ce qui indique qu'il a été importé sur le site depuis la colonie grecque. Un fond en pâte similaire retrouvé lors des fouilles dans la zone 123 dans un contexte du IV^e s. av. n. è. (à paraître) pourrait également être rattaché à un récipient à libations. Il comporte de petits pieds rectangulaires qui le surhaussent en laissant un espace sous le vase, comme un système d'ajours (cf. dessin ci-dessus à l'échelle 1/4).

[1525] 1 bord de vasque votive en céramique massaliète (us. 22040) (22-33C : 325/300).

Les objets à vocations ludique et votive sont peu nombreux. Les pions en verre et les rondelles de petite dimension, taillées dans des parois de vases et ayant pu servir de jetons évoquent des jeux de table; les astragales illustrent les jeux d'osselets ou de dés. Mais leur nombre reste faible. Le domaine votif quant à lui s'exprime plus fortement si l'on prend en compte les dépôts de céramiques ou les offrandes animales repérés en cours de fouille dans les pièces d'habitation et pas seulement les objets spécifiques. Il s'agit en tout cas de rites à connotation plus culturelle que religieuse.

L'équipement « militaire » est presque entièrement figuré, du point de vue qualitatif. Par les armes défensives d'une part, boucliers et balle de fronde et les armes offensives d'autre part, épées, lances

et javelines. Il est par contre quantitativement sous-représenté : il faut tenir compte du phénomène important de la récupération du métal pour la refonte d'autres objets, notamment à des périodes postérieures, de celui de la perte des armes de jet en dehors de l'habitat et du dépôt fréquent dans les sépultures des attributs guerriers du défunt. Le phénomène de refonte est particulièrement bien illustré par les deux lots d'objets soudés ensemble et qui n'ont pas de relation fonctionnelle : la lame d'épée et un fragment d'objet indéterminé en fer [1506-1507] et une pointe de fourreau et une ferrure [1509-1510]. Les armes sont en grande majorité de fabrication et d'importation celtiques. Mis à part pour les balles de fronde en plomb, le marché des armes n'est pas tourné vers le monde méditerranéen mais vers les zones continentales.

1.6. Domaines divers

• boulet en pierre

La dimension du boulet présenté ci-dessous semble trop réduite pour qu'on puisse lui attribuer une destination d'arme de jet défensive. Contre cette identification vont aussi les traces d'usure (polissage) qu'il présente en surface. Rien ne permet d'affirmer qu'il a été taillé sur place, mais cela reste possible, la taille de la pierre étant attestée sur le site pour les objets utilitaires comme les lests de filets, les stèles,

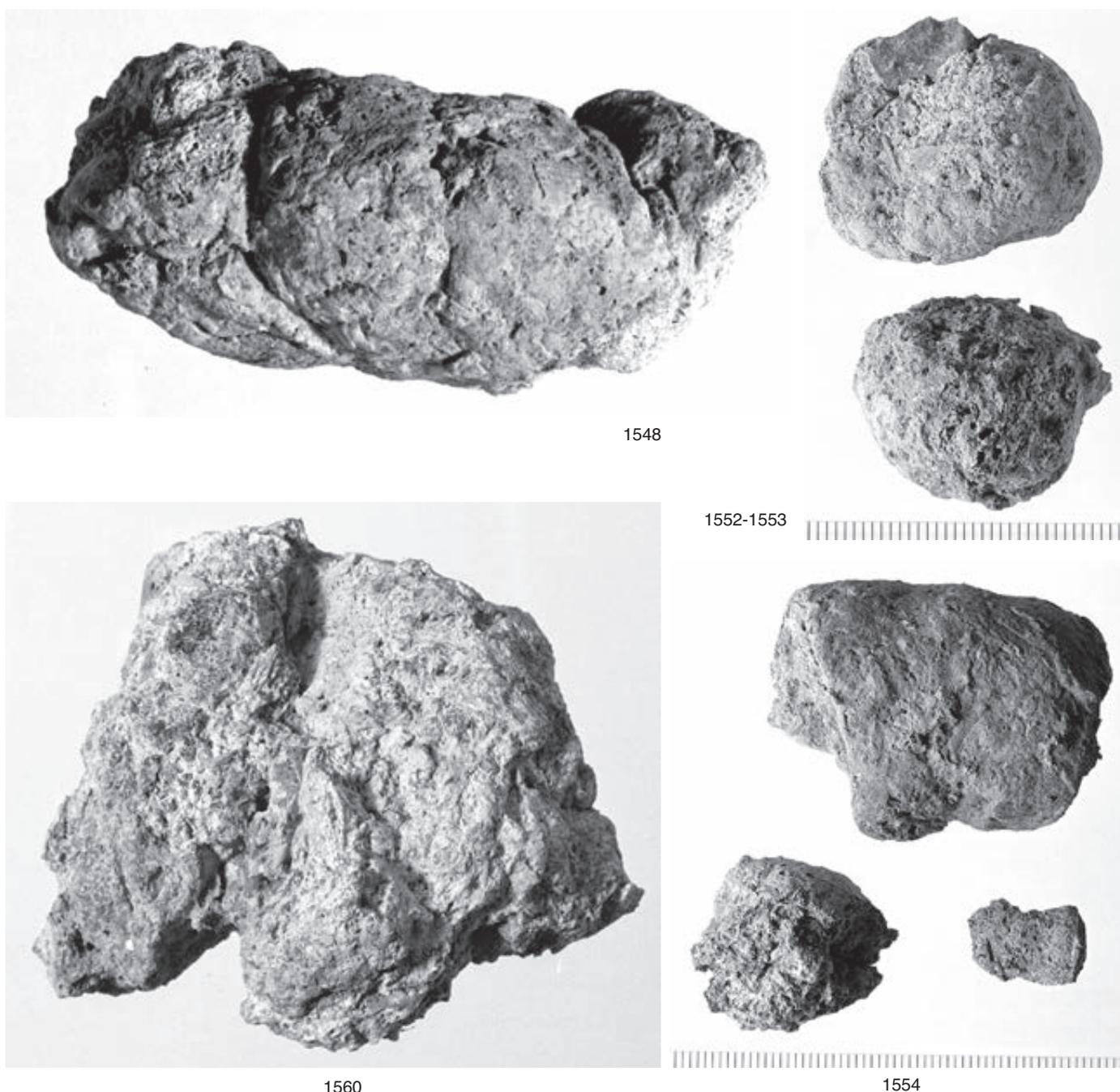


Fig. 33 : 1548 à 1560 : coprolithes (photos : L. Damelet).

les meules en basalte, etc. La fonction de cet objet reste énigmatique.

[1526] 1 boulet en grès, présentant des traces de taille et d'abondantes traces d'usure (diamètre moyen : 8 cm) (us. 27216) (27E2 : 400/375).

• **clou en bronze**

Les clous en bronze sont des objets qui

semblent spécifiques des milieux maritimes comme en témoigne leur présence systématique sur les épaves fouillées au large des côtes méditerranéennes : ils y sont beaucoup plus abondants que les clous en fer. La résistance du bronze à l'oxydation marine en fait un matériau privilégié dans ce domaine. Les clous en bronze de grande taille seraient donc appa-

remment destinés surtout à la construction navale.

Ils apparaissent en Gaule du Sud surtout vers le début du IV^e siècle av. n. è. et sont ensuite abondamment représentés. Ils sont mis au jour sur des sites d'habitat ayant une ouverture maritime, qu'elle soit directe ou lagunaire et sont par contre quasiment absents des gisements de l'arrière-

re-pays, mis à part ceux de petite taille, utilisés dans l'ameublement, pour décorer des coffrets par exemple.

- [1527] 1 pointe de clou en bronze à section carrée (us. 50053) (1I : 400/375).
 [1528] 1 tige de clou en bronze, à section carrée (us. 27192) (27E1 : 375/375).
 [1529] 1 clou en bronze à tige à section ronde, tordue, d'une longueur initiale de 8 cm (fig. 32) (us. 1827) (1H1 : 375/350).
 [1530] 1 tige de clou en bronze, à tige facettée (fig. 32) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
 [1531] 1 tige de clou en bronze, à section carrée (us. 27222) (27D3 : 375/350).
 [1532] 1 tige de clou en bronze à section quadrangulaire (fig. 32) (us. 1646) (1G1 : 350/325).
 [1533-1534] 2 clous en bronze, à tiges facettées de longueurs respectives de 7,7 cm et 8,3 cm (fig. 32) (us. 1393) (1F : 325/300).
 [1535] 1 grand clou en bronze à tige à section ronde, d'une longueur totale de 22,5 cm (fig. 32) (us. 22040) (22-33C : 325/300).

• coprolithes

La majorité des coprolithes présents dans notre échantillonnage provient de carnivores (sans doute de canidés), car ils contiennent en abondance des esquilles d'os. Les résultats d'une analyse paléoparasitologique sont attendus et nous permettront d'affiner la composition et l'identification de ces restes. On remarque qu'ils sont principalement situés dans des remblais à base d'apport de dépotoirs et dans les espaces ouverts de circulation, de type rue, ruelle ou cours.

- [1536] 1 fr. de coprolithe (us. 50123) (1L : 400/400).
 [1537] 1 fr. de coprolithe (us. 50001) (1I : 400/375).
 [1538] 1 coprolithe contenant quelques esquilles d'os (us. 50079) (1I : 400/375).
 [1539-1542] 4 fr. de coprolithes contenant des fragments d'os (us. 50096) (1I : 400/375).
 [1543] 1 coprolithe de forme discoïdale, contenant des esquilles d'os (us. 50163) (1I : 400/375).
 [1544-1545] 2 coprolithes (fig. 32) (us. 27227) (27E1 : 375/375).
 [1546] 1 coprolithe contenant des esquilles d'os (us. 1917) (1H1 : 375-350).
 [1547] 1 fr. de coprolithe (fig. 32) (us. 1660) (1G2 : 350/350).
 [1548-1551] 4 fr. de coprolithes, contenant des

- éclats d'ossements (déjections de carnivores) (fig. 33) (us. 1661) (1G2 : 350/350).
 [1552-1553] 2 coprolithes contenant des éclats d'ossements (déjections de carnivores) (fig. 33) (us. 27133) (27D2 : 350/350).
 [1554] 1 coprolithe en trois fragments (Photo fig. 33) (us. 27141) (27D2 : 350/350).
 [1555] 1 fr. de coprolithe (us. 27141) (27D2 : 350/350).
 [1556] 1 petit fr. de coprolithe (us. 27157) (27D2 : 350/350).
 [1557-1558] 2 coprolithes dont l'un contient des esquilles d'os (us. 1627) (1G1 : 350/325).
 [1559] 1 coprolithe de forme aplatie contenant de nombreuses esquilles d'os (us. 1629) (1G1 : 350/325).
 [1560-1562] 3 coprolithes contenant des éclats d'ossements (déjections de carnivore) (1 ill. fig. 33) (us. 1630) (1G1 : 350/325).

√ objets résiduels

Les objets en silex présents sur le site de Lattes dans les niveaux du IV^e siècle av. n. è. sont des objets résiduels, comme les lames chasséennes qui sont indéniablement à rattacher à l'occupation antérieure du site (Mendoza, Prades 1988).

La pointe de flèche et la hache polie ont pu être ramassées par les habitants du deuxième âge du Fer à titre de curiosités aux alentours du site, et conservés non dans un but utilitaire mais culturel ou votif. Ce phénomène de récupération d'outils ou de fragments d'outils en silex n'est pas rare. Ainsi, on note leur présence, peut abondante mais omniprésente, dans les niveaux anciens du site du Marduel (Gard), du Ve au III^e siècle av. n. è. (Py et alii 1994, fig. 50, n° 14)

- [1563] 1 petite hache polie en pierre verte de type jadéite (fig. 30) (us. 1661) (1G2 : 350/350).
 [1564] 1 pointe de flèche en silex de forme losangique et à ailerons et pédoncule. Retouches bifaciales visibles (fig. 30) (us. 27227) (27E1 : 375/375).
 [1565] 1 lame en silex blanc, d'une longueur de 3,5 cm (fig. 30) (us. 27216) (27E2 : 400/375).
 [1566] 1 pointe de lame en silex, de type chasséen (fig. 30) (us. 27172) (27E1 : 375/375).
 [1567-1568] 2 fragments de lames de silex de type chasséen (fig. 30) (us. 27211) (27E1 :

375/375).

- [1569] 1 éclat de silex noir (us. 1406) (1G1 : 350/325).

1.7. Domaine indéterminé

• lithique

- [1570] 1 petit cristal de quartz polyèdre (à section hexagonale) (fig. 30) (us. 50191) (1L : 400/400).
 [1571] 1 éclat de galet en quartz (us. 50054) (1K : 400/375).
 [1572] 1 gros galet dont une face est éclatée naturellement, portant des traces de rubéfaction sur un côté (calage sur un foyer?) (us. 27186) (27E1 : 375/375).

• plaque en bronze

- [1573] 1 fr. de plaque en bronze (us. 24013) (22-33E : 400/375).
 [1574] 1 fr. de plaque en bronze (us. 50012) (1I : 400/375).
 [1575] 1 fr. de bronze indéterminé (us. 50057) (1I : 400/375).
 [1576] 1 fr. de plaque rivetée en bronze (us. 1917) (1H1 : 375/350).
 [1577] 1 fr. plaque en bronze (us. 1630) (1G1 : 350/325).

• plaque en fer

- [1578] 1 fragment de fer de type indéterminé (us. 50004) (1I : 400/375).
 [1579] 1 fr. de plaque en fer (us. 50080) (1I : 400/375).
 [1580] 1 fr. de plaque en fer de forme circulaire (diam. : 3,2 cm), dont les deux faces portent des excroissances indéterminées (peut-être un bouton) (fig. 32) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
 [1581] 1 fr. de fer d'usage indéterminé (us. 1917) (1H1 : 375/350).

• plaque en plomb

- [1582] 1 plaque en plomb, étroite et de forme rectangulaire, apparemment découpée au ciseau. L'une des extrémités est recourbée secondairement (fig. 32) (us. 1406) (1G1 : 350/325).

• tige en bronze

- [1583] 1 tige recourbée en bronze, à section ronde (diam. : 1 mm) (ardillon de fibule ou fr. d'hameçon) (us. 50138) (1L : 400/400).

- [1584] 1 tige recourbée en bronze, à section ronde (diam : 2 mm) (ardillon de fibule ou fr. d'hameçon) (us. 27244) (27E2 : 400/375).
- [1585] 1 tige en bronze à section ronde (diam. : 1 mm), enroulée sur elle-même (fr. de ressort de fibule ou faisceau d'armilles) (us. 50079) (1I : 400/375).
- [1586] 1 tige en bronze, à section plate (largeur : 1 cm), recourbée et dont une face porte une rainure (us. 27169) (27D3 : 375/350).
- [1587] 1 tige en bronze, à section ronde (diam. : 3 mm) et à extrémité élargie (l'autre extrémité n'est pas conservée) (us. 27157) (27D2 : 350/350).
- [1588] 1 tige en bronze à section ronde (diam. : 1 mm) (peut-être un ardillon de fibule) (us. 1630) (1G1 : 350/325).

• tige en fer

- [1589] 1 tige en fer (us. 50031) (1L : 400/400).
- [1590-1592] 3 tiges en fer (us. 1852) (1I : 400/375).
- [1593] 1 tige en fer, à pointe aplatie, d'usage indéterminé (fig. 32) (us. 27216) (27E2 : 400/375).
- [1594] 1 longue tige appointée en fer, à section ronde de 1 cm de diamètre (fig. 32) (us. 27244) (27E2 : 400/375).
- [1595] 1 tige en fer (us. 50012) (1I : 400/375).
- [1596] 1 tige en fer (us. 50053) (1I : 400/375).
- [1597-1598] 2 tiges en fer (us. 50054) (1K : 400/375).
- [1599] 1 tige en fer (us. 50071) (1I : 400/375).
- [1600] 1 fr. d'objet tubulaire en fer de nature indéterminée (us. 50086) (1K : 400/375).
- [1601] 1 tige en fer, à section rectangulaire (us. 27013) (27E1 : 375/375).
- [1602] 1 tige en fer, à section carrée (us. 27156) (27E1 : 375/375).
- [1603] 1 tige en fer (en 10 fragments) (us. 1769) (1H1 : 375/350).
- [1604] 1 tige en fer (us. 1874) (1H1 : 375/350).
- [1605-1606] 2 tiges en fer (us. 1880) (1H1 : 375/350).
- [1607] 1 tige en fer (en 4 fragments) (us. 1917) (1H1 : 375/350).
- [1608] 1 tige creuse en fer dont une extrémité est terminée par une boule et présentant des traces ligneuses (peut-être un talon de javeline) (us. 27174) (27D3 : 375/350).
- [1609] 1 tige en fer (us. 27222) (27D3 : 375/350).
- [1610] 1 tige en fer (us. 32008) (22-33D : 375/325).
- [1611-1615] 5 tiges en fer (us. 1407) (1G1 :

- 350/325).
- [1616] 1 tige en fer (us. 1509) (1G1 : 350/325).
- [1617] 1 tige en fer (us. 1537) (1G1 : 350/325).
- [1618-1621] 4 fr. de tiges en fer (us. 1540) (1G1 : 350/325).
- [1622-1624] 3 tiges en fer (us. 1630) (1G1 : 350/325).
- [1625-1639] 15 tiges en fer, dont plusieurs correspondent à des pointes de clous (us. 1393) (1F : 325/300).
- [1640-1642] 3 en tiges fer, terminées par des excroissances, de fonction indéterminée (2 ill. fig. 32) (us. 1393) (1F : 325/300).

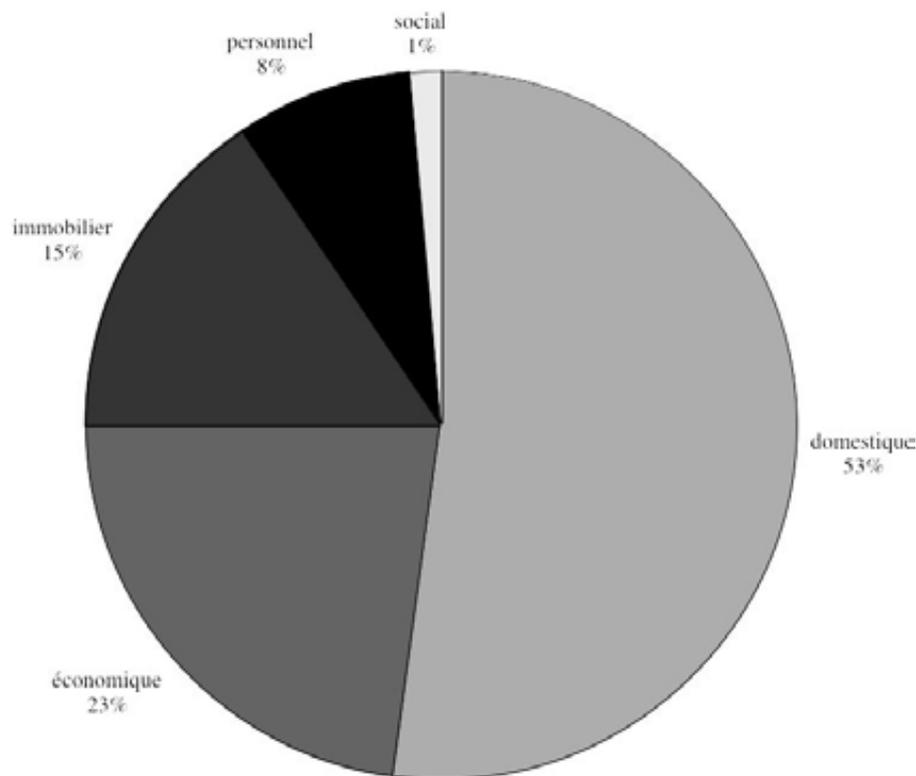
2. Conclusion générale

La répartition des objets par domaine montre la prédominance du caractère domestique de l'instrumentum : ce fait est dû en partie à la prise en compte dans l'inventaire d'éléments semi-mobiliers tels que les cuves en torchis, les fragments de foyers et le fours à sole mobile, directement liés à l'habitat (cf. graphique ci-dessous : les statistiques sont pratiquées sur la base de

1534 objets présentés dans ce catalogue et dont sont exclus les domaines divers et indéterminé).

Les activités économiques concernent environ un quart des objets mais c'est l'économie artisanale qui est le mieux illustrée. Cet artisanat, qui nous l'avons vu se cantonne au milieu domestique plus souvent qu'au sein d'ateliers spécialisés, renforce l'idée d'une vie principalement organisée autour de la cellule familiale.

On peut noter dans le même ordre d'idées la place importante occupée par les objets à usages multiples, tels que les rondelles taillées, percées ou non, le mobilier lithique (aiguillers, lissoirs et concasseurs), les fours-gril, les tores en torchis, les serpettes, les balles de fronde, les anneaux en fer et en bronze, etc. Certains objets du IV^e siècle av. n. è. sont d'un usage et d'une technologie que l'on peut aisément rattacher aux périodes précédentes, à savoir la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Ces objets appartiennent particulièrement au domaine domestique ou à ce qui a trait à la construction de l'habitat et à ses



aménagements intérieurs. On notera ainsi la survivance des fours mobiles à sole percée, et l'utilisation encore courante de meules à grains de modèles hérités. La fabrication d'ustensiles relevant d'une basse technicité est également une bonne illustration de cet aspect traditionnel, comme la taille de rondelles (percées ou non) dans des panses de vases, et tous les objets constitués de torchis et d'argile cuite de production locale (tores, vases en torchis, fusaïoles, etc.).

Les objets métalliques semblent aussi fabriqués en majorité localement, ce qui laisse penser que les techniques métallurgiques sont bien acquises et maîtrisées. Les modèles sur lesquels sont conçus les outils, les instruments en fer ou les objets de parure et de toilette en bronze, proviennent pour partie du monde méditerranéen (grec, ibérique dans une moindre mesure)

et pour partie du monde continental. Le commerce et les échanges ont permis l'introduction de types d'objets provenant d'une aire géographique très vaste. Ces objets ne subissent que peu de transformations stylistiques ou d'améliorations technologiques de la part des populations indigènes. Il n'existe pas sur ce plan de véritable césure entre le premier et le deuxième âge du Fer. On citera comme exemples les fibules, les scalptoriums et les armes, morphologiquement proches des types de La Tène I, les motifs ocellés des perles en verre et pâte de verre, les disques perlés en bronze, etc.

À côté de ces modèles traditionnels, certaines catégories et certains usages apparaissent ou se développent de manière notable. Ainsi les presses à huile (et partant la culture des oliviers et l'utilisation de l'huile); les agrafes de réparation en plomb et la métal-

lurgie locale du plomb; les éléments d'huiserie et l'usage de clous en fer marquant un tournant dans l'évolution des techniques de charpenterie; les chenets en terre cuite et les foyers décorés, considérés comme l'expression d'un art populaire, ces derniers disparaissant à la fin de la période étudiée et constituant de fait l'un des éléments les plus caractéristiques de cette époque.

Le site de Lattes subit les influences du monde méditerranéen par le biais du commerce maritime auquel il est ouvert par sa situation. On soulignera la présence significative d'objets importés de Grèce ou des comptoirs grecs du littoral gaulois, comme les balles de fronde en plomb, la vaisselle en bronze ou encore les lampes en céramique. Les importations d'objets ou de modèles depuis le monde celtique sont également nombreuses et caractéristiques du début du deuxième âge du Fer.

ENCART B

Objets du IV^e siècle av. n. è. de Lattes antérieurement publiés

Domaine domestique

agrafe de réparation en plomb

- us 7489, Py 1994, n° 985 (375/350) : 1 fr. d'agrafe en plomb

bouchon et couvercle en terre cuite

- us 7243, Py 1994, n° 889 (350/325) : 1 bouchon taillé dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 11 cm.
- us 7376, Py 1994, n° 853 (325/300) : 1 bouchon taillé dans une panse d'amphore massaliète.
- us 7229, Py 1994, n° 854 (325/300) : 1 bouchon taillé dans un vase en céramique non tournée.
- us 7199, Py 1994, n° 855 (325/300) : 1 bouchon taillé dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 6 cm.

rondelle en torchis

- us 7376, Py 1994, n° 851 (325/300) : 1 fr. de rondelle en torchis à décor d'impressions sur le bord, d'un diamètre estimé de 5 cm.

vase et cuve en torchis

- us 1684, Roux 1996, n° 5 (375/350) : 1 bord de cuve.
- us 1709, Roux 1996, n° 6 (375/350) : 1 épaulement de vase.
- us 1705, Roux 1996, n° 7-8 (375/350) : 2 bords de vases.
- us 1659, Roux 1996, n° 9 (375/350) : 1 lot de fr.

de paroi de cuve.

- us 1705, Roux 1996, n° 10 (375/350) : 1 lot de cinq fr. de fond de vase.

- us 7376, Py 1994, n° 857 (325/300) : 1 bord de jatte, rentrant.

concasseur en pierre

- us 1700, Roux 1996, n° 16 (375/350) : 1 galet broyeur-concasseur dont les extrémités sont marquées d'éclats d'impacts.
- us 4802, Py 1994, n° 669 (375/350) : 1 galet en quartzite, d'une longueur de 17 cm.

couteau en fer

- us 4759, Py 1994, n° 612 (350/325) : 1 soie de couteau.
- us 7243, Py 1994, n° 886 (350/325) : 1 pointe de couteau.
- us 7400, Py 1994, n° 965 (350/325) : 1 fr. de couteau.
- us 16129, Feugère 1992b, p. 291 (350/300) : 1 couteau dont seule la pointe manque. La soie est munie de trois rivets dont un en bronze.
- us 4650, Py 1994, n° 573 et Feugère 1992b, fig. 2, n° 8 (325/300) : 1 pointe de couteau en fer.

chenet en terre cuite

- us 1636, Roux 1996, n° 13 (375/350) : 1 tête de chenet.
- us 1698, Roux 1996, n° 14 (375/350) : 1 corps de chenet.

- us 1617, Feugère 1992b, p. 300 (375/350) : 1 extrémité de petit chenet.

- us 1530, Feugère 1992b, p. 300 (350/325) : 1 tête de chenet grossièrement modelée, portant des traces de peignage et trois côtes lisses sur le sommet figurant une crinière.

- us 7399, Py 1994, n° 875-877 et Feugère 1992b, p. 300 (350/325) : 3 fr. de chenets dont l'un à décor de cercles estampés et un autre à crinière dorsale.

- us 7292, Py 1994, n° 947 (350/325) : 1 fr. de chenet.

- us 7414, Py 1994, n° 948-952 (350/325) : 5 fr. de dos de chenets, lisses.

- us 1512, Feugère 1992b, p. 300 (325/300) : 1 fr. de tête de chenet.

- us 1406, Feugère 1992b, p. 300 (325/300) : 1 fr. de chenet portant des traces de peignage sur la tête.

- us 1513, Feugère 1992b, p. 300 (325/300) : 1 chenet dont le dos est orné de grecques réalisées au lissoir et l'encolure de chevrons incisés.

- us 4740, Py 1994, n° 570 et Feugère 1992b, p. 296 et 300 (325/300) : 1 chenet de type cheval, à crinière et décor de cercles estampés sur les flancs.

- us 4654, Py 1994, n° 571 et Feugère 1992b, p. 296 (325/300) : 1 fr. de chenet portant sur le flanc un décor de grecque excisée.

- us 7267, Py 1994, n° 829 (325/300) : 1 fr. de chenet.

- us 7242, Py 1994, n° 830 (325/300) : 1 fr. de

chenet.

- us 7236, Py 1994, n° 831-832 (325/300) : 2 fr. de chenets dont l'un de type bélier, à cornes figurées en relief.
- us 1464, Feugère 1992b, p. 300 (325/275) : 1 tête de chenet de type bélier dont les cornes sont figurées en relief.
- us 1388, Feugère 1992b, p. 300 (vers -300) : 1 fr. de tête de chenet.

foyer

- us 4824, Py 1994, n° 675-798 (400/375) : 124 fr. de sole de foyer décorée.
- us 4816, Py 1994, n° 622-668 (375/350) : 47 fr. de sole de foyer décorée (FY1109).
- us 7241, Py 1994, n° 878-882 (350/325) : 5 fr. de soles de foyer, décorées de chevrons.
- us 7446, Py 1994, n° 958-964 (350/325) : 7 fr. de sole de foyer, décorée de grecques excisées.
- us 7242, Py 1994, n° 833-849 (325/300) : 17 fr. de sole de foyer, décorée de grecques excisées, de triscèles et de « M » emboîtés.
- Pour les autres attestations de soles de foyer découvertes in situ : cf. Roux, Raux 1996, p.411-418 (soit 22 soles pour le IV^e siècle av. n. è.) et pour les fragments prélevés : cf. Roux, Raux 1996, fig. 30.

four-gril

- us 1705, Roux 1996, n° 15 (375/350) : 1 fr. de sole de four-gril, percée de trous de 1,6 cm de diamètre.

tore en torchis

- us 1700, Roux 1996, n° 11 (375/350) : 1 tore complet, d'un diamètre de 23 cm.
- us 1709, Roux 1996, n° 12 (375/350) : 1 fr. de tore, d'un diamètre restitué de 20 cm.
- us 7380, Py 1994, n° 883 (350/325) : 1 fr. de tore.

lampe en terre cuite

- us 7236, Py 1994, n° 827 (325/300) : 1 bec de lampe en céramique attique à vernis noir, de type Howland 25A.

rondelle percée en terre cuite

- us 4850, Py 1994, n° 802 (400/375) : 1 rondelle percée, taillée dans un vase en céramique non tournée.
- us 7243, Py 1994, n° 888 (350/325) : 1 rondelle percée, taillée dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 7 cm.
- us 4735, Py 1994, n° 561 (325/300) : 1 rondelle percée, taillée dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 13 cm.
- us 7236, Py 1994, n° 850 (325/300) : 1 fr. de rondelle, taillée dans une panse d'amphore massaliète et dont le percement n'a pas abouti.
- us 7149, Py 1994, n° 852 (325/300) : 1 rondelle taillée dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 8 cm et dont le percement n'a pas

abouti.

- us 7199, Py 1994, n° 856 (325/300) : 1 rondelle taillée dans une panse d'amphore massaliète, d'un diamètre de 8 cm et portant les traces d'un percement non abouti.

Economie vivrière

outil agricole en fer

- us 4813, Py 1994, n° 616 (375/350) : 1 outil en fer de forme pyramidale à section carrée, d'une longueur de 16 cm, se terminant par un emmanchement cylindrique pris dans un manche en bois. Il pourrait s'agir d'un pic à fouir.

meule

- us 10019, Py 1992a, n° 1 (Ve ou IV^e, en emploi dans un mur du III^e s. av. n. è.) : 1 table de meule de forme ovale, en granite à grain fin, de type A1.
- us 4758, Py 1994, n° 672 (400/375) : 1 fr. de meule en basalte.
- us 4850, Py 1994, n° 673 (400/375) : 1 fr. de table de meule en grès de type A1.
- us 4798, Py 1994, n° 591-592 (350/325) : 2 fr. de meules en basalte. Provenance : Cap d'Agde.
- us 4702, Py 1994, n° 583 (350/325) : 1 fr. de meule en basalte. Provenance : Cap d'Agde.
- us 4780, Py 1994, n° 611 et Py 1992a, n° 14 (350/325) : 1 meule en basalte complète, de type A3.
- us 7171, Py 1994, n° 907 (350/325) : 1 fr. de meule en basalte.
- us 1515, Py 1992a, n° 21 (350/325) : 1 table de meule rectangulaire, en basalte scoriacé, de type A3. Provenance : Cap d'Agde.
- us 17063, Py 1992a, n° 25 (350/250) : 1 fr. de table de meule rectangulaire, en basalte scoriacé, de type A3.
- us 7229, Py 1994, n° 818 et Py 1992a, n° 24 (325/300) : 1 fr. de table de meule à fente en basalte (de type A3). Provenance : Saint-Thibéry.

molette

- us 1549, Py 1992a, n° 2 et 2a (350/325) : 2 molettes ovales en basalte scoriacé, de type A2.
- us 4778, Py 1994, n° 590 (350/325) : 1 fr. de molette en basalte.
- us 7373, Py 1994, n° 867 et Py 1992a, n° 6 (350/325) : 1 fr. de molette oblongue en basalte scoriacé, de type A2.
- us 7242, Py 1994, n° 819 et Py 1992a, n° 5 (325/300) : 1 fr. molette ovale en basalte scoriacé de type A2. Provenance : Saint-Thibéry.

hameçon

- us 1709, Roux 1996, n° 4 (375/350) : 1 hameçon en fer de 5,5 cm, formé d'une tige à section quadrangulaire.

lest de filet

- us 1700, Roux 1996, n° 19 (375/350) : 1 galet

portant une trace d'usure périphérique due au passage d'une corde. Ce galet devait être attaché et servir de lest de filet.

Economie artisanale

métallurgie du bronze

- us 7477, Py 1994, n° 909-935 (350/325) : 27 gouttelettes de bronze, résidus de fonte.
- us 7456, Py 1994, n° 936 (350/325) : 1 moule de fondeur en grès, ayant servi sur une face, à couler des fibules à pied bouleté et sur l'autre face des anneaux de petite dimension (1,5 cm de diamètre).

scorie de fer

- us 4796, Py 1994, n° 618-619 (375/350) : 2 scories de forge.
- us 7336, Py 1994, n° 980 (375/350) : 1 scorie.
- us 4728, Py 1994, n° 593-594 (350/325) : 2 scories de forge, à aspect vitrifié.
- us 4759, Py 1994, n° 595-603 (350/325) : 9 scories.
- us 4662, Py 1994, n° 584-587 (350/325) : 4 scories de forge, à aspect vitrifié.
- us 4752, Py 1994, n° 577-582 (350/325) : 6 scories de forge.
- us 7241-7256-7283-7381, Py 1994, n° 869-874 (350/325) : 6 scories.
- us 7286-7287-7300-7171, Py 1994, n° 937-946 (350/325) : 10 scories de forge.
- us 4742-4707-4705, Py 1994, n° 562-567 (325/300) : 6 scories de forge.
- us 7111-7155-7242, Py 1994, n° 820-824 (325/300) : 5 scories.

travail du plomb, chute de découpe et coulure

- us 7380, Py 1994, n° 890 (350/325) : 1 agrafe en plomb filiforme abandonnée en cours de coulée.
- us 7283, Py 1994, n° 904 (350/325) : 1 lame de plomb, sans doute une chute de découpe.

polissoir

- us 4740, Py 1994, n° 568-569 (325/300) : 2 lissoirs sur galets.
- us 7229, Py 1994, n° 826 (325/300) : 1 lissoir sur pierre dure, polie.

coin en fer

- us 4850, Py 1994, n° 674 (400/375) : 1 coin en fer d'une longueur de 8 cm.

rebut de taille de basalte

- us 1667, Roux 1996, n° 1 (375-350) : 3 éclats de basalte.
- us 4667, Py 1994, n° 588-589 (350/325) : 2 éclats de basalte.
- us 4728, Py 1994, n° 605-606 (350/325) : 2 éclats de basalte.
- us 4759, Py 1994, n° 607-610 (350/325) : 4 éclats de basalte.
- us 7155, Py 1994, n° 825 (325/300) : 1 éclat de basalte.
- us 1628, Py 1992a, n° 102 (325/300) : 1 molette

en basalte scoriacé de type A3, brisée par accident lors de son élaboration. Découverte en remploi dans la fondation d'un mur en pierre de la fin du IV^e siècle av. n. è.

- GAP Sondage 3, niveau III, Py 1992a, n° 101 (IV^e-III^e siècle av. n. è.) : 1 molette en basalte scoriacé de type A3, brisée par accident lors de son élaboration.

fusaïole en terre cuite

- us 1667, Roux 1996, n° 2-3 (375/350) : 2 fusaïoles à profil arrondi.

- us 4821, Py 1994, n° 617 (375/350) : 1 fusaïole de forme bitronconique.

- us 7283, Py 1994, n° 868 (350/325) : 1 fusaïole à profil arrondi.

- us 7300, Py 1994, n° 908 (350/325) : 1 fusaïole de forme bitronconique.

- us 7222, Py 1994, n° 862 (325/300) : 1 fusaïole à profil arrondi de petite dimension (2,2 cm de diamètre), sans doute utilisée comme perle.

travail de l'os

- us 1709, Roux 1996, n° 17 (375/350) : 1 pendentif en bois de cerf poli et percé d'un trou à une extrémité.

- us 7470, Py 1994, n° 981 (375/350) : 1 objet en cours de fabrication, à partir d'une défense de suidé.

- us 4705, Py 1994, n° 575 (325/300) : 1 extrémité de cornillon de cerf, gravée de trois rainures.

- us 4800, Py 1994, n° 604 (350/325) : 1 cornillon de cerf, scié aux deux extrémités (rebut de taille de l'os).

Domaine immobilier

clou en fer

- us 4820, Py 1994, n° 803 (400/375) : 1 tige de clou d'une longueur de 12 cm.

- us 7470, Py 1994, n° 986-987 (375/350) : 2 tiges de clous, l'une à section carrée et l'autre à section ronde.

- us 4741, Py 1994, n° 613 (350/325) : 1 fr. de clou.

- us 7393, Py 1994, n° 891 (350/325) : 1 pointe de clou.

- us 7171, Py 1994, n° 966-967 (350/325) : 2 tiges de clous.

anneau en fer

- us 7387, Py 1994, n° 885 (350/325) : 1 fr. d'anneau.

Domaine personnel

anneau en bronze

- us 7387, Py 1994, n° 884 (350/325) : 1 fr. d'anneau, d'un diamètre restitué de 6 cm.

- us 7414, Py 1994, n° 968 (350/325) : 1 anneau, d'un diamètre de 4 cm.

bracelet

- us 7243, Py 1994, n° 892 (350/325) : 1 extrémité de bracelet creux ouvert, à section arrondie, de type Tendille 8.

- us 4667, Py 1994, n° 614 (350/325) : 1 bracelet en fer à section ronde.

- us 7222, Py 1994, n° 858 (325/300) : 1 bracelet ouvert filiforme, à section semi-ovale et extrémités amincies, de type Tendille 2.

- us 7155, Py 1994, n° 859 (325/300) : 1 fr. de bracelet filiforme de type Tendille 2.

chaînette en bronze

- us 7236, Py 1994, n° 828 (325/300) : 1 chaînette dont sont conservés quatre maillons ouverts à tige moulurée.

corail

- us 4654, Py 1994, n° 576 (325/300) : 1 fr. de corail brut.

fibule

- us 4819, Py 1994, n° 804 (400/375) : 1 fibule en bronze dont l'arc est filiforme à section arrondie. Le pied, terminé en « tête de cygne » est replié sur l'arc (type Tendille 8).

- us 4809, Py 1994, n° 805 (400/375) : 1 ressort de fibule en fer.

- us 4796, Py 1994, n° 670 (375/350) : 1 fibule en bronze à arc filiforme épaissi et à ressort bilatéral à six spires et corde intérieure, de type Tendille 8.

- us 7465, Py 1994, n° 988 et Tendille, Manniez 1990, p. 103, n° 46 (375/350) : 1 fibule en bronze à arc filiforme à section ronde et pied vasiforme de type probablement ibérique.

- us 7382, Py 1994, n° 893 (350/325) : 1 ardillon de fibule en bronze.

- us 7373, Py 1994, n° 894 (350/325) : 1 fibule en bronze à arc plat et étroit inorné et à ressort bilatéral à quatre spires et corde intérieure, de type Tendille 8.

- us 7256, Py 1994, n° 895-896 (350/325) : 2 fr. de fibules en bronze dont l'une à arc à section arrondie et l'autre à arc plat élargi.

- us 7286, Py 1994, n° 969 (350/325) : 1 ardillon de fibule en bronze.

- us 7477, Py 1994, n° 970 (350/325) : 1 ardillon de fibule en bronze.

- us 4742, Py 1994, n° 574 (325/300) : 1 fibule en bronze à arc arrondi épaissi et à ressort bilatéral à quatre spires et corde extérieure, de type Tendille 9.

- us 7260, Py 1994, n° 860 (325/300) : 1 ardillon de fibule en bronze.

- us 7222, Py 1994, n° 861 (325/300) : 1 fibule en fer, à pied replié sur l'arc et terminé par une olive. Le sommet de l'arc est mouluré et le ressort bilatéral à six spires et corde extérieure (type Tendille 10).

perle en os

- us 4796, Py 1994, n° 671 (375/350) : 1 perle en forme de minuscule anneau.

perle en verre

- us 7373, Py 1994, n° 897 (350/325) : 1 perle jaune de 2,3 cm de diamètre, à décor oclé blanc et bleu.

- us 7241, Py 1994, n° 898 (350/325) : 1 perle bleue de 0,3 cm de diamètre, dont la face interne est recouverte de pâte de verre jaune.

- us 7453, Py 1994, n° 899 (350/325) : 1 perle violette de 0,7 cm de diamètre, dont la face interne est recouverte de pâte de verre jaune.

pince à épiler

- us 7256, Py 1994, n° 887 (350/325) : 1 pince à épiler en bronze.

Domaine social

épée

- us 7387, Py 1994, n° 905-906 (350/325) : 2 grandes lames en fer appointées, de longueurs conservées respectives de 23 et 35 cm. Sans doute des lames d'épées.

bouclier

- us 1684, Roux 1996, n° 18 (375/350) : 1 manivelle de bouclier en fer

- us 7399, Py 1994, n° 900 (350/325) : 1 fr. de gouttière de bouclier en fer.

- us 7240, Py 1994, n° 901 (350/325) : 1 fr. de gouttière de bouclier en fer.

javeline

- us 7107, Py 1994, n° 863 (325/300) : 1 talon de javeline ou de lance en fer, à soie à section arrondie, terminé par une extrémité pyramidale.

pion de jeu

- us 4761, Py 1994, n° 615 (350/325) : 1 anneau en os, sans doute un pion de jeu.

Domaines divers et indéterminé

coprolithe

- us 7171, Py 1994, n° 971 (350/325) : 1 coprolithe contenant de nombreuses esquilles d'os.

tige en fer

- us 1700, Roux 1996, n° 21 (375/350) : 1 fr. de tige à section carrée, d'une longueur conservée de 6,7 cm.

- us 7387, Py 1994, n° 902-903 (350/325) : 2 fr. de tiges.

- us 7414, Py 1994, n° 977-979 (350/325) : 3 fr. de tiges.

- us 7111-7236, Py 1994, n° 864-865 (325/300) : 2 tiges.

BIBLIOGRAPHIE

- Agostino 1977** : B. d'Agostino, Grecs et « indigènes » sur la côte tyrrhénienne au VIIe siècle : la transmission des idéologies entre élites sociales, dans *Annales : Economies-Sociétés-Civilisations*, 32, 1, janvier-février 1977, p. 3-20.
- Ambert 1989** : P. Ambert et H. Barge-Mahieu, Essai sur les « perles » en verre antérieures à l'Age du Fer en Languedoc et en Provence, dans *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p.7-17.
- Arcelin 1971** : P. Arcelin, *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.)*, Aix-en-Provence, 1971.
- Arcelin 1973** : P. et C. Arcelin, La nécropole protohistorique de la Catalane aux Baux-de-Provence, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 6, 1973, p. 91-196.
- Arcelin 1979** : P. Arcelin, La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 133-158.
- Arcelin et alii 1982** : P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle et Y. Gasco, Le village protohistorique de Mont-Garou (Sanary, Var), les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 5, 1982, p. 53-137.
- Arcelin et alii 1988** : P. Arcelin, J. Bérato et F. Brien-Poitevin, L'oppidum protohistorique de La Courtine (Ollioules, Var), les collections anciennes, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 29-70.
- Arcelin et alii 1992** : P. Arcelin, B. Dedet et M. Schwaller, Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p.181-242.
- Arribas 1987** : A. Arribas et al., El barco del Sec, estudio de los materiales, Mallorca, 1987.
- Bacou 1982-1983** : J.-P. et A. Bacou, L'Oppidum de Montfau à Magalas (Hérault) (1963-1979), *Archéologie en Languedoc*, 5, 1982-1983, p. 61-114.
- Barruol, Py 1978** : G. Barruol et M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéyan à Saint-Gilles-du-Gard, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XI, 1978, p. 19-100.
- Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 - v. 50 av. J.-C.)*. Modèles culturels et catégories céramiques, Suppl. 18 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, CNRS, Paris, 1988.
- Bérato et alii 1989** : J. Bérato, F. Magnin et coll., Le Thouar, Les-Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze Final II/IIIa et du Premier Age du Fer dans son environnement, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 7-40.
- Bessac 1986** : J.-Cl. Bessac, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours*, Suppl. 14, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, CNRS, Paris, 1986.
- Bessac 1993** : J.-Cl. Bessac, Pierres taillées à Ampurias : technologie, typologie, chronologie, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 295-315.
- Bessac, Bouloumié 1985** : J.-Cl. Bessac et B. Bouloumié, Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18, 1985, p. 127-187.
- Bessac, Chausserie-Laprée 1992** : J.-Cl. Bessac et J. Chausserie-Laprée, Documents de la vie spirituelle et publique des habitats de Saint-Pierre et de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 134-157.
- Bouloumié 1984** : B. Bouloumié, *Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence*, Les Dossiers Histoire et Archéologie, 84, 1984.
- Bouloumié et alii 1977** : B. Bouloumié et Ch. Lagrand, Les bassins à rebord perlé et autres bassins de Provence, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, p. 1-31.
- Brun 1986** : J.-P. Brun, *L'oléiculture antique en Provence, les huileries du département du Var*, Suppl. 15, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, CNRS, Paris, 1986.
- Brunaux 1988** : J.-L. Brunaux et A. Rapin, Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial, 1988.
- Buxó et alii 1996** : R. Buxó, L. Chabal et J.-Cl. Roux, Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IVe s. av. n. è., *Lattara 9*, 1996, p. 373)
- Castro-Curel 1976** : Z. Castro-Curel, Piezas discoidales en yacimientos del N.E. de Catalunya — *Cypsela*, II, 1976, p. 173-195.
- Castro-Curel 1980** : Z. Castro-Curel, Fusayolas ibéricas, antecedentes y empleo — *Cypsela*, III, 1980, p. 127-146.
- Catalogue 1992** : Catalogue d'exposition, *Jouer dans l'Antiquité*, Musée de Marseille, Réunion des musées nationaux, Marseille, 1992.
- Catalogue 1998** : Catalogue d'exposition, *El Graner de l'Emporda. Mas Castellar de Pontos a l'edat des Ferro*, Pontos 1998.
- Chapotat 1959** : G. Chapotat, *Contribution à l'étude de la Préhistoire et de la Protohistoire dans la région Viennoise, II, La croisée de Vienne, première partie*, Bourguoin 1959.
- Chapotat 1970** : Chapotat (G.), *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Lyon, De Boccard, 1970.
- Chausserie-Laprée et alii 1984** : J. Chausserie-Laprée, N. Nín et L. Domallain, *Le quartier de l'Île à Martigues. 6 années de recherches archéologiques*, Catalogue d'exposition du Musée Ziem, Martigues, 1984.
- Chausserie-Laprée, Nín 1987** : J. Chausserie-Laprée et N. Nín, Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). Urbanisme et architecture de la phase primitive (début Ve — début Iie av. J.-C.), II, Données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p.31-89.
- Chausserie-Laprée, Nín 1990** : J. Chausserie-Laprée et N. Nín, Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). Les espaces domestiques de la phase primitive, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 35-136.
- Chazelles 1996** : Cl.-A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, *Lattara 9*, 1996, p. 259-328.
- Déchelette 1927a** : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Premier Age du Fer ou époque de Hallstatt*, Tome 3, Paris, 1927.
- Déchelette 1927b** : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Second Age du Fer ou époque de La Tène*, Tome 4, Paris, 1927.
- Dedet 1975** : B. Dedet, L'oppidum de Gauto-Fracho à Bouquet (Gard), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 8, 1975, p. 1-32.
- Dedet 1976** : B. Dedet, Datation et faciès de la nécropole de Recobre à Quarante, Hérault, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p.1-21.
- Dedet 1980** : B. Dedet, *Premières recherches sur l'Oppidum du Plan de la Tour à Gailhan (Gard). Sondages 1975-1977*, ARALO, cahier n°8, Caveirac, 1980.
- Dedet 1987** : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer. L'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard*, Suppl. 17, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, CNRS, Paris, 1987.
- Dedet 1992** : B. Dedet, Les stèles protohistoriques de Vié-Cioutat (Mons, Monteils, Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 166-171.
- Dedet, Gauthey 1994** : B. Dedet et J. Gauthey, La nécropole de Peyraube-Lamelouze (Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1994, p. 101-151.
- Esperou 1978** : J.-L. Esperou, Les lampes à vernis noir de Lattes (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 1, 1978, p. 71-74.

- Ferdière 1984** : A. Ferdière, Le travail du textile en Région Centre de l'Âge du Fer au Haut Moyen-Âge, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 23, 2, 1984, p. 209-275.
- Feugère 1992a** : M. Feugère, Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 151-176.
- Feugère 1992b** : M. Feugère, Ustensiles de transformation et de consommation alimentaires, *Lattara 5*, 1992, p. 291-308.
- Feugère 1992c** : M. Feugère, Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture, *Lattara 5*, 1992, p. 139-164.
- Feugère et alii 1994** : M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule, Les parures du Ve au IIe siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques, *Aquitania*, 12, 1994, p. 236-281.
- Gallet de Santerre 1980** : H. Gallet de Santerre, *Ensérune, les silos de la terrasse est* — Suppl.39, Gallia, Paris, 1980.
- Gallia 1977** : Informations archéologiques, circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Gallia*, 35, 2, 1977, p. 511-537.
- Gantès 1990** : L.-Fr. Gantès, Teste-Nègre, *Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Musées de Marseille, ed. Edisud, 1990, P. 78-83.
- Garcia 1987a** : D. Garcia, Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'Âge du Fer : les formes de stockage des grains, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XX, 1987, p. 43-98.
- Garcia 1987b** : D. Garcia, Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe (Saint-Saturnin, Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p. 9-29.
- Garcia 1992a** : D. Garcia, Du grain et du vin, à propos des structures de stockage de l'agglomération portuaire de Lattes, *Lattara 5*, 1992, p. 165-182.
- Garcia 1992b** : D. Garcia, Les éléments de pressoirs de Lattes et l'oléiculture antique, *Lattara 5*, 1992, p. 237-258.
- Garcia 1992c** : D. Garcia, Les stèles de La Ramasse à Clermont-l'Hérault (Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 158-165.
- Garcia, Orliac 1990** : D. Garcia, D. Orliac et col., Les Courtinals à Mourèze (Hérault). Etude préliminaire de l'Habitat protohistorique et de son territoire, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 15-34.
- Garmy 1974** : P. Garmy, 5 ans de recherches sur l'oppidum de Roque de Viou (Gard), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 7, 1974, p. 1-24.
- Gasco 1978** : Y. Gasco, *Les tumulus du Ier Âge du Fer en Languedoc oriental*, Thèse de IIIe cycle, Montpellier, 1978, 3 tomes.
- Groupe Archéologique des Chênes-Verts 1953**, *La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs (Hérault)*, Etudes Roussillonnaises, III, I, 1953.
- Guichard et alii 1993** : Ch. Guichard et G. Rayssiguier, Les Baou de Saint-Marcel à Marseille, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 231-256.
- Guilaine 1969** : J. Guilaine, Le dépôt de bronzes de Carcassonne, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 2, 1969, p. 1-28.
- Guilaine et alii 1986** : J. Guilaine, G. Rancoule, J. Vaquer, M. Pas-selac, J.-D. Vigne et coll., *Carsac. Une agglomération protohistorique en Languedoc*, Toulouse, 1986.
- Holstein 1998** : D. Holstein, Die formale Entwicklung der Spinnwirtel in der Bronze und Eisenzeit, *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger*, Août 1998, p. 257-262.
- Howland 1958** : R.H. Howland, *Greek Lamps and their Survivals (The Athenian Agora IV)*, Princeton, 1958.
- Janin 1995** : T. Janin, Mailhac, la nécropole du Moulin, *Bulletin Scientifique Régional, Languedoc-Roussillon*, 1995, p. 36-37.
- Lagrand 1957** : Ch. Lagrand, Un habitat côtier de l'Âge du Fer à L'Arquet, à La Couronne (B.-du-Rh.), *Gallia*, XVII, 1, 1959, p. 179-201.
- Lagrand, Thalmann 1973** : Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme), le sondage 8, 1957-1971*, Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine, cahier 2, Grenoble, 1973.
- Landes 1988** : Ch. Landes, Les découvertes archéologiques anciennes sur Lattes et ses environs, *Lattara 1*, 1988, p. 57-64.
- Lebeau-pin 1994** : D. Lebeau-pin, Fouilles dans l'îlot 4-sud, l'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe siècle av. n. è.-Ier siècle de n. è.), *Lattara 7*, 1994, p. 29-79.
- Lejeune et alii 1988** : M. Lejeune, J. Pouilloux et Y. Solier, Etrusque et ionien archaïques sur un plomb de Pech-Maho (Aude), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, 19-60.
- Lequément 1975** : R. Lequément, Etiquettes de plomb sur des amphores d'Afrique, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome et d'Athènes*, 87, 2, 1975, p. 667-680.
- Lequément 1976** : R. Lequément, Une épave du Bas-Empire dans la baie de Pampelone (presqu'île de Saint-Tropez), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p. 177-188.
- Louis, Taffanel 1958** : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le premier Âge du Fer Languedocien*, Bordighera-Montpellier, II, 1958.
- Marti 1973** : J.-M. Marti, Les fusaiïoles, *Cahiers Painlevé*, 1, 1973.
- Mendoza, Prades 1988** : A. Mendoza et H. Prades, Le gisement chasséen de Lattes, *Le Chasséen en Languedoc oriental, Hommage à Jean Arnal*, Montpellier, 1988, p. 83-104.
- Michelozzi 1982** : A. Michelozzi, *L'habitation protohistorique en Languedoc oriental (VIIe-Ier av. n. è.)*, A.R.A.L.O., Cahier n° 10, Caveirac, 1982.
- Müller et alii 1995** : A. Müller et J. Lautier, La nécropole de la Maladerie à Albi (Tarn), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, p. 7-24.
- Nickels 1987** : A. Nickels, Le site protohistorique de Mont-Joui à Florensac (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 3-41.
- Nickels et alii 1989** : A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, Agde, la nécropole du premier Âge du Fer, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, sup. 19, Paris, 1989.
- Panosa Domingo 1993** : I. Panosa Domingo, L'écriture ibérique en Languedoc-Roussillon et Catalogne, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 93-103.
- Pavolini 1981** : C. Pavolini, Le lucerne nell'Italia romana, *Merci, mercati e scambi nel Mediterraneo*, Rome, 1981, 139-184.
- Prades et alii 1985** : H. Prades et G.A.P., *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze Final et au Premier Âge du Fer, Tome 1. Les recherches du Groupe Archéologique Painlevé (1969-1976)*, A.R.A.L.O., cahier n° 11, Caveirac, 1985.
- Py 1972** : M. Py, *Les oppida de Vaunage, Gard, fouilles 1958-1968*, Thèse de IIIe cycle, Montpellier, 1972.
- Py 1979a** : M. Py, Agriculture et artisanat, l'essor économique du IIIe au Ier siècle, *Les Dossiers de l'Archéologie*, juin 1979, p. 86-98.
- Py 1979b** : M. Py, Un four de potier du VIe siècle av. n. è. à Bezouze (Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 53-60.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Rome, 1990, 2 vol. (coll. Ecole Française de Rome, n°131).
- Py 1992a** : M. Py, Meules d'époque protohistorique et romaine, *Lattara 5*, 1992, p. 183-232.
- Py 1992b** : M. Py, Fours culinaires de Lattes — *Lattara 5*, 1992, p. 259-286.
- Py 1992c** : M. Py, Stèles anépigraphes du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 131-133.
- Py 1994** : M. Py, Catalogue des petits objets, *Lattara 7*, 1994, p. 373-422.
- Py 1996** : M. Py, Eléments de datation concernant l'enceinte préromaine de Lattes, *Lattara 9*, 1996, p. 83-102.

- Py et alii 1984** : M. Py, F. Py, P. Sauzet et C. Tendille, *La Liquière (Calvisson, Gard), village du Ier Age du Fer en Languedoc Oriental*, Suppl. 11, Revue Archéologique de Narbonnaise, CNRS, Paris, 1984.
- Py et alii 1989** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). IV-Les niveaux des IVe et IIIe siècles av. n. è. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 121-190.
- Py et alii 1992** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), V, Les niveaux de la deuxième moitié du Ve s. av. n. è. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 261-326.
- Py et alii 1994** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI, Les niveaux du Bronze Final au milieu du Ve s. av. n. è. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1994, p. 201-265.
- Py, Raynaud 1982** : M. Py et C. Raynaud, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), I, Les sondages préliminaires, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 5, 1982, p. 5-32.
- Raynaud et alii 1983** : C. Raynaud et al., L'oppidum des Gardies à Pignan, Hérault (VIe-Ve av. J. C.) — *Documents d'Archéologie Méridionale*, 6, 1983, p. 23-65.
- Rayssiguier et alii 1989** : G. Rayssiguier et Ch. Guichard, Un dépôt d'objets métalliques aux Baou de Saint-Marcel à Marseille, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 245-251.
- Renault et col. 1996** : S. Renault et col., Les niveaux de l'Age du Bronze du Mourre de la Barque à Jouques (Bouches-du-Rhône). Première analyse du mobilier et reconstitution paléoenvironnementale, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 19-20, 1996-1997, p. 33-56.
- Roudil et alii 1993** : J.-L. Roudil et B. Dedet, La Grotte du Hasard à Tharax (Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 111-162.
- Rondy-Costanzo 1997** : C. Rondy-Costanzo, Corail de Béziers, du Midi de la Gaule et de Méditerranée, entre le VIIe et le IIIe s. av. J.-C., *Languedoc occidental protohistorique, fouilles et recherches récentes (VIe-IVe s. av. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille Jullian, 19, p. 197-239.
- Roux 1992** : J.-Cl. Roux, Deux stèles protohistoriques à Lattes (Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p.172-173.
- Roux 1996** : J.-Cl. Roux, Les objets de la maison en torchis 104, *Lattara 9*, 1996, p. 369-371.
- Roux et alii 1996** : J.-Cl. Roux, L. Chabal et R. Buxó, Une maison en torchis de Lattes au deuxième quart du IVe siècle av. n. è., *Lattara 9*, 1996, p. 337-363.
- Roux, Raux 1996** : J.-Cl. Roux et S. Raux, Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du deuxième âge du Fer (IVe-Ier s. av. n. è.), *Lattara 9*, 1996, p. 401-432.
- Rozoy 1987** : J.-G. Rozoy, *Les Celtes en Champagne. Les Ardennes au Second Age du Fer : Le Mont Troté, les Rouliers*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 4, Charleville-Mézières, 1987.
- Salviat 1987** : F. Salviat, La sculpture d'Entremont, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, cat. expo., Aix-en-Provence, 1987, p. 107-141.
- Salviat 1988** : F. Salviat, Tablettes de plomb inscrites à Emporion et à Sigean, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, p. 1-2.
- Sanahuja Yll 1971** : M. E. Sanahuja Yll, Instrumental de hierro agrícola e industrial de la epoca ibero-romana en Cataluña, *Pyrenae*, 7, 1971, 61-110.
- Sanmarti-Greco 1988** : E. Sanmarti-Greco, Una carta en lengua ibérica, escrita sobre polmo, procedente de Emporion, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, p. 95-113.
- Sanmarti-Greco et al. 1988** : E. Sanmarti-Greco et R.A. Santiago, La lettre grecque D'Emporion et son contexte archéologique, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, p. 3-18.
- Schwarzmaier 1997** : A. Schwarzmaier, *Griechische Klappspiegel*, Untersuchungen zu Typologie und Stil (Mitt. D.A.I. Athen, 18. Beiheft), Berlin 1997.
- Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho, Sigean, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 12, 1979, 55-123.
- Solier 1992** : Y. Solier, L'occupation des Corbières à L'Age du Fer (Habitats et Mobiliers), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 327-389.
- Solier, Fabre 1963** : Y. Solier et H. Fabre, Fouilles de l'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer, campagne 1962-1963, *Bulletin de la Société Scientifique de l'Aude*, 64, 1963, p. 1-22.
- Solier et al. 1976** : Y. Solier, G. Rancoule et M. Passelac, *La nécropole de « Las Peyros », VIe s. av. J.-C., à Couffoulens, Aude*, Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 6, Paris, 1976.
- Solier, Barbouteau 1988** : Y. Solier et H. Barbouteau, Découverte de nouveaux plombs, inscrits en ibère, dans la région de Narbonne, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 21, 1988, p. 61-94.
- Sparkes 1970** : B. A. Sparkes et L. Talcott, Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C., The Athenian Agora, XII (part. 1 et 2), Princeton, 1970.
- Taffanel, Janin 1998** : O. et J. Taffanel et T. Janin, La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 2, Lattes, 1998.
- Tendille 1978** : C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nimoise, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 77-112.
- Tendille 1979** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : les bracelets, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 61-79.
- Tendille 1980** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : autres objets de parure et d'habillement (III), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, 1980, p. 95-124.
- Tendille 1981** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : instruments de toilette et vaisselle (IV), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 61-82.
- Tendille 1982** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : instruments et outils divers (V), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 5, 1982, p. 33-52.
- Tendille, Manniez 1990** : C. Tendille et Y. Manniez, Les petits objets de l'ilot 1, *Lattara 3*, 1990, p. 97-108.
- Ugolini 1987** : D. Ugolini et Ch. Olive, Un four de potier du Ve siècle av. J.-C. à Béziers, place de la Madeleine, *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 13-28.
- Ugolini 1993** : D. Ugolini, Lampes grecques et de type grec de Béziers, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 279-293.
- Ugolini et alii 1991** : D. Ugolini et al., Un ensemble mobilier du Ve s. av. J. C. à Béziers, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 141-203.
- Venclova 1990** : N. Venclova, *Prehistoric glass in Bohemia* (Institut Archéologique de l'Académie Tchèqueoslovaque des Sciences), Prague, 1990.
- Verdin 1996** : F. Verdin, Coudounèu (Lançon de Provence, Bouches-du-Rhône), une ferme-grenier et son terroir au Ve s. av. J.-C., *Documents d'Archéologie Méridionale*, 19-20, 1996-1997, 165-198.
- Vindry 1978** : G. Vindry, Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence Orientale (1875-1975). La Protohistoire, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 7-76.
- Willaume 1987** : M. Willaume, Les objets de la vie quotidienne, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, cat. expo., Aix-en-Provence, 1987, p. 107-141.
- Wyss 1974** : R. Wyss, Technik, Wirtschaft, Handel und Kriegswesen der Eisenzeit, in : Ur- und Frühgeschichtliche. *Archäologie der Schweiz*, Band IV, Die Eisenzeit, Basel, 1974, p. 105-138.
- Zepezauer 1989** : M.A. Zepezauer, Perles à décor oculé spiralé de La Tène moyenne et finale, in M. Feugère (dir), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 107-120.